This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Per F J.R.

a-7

Arnold Arboretum Library

THE GIFT OF

FRANCIS SKINNER
OF DEDHAM

IN MEMORY OF

FRANCIS SKINNER

(H. C. 1862)

Received July 1910.

plate page 117
Cochia mexicana

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

PARIS.—IMPRIMERIE DE FAIN ET THUNOT,
Rue Racine, 28, près de l'Odéon.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE,

OU

JOURNAL DES JARDINS

ET DES CHAMPS,

3e SÉRIE.

PAR MM.

BALTET-PETIT, BONDOUX, BOSSIN, CAMUZET, CHAPSAL,
CROUX FILS, JACQUES, JACQUIN AÎNÉ, JACQUIN JEUNE, HIPP. JAMAIN,
LOUIS LAPIPE, LEPÈRE, LÉVÊQUE, MARGOTTIN,
NEUMANN, PÉPIN, POITEAU, PORTEMER, PRÉVOST, RÉMONT,
SOUTIR, H. TOLLARD, ETC., ETC.;

M. ROUSSELON,
RÉDACTEUR EN CHEF,

1re ANNÉE 1847.

Paris.

MANSUT, LIBRAIRE,
30, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS,

1847.

July 1910
22666

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

INTRODUCTION A LA TROISIÈME SÉRIE.

Comme art, comme science et comme industrie, l'horticulture occupe aujourd'hui un rang distingué. On peut dire toutefois que ses progrès les plus marquants datent de 1830, et que depuis lors elle a marché de succès en succès.

C'est aussi à cette époque que remonte la création des *Annales de Flore*. De tous les journaux horticoles français, elles sont le premier qui ait joint à son texte des illustrations de fleurs et de fruits peints d'après nature. Presque tous les ouvrages périodiques à figures, qui sont successivement venus leur faire concurrence, ont imité leur format et leur mode de publication.

Sans prétendre à l'invention, car les Anglais nous ont précédés dans ce genre, les fondateurs des *Annales* ont au moins le mérite de l'importation, et ils ont justement espéré satisfaire à un besoin de l'époque, et aider autant qu'il était en eux à la glorification de l'horticulture nationale.

Ils s'étaient donné en effet une mission honorable et utile : celle de favoriser le commerce horticole et deplaie aux amateurs en leur faisant connaître les

richesses dont il dispose. Leur but, en un mot, était de donner de la publicité à toutes les productions intéressantes des horticulteurs français, sans exception, ainsi qu'aux perfectionnements de leurs cultures, et aux nouveautés qu'ils introduisent dans le royaume par leurs relations avec les étrangers. C'était mettre en présence les acheteurs et les vendeurs, et travailler directement à la prospérité d'un art dont les progrès seront toujours en raison des encouragements qu'il recevra.

Cette mission, que les fondateurs des *Annales* se sont efforcés de remplir pendant quinze ans, va être continuée avec plus de soins et plus de zèle encore que par le passé. Mais en présence des publications horticoles qui surgissent de toutes parts, aujourd'hui que les jardiniers, plus instruits, descendent dans l'arène de la presse, la plume à la main, pour expliquer eux-mêmes les difficultés de leur délicate et savante industrie, il était nécessaire d'adjoindre à la rédaction des *Annales* le concours de praticiens habiles et capables de maintenir ce journal au rang qui lui appartient par son ancienneté et son dévouement à l'horticulture.

Les *Annales de Flore*, aujourd'hui la propriété d'un seul (ce qui assure une publication régulière par une volonté unique), ont donc, pour fournir à la rédaction une ample moisson de faits intéressants, formé une association d'horticulteurs distingués par leurs talents et leur réputation dans les diverses spécialités qu'ils professent. Elles invitent en outre tous les praticiens et amateurs de jardinage, qui les touveront dignes de leurs communications, à vouloir bien leur en adresser le plus souvent pos-

sible. Ils peuvent compter qu'elles seront accueillies avec un reconnaissant empressement, car, pour ce journal, il n'y a ni privilége, ni exclusion.

Le plan de la rédaction est de suivre pas à pas les progrès de l'horticulture française, à quelque branche qu'ils appartiennent; de donner de la publicité à tout ce qui est intéressant, partout où cela se trouvera (et ce numéro en est une preuve); de publier la figure de toutes les plantes ou fruits d'introduction nouvelle, ainsi que des gains importants qui viennent couronner les efforts des semeurs. Il sera rendu compte des ouvrages nouveaux avec toute l'impartialité que la science et la vérité exigent, mais aussi avec ce respect des personnes qui est un devoir sacré pour tous, et qui en honorant la critique, la rend estimable et utile. Enfin, toutes les fois que l'occasion s'en présentera, les *Annales* feront quelque excursion dans le domaine de l'agriculture, où s'agitent aussi des questions d'un haut intérêt.

Quinze ans d'expériences ont démontré l'extrême difficulté de trouver des modèles convenables pour plus de 36 planches; c'est pourquoi ce nombre de figures a été adopté pour cette troisième série. Cette circonstance, en permettant d'abaisser les prix, a offert le moyen de mettre la souscription à la portée du plus grand nombre, par les diverses catégories qu'elle offre.

Si, sous le rapport de l'économie, les *Annales* ne redoutent la comparaison avec aucune publication du même genre, même celles qui s'annoncent comme n'étant point spéculation commerciale, elles espèrent encore, par le mérite de leur texte, la belle exécution et le choix de leurs figures, et la plus sé-

vère exactitude dans leurs livraisons, mériter l'accueil du public et prendre un rang honorable parmi les plus beaux ouvrages périodiques illustrés de l'époque.

ROUSSELON.

TRAVAUX DE JANVIER.

Les travaux que comporte le jardinage n'ont pour ainsi dire ni commencement ni fin, et on serait fort embarrassé d'indiquer quelle est l'époque où commence l'année horticole, surtout si l'on envisage l'ensemble des opérations qu'exigent les diverses branches de culture. Il n'y a donc aucun inconvénient à entrer dans ce cercle par le mois de janvier. Seulement, nos lecteurs voudront bien remarquer que nous ne pouvons donner ici que des indications sommaires, propres à servir de *memento* aux personnes qui s'occupent d'horticulture, indications qui sont toujours subordonnées à l'état de la température. On sait qu'elle n'est jamais uniforme deux années de suite, et cette inconstance, si remarquable dans la constitution atmosphérique de notre climat, rend nécessaires une foule de précautions, inutiles dans de certains cas, indispensables dans d'autres.

L'exactitude avec laquelle ces *Annales* paraîtront désormais, nous permet d'indiquer pour chaque mois les travaux qui lui sont plus spécialement affectés, et nous les donnerons successivement dans l'ordre suivant : 1° CULTURES POTAGÈRES ; 2° JARDIN FRUITIER ET PÉPINIÈRES ; 3° JARDINS D'AGRÉMENT. Enfin, dans un quatrième article, nous aurons soin de faire connaître les PRODUCTIONS utiles et d'agrément dont on peut jouir pour chacune de ces époques, soit en

suivant l'ordre des saisons, soit en obtenant, par des procédés appropriés, des récoltes que la nature est forcée d'accorder à l'industrie horticole.

Cultures potagères. *Pleine terre.* Les travaux de la pleine terre sont peu considérables, la gelée s'opposant presque toujours aux labours et aux défoncements. Si on n'a pas déjà fait les fosses destinées à planter les asperges, en mars, il est important de profiter d'un moment favorable pour y procéder, afin que le sol du fond, mis en contact avec l'air atmosphérique, en éprouve les bons effets qui le mûrissent et le rendent plus fécond. Rien n'empêche de transporter les fumiers et engrais sur les carrés destinés à les recevoir afin de les y incorporer par le premier labour. On amoncelle les fumiers pour couches et réchauds. On couvre de litière les planches en culture, si la température n'a pas plus tôt commandé cette précaution. Lorsque le froid est trop rigoureux pour les travaux extérieurs, on visite les outils pour les mettre en état, en réparant ceux qui en ont besoin; on raccommode les coffres sans emploi, on vitre les châssis qui ont des verres cassés, on remet du mastic où besoin est; en un mot, on passe la revue du matériel dont on dispose, afin de n'avoir aucune réparation à faire lorsque des travaux plus urgents réclameront tout le temps. Le jardinier prévoyant sait déjà quels produits il devra obtenir, c'est pourquoi il examine les graines qu'il possède, afin de s'approvisionner de celles qui peuvent lui manquer; il fait, enfin, tous les préparatifs nécessaires pour que rien ne soit en souffrance au moment de commencer la campagne. Si la température est douce ou le temps à la pluie, on en profite pour découvrir

les artichauts, les céleris et les plantes sur lesquelles on a répandu de la litière, mais à la condition de recouvrir à la moindre apparence de gelée. On peut se hasarder à semer sur les cotières et ados au midi, quelques pois hâtifs, des fèves de marais, et dans la seconde quinzaine du mois, on sème de l'ognon en terre légère, en ayant soin de couvrir le semis de litière. On transplante les choux, panais, carottes et poireaux pour porte-graines.

Couches, Chassis, Cloches, Primeurs. C'est dans ce mois que la culture artificielle exige de grandes précautions. Il est très-essentiel de découvrir les panneaux tous les jours, pendant au moins quelques heures, afin de faire jouir les végétaux des bons effets de la lumière. Il faut aussi ne pas négliger de soulever les panneaux aussi souvent qu'on le peut pour faire entrer sous le coffre de l'air nouveau. Ne ferait-on que les ouvrir et les refermer aussitôt, il en résulterait un grand bien. Si on a forcé des asperges en pleine terre, il faut veiller à entretenir la chaleur dont elles ont besoin en remaniant les réchauds qui les entourent tous les quinze jours, en y ajoutant du fumier neuf ou le renouvelant complétement, s'il est besoin. On peut faire une autre saison d'asperges forcées, afin de ne pas trop épuiser les premières et de n'en pas manquer. On plante également sur couches les asperges dites *vertes*. On traite à peu près de la même manière le chou marin ou crambé maritime. On peut forcer sous châssis chaud des fraisiers quatre saisons ou autres, qui pour cet objet ont été plantés en pleine terre dès le mois d'août. On soutient, par l'application ou le remaniement des réchauds, la chaleur des couches sur

lesquelles on a semé le mois précédent : les radis, les raves, les salades, les fournitures, les concombres repiqués et provenant du semis du même mois. On fait d'autres couches pour des semis semblables et des nouveaux repiquages, et en outre pour ceux des plantes ci-après : laitues à couper, gotte, crêpe et autres printanières, qu'on destine à pommer sous cloches; des romaines, pourpier, cresson alénois, de la chicorée fine d'été; des carottes, des choux-fleurs, du céleri à couper, des radis hâtifs blanc, rose et violet, etc. On fait des couches pour melons et concombres, qu'on sème en godets pour être repiqués à nu sur une autre couche lorsqu'ils ont pris quatre feuilles, ce qui exige une quinzaine de jours. On prépare d'autres couches pour ces repiquages. Sur couche tiède on sème très-dru les pois hâtifs, le haricot nain de Hollande et la fève de marais, qu'on repiquera sur une autre couche lorsqu'ils auront poussé quatre à six feuilles. On peut semer le petit chou d'York hâtif. On continue à faire des couches à champignons dans les caves propices à cette culture. Enfin, avant que le froid soit trop rigoureux, on lève de la pleine terre des pieds de persil, estragon, oseille, pour les replanter serrés sur couches et sous châssis, ou seulement en bordure. Si on cultive des ananas en serres, on continue de leur donner les mêmes soins qu'en décembre. On profite des tablettes qui se trouvent inoccupées dans la serre pour les garnir de pots de fraisiers plantés d'automne, et qui fourniront des fruits dès le mois de février. Les meilleurs fraisiers à chauffer ainsi sont le quatre-saisons et la keen's seedling.

La serre à légumes exige à cette époque une surveillance de tous les instants, surtout lorsque le temps

est humide. On ôte tout ce qui est pourri aux choux-fleurs, cardons, céleri, chicorée, etc.; on visite de même toutes les espèces de racines, comme carottes, panais, navets, betteraves, etc., et on jette ce qui est gâté, parce que les émanations putrides concourent à hâter la décomposition des légumes encore sains.

Jardin fruitier et Pépinières. On peut encore planter en terrain sec, si le froid n'est pas intense, les diverses sortes d'arbres, à l'exception des résineux. Les trous doivent être larges et profonds; la paresse, en pareil cas, est funeste. Les uns font les trous à l'avance, les autres au moment même. Il est préférable de les faire à l'automne, en ayant soin de les faire profonds, d'en piocher encore le fond pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales, et, en pareil cas, il est bon de répandre, avant de placer l'arbre, un lit de bonne terre saine et non détrempée par la pluie. Dans les terrains humides et froids, il faut retarder la plantation jusqu'en mars et avril. Il faut constamment mettre en jauge les arbres levés qu'on ne peut planter immédiatement, et couvrir les racines de façon qu'elles n'aient rien à redouter de l'intensité du froid. On peut profiter du temps doux pour tailler quelques pommiers et poiriers toujours les plus faibles, les plus vigoureux ne devant l'être qu'au printemps, à l'ascension de la séve. On taille aussi les framboisiers et groseilliers, et, si le temps est favorable, les cerisier, pruniers, et même les abricotiers et pêchers. On profite également des temps de pluie pour émousser les arbres, les débarrasser de tout le bois mort et détruire les insectes. Le mois de janvier est encore l'époque où on peut mettre en stratification les amandes et noyaux destinés au semis du printemps. Lors-

que le temps est trop mauvais pour permettre des travaux extérieurs, on prépare des échalas, des lattes pour treillage, des tuteurs des osiers gros et fins pour le palissage; si celui-ci se fait à la loque, on fait provision de clous et de morceaux d'étoffe de laine pour s'en servir au besoin. Pour les arbres et arbrisseaux qui se multiplient de boutures, on coupe les jeunes branches et rameaux convenables, on les divise par morceaux longs de 20 à 25 centimètres, munis d'yeux, et on les réunit en botte par espèce. On met ces bottes en jauge dans du sable fin ou de la terre légère, sous un hangar fermé, où on les garde jusqu'au moment de les planter. On coupe aussi les rameaux à greffer. Si on a fait à l'automne des semis d'arbres ou arbustes assez délicats pour redouter la gelée pendant leur enfance, on a soin de les couvrir de grande litière lorsque le froid est intense. On commence à chauffer les cerisiers, figuiers, pêchers, pruniers et vignes.

Jardin d'agrément. *Travaux de pleine terre.* On continue tous les défoncements, transports de terre et autres travaux de terrassement commencés le mois précédent. On repique les allées des parcs et jardins, et on les recharge de pierrailles, de gravois, de gros gravier et autres matériaux dont on dispose, pour être plus tard couverts de sable fin. Par un temps humide, on procède aux raccords des gazons. On prépare les fosses où l'on doit, au printemps, faire des massifs de rosages, et on les emplit de terre de bruyère. On fait provision de terres franche et de bruyère, de sable et de toutes les substances propres à former des composts, et on fait les mélanges dont on prévoit avoir besoin. On continue d'arracher les arbres morts, ou qui doivent être réformés. On peut les remplacer im-

médiatement, s'il ne gèle pas, en variant les essences, et surtout après avoir remué la terre des trous et l'avoir convenablement mélangée ou remplacée par de nouvelle. Il est encore temps jusqu'au 15, si on ne l'a pas fait à l'automne, de planter les pattes d'anémones et de renoncules et les oignons de jacinthes et de tulipes. On taille ou élague les arbres et arbrisseaux, et l'on procède à la tonte des haies et bordures. On commence à tailler les rosiers. Les plantes herbacées de pleine terre qui redoutent le froid doivent être couvertes de litière, mais comme elles craignent au moins autant la pourriture, il faut profiter de tous les moments de température douce pour les découvrir, sauf à étendre de nouveau la litière si le froid devenait menaçant.

Baches, *Orangerie*, *Serre tempérée et Serre chaude*. Toutes les plantes renfermées sous ces conservatoires exigent les mêmes soins que pendant le mois précédent. Il faut plus de surveillance encore, parce que le malaise qu'elles éprouvent de la privation d'air et de lumière s'accroît de jour en jour. Cet état favorise la pourriture et fait naître des mucors qu'il faut détruire au fur et à mesure qu'elles se forment. On doit toujours avoir disponibles fumier, paillassons, litière, feuilles, etc., pour établir des réchauds en cas de besoin, ou doubler et même tripler les couvertures si la température extérieure s'abaissait beaucoup. Il faut découvrir les vitraux chaque jour, surtout quand il fait du soleil, et donner un peu d'air chaque fois que le thermomètre, pendant la journée, s'élève au-dessus de 0. On peut forcer sous châssis chaud dès la fin du mois, pour la décoration des appartements ou la vente, des narcisses, jonquilles, jacinthes, tulipes duc de Thol, primevères de la Chine, cinéraires,

violettes de Parme, lilas saugé et varin, rosiers de Bengale, noisette, du roi, camellia, orangers, etc. On peut aussi disposer çà et là dans les serres tempérée et chaude des plantes pareilles qui servent à les orner et à en faire des sortes de promenades ou jardins d'hiver; on a soin de les renouveler chaque fois qu'il en est besoin

Productions de janvier. *Plantes potagères.* On a à conserver dans la serre à légumes, choux-fleurs, cardons, céleri, céleri rave, chicorée frisée, scarole, barbe de capucin, scolyme, carottes, navets, betteraves, pommes de terre, potiron et courges. On a dans une pièce sèche oignons, ails, échalottes. On trouve en pleine terre salsifis, scorsonères, chervis, poireaux, ciboules, choux de Bruxelles, choux de Milan, choux cabus, si on a eu soin de les couvrir de grande litière ou de feuilles, les mâches et les raiponces, à moins de fortes gelées, du persil, de l'oseille, des épinards. On a sur couche de la laitue à couper, du cerfeuil, du cresson alénois, du pourpier, des radis, de l'oseille, du persil, de l'estragon; des asperges blanches dans les carrés chauffés en pleine terre et des asperges vertes sous châssis, des radis, etc.

Fruits. On a encore au fruitier du chasselas; en *poires à couteau:* des saint-germain, bezy chaumontel, bezy d'echassery, bezy de Quessoy, passe-colmar, virgouleuse, beurré d'Aremberg, bonchrétien, bonchrétien turc, bonchrétien d'Auch, ambrette, angleterre d'hiver, bergamotte de pâques, épine d'hiver, beurré d'hiver, royale d'hiver, etc.; et en *poires à compotes:* les catillac, angélique de Bordeaux, martin-sire, belle de Berry, etc.; des pommes reinette d'Angleterre, grise, dorée, blanche de Caux,

fenouillet gris, calville blanche, les apis, drap d'or, Postophe d'hiver, Rambour, etc. On a sur couche, en serre, ou forcées en pleine terre, des fraises quatre-saisons et la keen's seedling.

Fleurs. Les fleurs en janvier sont assez rares en pleine terre. On y trouve cependant, selon les localités, celles du *calycanthus præcox*, du laurier-tin, du daphné mézéréon ou boisgentil, du tussilage à odeur d'héliotrope, quelques hellébores, et notamment la rose de Noël, *helleborus niger*. En serres, on a tulipe duc de Thol, narcisse de Constantinople, *iris scorpioides*, *epidendrum cochleatum* et *polybulbon*, asclépias de Curaçao, quelques géranium ou pelargonium, *ruellia varians*, *malpighia glabra*, quelques variétés de la rose du Bengale, de la rose noisette, quelques bruyères du Cap, le *strelitzia reginæ*, des camellia, des violettes, des primevères, le *cotylédon coccinea*, l'*euphorbia punicea*, etc.

Il est possible que quelques-uns de nos lecteurs, en parcourant ce rapide exposé des travaux du mois de janvier, éprouvent le besoin d'explications plus détaillées. Nous nous empresserons d'insérer dans ce journal les réponses à leurs questions, s'ils veulent bien nous les adresser.

ROUSSELON.

Sur la culture du melon en pleine terre.

M. Houlette, cultivateur à Stains, a entrepris depuis trois ans une culture de melons en pleine terre.

Il sème vers la fin d'avril, sur des couches char-

gées de la terre de la tranchée, et il place sur ces couches des châssis recouverts de papier huilé. Lorsque son plant est assez fort, il repique en pleine terre et abrite chaque pied avec des feuilles de papier huilé, posées sur un hémisphère formé de deux morceaux de lattes courbées et réunies en croix, et dont les coins sont retenus par le poids de pierres placées dessus. La variété que M. Houlette cultive est le cantaloup gros prescott fond blanc. Il la taille selon la coutume de la culture maraîchère.

Par cette pratique, les premiers fruits ont été récoltés dès les premiers jours d'août, et chaque pied a donné deux ou trois fruits. M. Houlette avait planté environ trois mille pieds de melons.

Ce procédé, qui est la répétition exacte de ce qui se pratique à Lisieux pour la culture du melon de Honfleur et du cantaloup, n'est pas nouveau. Il est décrit, sur les indications de *M. Oudin*, fleuriste à Lisieux, dans la MONOGRAPHIE COMPLÈTE DU MELON, par *Jacquin* aîné, de la page 87 à 90, édition de 1832. M. Houlette a donc tout au plus le mérite de l'importation dans les environs de Paris.

Au reste, il est bon peut-être de rappeler que M. Fillette, décédé pépiniériste à Rueil, cultivait aussi le gros prescott en pleine terre. Il semait fin avril sur couche et sous châssis, et repiquait le plant en pleine terre dans la seconde quinzaine de mai, dans des trous profonds de 33 centimètres et de 66 centimètres de diamèère carré, et de façon que chaque pied se trouvât distancé d'un mètre 35 centimètres. La terre des trous était celle d'un jardin potager bien ameublie, et à laquelle il mêlait un tiers de terreau de couches consommé.

Comme les melons de M. Houlette, ceux de feu Fillette étaient bons dans les années d'une constitution atmosphérique favorable. Mais quoi qu'on en dise, sous le climat inconstant de Paris, il faudra toujours pour obtenir une récolte assurée en melons de bonne qualité, recourir aux châssis ou au moins aux cloches.

Ainsi M. Houlette a parfaitement réussi cette année et en 1844, mais la récolte de 1845 a été entièrement perdue.

ROUSSELON.

Sur la fraise Twasminston's seedling.

J'ai fait figurer dans la livraison de juin 1846 cette fraise, dont j'ai promis de parler plus tard, lorsque j'aurais pu vérifier si elle est ou non remontante. Je puis aujourd'hui affirmer qu'elle est une des plus remontantes, car durant la seconde quinzaine de septembre et la première d'octobre, elle a fructifié pour la seconde fois avec une abondance qui la rend infiniment précieuse.

J'avais d'ailleurs reçu de mon commettant des renseignements sur cette faculté prolifère qui justifient pleinement ce qui s'est passé chez moi. Ainsi, la première année de sa plantation, elle ne remonte pas, mais ensuite elle ne manque pas chaque année de donner deux récoltes abondantes de beaux et bons fruits. C'est ainsi qu'elle se comporte chez lui depuis quatre ans.

Cette fraise mérite donc toute l'attention des amateurs de cet excellent fruit, et on peut la recomman-

PECHE *Gain de Montreuil*.

der sans craindre le moindre reproche. Je pense même qu'elle est une fort bonne acquisition pour les primeuristes, qui pourront la forcer avec autant de succès que la quatre-saisons, la keen's seedling et autres.

JACQUIN aîné.

CHICORÉE-MOUSSE. J'ai obtenu dans mes cultures d'Olainville, en 1845, et dans un semis de la chicorée corne de cerf, une variété de chicorée à feuilles très-déliées et découpées en lacinies filiformes. Cette chicorée, que j'ai cru devoir nommer *chicorée-mousse*, pour donner une idée exacte de sa forme, est la plus fine de toutes les chicorées ; elle ne prend pas un développement très-grand, et par cela même elle me paraît très-convenable à la culture sous châssis. Du reste, elle blanchit parfaitement comme les autres, et est très-tendre et d'une excellente qualité. Je n'en ai qu'une petite quantité de graines, que je tiens à la disposition des amateurs.

JACQUIN aîné.

PÊCHE GAIN DE MONTREUIL. (Voyez la planche.)

Dans le clos d'un de mes confrères en culture, à Montreuil, a mûri pour la troisième fois à la saison dernière, cette belle pêche qui y est venue de noyau. Je l'avais remarquée en 1845, et j'avais eu l'honneur d'en présenter des fruits à la Société royale d'horticulture. Mais en 1846 j'ai trouvé qu'elle était encore plus belle, et j'en ai montré de nouveaux échantillons à la même société. Je me suis en outre empressé

d'acheter la propriété de cette pêche, et je me propose de la livrer au commerce sous le nom de *gain de Montreuil*, qui rappelle son origine.

Elle se rapproche des galandes, parmi lesquelles elle doit être classée; elle a comme elles les fleurs petites mais d'un rose pourpré, et ses feuilles finement dentées et d'un vert frais sont aussi garnies à leur base de deux ou trois petites glandes arrondies.

Le fruit est obrond, de forme légèrement comprimée; son diamètre est de 8 centimètres et sa hauteur est de 10. La peau est d'un pourpre noir très-intense du côté frappé par le soleil, et d'un jaune à peine verdâtre, finement pointillé et strié de pourpre plus ou moins foncé du côté de l'ombre. Elle est couverte d'un duvet abondant et serré.

Sa chair est ferme, veinée de rouge et d'un goût excellent. Elle adhère au noyau, qui est profondément rustiqué et d'un pourpre très-foncé. Il est probable qu'elle obtiendra une chair plus succulente par l'effet de greffes successives; mais telle quelle est, elle offre de grands avantages pour les cultivateurs qui font commerce de fruits. Elle reste sur l'arbre sans s'en détacher, à moins qu'on ne la cueille; elle se conserve longtemps après avoir été cueillie, et peut par cette raison être expédiée au loin, tandis que nos mignonnes si parfaites ne peuvent voyager. Enfin, elle est particulièrement convenable à faire les conserves de pêches, qui sont aujourd'hui d'un si fréquent usage.

Sa maturité est tardive; elle peut se placer, comme celle des galandes, entre les mignonnes et les belles bausses.

J'en ai fait un certain nombre de multiplications

DAHLIA *Reine Isabelle*

qui ne seront livrables qu'à l'automne prochain en arbres de pépinière. Mais les amateurs, qui voudront juger du fruit plus tôt, pourront se procurer près de moi des rameaux à greffer, sur lesquels ils prendront des écussons pour poser sur les plus forts rameaux du dedans d'un arbre en rapport. Ces greffes, qui font quelquefois des pousses d'un mètre et demi, développent des yeux et forment de petites branches sur lesquelles on récolte des pêches l'année suivante. A. Lepère.

Dahlia reine Isabelle. (Voyez la planche.) J'ai obtenu ce dahlia dans mes semis de 1845, et la floraison de 1846 ayant complétement justifié la bonne opinion qu'il m'avait inspirée, j'ai cru devoir le faire figurer afin de le mieux faire connaître des amateurs, auxquels il est tout à fait digne d'être présenté.

La plante est vigoureuse et s'élève de 1 mètre 33 à 1 mètre 50. Le feuillage, d'un beau vert frais, n'offre rien de particulier; les fleurs sont portées sur des pédoncules gros et fermes, d'un vert-pomme lavé et strié de pourpre, qui les élèvent au-dessus des feuilles de manière à ce que la plante en est couronnée. Elles se tiennent d'ailleurs très-droites et se présentent de face.

Ces fleurs ont une forme plus qu'hémisphérique et offrent dans la plus parfaite régularité un nombre considérable de demi-fleurons exactement roulés, de façon à former autant de cylindres qui augmentent graduellement de dimension du centre à la circonférence, dont les ligules sont plus aplatis et plus développés. Ils sont teints d'une fraîche nuance couleur de chair, dont l'intensité s'accroît à proportion de la durée de la fleur, qui finit par acquérir une couleur

rose plus vive sur les bords et au sommet des demi-fleurons.

Ce beau dahlia, qui est une *perfection* dans toute la force du mot, a paru à l'exposition de septembre faite par le Cercle général d'horticulture, et a reçu des félicitations nombreuses. SOUTIF.

ŒILLETS PERPÉTUELS. M. Étienne Armand, horticulteur à Ecully-lès-Lyon (Rhône), a envoyé à Paris, au Cercle général d'horticulture, des échantillons d'œillets auxquels il donne le nom d'*Œillets perpétuels*.

Notre vénérable et savant collègue, M. Poiteau, chargé de faire un rapport au nom d'une commission nommée dans le Cercle, a déclaré que ces échantillons offraient des flamands, des anglais, des fantaisies, et qu'ils n'avaient rien d'extraordinaire. Puis il a ajouté :

« Quant à la qualification d'œillets perpétuels, nous ne la trouvons usitée ni dans la pratique, ni dans les catalogues; nous voyons bien parmi les fantaisies quelques œillets remonter fréquemment; dans d'autres séries il en est qui remontent accidentellement, mais jamais nous n'avons vu d'œillets remonter perpétuellement. Si donc M. Armand a obtenu une race d'œillets qui jouisse de cette propriété, il a enrichi la floriculture et mérite la reconnaissance des fleuristes; mais nous ne pouvons le constater à la seule inspection des fleurs coupées qu'il a adressées au Cercle.

» La commission a l'honneur de vous proposer qu'il soit écrit à M. Armand, pour l'inviter à vouloir bien adresser au Cercle général d'horticulture quelques pieds ou marcottes de ses œillets perpétuels,

afin qu'après leur culture à Paris, il puisse parler de leur mérite avec connaissance de cause. »

On ne peut qu'applaudir à la sagesse de ces conclusions et faire des vœux pour que M. Armand s'empresse de justifier, par le moyen qu'elles indiquent, la qualification qu'il a donnée à ses œillets.

ROUSSELON.

ROSE DUCHESSE DE ROHAN (Portlands). J'ai mis dans le commerce, cet automne, cette fort belle rose, dont je crois devoir donner ici la description.

Rameaux gros et vigoureux, à aiguillons petits, nombreux, recourbés, d'un brun jaunâtre; feuilles à cinq folioles moyennes, assez souvent bullées, régulièrement et finement dentées, d'un vert frais, portées par un pédoncule droit et ferme; fleurs par bouquet de trois à cinq, à ovaire moyen, presque turbiné et sans étranglement; divisions du calice longuement foliacées. Ces fleurs ont 8 à 10 centimètres de diamètre et sont très-pleines, bombées, d'un beau rouge vif nuancé de lilas foncé. Les premiers rangs de pétales étant d'un rose plus pâle, produisent un effet analogue à celui de nos beaux provins.

C'est une rose que je puis recommander aux amateurs. LEVÊQUE dit RENÉ.

ROSE COQUETTE DE NEUILLY. M. Giraud dit Larose, ancien jardinier de la Malmaison sous l'impératrice Joséphine, a obtenu dans un semis de noisettes et de thés, une rose hybride qu'il va mettre dans le commerce à la saison prochaine. Cette rose, que nous n'avons pas vue en fleurs, mais dont il nous a montré les multiplications, a le feuillage élégant et d'un joli vert; les feuilles se composent de cinq folioles petites, ovales, finement et régulièrement dentées et lisérées

de rouge; les fleurs sont moyennes, pleines, d'une fraîche couleur de chair saumonée et se présentent très-bien.

Lorsque nous aurons vu la fleur, nous en donnerons la figure dans ces Annales, si cependant elle nous en paraît digne. ROUSSELON.

IOCHROMA, BENTHAM. Pentandrie monogynie, LIN. Cestrinées, BRONG.

Caractères génériques. Calice ovale tubuleux, renflé, à cinq dents; corolle tubuleuse à limbe ondulé quinquéfide; cinq étamines un peu plus courtes que la corolle et insérées près de la base du tube. Anthères oblongues, à loges s'ouvrant longitudinalement; ovaire biloculaire; style à sommet claviforme émarginé ou à stigmate épais, bifide; baie pulpeuse incluse dans le calice, semences nombreuses, comprimées, orbiculaires ou réniformes.

Arbrisseaux tomenteux ou pubescents; feuilles alternes, pétiolées, ovales ou oblongues; panicules de fleurs sessiles ou à courts pédicelles, d'abord terminales et bientôt latérales; corolles bleues remarquables.

Le nom de ce genre est formé de deux mots grecs qui signifient *couleur de violette.*

IOCHROME A FLEURS TUBULÉES, *Iochroma tubulosum.* BENTHAM, *Habrothamnus cyaneus*, LINDLEY. (Voyez la planche.)

Cet arbrisseau, originaire des montagnes qui avoisinent Loxa dans la Nouvelle-Grenade (Amérique méridionale), a fleuri pour la première fois en France en 1846. Je puis dire que c'est chez moi que sa floraison a été plus belle; j'avais surtout un pied de plus d'un mètre de haut dont les grappes florales offraient de trente à quarante fleurs et plus. Il pousse vigoureu-

IOCHROME. *à fleurs tubulées.*

Iochroma *tubulosum.*

sement ; sa tige est forte, de couleur noisette plus ou moins foncée, tomenteuse; rameaux axillaires, assez forts, d'un vert clair, tomenteux; feuilles alternes, fasciculées, le plus ordinairement par trois dont une grande et deux plus petites; feuilles ovales, planes ou en gouttière plus ou moins ondulées, nervurées, d'un beau vert frais en dessus; nervures saillantes en dessous, où le vert est rendu blanchâtre par une pillosité courte, serrée et appliquée; le pétiole est long, d'abord aplati, ensuite un peu canaliculé, tomenteux.

Fleurs en grappe plus ou moins nombreuses au sommet des rameaux; le calice est d'un vert clair marqué de cinq sillons, à cinq dents courtes et à pédoncule filiforme du même vert que le calice. La corolle est d'un beau bleu de violette verni, plus foncé dans les boutons et les jeunes fleurs, pâlissant dans les vieilles. Elle est sillonnée dans sa longueur par les filets des étamines qui apparaissent par transparence. Le limbe s'évase peu ; il est à cinq lobes souvent plissés et finement lisérés de blanc; une strie d'un bleu plus intense vient aboutir à l'extrémité de chaque lobe à l'intérieur; une petite échancrure formée de deux petites pointes occupe le centre de l'intervalle de chaque lobe, et chacune d'elles est en dedans surmontée d'une petite strie blanche. Les étamines sont plus courtes que l'orifice de la corolle et de couleur pourpre foncé.

Cette plante a besoin de la serre tempérée pour résister à nos hivers; mais pour la voir dans toute sa beauté, il faut la livrer à la pleine terre pendant la belle saison et la relever vers le 15 octobre, pour l'abriter en serre et même en bonne orangerie, car elle perd ses feuilles.

Il est bon, après la floraison, de la tailler en rabattant les cimes qui ont fleuri, afin de faire pousser de jeunes rameaux qui se couronneront de fleurs.

On la multiplie assez facilement de boutures faites avec de jeunes rameaux qu'on fait reprendre sur couche tiède et sous verre. Si elle donne des graines, je ferai ce qui est nécessaire pour connaître les résultats qu'elles pourront fournir.

Cet arbrisseau a paru à l'exposition d'août de la Société royale d'horticulture, et a été présenté au Cercle général d'horticulture dans la séance du 6 octobre dernier. BONDOUX.

PLANTES NOUVELLES décrites et figurées dans les Botanical Magazine et Register.

Serre tempérée.

LESCHENAULTIE BRILLANTE, *Leschenaultia splendens*, BOT. MAG. tab. 4256. Pentandrie monogynie, LIN., Goodeniées, JUSS.

Petit arbrisseau sous-érigé, très-rameux, de deux à trois décimètres ; feuilles subflexueuses, filiformes, comprimées, apiculées, ouvertes, longues de 20 à 30 millimètres; fleurs en corymbe de trois à cinq (quelquefois solitaires); calice sans bractées, à cinq divisions linéaires semblables aux feuilles; corolle grande à divisions du limbe ouvertes, subégales, bifides, mucronées, d'un beau rouge cocciné en dessus, jaune en dessous, ainsi que le tube qui est glabre en dessus, hirsuté en dedans.

Cette très-belle plante paraît être originaire de la Nouvelle-Hollande, et sa culture doit être assimilée à celle de ses congénères, qui, comme on le sait, sont assez délicates.

Serre chaude.

Péragu sinué, *Clerodendrum sinuatum*, Bot. Mag., t. 4255. Didynamie angiospermie, Lin. Verbénacées, Brong.

Arbrisseau pubescent; rameaux nombreux, grêles; feuilles opposées, elliptiques-ovales, acuminées, sinuées ou un peu anguleuses, à base subcordée; cime multiflore en tête terminale; calice pubescent à base bibractéolée; tube cylindracé, à lacinies subulées égales au tube; corolle hypocratériforme blanche, à tube grêle, trois fois plus long que le calice; limbe à cinq lobes à lacinies ovales; étamines et style longuement saillants. Il a fleuri en juillet 1846, dans la riche collection de Lacombe père. Originaire de Sierra-Leone.

C'est une jolie plante, qui mérite d'être introduite en France.

Diastème jaunatre, *Diastema ochroleuca*. Bot. Mag., t. 4254. Didynamie angiospermie, Lin. Gesnériacées, Jussieu.

Vivace; tige érigée, herbacée, rameuse au sommet, pubescente-hirsutée; feuilles opposées, assez longuement pétiolées, ovales-oblongues, pointues, à grosses dents, rugueuses, un peu ciliées sur les bords, d'un vert pâle en dessous; panicule terminale presque feuillue; fleurs opposées, portées sur des pédicelles longs de 2 à 3 centimètres; corolle glabre d'un blanc jaunâtre, à tube strié de vert; calice à cinq divisions ovales-pointues, herbacées; glandes hypogynes, claviformes, de la longueur de l'ovaire. Il a fleuri en août 1846. Originaire de Sainte-Marthe. Plante singulière, sans pourtant être belle. Cette plante, qui a beaucoup de rapport aux *Gesneria*, doit se multiplier comme eux.

Stramoine cornigère, *Datura cornigera*. Bot. Mag., t. 4252. Pentandrie monogynie, Lin. Solanées, Jussieu.

Sous-arbrisseau pubescent; feuilles entières, sinuées ou anguleuses; pédoncules courbés après et pendant la floraison, verts ainsi que le calice qui est cylindracé à cinq côtes, avec une longue pointe acuminée, ce qui le fait ressembler à une petite corne, se fendant sur un seul côté pour laisser sortir la corolle, qui est longue de plus d'un décimètre, d'un jaune verdâtre, à cinq lobes au sommet terminés chacun par une longue pointe aiguë relevée; tube de la corolle hérissé en dedans, ainsi que la base des filaments; styles et anthères inclus.

Lieu originaire inconnu. Cette plante pourrait bien être le *Brugmansia Knightii*, Hortul. Cette espèce très-remarquable pourra se cultiver en serre tempérée et se multiplier facilement de boutures comme ses congénères. Jacques.

Dichorisandra ovata, Mart.

Plante originaire de la province de Minas-Geraes. Elle est vigoureuse et s'élève à un mètre. Ses feuilles, d'un beau vert, sont ovales, acuminées et glabres sur les deux surfaces; inflorescence en épi lâche, dressé, à rameaux ouverts courts, de quatre à huit fleurs d'un beau bleu de cobalt; les anthères sont d'un jaune brillant. Cette plante appartient aux Commélinées. Elle a paru pour la première fois en France à l'exposition d'août dernier de la Société d'horticulture.

Elle réclame la serre chaude et une terre substantielle mais légère, formée par tiers de terre de bruyère, de terreau de feuilles, et de sable argileux.

Rousselon.

Observations sur la plantation des jacinthes.

On est à peu près d'accord que l'époque la plus convenable pour la mise en terre des oignons de jacinthes, est incontestablement de la fin d'octobre à celle de novembre. Il arrive cependant que cette opération peut se prolonger jusqu'au 20 de janvier, même en Hollande, ainsi que le fait remarquer Saint-Simon, dans son excellent traité des jacinthes. Il affirme même que les dernières confiées au sol portent des fleurons aussi nombreux, aussi doubles et aussi larges que les premières plantées. Ma position et ma pratique me font un devoir de contester un semblable résultat. Je soutiendrai, au contraire, que sur cent jacinthes mises en terre le 20 janvier, terme de rigueur, quatre-vingts au plus montreront leurs fleurs, et dans des conditions qui les rendront peu agréables, tandis que la presque totalité de celles plantées en temps utile donneront une floraison admirable.

Bien qu'il soit vrai que la jacinthe préfère une bonne terre susbtantielle, ameublie et rendue perméable par la culture, on peut dire cependant que tous les terrains lui conviennent, à très-peu d'exceptions près. Je vais en donner quelques preuves.

J'ai commencé, il y a plus de vingt ans, la culture de la jacinthe de Hollande dans mon terrain d'expériences, à Limours, dont le sol sablonneux est sec pendant l'été. Je l'ai continuée de 1838 à 1840 dans mon jardin, boulevard de l'Hôpital, à Paris, dont la couche végétale est tout sable et gravier; enfin, depuis quelques années, je cultive ces liliacées dans un sable essentiellement siliceux, et partout je puis dire avoir obtenu des floraisons magnifiques.

M. Rouillard, qui cultive avec soin et qui collectionne, depuis quelques années, dans son jardin du quai de Billy, les plus belles jacinthes de Hollande, les plante dans une terre forte qui, pendant les crues d'hiver, s'imbibe d'eau jusqu'à quelques centimètres de sa surface.

Les cultivateurs de Bagnolet, et parmi eux M. Denis Graindorge, que je cite particulièrement comme homme d'intelligence, réussit parfaitement dans la culture de toutes les jacinthes qu'il cultive pour en vendre à la halle les fleurs en bottes ou bouquets. Pas plus que ses confrères il ne choisit un sol particulier pour les jacinthes de Hollande, qu'il place indistinctement dans le terrain où sont plantées les jacinthes ordinaires, comme les passe-tout, la rose parisienne, etc. On sait que le sol de Bagnolet est inégal dans sa composition ; là il est argileux, ici calcaire, ailleurs siliceux, et, malgré cette différence, les jacinthes sont cultivées dans cette commune sur une grande échelle.

A Belleville, Romainville, etc., la même culture s'opère dans un sol sablonneux, sec ou aride.

Enfin, au Petit-Montrouge, j'ai vu en fleurs, chez M. Ballet, de magnifiques jacinthes qu'il cultive avec passion depuis sept ou huit ans. Feu mon vénérable ami Pirolle cultivait également ces plantes, sans précaution aucune, dans son jardin de l'enclos des Carmes, à Paris, et tous les ans, au printemps, il montrait aux amateurs une floraison digne de lui.

M. Loiseleur Deslongchamps, qui s'occupe avec zèle et succès de toutes les questions agricoles et horticoles, paraît penser comme moi quant à la culture des jacinthes dans tous les sols; ainsi qu'il l'a lui-même

remarqué dans ses courses aux environs de Paris. Il a fait venir de chaque commune où l'on cultive ces liliacées, une petite quantité de terre afin de la soumettre à l'analyse, et la simple inspection a prouvé que ces terres n'ont aucune similitude entre elles, quoique produisant toutes des fleurs d'une rare beauté.

Les jacinthes doivent être plantées à la profondeur de dix à douze centimètres, en laissant entre elles en tous sens une distance de vingt-huit à trente. On ouvre des rayons avec la pioche, le hoyau ou tout autre instrument, et on y place à la main des oignons qu'on recouvre immédiatement de terre meuble, de façon toutefois à les maintenir droits et à leur place respective.

A l'approche des gelées, il faut, par précaution, couvrir la plantation de grandes litières, de mousse, de feuilles ou de tannée. Mais ce soin, qu'on prend particulièrement pour les jacinthes de Hollande, devrait avoir lieu pour toutes les jacinthes en général, car on doit se rappeler que dans l'hiver 1839-1840 la presque totalité des jacinthes communes cultivées en grand dans les environs de Paris ont été détruites par la gelée et les intempéries de ce désastreux hiver. On enlève cette couverture aussitôt que la gelée n'est plus à craindre.

La culture des jacinthes de Hollande ne présente donc aucune difficulté sérieuse; et j'ai déjà prouvé, par diverses notes, qu'avec des soins convenables et au moyen de semis on pouvait obtenir en France tout aussi beau qu'à Haarlem.

Dans un traité de la jacinthe que je me propose de publier prochainement, je donnerai sur sa

culture et sur les moyens de rivaliser avec la Hollande, les conseils de ma longue pratique, et j'y ajouterai des notions physiologiques qui me paraissent propres à intéresser les amateurs de ce beau genre. BOSSIN.

Établissement horticultural de M. Pelé, rue de Lourcine.

Il peut paraître étonnant que parmi les nombreux établissements horticoles qui existent à Paris, celui de M. Pelé soit le seul qui tienne une nombreuse collection de plantes aimables de pleine terre; mais on doit cesser de s'étonner en se rappelant qu'un certain nombre de plantes de pleine terre sont plus difficiles à conserver que les plantes de serre. Ce sont surtout les plantes boréales, les plantes alpines, celles qui dans leur pays passent l'hiver sous une épaisse couche de neige qu'il est difficile de faire vivre dans nos jardins, et ce sont justement des plantes intéressantes par leur délicatesse et par la gentillesse de leurs fleurs. Au nombre de ces plantes intéressantes et d'une conservation difficile, je citerai seulement la linnée, la soldanelle, quelques auricules des Alpes, la parnassie, différentes saxifrages, les androsaces vivaces, les drias, le *rubus arcticus*, le *cornus canadensis*, la *ramondia*, plusieurs gentianes, etc., etc., qu'on est heureux de trouver chez M. Pelé, même pour les jardins botaniques.

Outre les plantes ornementales de pleine terre, M. Pelé cultive aussi les liliacées de choix, les plantes de serres du commerce; mais il affectionne d'une manière particulière les chrysanthèmes, et, depuis dix ans, il n'a guère paru de plantes en réputation de ce genre qui n'ait passé par ses mains. Aujourd'hui sa col-

lection épurée se compose de 125 variétés admirables, qu'on ne trouverait guère ailleurs que chez lui à Paris. Quand ces plantes sont placées et mélangées avec d'autres sur les plates-bandes d'un jardin, elles font certainement un très-bel effet pendant leur floraison; mais, si on les cultive en pot et qu'on les rentre en serre quand la gelée menace, on en prolonge les fleurs jusqu'en janvier. Jamais je n'avais vu rien de si beau que le coup d'œil que présentait à la fin de novembre la collection de chrysanthèmes de M. Pelé réunie dans une serre basse à deux pans. Toutes ces plantes, disposées avec art, offrent tant de factures diverses dans les fleurs, tant de couleurs variées à l'infini, qu'elles forment un spectacle ravissant qu'on ne peut cesser d'admirer. Je crois qu'il y a beaucoup d'amateurs qui, s'ils avaient vu la serre aux chrysanthèmes de M. Pelé, le 15 novembre, s'empresseraient de faire bâtir une serre à deux pans, avec un double gradin au milieu, pour y placer une collection de ces belles plantes afin de jouir du spectacle enchanteur de leur réunion pendant deux mois et plus. POITEAU.

CATALOGUE *général des pépinières royales de Vilvorde-lez-Bruxelles* (Belgique), dirigées par M. de BAVAY, propriétaire de l'établissement. Automne 1846 et printemps 1847.

M. de Bavay vient de m'adresser le catalogue des végétaux cultivés dans son établissement qui, de l'aveu de tous les connaisseurs qui l'ont visité, est le plus considérable et le mieux tenu de tous ceux de la Belgique.

On n'y cultive point, du moins pour le commerce, les végétaux de serre chaude; mais ceux qui appartiennent à la serre tempérée et l'orangerie offrent le choix le plus brillant dans les genres camellia, *rho-*

dodendrum arboreum, azalées de l'Inde, pelargonium, etc., et parmi les espèces les plus remarquables de plantes vivaces.

Les arbres, arbustes et arbrisseaux d'ornement, les arbres verts et forestiers y figurent en nombre indéterminé, et en plants d'un à trois ans, livrables au cent et au mille.

Toutefois, c'est plus particulièrement par sa belle école d'arbres fruitiers que cet établissement se distingue. La collection de M. de Bavay est une des plus considérables qui existent, et son catalogue en est une preuve. Ce catalogue, qu'on pourrait présenter comme modèle à tous les pépiniéristes, offre, à mon avis, un grand intérêt pour les acheteurs qui ne connaissent pas les fruits; c'est une description claire et précise de presque toutes les variétés, et notamment des poires. Elle est telle qu'elle peut guider sûrement dans les choix qu'on a l'intention de faire.

Toutes les personnes qui désireraient se procurer ce catalogue sont priées de s'adresser à moi.

B. Camuzet.

Faits divers.

— Il s'est formé auprès de Besançon un établissement horticole où l'on enseigne aux enfants trouvés du département du Doubs l'art du jardinage. C'est une heureuse idée de secourir cette classe infortunée, et de pareilles institutions pourraient être fondées avec avantage sur divers points de la France.

— On annonce qu'un M. Thomas, négociant à Melun (Seine-et-Marne), a trouvé un engrais qui remplit toutes les conditions d'économie et d'efficacité, et a le précieux avantage de se rencontrer partout sous la main des cultivateurs. — La même personne aurait également inventé un moyen infaillible de

détruire facilement les vers blancs. Nous aurons soin de signaler ces découvertes avec détail aussitôt que ces moyens, qui sont encore secrets, seront venus à notre connaissance.

—L'un de nos collègues, M. Jacquin jeune, annonce la mise en vente dans ses deux maisons de grainerie, des semences des reines-marguerites de M. Malingre, horticulteur à Champerret, qui a obtenu une médaille d'argent à la dernière exposition de la Société royale d'horticulture.

Ces reines-marguerites sont de deux races : les pyramidales, et celles dites à fleurs globuleuses.

La même maison est chargée de la vente des semences des reines-marguerites de M. Guyard, que cet horticulteur cultive avec succès, et dont il possède huit races bien caractérisées.

Les paquets de graines de ces reines-marguerites doivent porter l'adressse de la maison Jacquin jeune.

—MM. Vasseur et Chapsal, à Versailles, publieront incessamment le catalogue de leur belle collection de dahlia qui sera augmentée cette année de toutes les bonnes nouveautés mises dans le commerce. Ils l'adresseront franco à toutes les personnes qui le leur demanderont par lettre affranchie.

En attendant, on a joint à ce numéro une note sur quelques dahlia très-distingués qui seront mis en vente pour la première fois au printemps 1847, et à des prix très-réduits.

Ces messieurs possédant à présent des tubercules de tous les dahlia mentionnés sur cette note, pourront dès le mois de mars les fournir à MM. les horticulteurs marchands en bonnes greffes ou boutures bien reprises, à leur choix, et également à des prix très-avantageux.

Automne 1846 *et printemps* 1847.

Catalogue des espèces et variétés de mûriers les plus recommandables pour la nourriture des vers à soie. Chez JACQUEMET-BONNEFOND père et fils, à Annonay (Ardèche).

——— des jeunes plants d'arbre, arbrisseaux et arbustes des mêmes.

——— des végétaux de pleine terre des mêmes.

——— des végétaux de pleine terre de l'établissement d'horticulture et d'arboriculture expérimentales de BRAVY et compagnie, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Prix courant des bulbes, griffes et tubercules à fleurs de Louis VANHOUTTE, horticulteur à *Gand* (Belgique).

Circulaire et prix courant de RANTONNET, horticulteur-fleuriste à Hyères (Var).

Catalogue des arbres fruitiers et autres, de BALTET-FRÈRE, à la grande pépinière de Croncels, à Troyes.

——— des cultures de veuve LEROY ET FILS (André Leroy), à Angers.

TABLE DES MATIÈRES. — *Janvier* 1847.

ROUSSELON. Introduction à la troisième série. 1
——— Travaux de janvier. 4
——— Sur la culture du melon en pleine terre. 12
JACQUIN aîné. Sur la fraise Twasminston's Seedling. 14
——— Sur la chicorée mousse. 15
ALEXIS LEPÈRE. Pêche gain de Montreuil (fig.) 15
SOUTIF. Dahlia Reine Isabelle (fig.). 17
ROUSSELON. Sur les œillets perpétuels de M. E. Armand. 18
LEVÊQUE. Rose Duchesse de Rohan. 19
ROUSSELON. Rose coquette de Neuilly. 19
BONDOUX. *Iochroma tubulosum* (fig.). 20
JACQUES. *Leschenaultia splendens; Clerodendrum sinuatum; Diastema ochroleuca; Datura cornigera*. 22
ROUSSELON. *Dichorisandra ovata*. 24
BOSSIN. Observations sur la plantation des Jacinthes. 25
POITEAU. Etablissement horticultural de M. Pelé. 28
B. CAMUZET. Catalogue général des pépinières royales de Vilvorde. . 29
FAITS DIVERS. Les enfants trouvés.—Nouvel engrais.—Reines-Marguerites de MM. Malingre et Guyard. — Collection de Dahlia de MM. Vasseur et Chapsal. 30
Catalogues nouveaux, 1846-1847. 32

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

MÉTÉOROLOGIE.

Résumé général des observations météorologiques et horticoles, faites à Villiers, pendant l'année 1846, par H.-A. Jacques, jardinier en chef du roi au domaine de Neuilly.

MOIS de l'année.	ÉTAT DU CIEL.									TEMPÉRATURE.		BAROMÈTRE.		VENTS DOMINANTS.
	Clair.	Nuageux.	Brouillard.	Brumeux.	Couvert.	Pluie.	Neige.	Orageux.	Observ. nulles.	Plus haute.	Plus basse.	Maximum.	Minimum.	
Janvier...	4	3	4	»	8	11	1	»	»	+ 15°	— 5°	775	752	S.-Ouest.
Février..	2	8	3	»	11	3	1	»	»	+ 18°	— 7°	771	764	Ouest.
Mars....	2	12	2	»	4	11	»	»	»	+ 13°	— 3°	778	752	S.-Ouest.
Avril....	2	12	»	»	4	11	»	1	»	+ 19°	— 1°	772	750	Variable
Mai....	»	14	»	»	6	9	»	2	»	+ 23°	— 4°	770	756	Ouest.
Juin....	15	8	»	»	1	4	»	2	»	+ 33°	+10°	771	758	Est.
Juillet..	11	11	»	»	4	4	»	1	»	+ 34°	+12°	771	758	S.-Ouest.
Août....	8	14	»	»	3	5	»	1	»	+ 34°	+10°	770	760	S.-Ouest.
Sept....	9	12	»	»	4	4	»	1	»	+ 29°	+ 4°	771	757	N.-Est.
Octobre..	2	8	3	»	8	10	»	»	»	+ 18°	0°	771	751	S.-Ouest.
Novemb.	7	2	6	»	8	7	»	»	»	+ 14°	— 5°	773	752	S.-Ouest.
Décemb..	7	5	1	2	6	5	5	»	»	+ 7°	—9,5	779	742	N.-Est.
	69	109	19	2	67	84	7	8	»	+ 34°	—9,5	779	742	S.-Ouest.

A l'inverse de l'an passé, c'est la fin de cette année qui a été plus froide que le commencement, et cependant il y a eu 5 degrés et demi de moins. Les mois de juin, juillet, août et septembre ont été très-chauds et n'ont offert que 17 jours de pluie,

quoique la totalité des jours de pluie soit absolument la même que l'année précédente. Le baromètre est monté de 3 millimètres de plus que l'an passé, c'est-à-dire à deux millimètres au-dessus du beau fixe, hauteur qu'il n'avait pas atteinte depuis longtemps.

Les pluies qui se sont continuées jusqu'à la fin d'avril, et qui ont été depuis le commencement de l'année accompagnées d'une douce température, ont singulièrement avancé la végétation, puisque, au commencement de mai, les *lilas* étaient à peu près passés de fleurs. Malheureusement la nuit du 27 au 28, il y a eu une gelée blanche très-serrée, qui a assez fortement attaqué plusieurs arbres et arbustes dont la végétation était avancée; je citerai notamment la vigne dans certaines localités, les noyers commun et d'Amérique, les mûriers blancs, les frênes commun et à fleurs, les vernis, les *Pawlownia*, etc. Le mois de mai a contrarié cette végétation hâtive, et les 7 et 8, les matinées ont été très-froides et la gelée fort sensible; pourtant les chaleurs ayant pris le mois suivant, la végétation a été très-active, aussi la floraison de la vigne s'est faite rapidement et les vendanges ont commencé, dans nos environs, les premiers jours de septembre; le vin est d'une qualité supérieure dans toute la France, surpassant même celui de 1811, dit *de la Comète*.

Les froments qui, dans plusieurs localités, avaient souffert par l'excès de l'humidité, ont presque généralement ensuite été victimes de l'excès contraire, ce qui a causé un déficit assez considérable sur l'ensemble de la récolte, et amené une cherté qui rend la classe ouvrière et pauvre bien misérable pour

passer l'hiver, surtout quand une hausse relative frappe tous les autres objets de consommation ; heureusement que jusqu'aux derniers jours de décembre presque aucun travail n'a été interrompu.

JACQUES.

TRAVAUX DE FÉVRIER.

PLANTES POTAGÈRES. *Pleine terre*. On achève tous les travaux de terrassement et autres commencés en janvier. Chaque fois que le temps le permet, on exécute les labours à la bèche afin qu'il n'en reste plus à faire pour le mois suivant, qui est surchargé d'une multiplicité de travaux. — C'est par leur moyen qu'on ameublit définitivement les ados et plates-bandes aux expositions du midi pour y semer des pois hâtifs, dits pois de la *Chandeleur*, des fèves de marais, des oignons jaune ou rouge pâle, du poireau à repiquer, et dans la seconde quinzaine, des épinards, de la chicorée sauvage, de l'oseille à larges feuilles, du panais, de la carotte demi-longue, des petits choux rouges, des scorsonères, salsifis, chicorée blanche et diverses fournitures comme persil, cerfeuil, pimprenelle, etc. — On sème sur les planches d'oignons, la laitue gotte et les autres de printemps. — On plante l'ail et l'échalotte, quelques pommes de terre hâtives et notamment la kidney. On plante aussi les topinambours. — On peut commencer à repiquer à l'air libre, mais à bonne exposition, de la romaine verte élevée sous cloche. — Comme en janvier, on découvre pour leur donner de l'air, chaque fois que le temps est favorable, les récoltes que l'on a garanties par du paillis ou des feuilles, comme les artichauts, le cé-

leri, etc., mais toujours sous la condition de recouvrir à la moindre apparence de mauvais temps. — Vers la fin du mois, on replante les bordures d'oseille, de thym, de lavande, de menthe, etc. — Enfin, de même que dans le mois précédent, les journées, que le mauvais temps oblige de passer dans l'habitation, sont consacrées aux apprêts et aux travaux de prévoyance qui consistent dans la confection de paillassons, et les réparations et la mise en état du matériel.

Couches, châssis, cloches, primeurs. — On continue d'appliquer des réchauds, ou de remanier et renouveler ceux déjà formés autour des couches des semis ou sur lesquelles on a fait des repiquages. — On monte encore de nouvelles couches pour recevoir les concombres, les melons, les laitues, les romaines, les choux-fleurs bons à repiquer à demeure, en employant les plus tièdes aux laitues et romaines qui redoutent une trop forte chaleur. — Il en faut aussi pour semer de nouveau des concombres, melons, radis, laitues à couper et pommées, romaine, chicorée fine d'Italie, pois nains hâtifs, haricots, fèves de marais, qu'on repique ensuite sur couche tiède; des choux-fleurs demi-durs, des tomates et aubergines que l'on plantera en mars sur couche tiède ou sur côtière bien exposée. — On dépose aussi sur couche tiède des tubercules de patates pour en accélérer la végétation, avant leur plantation en avril. — Si les pois et les haricots semés en janvier se sont assez développés pour toucher aux panneaux, on couche les tiges, en dirigeant le sommet vers le nord, et on les maintient dans cette position qui les fait ramifier par des lattes assujetties par un moyen

quelconque. — Il est bien, dans la confection des nouvelles couches, d'utiliser le fumier non consommé qu'on retire de celles précédemment faites et qui, ayant rempli leur destination, ont perdu leur chaleur. Ce fumier ravivé par son mélange avec d'autre qui est neuf, est très-convenable pour cet usage. — On plante sur couche et sous châssis de nouvelles asperges vertes pour remplacer celles qui vont cesser de produire ; on en chauffe également de nouvelles planches parmi celles établies en pleine terre, et pour couper en mars. — On chauffe de même des choux-marins, et on en multiplie, si besoin est, par tronçons de racines de 6 à 8 centimètres qu'on plante en pots et place sur couche tiède sous châssis, avant de les planter à demeure en avril. — On agit pareillement à l'égard des fraisiers. — La serre à légumes, qui abrite les mêmes productions qu'en janvier, nécessite une surveillance semblable à celle que nous avons prescrite pour ce mois.

Jardin fruitier et pépinières. Les travaux indiqués pour le mois précédent se continuent pendant celui-ci. — On émousse les arbres, on place des tuteurs à ceux qui ont besoin d'être soutenus ou redressés, et on les assujettit par des liens d'osier. — On plante les muriers, et c'est le dernier terme de la plantation des arbres en terre légère et sèche, si l'on veut qu'ils jouissent d'une humidité nécessaire à leur reprise, avant les hâles du printemps. — On continue la taille des pommiers et poiriers, on complète celle de la vigne afin que toutes les suppressions soient faites avant l'ascension de la séve, dont autrement il se ferait, par l'aire des coupes, une déperdition fâcheuse. — Si on veut en planter en avril,

on réunit en fagots, les rameaux bons à bouturer et longs d'environ 65 centimètres et on les conserve en jauge. — On taille les abricotiers, pruniers, cerisiers et pêchers, et surtout ceux qui sont plantés aux expositions les plus hâtives. — On rabat les framboisiers pour les faire ramifier et produire davantage. — On taille les groseillers à fruits. — On peut encore faire provision de rameaux à greffer dans les diverses natures d'arbres dont on a besoin, et l'on a soin de les piquer en terre au pied des arbres sur lesquels ils ont été coupés, pour éviter les erreurs, à moins qu'on ne préfère les réunir en fagots par espèces et les étiqueter, comme il a été dit en janvier. — On continue à se pourvoir aussi de rameaux pour boutures, dans les espèces d'arbres et arbrisseaux qui se multiplient de cette façon. — On sème les pépins de pommiers et poiriers, et les graines d'un grand nombre d'arbres et arbrisseaux, comme : rosiers, melèzes, tulipiers, catalpa, cornouillers, glands de chênes stratifiés, puis en terre de bruyère et en paillant le semis, ébéniers, rosages et cèdres sur couche, etc. — Dans la deuxième quinzaine de février, on laboure le terrain des pépinières, et celui des plates-bandes autour des arbres qui ont été taillés. — Les jeunes plants provenant des semis d'automne qui commencent à sortir de terre, ont besoin d'être garantis contre les intempéries de l'air, par de la grande litière, des feuilles ou simplement de grands branchages. — On continue à chauffer et à surveiller les cerisiers, figuiers, pêchers, pruniers et vignes que l'on veut forcer.

Jardin d'agrément. *Travaux de pleine terre.* On visite tous les arbres et arbustes pour les débarrasser

du bois mort, et élaguer les branches qui sont gênantes ou qui nuisent à la santé de l'arbre. Lorsque tout le bois mort ou coupé est enlevé on laboure le sol des massifs et des bosquets pour ouvrir la surface de la terre aux influences atmosphériques et détruire les orties ou autres mauvaises herbes. Ce travail doit être fait avec intelligence et au moyen de la houe à deux dents avec laquelle on peut mieux ménager les racines qui serpentent à fleur de terre. — On laboure à la bêche les parties que l'on veut semer en gazon, et on les ensemence à la volée à la fin de ce mois ou dans les premiers jours de mars. — On continue à garnir de terre de bruyère les planches destinées à la culture des rosages, et les endroits où l'on veut en former des massifs. — Si les plates-bandes ne sont pas suffisamment garnies de plantes vivaces ou bisannuelles, on en met en place partout où cela est nécessaire. On a soin de les transplanter en mottes. — On nettoie, rempote et met en place les auricules et primevères. — On plante les renoncules si on ne l'a pas fait en automne dans une terre légère et à bonne exposition. — On peut semer en bordure et en godets pour être replantés en touffe, la giroflée de Mahon, le pied-d'alouette, les pavots et coquelicots et autres plantes qui souffrent difficilement la transplantation. — A la fin de ce mois, on peut risquer en bordure, le buis, le thym, la lavande, la santoline, le romarin, la citronelle, la sauge, l'hyssope, la mignardise, la pâquerette, etc.

Bâches, orangerie, serre tempérée et chaude. Les intempéries de la saison ont pu altérer la santé de plusieurs arbrisseaux, tels qu'héliotropes, orangers, jasmins, rosiers; on établit des couches pour

les ranimer, et quelquefois pour hâter la floraison de quelques-uns. — Il en faut aussi pour semer des graines de fleurs dont on jouirait trop tard, si l'on attendait pour le faire que la saison naturelle arrivât. Tels sont les quarantaines, les giroflées, les amaranthes, la pervenche, la sensitive, le cobea, la stramoine fastueuse, le lotier de Saint-Jacques, les roses trémières et de la Chine, les verveines, les dalhia, et diverses sauges, etc. — C'est l'époque que plusieurs horticulteurs choisissent pour le semis des calcéolaires, parce que la conservation du jeune plant, en hiver, est très-difficile. On les sème en terrines, remplies de terre légère tourbeuse, et on repique en godets remplis de terre de bruyère substantielle, aussitôt que le plant prend deux feuilles; enfin on sème encore sur couche chaude toutes les plantes exotiques dont les graines ne lèvent que sous l'empire d'une haute température. — Les soins que nous avons prescrits en janvier pour la surveillance et l'entretien des plantes abritées dans les divers conservatoires sont encore les mêmes. Mais le soleil reste déjà plus longtemps sur l'horizon, et le milieu de la journée présente plus souvent une température douce; il faut en profiter pour découvrir et renouveler l'air plus fréquemment, en prenant toujours les précautions indiquées. — On fait la toilette des plantes, on les débarrasse des feuilles mortes, et on fait régner autour d'elles la plus grande propreté. — On bine la terre des pots, et on fait aux insectes une chasse assidue. — Les arrosements recommencent à devenir nécessaires pour de certaines plantes, mais ils doivent être distribués avec une grande discrétion, en se conformant aux besoins des espèces et moyen-

nant que l'eau qu'on y emploiera aura la température de la serre où on arrosera.

Productions de février. *Plantes potagères.* On a encore dans la serre à légumes, des choux-fleurs, du céleri, de la chicorée, de l'escarole, de la barbe de capucin, des cardons, carottes, navets, betteraves, pommes de terre, potirons et courges; les ails, les échalottes, les oignons sont aussi abondants. — En pleine terre, on a quelques choux-cabus, des choux de Bruxelles, des choux de Milan et à grosses côtes. — Les épinards semés d'automne, l'oseille et le persil, donnent des produits si le temps est favorable. — Les mâches et raiponces abondent encore. — Si le froid est intense, on trouve sur couches les productions du mois précédent, comme laitue à couper, radis, oseille, persil, cerfeuil, estragon, cresson alénois, pourpier, asperges vertes; les asperges blanches et le crambé maritime, chauffés en pleine terre.

Fruits. On a pu jusqu'ici conserver du chasselas. La liste des poires est encore nombreuse; on a: bellissime d'automne, bergamotte de Pâques, bon chrétien d'hiver, Colmar, franc-réal, muscat l'allemand, orange d'hiver, poire de livre, royale d'hiver, sabine, saint-germain, Wilhelmine, etc. — On a les pommes de calville blanc, châtaignier, gros et petit faros, fenouillet, pépin d'or, reinette franche et autres. — Enfin les fraises forcées en carré, ou venues sous châssis et en serre sont encore une précieuse ressource.

Fleurs. Les fleurs en pleine terre sont toujours rares; cependant l'abricotier et l'amandier fleurissent; les elléborines, la petite pervenche, les pâquerettes, quelques violettes odorantes, les bruyères

herbacées, les perce-neige, le daphné des collines, les safrans et crocus, les hépathiques, la kerrie du Japon, les romarins, les calycanthes, les anémones, quelques primevères, et quelques narcisses, sont plus ou moins en fleurs selon la rigueur de la saison. — On a déjà un grand nombre de fleurs forcées sous châssis, et la nature fait éclore dans nos conservatoires, les camellia, les calla d'Étiopie, les *erica*, les ceanothes azurées, les cinéraires, les corrées, les oxalides, l'acacia de Sainte-Hélène, et autres, l'*euphorbia Jacquiniiflora*, des *gesneria*, des primevères de la Chine, le *daphne odorata*, l'*amaryllis reginæ*, etc.

ROUSSELON.

ROSES NOUVELLES.

ROSE PRINCESSE ROYALE (*mousseuse*) (voyez la planche). Malgré les immenses richesses du genre rosier, c'est toujours dans la tribu des cent feuilles que l'on trouve les plus belles fleurs, et ce qui rend ce fait évident, c'est que, connaisseurs comme indifférents, tout le monde est d'accord sur ce point. Les Roses mousseuses qui composent une section de cette tribu dont elles sont originaires, ne le leur cèdent pas en beauté, et ont même, aux yeux de certains amateurs, un charme de plus dans la délicatesse des appendices mousseux qui hérissent leur pédoncule, leur ovaire et leur calice.

La Rose qui nous occupe est un gain obtenu dans mes semis, et que je crois digne d'être accueilli favorablement dans toutes les collections de choix. Les

ROSE *Princesse Royale*

rameaux sont vigoureux, d'un vert clair et munis d'aiguillons courts et d'une couleur aurore. Les feuilles sont composées de cinq à sept folioles d'un vert foncé, grandes, ovales, pointues, largement ciselées et légèrement ciliées. Le pédoncule est droit, très-mousseux, ainsi que l'ovaire et le calice, qui sont presque sans étranglement. Les fleurs ont 5 ou 6 centimètres de diamètre; elles sont très-pleines, bombées, d'une jolie couleur carnée rose et d'une facture parfaite. Elles s'épanouissent bien, et sont toujours réunies en panicules assez nombreuses.

PORTEMER.

LA RENONCULE. Hybride remontant. Rameaux vigoureux d'un vert rougeâtre; aiguillons faibles, très-rapprochés, presque droits. Feuilles de cinq à sept folioles d'un beau vert foncé, larges, arrondies, finement ciselées sur leurs bords. Pédoncule ferme, vertical; ovaire mince, allongé; sépales courts. Fleurs larges de 4 à 5 centimètres, pleines, bien faites, affectant la forme et la disposition d'une renoncule, d'un beau rouge vif, passant au rouge clair.

Cette rose, dont la forme remarquable est infiniment distinguée, remonte très-franchement, et ne peut être confondue avec les autres variétés du même genre, sur lesquelles elle tranche d'une manière nette.

Son prix est toujours de douze francs.

MARGOTTIN.

Note sur la conservation des Rosiers.

Déjà l'hiver a fait sentir sa funeste influence, et nous lui devons la perte de quelques-unes de nos belles variétés de Roses thé, et notamment parmi celles greffées sur églantiers, dont la conservation est plus difficile que celle des francs de pied.

Toutefois, le procédé que nous employons à l'égard de ces derniers, et qui est fort simple, n'est peut-être pas assez connu des amateurs de roses, c'est pourquoi je crois bien faire de le consigner ici.

Vers la fin d'août on remise sous un hangar une quantité de terre ou de terreau proportionnée au besoin qu'on prévoit en avoir. Cette terre, rentrée par un temps sec et qu'on a soin de garantir de toute humidité jusqu'au moment de s'en servir, se maintient saine et dans l'état convenable pour l'emploi qu'on en veut faire.

Quand arrive le mois de novembre, ou pour mieux dire dès que le thermomètre descend au dessous de o, on dépose de cette terre au pied de chaque rosier une quantité suffisante pour former à l'entour une butte conique suffisamment élevée pour qu'il n'y ait que l'extrémité des branches qui reste à l'air libre. On en affermit la circonférence le mieux possible, afin que les eaux pluviales soient écartées de la tige.

Vers la mi-mars, un peu plus tôt ou un peu plus tard, selon l'état de la température, on abat la butte et on procède à la taille des Rosiers.

Quant aux variétés délicates greffées sur églantiers,

il n'y a pas d'autres moyen que de les envelopper de mousse sèche, ce que nous appelons *mousser*, et de les couvrir d'une espèce de chapeau conique en toile imperméable suffisamment assujetti, et dont la fonction est de rejeter l'eau de la pluie, car il ne faut pas perdre de vue que ce sont les corps mouillés qui gèlent le plus facilement.

On comprend que ces précautions ne sont nécessaires qu'à l'égard des variétés soit franches de pied, soit greffées sur églantiers, qui se montrent sensibles aux intempéries. La liste toutefois en est encore assez longue, et je la donnerai probablement quelque jour.

MARGOTTIN.

SUR LE MEILLEUR EMPLOI DES ROSIERS.

Il en est des plantes comme des animaux. On connaît les facultés générales dont jouit chaque espèce, mais l'on ne tient pas assez compte des caractères particuliers qui les modifient à l'infini. Il faut donc étudier avec persévérance les instincts ou les inclinations de chacune pour en déterminer avec justesse le meilleur emploi, dans les conditions qui favorisent le mieux leur bien-être. Dans les animaux, ces modifications sont encore plus sensibles, et diffèrent d'individu à individu.

Mais pour ne pas sortir de notre rôle d'horticulteur, appliquons cette observation générale. Voué à la culture des rosiers, j'ai étudié avec le plus grand soin et depuis nombre d'années, les habitudes, les sensations, si je puis dire ainsi, des individus de ce beau genre, et je me suis fait un faisceau d'observa-

tions dont l'expérience m'a démontré la vérité, et qui passent certainement inaperçues aux yeux de beaucoup d'amateurs.

Ainsi c'est avec conviction que je puis dire que l'emploi le plus ordinaire qu'on fait des Rosiers n'est pas avantageux à la vigueur de leur végétation et à leur plus belle floraison. C'est toujours avec peine que je vois des rosiers plantés çà et là sur des plates-bandes au milieu de plantes vivaces ou d'arbrisseaux dont les racines entrelacées nuisent à ces arbustes et les privent des moyens de briller de tout leur éclat. Souvent les amateurs se plaignent du peu de beauté de la floraison fournie par les rosiers qu'ils ont achetés, et ils n'examinent pas si le résultat n'est pas dû aux conditions dans lesquelles ils ont placé leurs arbrisseaux.

Je crois donc devoir insister ici sur un point que je ne cesse de signaler aux personnes que j'ai l'honneur de recevoir dans mon établissement, c'est que, pour fournir une éclatante floraison, les Rosiers francs de pieds ou greffés près de terre ont besoin d'être cultivés en massif sur un terrain dont la composition leur convient, et dont les principes nutritifs ne leur sont disputés par aucun autre végétal.

Rien de plus brillant en effet qu'un massif de rosiers à exposition ouverte, habilement disposés quant à la hauteur, au feuillage, à la dimension et au coloris des fleurs, de manière à former un amphithéâtre d'un prolongement indéfini en longueur, mais d'une profondeur de quatre à cinq rangs au plus, dont le premier, formé des Rosiers nains à fleurs en miniature, laisse parfaitement apercevoir le second, composé d'individus plus développés,

donnant des fleurs plus grandes et jouant le même rôle à l'égard du troisième, et ainsi de suite.

Lorsqu'un pareil massif est composé d'espèces et de variétés de choix dont la place est marquée par une main habile, on ne peut rien voir de plus brillant et qui favorise autant l'appréciation de chacune d'elles. Pour augmenter encore l'effet qu'il produit, il est essentiel que les individus soient espacés entre eux avec une estimation exacte de leurs besoins, et que le sol qui les nourrit soit recouvert d'une couche de terreau dont la couleur sombre qui forme le fond du tableau, duquel est exclue toute végétation étrangère, fait ressortir le vert du feuillage, le coloris tendre ou exalté des fleurs, la délicatesse des lacinies mousseuses, le profil des aiguillons ou la glabreté des rameaux dans les rosiers inermes.

Mais ce qui prête à ces massifs habilement disposés un charme de plus, c'est que dans de telles conditions qui favorisent la végétation des espèces, l'inflorescence acquiert tout le degré de beauté auquel il lui est donné d'atteindre.

Il n'y a que les rosiers greffés en tête sur églantiers qui peuvent sans inconvénient être cultivés en ligne sur les plates-bandes des parterres; mais je dirai encore que jamais l'églantier ne doit avoir plus d'un mètre, afin que le développement du sujet greffé apporte les roses sous les yeux de l'amateur, qui ne peut les voir qu'en dessous, lorsque l'élévation est plus grande.

Le mois de février est très-favorable à la formation de pareils massifs, qu'on peut planter par un temps doux, et dont on régularise la forme par la taille en mars; mais cependant les amateurs peuvent en

établir en tout temps, car on trouve dans mon établissement, comme chez la plupart de mes confrères, toutes les variétés désirables, cultivées en pots, et conséquemment susceptibles d'être employées en toutes saisons.

LEVÊQUE.

CINÉRAIRE GLOIRE D'HUMANN, *cineraria gloria Humanni*. HORT.

Nous recevons de Mayence les renseignements suivants sur une nouvelle variété de cinéraire obtenue de semis, par M. Humann, amateur fort distingué d'horticulture.

Cette charmante variété, nous dit-on, a été gagnée dans les jardins de M. Humann, président de la Société d'Horticulture de Mayence. Elle a reçue le nom qu'elle porte lors de l'exposition des produits horticoles, qui a eu lieu dans cette ville, le 1er juin 1846, et a remporté une médaille d'argent. La plante se distingue par une végétation très-vigoureuse. C'est un sous-arbrisseau à tiges ligneuses de 30 à 36 centimètres de hauteur, à feuilles d'un vert vif et agréable, semblables à celles du peuplier d'Italie (ce qui lui donne tout à fait l'aspect d'un arbre en miniature), et à ombelles de fleurs nombreuses.

Ces fleurs ont de 3 à 4 centimètres de diamètre; les ligules, depuis le sommet jusqu'aux deux tiers de leur longueur, sont d'une couleur cramoisi foncé, et l'autre tiers est blanchâtre, de façon qu'autour du disque empourpré, règne une zone annulaire d'un

blanc éclatant qui donne à cette variété un caractère tout particulier d'élégante distinction. La floraison persiste pendant huit à dix semaines.

Cette cinéraire se recommande donc aux amateurs non-seulement à cause de sa beauté, mais encore à raison de la durée de ses fleurs, qui ont pu être admirées depuis mars dernier jusqu'à la fin de juin, et par la rusticité qui l'a maintenue vigoureuse et pleine de santé durant les plus grandes chaleurs, tandis que presque toutes les autres espèces présentaient alors, les unes un aspect misérable, les autres celui d'une mort imminente.

Si, comme nous n'en pouvons douter, la *cineraria gloria Humanni* présente autant d'avantages et d'attraits que l'indique la note que nous avons reçue et dont nous venons de donner l'extrait, nous ne pouvons qu'inviter les horticulteurs français à l'introduire dans leur culture, pour la tenir à la disposition des nombreux amateurs qu'elle ne peut manquer de rencontrer.

Bossin.

NOTE SUR L'AYLANTHE GLANDULEUX.

Consulté dernièrement par plusieurs propriétaires sur l'essence d'arbres qui serait la plus convenable pour planter ou semer sur leurs terres naturellement fraîches, je leur ai conseillé l'aylanthe glanduleux. M. Delaveaux, botaniste et agronome célèbre, auquel j'en ai parlé, a été de mon avis. Je vais répéter en peu de mots ce qu'on en a dit, et ajouter les remarques que j'ai consignées dans mon herbier.

L'aylanthe glanduleux, *aylanthus glandulosa* Desf., appartient à la famille des térébinthacées et est originaire de la Chine et du Japon. Il fut introduit, vers 1751, en Europe, par le père d'Incarville, qui en envoya des graines à la Société royale de Londres. Cet arbre a les racines cylindriques et rameuses qui se développent horizontalement ; le tronc est gros et ses rameaux se déploient avec élégance de toutes parts ; les feuilles sont pennées avec foliole impaire ; les folioles sont presque cordiformes, lancéolées, pointues, dentées en scie à leur base, avec une glande sous chaque dent. C'est ce caractère qui le distingue des sumacs. Quelques botanistes à cause de son nom de vernis du Japon, qu'il faut convertir en celui de *faux vernis du Japon*, comme l'a indiqué Desfontaines, l'ont confondu avec le *rhus vernix*, Lin. Ces deux arbres appartiennent à la même famille; mais le dernier a les folioles elliptiques presque entières, larges au centre, presque pointues vers le pétiole et à leur extrémité, glauques en dessous et vertes en dessus. Nous venons de voir que les feuilles de l'aylanthe ont une autre forme. Les fruits les différencient encore: le *rhus vernix* a les siens en forme de baie ; l'aylanthe, au contraire, a cinq fruits membraneux; les fleurs sont dioïques ou polygames, en panicule, à calice et corolle petits; cinq ovaires supères, un stigmate; fruits membraneux échancrés d'un côté ; graines lenticulaires, dures, fragiles, placées au milieu du péricarpe.

On le multiplie de graines, stratifiées ou non, que l'on sème, en mars, en pépinière établie sur une terre légère. Lorsque le plant est âgé de deux ans, on le repique en pépinière à quinze centimètres en tous

sens, et après deux autres années on le plante à demeure. Lorsqu'il y a sécheresse pendant les chaleurs de l'été, il est utile de l'arroser.

On le multiplie aussi de tronçons de racines que l'on plante dans un terrain frais.

Jusqu'à présent on a planté cet arbre dans les parcs et jardins d'agrément, où il se fait remarquer par son prompt accroissement qui est d'un mètre par an, et par son élévation de 18 à 20 mètres. Desfontaines conseillait de le placer dans les forêts; il avait grandement raison. Son bois dur et d'un beau poli est très-propre à faire des meubles. La croissance rapide de cet arbre, semblable à celle de l'acacia, le recommande pour les terrains de toute nature; cependant il prospère mieux dans les terres fraîches et légères comme celles des prairies et sur les bords des eaux. La Sologne ayant la plus grande partie de son territoire qui conserve une certaine humidité, me paraît très-convenable à cet arbre, et c'est pourquoi je le conseille aux propriétaires qui ont à y faire des plantations.

H. Tollard.

CAMELLIA, Lin., gen., n° 848, Cavan. Dissert. Endlicker, gen., 5426.

Car. gén. Calice sans bractéoles de 5 à 9 folioles, bi ou trisériées, imbriquées; les intérieures plus grandes, caduques; corolle de 5 à 7 pétales hypogynes, imbriqués, les intérieurs plus grands; étamines nombreuses, hypogynes, plurisériées, un peu adhérentes aux pétales, plus ou moins cohérentes par la base;

filaments subulés, anthères incombantes, biloculaires, oblongues; connectif un peu épaissi, les locules s'ouvrant longitudinalement. Ovaire libre à 3 ou 5 locules, 4 à 5 ovules dans chaque locule, alternativement insérés sur l'axe central. Style à 3 ou 5 divisions, stigmates capitellés; capsule à 3 ou 5 loges, indéhiscente, à 3 ou 5 valves, axe central persistant séminifère sur les faces; par avortement, les loges sont à une ou rarement deux semences, à test coriacé, marquées d'un ombilic vers le sommet. Embryon exalbumineux, cotylédons épais, charnus, inégaux; radicule très-courte supère.

Camellia oléifère, *Camellia oleifera*, Abels., Journ. in Chin., pag. 174, append., pag. 363. Bot. regist., t. 942, *C. chamsota*, Hamilton. (Voyez la planche.)

Petit arbre ou grand arbrisseau très-rameux, formant ordinairement la pyramide. Écorce des tiges et des branches d'un gris cendré; rameaux un peu grêles, les plus jeunes un peu pubescents, à écorce brune; feuilles alternes ou éparses, à pétiole court; limbe elliptique, aigu, rétréci aux deux extrémités, denticulé sur les bords, surtout vers le sommet, glabre sur les deux surfaces, plus pâle en dessous. En octobre-février, fleurs terminales à 6-8 grands pétales blancs, bien ouverts, obcordés ou échancrés au sommet; étamines nombreuses sur plusieurs séries, réunies en un seul corps à la base; filaments jaunâtres, anthères plus foncées; style à trois divisions au sommet, à peu près de la longueur des étamines; ovaire très-velu, triloculaire.

CAMELLIA *oleifère*

Camellia *oleifera*.

De la Chine; introduit au jardin de la Société horticulturale de Londres, en 1820, par le capitaine Nerbitt.

D'après M. *Lindley*, il paraîtrait être la même plante que le *thea oleosa* de *Lourciro*.

La culture est la même que celle du camellia du Japon sur lequel on le greffe, et où il réussit très-bien. Il n'est que peu cultivé à Paris; il mériterait pourtant d'être introduit dans les collections d'amateurs, ne fût-ce, comme l'a fort bien dit M. l'abbé Berlèze, dans sa monographie du genre camellia, que pour être fécondé par quelques variétés du *C. Japonica*, ou pour s'en servir pour féconder celles-ci, ce qui par suite pourrait produire quelques nouvelles séries de variétés; résultat qui probablement ne manquera pas d'arriver un jour, nos jeunes cultivateurs étant trop instruits pour laisser échapper une aussi belle occasion. Quand à l'huile que l'on peut retirer de ses graines, je ne révoque nullement ni sa bonté ni la quantité qu'on peut en extraire; mais je crois que les pays qui ont l'avantage de pouvoir cultiver l'olivier n'ont rien à envier à aucun autre climat, et qu'aucun fruit ou graine ne remplacera jamais celui-ci.

JACQUES.

MALPIGHIA, LIN. Décandrie trigynie, LIN. Malpighiacées, JUSS., et AD. BRONG.

Caractères génériques. Calice muni de glandes à la base extérieure; pétales à onglets linéaires; dix étamines à filaments presque réunis à la base; trois stigmates; une baie globuleuse, à une loge contenant trois noyaux osseux, anguleux.

Malpighie de Neumann. *Malpighia Neumanni*, Adr. Juss. (Voyez la planche.)

Cette espèce, dont l'origine nous est inconnue, était cultivée depuis plusieurs années dans les serres du Muséum, lorsque M. le professeur de Jussieu, l'ayant examinée, a bien voulu, en lui donnant mon nom, la caractériser comme on va le voir par l'extrait de la notice qu'il lui a consacrée.

« Elle est, dit M. Jussieu, voisine du *Malpighia glabra*, étant, comme elle, entièrement glabre; fleurs rosées, disposées en ombelles de 4-5 aux aisselles des feuilles supérieures, dans lesquelles le calice présente à sa base six glandes d'un côté, et la corolle se compose de cinq pétales inégaux; celui qui est le plus intérieur dans le bouton est un peu plus grand que les quatre autres; mais ces fleurs sont un peu moindres et ces pétales plus frangés que dans le *M. glabra*. Les feuilles ont une autre forme, étant presque lancéolées et quatre fois plus longues que larges, tandis que dans le *glabra* elles sont presque aussi larges que longues; de plus la nervure médiane de celles-ci est verte : elle est rougeâtre ainsi que le pétiole et même le rebord du limbe dans le *M. Neumanniana*. Les autres espèces voisines, qu'on pourrait confondre avec la nôtre, présentent chacune quelques caractères qui l'en distinguent suffisamment : le *M. punicifolia* a des feuilles obtuses et même échancrées; le *M. incana* a des ombelles multiflores et des boutons relevés de cinq angles très-saillants; le *Malpighia lucida*, dix glandes autour du calice. La forme des noyaux fournit de très-bons caractères spécifiques dans ce genre : il serait donc à

MALPIGHIE *de Neumann*.

Malpighia *Neumanni*.

désirer, pour bien fixer ceux de notre nouvelle espèce, qu'elle pût fructifier, et on pourrait en dire autant pour le *glabra*, dont les fruits manquent encore dans toutes nos collections.

» Le *Malpighia Neumanniana* est un petit arbrisseau qui, dans nos serres, a acquis la hauteur de $0^m,40$ à laquelle il fleurit. Ses feuilles ont à peu près $0^m,06$ à $0^m,07$ de long sur $0^m,02$ de largeur, les pédoncules communs $0^m,015$, et les pédicelles un peu moins. On pourra le définir par la phrase suivante :

» *Malpighia foliis oblongis, ovatis, apice et præsertim basi acutatis, utrinque glabris, subtus paulò pallidioribus, nervo medio subrubescentibus; umbellis 4-5 floris, stipitatis, calice 6 glanduloso.* »

(Malpighie à feuilles oblongues, ovales, aiguës au sommet et surtout à la base, glabres des deux côtés, un peu plus pâles en dessous, rougissant sur la nervure médiane, à ombelles de 4-5 fleurs stipitées, et à calice garni de 6 glandes.)

Ce joli petit arbuste a fleuri la deuxième année de son semis. Nous l'avons d'abord cultivé en terre de bruyère pure, mais aujourd'hui on lui donne une terre plus substantielle et dont il se trouve très-bien. Il fleurit en été à une température de 20 à 25 degrés, et il a besoin en hiver d'être tenu dans une serre où le thermomètre ne descende pas au-dessous de 12 degrés. Il reprend de boutures faites sous cloches à chaud, comme les autres espèces du genre.

J'espère un jour le voir fructifier ainsi que le *M. glabra*, et pouvoir offrir à M. de Jussieu le moyen de constater les caractères que peuvent présenter leurs fruits.

NEUMANN.

CUCUMIS, Lin., gen. Dec., prod. Endlick., gen.

Caractères génériques. Fleurs monoïques ou polygames; les mâles à calice campanulé à cinq dents, corolle de cinq pétales insérés au calice, ovales, aigus, ouverts, cinq étamines insérées au calice, triadelphes; filaments connivents; anthères linéaires, à connectif un peu épaissi; fleurs femelles à tube subglobuleux ou cylindrique, conné avec l'ovaire; limbe à cinq dents; corolle comme dans les mâles, ovaire infère, triloculaire, multiovulé; style court, trois stigmates épais, bipartis; baie charnue, sillonnée, verruqueuse ou lisse, indéhiscente ou se rompant irrégulièrement, polysperme; embryon sans albumen, cotylédons foliacés, radicule très-courte, centrifuge.—Herbes annuelles couchées, cirifères, indigènes à l'Asie tropicale; feuilles alternes, pétiolées, entières ou lobées; pédoncules axillaires, uniflores, les mâles agrégés, les femelles solitaires.

Concombre porte-borne, *Cucumis metuliferus*, Hort. Paris, 1838.

Annuel, tiges nombreuses, rampantes ou grimpantes, en leur donnant un support ou un appui quelconque, sillonnées, grêles, à poils, comme hispides; feuilles pétiolées, cordiformes à la base, arrondies comme à trois lobes, dentées sur leur contour, munies de poils hispidules; fleurs mâles rassemblées trois à quatre dans l'aisselle des feuilles, petites, courtement pédicellées, d'un jaune pâle; les femelles solitaires à pédoncules plus longs que les pétioles, quatre fois plus grandes que les mâles, et ayant 3 à 4 centimètres de diamètre, du même jaune que les mâles.

Fruits portés sur des pédoncules spinescents, pendants, lorsque les branches grimpent après un treillage ou autre support, obtusément triangulaires, glabres, d'un jaune foncé ou orangé, à la maturité, avec quelques taches vertes du côté de l'ombre, de 9 à 12 centimètres de long, très-remarquables par de nombreuses protubérances en forme de petites cornes, éparses sur toute la surface, de 10 à 12 millimètres de long, élargies à leur base, avec une pointe cornée au sommet. L'intérieur du péponide est à six loges, contenant une pulpe presque gélatineuse et d'une amertume insupportable; les graines blanchâtres, longues de 6 millimètres, larges de 2 à 3, sont fixées par des cordons ombilicaux dans les angles extérieurs des loges.

Cette plante est originaire de l'Afrique centrale; je l'ai vue pour la première fois cultivée au jardin des plantes de Paris en 1838, où elle a mûri ses fruits en plein air, mais à une très-bonne exposition, qui lui est absolument nécessaire pour obtenir ce résultat, encore faut-il que l'automne soit chaud et beau; il est donc bon de semer d'assez bonne heure sur couche et sous châssis, afin d'avancer les plantes et les livrer à la pleine terre aussitôt que la saison le permettra.

C'est une plante de simple curiosité, mais dont les fruits sont tout à fait remarquables.

Concombre d'Abyssinie. *Cucumis Figarei*, Delile; Hort. Paris, 1845.

Tiges grêles, sillonnées, poilues-hispides, rampantes ou grimpantes lorsqu'on leur donne un tuteur ou quelque appui; feuilles alternes, pétiolées,

comme à trois lobes peu profonds, obtus, échancrées, cordiformes à la base, à larges sinus obtus, denticulées sur les bords, comme glabres en dessus, un peu pileuses en dessous; pétiole à peu près de la longueur de la feuille; vrilles opposées aux feuilles, simples, filiformes, diversement roulées en spirale. Fleurs mâles : . . . . ; femelles, solitaires, pédonculées, d'un jaune pâle; fruit de la grosseur d'un petit œuf et en ayant à peu près la forme, à peau glabre, muni de protubérances peu saillantes, éparses, ayant au centre un petit point blanc, granuleux, d'un vert un peu jaunâtre à la maturité; pulpe blanche, comme gélatineuse, d'une amertume insupportable; six loges, trois réceptacles pariétaux, auxquels sont attachées de nombreuses graines jaunâtres, longues de 7 à 8 millimètres, larges de 3-4.

De l'Abyssinie, cultivé au jardin des plantes de Paris, en 1845.

Cette plante exige beaucoup de chaleur, et doit être semée sur couche et sous châssis afin d'avancer le plant qui sera planté à la mi-mai, en plein air et au pied d'un mur en plein midi; encore les fruits ne mûrissent que dans les années où la fin de l'été et le commencement de l'automne sont beaux et chauds. C'est une plante d'école seulement, mais qui est nouvelle et peu connue.

JACQUES.

ARTICHAUTS FORCÉS.

Si l'on veut obtenir des artichauts dès la fin de mars ou dans le commencement d'avril, on doit, dans la première quinzaine de février, faire les dispositions nécessaires.

On choisit, dans le carré d'artichauts, deux rangs de

ces plantes ; on creuse autour d'eux une tranchée profonde et large de 50 centimètres : on la remplit de fumier neuf que l'on élève en forme de réchaud. On plante de chaque côté de cette planche, et à des distances convenables, des piquets suffisamment élevés et placés dans chaque rang en face les uns des autres ; on fixe sur eux des gaules arquées, transversales, sur lesquelles on pose les paillassons destinés à garantir les artichauts du mauvais temps et de la gelée. On répand autour des pieds un lit de fumier neuf pour en activer la végétation. Cela fait, on n'a pas d'autres soins à prendre que de remanier les réchauds tous les huit ou dix jours, en y ajoutant du fumier neuf, si l'abaissement de la température le rend nécessaire, découvrir dans le milieu de la journée, chaque fois que le temps est doux et clair, et recouvrir aussitôt qu'il s'assombrit ou se refroidit. Il va sans dire qu'en cas de forte gelée, il faut mettre un double ou triple rang de paillassons, surtout pour la nuit.

ROUSSELON.

MÉLANGES ET FAITS DIVERS.

—Notre collègue M. Baltet-Petit, à Troyes, nous a envoyé quelques échantillons d'une poire peu connue quoique ancienne, et qu'il désigne sous le nom de *Belle de Chaource*. Nous la ferons connaître prochainement à nos lecteurs en en donnant la figure, et en publiant la notice dont il a bien voulu l'accompagner.

— Le Cercle général d'horticulture vient de décider, dans sa séance de janvier, qu'il ferait le 15 et le 16 mars prochain, au palais du Luxembourg, une exposition florale au profit des pauvres du département de la Seine. — Pour concourir à cette bonne œuvre, qu'encouragent de hauts patronages, tous les horticulteurs français et étrangers sont invités à venir prendre part à cette exposition et à disputer aux praticiens de la capitale les récompenses qu'un jury formé des notabilités horticoles de divers pays est chargé de décerner. — L'entrée à cette exposition sera rétribuée : il y aura deux sortes de billets; les uns, payant 3 fr. par personne, donnent droit aux chances de la loterie qui sera tirée le 17 mars; les autres, 1 fr. seulement, ne conférent que le simple droit d'entrée. Le Cercle les offre avec confiance aux personnes charitables empressées de venir en aide au malheur. Les exposants auront leur entrée libre, mais ils doivent leur offrande pour former les lots de la loterie. — Le Cercle ne négligera rien pour rendre cette exposition brillante. Il espère que son appel sera entendu par tous les horticulteurs unis par tant de liens de confraternité et de sympathie que doit resserrer encore une occasion de secourir l'infortune.

Le programme se distribue rue d'Anjou-Dauphine, 6.

— La Société d'horticulture d'Orléans annonce pour les 12, 13 et 14 mars prochain, une exposition des produits de l'horticulture, avec concours et distribution des prix. Elle fait un appel à tous les

horticulteurs, en les invitant à se faire inscrire d'avance chez M. *Porcher* président, rue d'Escures, 15, à Orléans, ou chez M. le secrétaire général *Chevrier*, au couvent de Saint-Loup près Orléans.

— Notre collègue M. Alexis Lepère, rue Cuve-du-Four, 40, à Montreuil-aux-Pêches, va ouvrir, à compter du premier jeudi de février, le cours de taille qu'il fait tous les ans, et qui sera continué les jeudis de chaque semaine à ses cultures de Montreuil. Le prix des leçons est fixé à 3 fr. l'une ou 15 fr. pour six. Elles auront lieu de dix heures du matin à midi, et de deux à quatre, et auront pour objet non-seulement le pêcher, mais les autres arbres fruitiers. — Des leçons semblables, et aux mêmes conditions, auront lieu le mercredi de chaque semaine à l'*embarcadère du chemin de fer d'Orléans*, dont les espaliers sont confiés à sa direction. — Il consacrera tous les dimanches à donner, à *Montreuil*, des leçons aux jardiniers qui ne peuvent disposer que de ce jour, et qui voudront bien s'entendre avec lui à cet égard. — Ce cours finira le premier août. Les personnes qui voudront suivre les opérations de ces six mois obtiendront une bonification qui leur sera indiquée en se faisant inscrire. — Les voitures pour Montreuil partent aux heures impaires de la rue Saint-Paul, n° 40.

— On dit avoir vu à Lyon, chez M. Lacène, un pied de camellia dont les premières fleurs sont *vraiment tricolores*, c'est-à-dire rouges, blanches et largement lavées de bleu. En notre qualité de Lyonnais, nous désirerions sincèrement que ce fût dans les cultures de notre ville natale que du bleu véritable

eût déposé pour la première fois sa teinte azurée sur les pétales d'un camellia; mais nous croyons devoir dire aux amateurs : Voyez avant d'acheter. D'un autre côté, on annonce que l'administration du jardin d'hiver a acquis à l'étranger des camellia comme il n'en est point encore apparu. Il y en a, dit-on, un *jaune*, et provisoirement on montre une gravure représentant aussi un camellia tricolore où le bleu entre pour un tiers. Nous saurons avant peu à quoi nous en tenir.

— Des erreurs de prix s'étant glissées dans la circulaire jointe au numéro de janvier, et relative aux nouveautés en dahlia de MM. Vasseur et Chapsal, de Versailles, et des réclamations ayant été faites, ces erreurs seront rectifiées sur le catalogue qu'ils vont envoyer prochainement aux horticulteurs et amateurs, ainsi qu'aux personnes qui le leur demanderont par lettre affranchie.

OUVRAGES HORTICOLES NOUVEAUX.

On trouve chez Mansut libraire, rue Saint-André-des-Arts, 30, les brochures suivantes :

Instruction pratique *sur la plantation des* asperges, 8 pages grand in-8° à 2 colonnes, prix 25 cent. et 30 cent. par la poste.

Cette instruction, œuvre de l'un de nos collègues, renferme des données pratiques excellentes sur cette plante potagère si recherchée. Elle ne peut qu'être lue avec fruit par les personnes qui attachent de l'intérêt à cette culture. — Cette instruction se trouve aussi chez M. Bossin, marchand grainier, quai de la Mégisserie, 28.

Instruction *sur la culture naturelle et forcée* de l'asperge, extrait des *Annales de Flore et de Pomone*. Brochure in-8°, prix 50 cent. et 60 cent. franc de port.

Instruction *sur la culture du* chou marin, extrait des *Annales de Flore et Pomone*. Brochure in-8°, prix 50 cent. et 55 cent. par la poste.

Instruction *sur la culture naturelle et forcée de la* tomate, extrait des *Annales de Flore et Pomone*. Brochure in-8°, prix 25 cent. et 30 cent. par la poste.

Instruction pratique sur la culture du champignon comestible, par Jacquin aîné. Brochure in-8°, prix 25 cent. et 30 cent. par la poste.

Pratique raisonnée *de la* taille du pêcher, principalement en *espalier carré*, contenant sa culture, sa multiplication, les principes généraux de la taille et leur application à la forme carrée, la taille dite à la Montreuil, celle en palmette à cordons horizontaux et celle en candélabre; les moyens de restaurer les arbres et de remédier aux maladies et accidents dont le pêcher peut être frappé, et la description des variétés de pêches les meilleures à cultiver.

Deuxième édition, par Al. Lepère, cultivateur, membre de plusieurs sociétés d'horticulture, avec 5 planches gravées.

Ces cinq derniers ouvrages se trouvent aussi chez Jacquin aîné, marchand grainier-fleuriste, quai de la Mégisserie, 14.

CATALOGUES HORTICOLES.

Établissement d'horticulture et d'arboriculture expérimentales de G. Bravy et Cie, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Extrait du catalogue général : *Vegétaux de serres et dalhia inédits*, décembre 1846.

Établissement horticole de H. Jamain, horticulteur, rue du Cendrier-Saint-Marcel, n° 1, *extrait du prix courant pour* 1847. — Vente en souscription des roses nouvelles mises dans le commerce cet automne 1846.

Catalogue général des cultures de l'établissement horticole de J. Buisson, chirurgien en chef de l'hôpital civil et militaire à Bergerac (Dordogne).

TABLE DES MATIÈRES. — *Février* 1847.

Jacques. Résumé général des observations météorologiques et horticoles faites à Villiers. 33
Rousselon. Travaux de février. 35
Portemer. Rose princesse royale (fig.). 42
Margottin. La Renoncule, hybride remontant. 43
——— Note sur la conservation des rosiers 44
Levêque. Sur le meilleur emploi des Rosiers. 45
Bossin. Cinéraire gloire d'Humann. *Cineraria gloria Humanni.* 48
H. Tollard. Note sur l'Aylanthe glanduleux. 49
Jacques. Camellia oléifère. *Camellia oleifera* (fig.). 52
Naumann. Malpighie de Neumann. *Malpighia Neumanni* (fig.). . 54
Jacques. *Cucumis metuliferus* et *Cucumis Figarei.* 56
Mélanges et faits divers. Poire Belle de Chaource. — Exposition du Cercle général d'horticulture. — Exposition de la Société d'horticulture d'Orléans. — Cours de taille par Lepère. — Camellia tricolore. — Rectification de MM. Vasseur et Chapsal. 59
Ouvrages horticoles nouveaux. 62
Catalogues horticoles. 64

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

TRAVAUX DE MARS.

De tous les mois de l'année, mars est celui dont les travaux sont le plus multipliés et ont une plus grande importance, et malgré que, pour quelques-uns de nos lecteurs, leur exposé, quoique sommaire, paraisse encore trop long, nous ne pouvons pas néanmoins nous dispenser de le consigner ici. Les années suivantes, cette partie de notre travail tiendra beaucoup moins de place, et offrira peut-être plus d'intérêt, parce que, moins générale, elle s'appliquera particulièrement à quelques-unes des pratiques de spécialité horticole qui appartiennent à chacune des douze stations solaires.

Cultures potagères. *Pleine terre.* Il n'y a plus moyen d'ajourner aucun labour; il faut que dans toute l'étendue du potager les planches soient ameublies et prêtes à recevoir la culture qui leur est destinée; toutes les bordures doivent être replantées. — On sème, en quantité proportionnée aux besoins, les diverses variétés de pois, les fèves de marais, la grosse lentille, les laitues romaine et autres, la chicorée sauvage, le salsifis, le panais, le cerfeuil, le persil, les oignons, poireau, ciboule, les carottes,

les épinards, les raves et radis, la poirée à cardes, les choux-raves, les asperges, en place ou en pépinière. — On plante les premières pommes de terre hâtives et les topinambours. — On découvre, débutte et laboure les artichauts. — On laboure, on fume et on chausse les asperges. — On replante les porte-graines de céleri, oignons, carottes, navets, betteraves, etc. — Dans la seconde quinzaine du mois, on sème les choux-fleurs, on plante les asperges. — On terreaute et paille les semis et plantations qui se font dans ce mois, afin d'atténuer, autant que possible, l'effet du hâle et des gelées qui sont à craindre.

Couches, châssis, cloches, primeurs. On continue à entretenir la chaleur des couches occupées par l'une des cultures indiquées pour le mois précédent, comme melons, concombres, choux-fleurs, chicorées; — on repique sur de nouvelles couches les semis de ces végétaux faits en février; — on sème encore des mêmes graines pour une troisième saison ou récolte, plus des radis, des raves, des salades et fournitures, des haricots; — on plante des asperges sur couche, et on force de nouvelles planches de cette même plante, en pleine terre, pour attendre les produits de la culture naturelle.

Jardin fruitier et pépinières. On achève à peu près dans ce mois la taille de tous les arbres fruitiers en espalier, en finissant par les plus jeunes et les plus vigoureux, parce qu'il y a avantage, pour en maîtriser un peu la vigueur, de laisser la séve monter dans les rameaux qui doivent être supprimés. — On a soin de dresser et d'attacher immédiatement les

arbres taillés, pour ne pas les laisser exposés aux coups de vent. Après les espaliers, on taille les contre-espaliers, les pyramides et les quenouilles, qui ne jouissant pas de l'abri d'un mur, ont plus à redouter des intempéries. On nettoie les plates-bandes de tout le bois abattu, on les laboure et on paille autour du pied des arbres; on place les auvents ou paillassons qui doivent préserver la fleur du pêcher. — On termine la tonte de toutes les haies, palissades et berceaux. — On achève également les plantations en pépinière; on y taille les quenouilles, pyramides et plein vent, on donne des tuteurs et on laboure. — On marcotte ou l'on bouture les mères de cognassiers, de paradis et de tous les arbres et arbrisseaux qui se multiplient ainsi. — On peut encore semer des pepins de pommier, poirier, et des graines d'autres arbres et arbrisseaux en pleine terre ou en terrine; on termine notamment le semis de toutes les graines forestières qui sont lentes à germer. — Dans la seconde quinzaine on plante déjà quelques-unes des boutures préparées précédemment, en les couvrant d'un bon paillis. — On plante la vigne.

Jardin d'agrément. *Pleine terre.* On achève tous les labours et les plantations d'arbres, arbrisseaux et plantes vivaces dont on sépare les touffes. — Il faut excepter les arbres verts résineux qui ne doivent être plantés qu'en avril; on achève tous les élagages, toutes de haies et palissades. — On fait la toilette du jardin, on ratisse et sable les allées, on peigne et nettoie les gazons. — On sème en bordure, en massifs, en touffes, plusieurs plantes annuelles, telles que giroflée de Mahon, pied d'alouette, réséda, etc., pour remplacer les semis d'automne.

Bâches, orangerie, serres tempérée et chaude. On sème sur couches des balsamines, des quarantaines, des belles-de-nuit, des zinnia et autres plantes dont on veut hâter la floraison, et des dahlia en terrines. — On plante en pots, sur couches, les oignons de tubéreuses, ou mieux à nu, pour les empoter avec la motte lorsque la hampe monte à fleurs, qui de cette manière sont plus belles. — On dépose à nu sur une couche tiède les tubercules de dahlia et on les recouvre de châssis pour hâter leur végétation, et le moment où on peut diviser les touffes, et planter en pots chaque division munie au moins d'un bourgeon. On tient ces pots sous châssis jusqu'à ce qu'il soit temps de les mettre en place. — On visite les plantes de serres qui paraissent malades; on les dépote pour examiner les racines et remédier à celles qui sont gâtées, ensuite on les rempote et on place les pots sur couche tiède. — Les plantes trop malades et auxquelles il a fallu faire des suppressions de racines, et par suite, de tiges, doivent être replantées à nu dans la terre de la couche où elles se rétablissent plus promptement. Lorsqu'elles sont en état d'être rempotées, on les met en pots, ce qu'il faut faire, en tout état de cause, à l'automne pour les rentrer en serres. — Dans les conservatoires des diverses températures on règle la chaleur intérieure sur l'état de l'atmosphère. — Il arrive souvent qu'il faut déjà ombrer les vitraux à l'aide de toiles légères. — Les arrosements deviennent plus nécessaires; on seringue les plantes et on arrose les sentiers, surtout si la température extérieure permet d'ouvrir plus souvent. — On s'occupe déjà de marcottes et boutures. — Enfin, si on n'a pas de couches pour avancer les dahlia, on

obtient le même résultat en déposant leurs tubercules dans un coin de la serre chaude.

Productions de mars. *Plantes potagères.* On trouve encore, selon que la saison a été plus ou moins humide, quelques carottes, navets, betteraves et pommes de terre dans la serre à légumes.—On a, en pleine terre, des mâches, l'oseille nouvelle, les épinards, la chicorée sauvage, la poirée, le cerfeuil, le persil, quelques laitues passion cultivées à bonne exposition. — On récolte les pousses blanchies du crambé, et les rameaux des choux, qui n'ont pas été consommés, et qui s'allongent pour fleurir. —On en peut faire autant à l'égard des navets qui se trouvent dans le même cas.— Les couches commencent à produire amplement; on y trouve des asperges, des laitues pommées, des carottes courtes hâtives semées d'automne, des petits pois, des haricots verts, des raves et radis, des champignons, diverses fournitures. —On a quelquefois déjà des choux-fleurs semés d'automne.

Fruits. On a en poires : bergamotte de la Pentecôte, catillac, colmar, orange d'hiver, bon-chrétien d'hiver, épine d'hiver, ambrette, virgouleuse, tarquin, poire de Naples, etc.—En pommes : la reinette du Canada, la reinette grise et franche, le calville blanc, les court-pendu, francatu, châtaignier, etc.; les fraises quatre saisons et keen seedling forcées en serres, ou en pleine terre sous châssis, donnent abondamment.

Fleurs. La floraison de mars commence à devenir plus intéressante. On a en pleine terre les amandiers satiné, nain, de Géorgie, les sorbiers, les épines et alisiers, quelques spirées, bruyères, andromèdes,

viornes, quelques iris et tulipes, les narcisses, les primevères, les oreilles d'ours, la cynoglosse printanière, les anémones, les galanthus, crocus, les orobes printaniers, les arbousiers, ibéride, adonide, potentille, corydale, tussilage, véronique, violette, etc. — Les châssis et les serres sont parés des fleurs de tous les camellia, de rosiers, d'acacia, de diosma; la sparmane d'Afrique, l'alisier de la Chine, l'indigotier austral, les *justicia picta* et *lutea*, etc., etc., concourent aussi à leur décoration.

ROUSSELON.

POIRE BELLE DE CHAOURCE (*Voy.* la planche).

Cette poire, qui n'est connue que dans quelques cantons de l'Aube, m'a paru, quoique ancienne, devoir être signalée aux amateurs. C'est pourquoi j'ai cru bien faire en en donnant la figure.

Je ne suis pas certain de la localité où elle est née. Toutefois c'est à Chaource où les renseignements que j'ai pris la montrent plus anciennement connue et plus répandue. Elle y porte le nom d'*Engoucha*, dont on ignore l'origine. On la connaît aussi depuis longtemps à Ervy, où on la désigne sous le nom de *courte-queue*. Cette double dénomination semble indiquer qu'elle n'a pas été introduite de l'un de ces deux pays dans l'autre, mais n'est d'aucune utilité pour fixer le lieu de sa naissance. Elle n'est connue ni à Troyes, ni à Bar-sur-Seine, Laignes, Châtillon, Saint-Parres, tandis qu'à Romilly, tout près de cette dernière localité, elle est très-commune.

L'arbre a un beau port et acquiert une grosseur prodigieuse. Il est extrêmement productif, et donne toujours une récolte assurée, car il est très-rustique

POIRE *Belle de Chaource.*

POMME *Reinette de Cantorbéry.*

et résiste mieux que beaucoup d'autres aux intempéries de notre climat.

Le fruit a une grosseur moyenne; cependant il y en a beaucoup de plus gros que celui qui a servi de modèle. Il a un caractère très-constant; c'est que sa queue, toujours assez courte, est insérée sur une base dont la moitié est toujours plus élevée que l'autre. Sa peau est verdâtre, passant au brun marbré de quelques taches fauves, et piquetée de petits points foncés. Sa chair est blanche.

Cette poire se conserve parfaitement jusqu'en mars; elle est excellente en compote, et a alors un parfum délicieux. Quelques personnes la font cuire sous la cendre, et après l'avoir pelée et coupée en quatre, elles la mettent dans un verre de bon vin.

Je regarde cette poire comme méritant d'être répandue, à cause de sa durée et du goût délicieux qu'elle acquiert en cuisant, et je m'occupe de la multiplier pour être en mesure de la fournir aux amateurs. J'ai cru devoir lui donner le nom de *Belle de Chaource*, parce que, je le répète, c'est là que la tradition la montre la plus ancienne. Il y a cinquante ou soixante ans qu'une personne très-recommandable de cette ville, vit arracher un de ces poiriers d'une énorme grosseur et qui pouvait avoir 150 ou 200 ans.

BALTET-PETIT.

POMME REINETTE DE CANTORBÉRY.

Cette pomme de nouvelle introduction, qui est due, je crois à M. Dupuy-Jamain, habile pépiniériste, barrière de Fontainebleau, 59, est d'origine

anglaise. Elle a une belle grosseur, qui varie entre 8 et 10 centimètres de hauteur sur un diamètre de 10 à 12 centimètres. Sa forme est arrondie régulière, un peu côtelée vers l'ombilic, qui est assez enfoncé. Le pédoncule est presque nul et adhère le plus souvent à une pointe charnue qui est couchée dans la cavité où il est ordinairement inséré.

Sa peau est fine, d'un joli jaune citronné et parsemé de points circulaires d'un jaune plus blanchâtre. La chair est fine, cassante, et rappelle le goût du calville. Je ne l'ai point trouvée sur l'excellent catalogue de M. de Bavay.

Cette bonne et belle pomme mérite de trouver place dans toutes les collections d'arbres fruitiers, et les amateurs peuvent se la procurer à l'adresse ci-dessus.

ROUSSELON.

Sur l'époque de la taille des arbres fruitiers.

M. *Dumoutier*, cultivateur d'arbres fruitiers et très-habile dans l'art de les tailler, nous adresse de Courbevoye, où il réside, la lettre suivante, que nous mettons avec empressement sous les yeux de nos lecteurs.

« Monsieur le Rédacteur,

» Je viens vous prier de vouloir bien admettre dans votre journal la présente lettre, qui a pour but de faire connaître, aux amateurs de la culture des arbres fruitiers, les avantages qu'ils trouveront à faire tailler leurs arbres dès l'automne, au moment de la chute des feuilles. Les plaies faites, à cette époque, par la

taille, se cicatrisent assez bien pour que l'œil qu'elle rend terminal soit à l'abri des pluies et des verglas de l'hiver. Le recouvrement de ces plaies est d'autant plus prompt au printemps que l'œil sur lequel on a rabattu pousse plus vivement. Comme toujours, on aura soin de recouvrir de poix à greffer les fortes plaies résultant d'amputations sur le vieux bois.

» La taille, faite avant l'hiver, offre encore l'avantage de prévenir toute déperdition de séve. La vigne, par exemple, taillée au printemps, pleure souvent avec abondance, à moins qu'elle ne le soit de très-bonne heure; même lorsque cette opération est faite à l'automne, elle laisse toujours voir un petit suintement. Il m'est arrivé quelquefois de rétablir des pêchers languissants en les taillant avant l'hiver. Je sais que l'opinion de beaucoup de cultivateurs, même très-distingués, est de ne tailler les arbres à noyau qu'au printemps; mais une longue expérience m'autorise à être d'un avis différent à cet égard.

» Quoique le mouvement de la séve, pendant l'hiver, soit presque imperceptible dans les arbres, il n'existe pas moins. Il devient de plus en plus accéléré aux approches du printemps, et produit beaucoup d'effet sur les yeux qui sont devenus terminaux par la taille opérée avant l'hiver. Il n'est que trop évident que la taille faite au printemps, plus ou moins tardivement, occasionne toujours une perte de séve qui eût profité à l'arbre opéré avant l'hiver; c'est pourquoi, en général, j'obtiens, sous le rapport de la vigueur des arbres, en les taillant dès l'automne au moment de la chute des feuilles, de meilleurs résultats que ceux que donne la taille du printemps. »

Observations. L'opinion de M. Dumoutier, pré-

sentée comme une règle générale, nous semble trop absolue. D'abord nous regrettons qu'il ne lui ait pas donné plus de développement, parce que probablement nous aurions trouvé la solution des doutes qu'elle fait naître dans notre esprit.

Tous les bons tailleurs d'arbres sont d'accord sur les avantages que présente la taille faite pendant le repos de la séve, et avant qu'elle soit venue humecter les yeux qui garnissent les sommités des rameaux et des branches. En effet, à cette époque, la taille ne cause aucune déperdition du fluide séveux. Toutefois cette circonstance, toute favorable aux individus dont il est utile de ménager les forces, ne peut s'appliquer qu'aux arbres vieux ou languissants. Mais quand il s'agit de jeunes et vigoureux sujets, chez lesquels une séve abondante multiplie les productions ligneuses et foliacées aux dépens des fruits, la taille printanière a un avantage réel, parce que les suppressions qu'elle fait, ayant déjà appelé à elles une certaine somme de fluide séveux, c'est autant de diminué sur la vigueur générale, et un pas fait de plus au profit de la fructification. Ils nous paraissent donc raisonner avec justesse en taillant les arbres âgés ou faibles pendant l'hiver, et ajournant au printemps la taille des jeunes arbres et de ceux qui ont une vigueur surabondante.

Entre la taille d'hiver et celle que M. Dumoutier conseille de faire *au moment de la chute des feuilles*, il apparaît des différences énormes. La taille d'hiver a ordinairement lieu dans un temps où les vaisseaux qui servent à la circulation de la séve, contractés par les premiers froids, sont presque secs, parce que ce fluide n'y existe plus qu'à l'état concret, sous lequel

il est bien moins sensible à l'action de la gelée; conséquemment les coupes étant à peu près sèches n'en reçoivent aucune altération. Dans l'hypothèse de la taille opérée à la chute des feuilles, c'est le contraire. Personne n'ignore que quand les arbres se dépouillent de leur appareil foliacé, la séve se trouve encore, dans les rameaux et les branches, à l'état liquide. Si l'on taille alors, l'aire des coupes, qui ne manque pas d'être humide et même de suinter dans la vigne, ainsi que l'avoue M. Dumoutier dans sa lettre, est infiniment plus accessible au froid, peut être gelée à un faible degré, et entraîner la perte de l'œil terminal sur lequel la taille est assise. Il peut en résulter la nécessité de recommencer l'opération, et surgir des difficultés dans son exécution.

Ces quelques observations n'ont pas pour but de proscrire complétement l'opinion de M. Dumoutier, mais d'appeler l'attention des personnes qui voudront tenter des essais d'après elle, sur la nécessité de faire des expériences comparatives.

Nous ne terminerons pas sans remercier notre correspondant de sa communication, et sans lui témoigner le désir d'en recevoir de nouvelles.

ROUSSELON.

INSTRUCTION SUR LA CULTURE DU CARDON.

LE CARDON, *Cynara cardunculus*, LIN., est originaire de la Barbarie. Il est assez délicat et redoute le froid. Cependant, il est fort anciennement cultivé en France, où on mange cuites les côtes de ses feuilles et ses racines.

On en connaît plusieurs variétés :

1° Le *Cardon commun ou d'Espagne*, le plus an-

cien de tous, car c'est par cette contrée qu'il a été introduit en Europe. Il est sans épines, ses côtes sont minces, un peu fibreuses ; il monte plus vite que les autres.

2° Le *Cardon de Tours*, très-épineux, à côtes plus larges, plus délicates, un peu teintées de rouge.

3° Le *Cardon plein sans épines*. Il ressemble au précédent pour les bonnes qualités, mais ses côtes sont blanches et inermes.

4° Le *Cardon à côtes rouges*. Belle variété à côtes très-larges et très-pleines.

5° Le *Cardon Puvis*, le plus volumineux de tous, à côtes semi-pleines, inerme ou à épines très-faibles.

Dans les cultures parisiennes on préfère le Cardon de Tours, malgré le désagrément de ses épines, mais dans le midi de la France c'est principalement le Cardon d'Espagne et les variétés inermes qui sont cultivées, parce que les épines du Cardon de Tours y deviennent telles, qu'elles sont dangereuses pour les jardiniers.

Les cardons se cultivent tous de la même manière. Ils aiment une terre légère et profonde, et suffisamment fumée ; ils ont besoin, en été, de fréquents arrosements.

On les multiplie de graines qu'on sème dans la seconde quinzaine d'avril, ou mieux la première de mai, parce que le plant est moins prompt à monter. On creuse, à 1 mètre 50 cent. les uns des autres, et sur deux rangs par planche, des trous profonds de 33 centimètres sur autant de large, et on les remplit de terreau bien consommé ; on y dépose trois ou quatre graines qu'on recouvre de 3 à 4 centimètres du même

terreau et qu'on arrose amplement. Lorsque les graines sont levées, on ne laisse qu'un pied par trou. Depuis lors jusqu'en septembre on n'a plus qu'à arroser, ce qu'il faut faire soigneusement dans les temps de sécheresse, autrement les pieds ne tarderaient pas à monter. Il s'agit à cette époque de commencer à faire blanchir, en *emmaillottant* les pieds. Pour cela on choisit les plus avancés; si ce sont des cardons épineux, on relève les feuilles pour ne pas se blesser, à l'aide d'un cerceau sans liens qu'on passe dessous, rez de terre, et qu'on remonte vers le haut de la plante, en le fermant à cette place de façon qu'une autre personne peut l'embrasser avec un lien de paille ou d'osier qu'on serre plus ou moins selon qu'on veut hâter l'opération; on met un second lien pareil au milieu et un troisième plus bas. Cela fait, on enveloppe toute la plante dans sa longueur, en ne laissant à l'air que la sommité des feuilles supérieures, avec de la paille longue ou de la grande litière qu'on fait descendre jusqu'à terre et qu'on assujettit de même par trois liens. Ensuite on butte le pied de façon que les extrémités inférieures de la paille soient prises dans le buttage. Ce maillot est aussi plus ou moins épais, selon que l'on veut avoir plus tôt des cardons à consommer.

Le cardon met environ quinze jours ou trois semaines à blanchir ses côtes, et dans cet état il ne faut pas tarder à le consommer; c'est dire qu'il ne faut procéder à cette opération qu'au fur et à mesure du besoin. Pour le livrer à la consommation on le démaillotte, on le nettoie et on coupe sa racine entre deux terres.

Lorsque les gelées approchent, il faut enlever en

mottes, pour les poser dans la serre à légumes, les cardons que l'on veut conserver. On a soin préalablement de relever toutes les feuilles, que l'on lie sans les serrer, afin de permettre à l'air de circuler entre elles, et on enterre les pieds dans du sable frais. On donne de l'air toutes les fois que cela est possible et on en conserve ainsi jusqu'au printemps, en ayant soin de les visiter souvent pour enlever les feuilles qui pourrissent et livrer à la consommation les pieds à mesure qu'ils sont blancs, car dans cette position ils blanchissent d'eux-mêmes et sans couverture.

Si on n'a pas de serre convenable pour cet usage, on peut ouvrir, en terrain sec, une tranchée dont la profondeur est proportionnée à la hauteur des tiges de cardons, et à laquelle on donne une largeur de 1 mètre 33 cent. On garnit d'un lit de paille suffisamment épais l'une des parois verticales de cette tranchée et sur ce chevet on adosse un rang de cardons également levés en mottes. Sur ce rang on dispose une nouvelle garniture de paille contre laquelle on adosse un nouveau rang de cardons, et ainsi de suite jusqu'à ce que la tranchée soit pleine. On a soin de laisser à l'air les sommités des feuilles. On écarte les eaux pluviales, de cette fosse, avec des paillassons posés sur des demi-cerceaux fixés par trois gaules en forme de voûte; et lorsqu'il fait froid, on couvre avec des feuilles ou de la grande litière, et on a soin de découvrir et de donner de l'air chaque fois que le temps le permet.

Pour obtenir de la graine, on laisse quelques pieds en pleine terre, et, à l'approche des froids, on coupe leurs feuilles à quelques centimètres de terre, on les butte et on les couvre comme les artichauts. Au

printemps suivant on les découvre et on les laisse monter. Aussitôt que la floraison est passée, on tord la tête afin qu'elle se penche un peu vers le sol, ce qui empêche les semences d'être atteintes par la pluie qui les détruirait. Ces graines sont bonnes pendant six ans. Le même cardon peut donner des graines pendant sept ou huit ans.

Culture de primeur. — Dès le mois de janvier, on peut semer en pots, que l'on enfonce dans une couche chaude et sous châssis. Lorsque le plant a deux feuilles, on le rempote dans un pot plus grand et sur une nouvelle couche. Enfin, lorsqu'il est suffisamment fort, on le plante en place et à nu sur une couche sourde recouverte de 33 centimètres de terreau mêlé à un quart de bonne terre de jardin. On pose un châssis sur la couche, et, dès le mois de mai, on peut faire blanchir pour la consommation. Ce plant a le grave inconvénient de monter promptement.

On accélère encore la production des cardons en semant en mars sur une couche tiède, sous châssis en godets, et en rempotant successivement le plant pour le renforcer jusqu'à ce qu'on puisse le mettre en place en pleine terre, comme nous l'avons dit pour le semis. Cette dernière opération doit être faite en mai. Par ce moyen on peut commencer à faire blanchir en juillet.

JACQUIN aîné.

SUR LA GREFFE FORCÉE DES ROSIERS.

« Monsieur le Rédacteur,

» Permettez que je vous adresse quelques observations sur la greffe forcée des rosiers. Elles serviront peut-être à éclairer les amateurs, en leur montrant la vérité. C'est l'unique but qui m'enhardit à dire mon mot dans une discussion fort vive, où luttent d'un côté l'un des patriarches de l'horticulture française et de l'autre un habile et jeune horticulteur parisien. Ainsi que cela arrive toujours dans toutes les divergences d'opinions, la raison absolue ne se trouve d'aucun côté, mais j'y rencontre des enseignements utiles, qu'il est bon, je crois, de mettre sous les yeux de cette masse d'amateurs qui va croissant comme celle des roses nouvelles.

» S'il s'agit d'acheter un rosier pour en admirer le développement et la fleur, l'adversaire des greffes forcées a cent fois raison de soutenir qu'elles sont impuissantes à réaliser ces conditions et on peut l'excuser de considérer cette opération comme blâmable. Un petit brin de rosier des quatre saisons, gros comme une plume, maintenu en sève pendant quinze ou seize mois, placé dans un godet qui comprime ses racines plus ou moins chauffées, ne meurt pas aussi infailliblement qu'on l'affirme. Mais à l'instant où on le déballe, il occupe bien mal la place qui lui est réservée dans le jardin. Il ne tient, de son pied mère, ni la fleur, ni la feuille, ni le bois, ni l'aiguillon. Il n'est pas certain qu'il ait, en prenant possession de la pleine terre, de longues années d'existence devant

lui, et cependant j'ai vu mourir un seul de ces frêles sujets dans deux collections de l'année dernière que j'ai souvent sous les yeux.

» Ainsi, monsieur le champion des greffes forcées, il faut en prendre votre parti, ce n'est point un rosier que vous nous vendez, c'est sur ce point que votre antagoniste triomphe et que vous êtes battu. Mais voulez-vous prendre une revanche éclatante, dites qu'on a mis en vente, en novembre, une légion entière de rosiers, que parmi ceux qui aiment cette plante, sont avides d'en faire collection et mettent leur plaisir à la multiplier il en est peu qui puissent consacrer à cette fantaisie 5 ou 600 fr. chaque année, pour recevoir des rosiers la plupart fort chétifs et qui donnent souvent moins d'écussons à lever que le moindre produit de vos greffes forcées. Dites que vous envoyez à vos clients, et avec réduction des trois quarts du prix, non un rosier, mais un porte-greffe assuré, et qu'il est impossible à l'amateur le moins habile de ne pas greffer cinq ou six églantiers avec les rameaux qu'il reçoit. Dites aussi que la greffe à œil poussant est bonne, malgré la nécessité de couper en partie ou de courber la branche du sujet qui la reçoit, car moi, simple amateur, greffeur indigne, je greffe à œil poussant dès que je le puis. Je ne perds jamais un rosier ainsi greffé, à moins que le ver blanc ne se mette de la partie, et j'obtiens à l'automne, sur une bonne part de mes églantiers, de fort belles têtes, bien vendables, si je les vendais. Dites enfin que la greffe à œil dormant a l'inconvénient d'être ridiculement lente pour les nouveautés, joint à celui de ne pas toujours dormir, comme son nom l'indique, et qu'une jeune pousse de quelques

millimètres, sortant au mois de novembre parce que dame nature le veut, n'aura jamais la force de résister au vent, à la gelée et aux rigueurs de l'hiver. S'il était permis à un modeste amateur d'émettre une opinion devant ses maîtres, je dirais que la meilleure greffe, physiologiquement parlant, est celle faite en écusson sur corps, dès que l'églantier offre la moindre trace de végétation, parce qu'on se conforme mieux à la loi naturelle qui préside à la marche de la séve en greffant dès qu'elle commence, qu'en attendant sa fin.

» Est-ce-là une hérésie, monsieur? Elle est du moins sans importance sous la plume d'un médiocre élève, elle n'engage en rien votre responsabilité et vous pouvez d'ailleurs faire toute réserve.

» Recevez, etc.

» *Un de vos abonnés.*

» Fontainebleau, le..... »

Il y aurait bien quelques observations à faire sur le contenu de la lettre précédente, mais il est évident que l'intention de notre correspondant est de prouver l'inutilité de toute discussion entre les partisans et les adversaires des greffes de rosiers forcées, nous nous abstiendrons donc. Toutefois qu'il nous soit permis de dire que ce procédé a des avantages incontestables et qui ne peuvent échapper aux personnes qui connaissent la culture et la multiplication des rosiers.

Pin de Corse, *Pinus Laricio*, Poir. *Pinus Sylvestris altissima*, Plur. auct.

Ce pin, qui croît naturellement en Corse, mérite de fixer particulièrement l'attention des cultivateurs

forestiers par son prompt accroissement et sa haute élévation, plus considérable que celle de tous les autres pins. Ses boutons sont gros, pointus, couverts de résine en hiver; ses feuilles géminées, contournées pendant leur jeunesse, sont d'un vert foncé et longues d'un décimètre. Ses cônes rougeâtres, ovales, petits, pendants, ont les écailles petites à la base, obtuses au sommet.

On sème épais ce pin en avril et en mai, en pépinière, au nord d'un mur ou d'une palissade formant abri, en terre de bruyère ou en terre ordinaire. On couvre le semis d'une couche de paillis. La graine met un mois à lever. On bassine avec un arroso r à pomme percée de petits trous, afin d'humecter la couverture, qui communique son humidité à la graine et en accélère la germination. Tant que celle-ci n'a pas lieu, il faut très-peu d'eau, et point du tout pour peu que le temps soit à la pluie. Aussitôt que la graine germe, on doit arroser un peu plus. Durant l'été, pendant la croissance, il convient de mouiller souvent.

Lorsque ce plant a un an, on l'arrache vers la mi-avril, en le soulevant à la bêche, afin de lui conserver toutes ses racines, avec lesquelles il est essentiel de le replanter dans une terre de même nature et à une exposition semblable. On distance les pieds de deux décimètres en tous sens. On laisse ainsi ce plant se fortifier pendant deux ans à la même place, avec l'attention de sarcler au besoin pour extraire toutes les mauvaises herbes et de biner la terre autour des pieds, afin de la rendre plus perméable aux influences atmosphériques et partant plus apte à favoriser la végétation.

Après ce terme on l'arrache une seconde fois, avec les précautions déjà indiquées pour la conservation des racines, et on replante les pieds à 60 centimètres de distance en tous sens. Mais cette plantation se fait en plein vent. On laisse encore ce plant deux ans en place, en prenant soin d'esherber et d'ouvrir la surface du sol par des binages répétés en saison convenable. Lorsqu'il a atteint cinq ans il se suffit à lui-même et peut alors être planté en place dans les parcs et les forêts.

Les forestiers emploient un autre mode d'ensemencement. Ils sèment sur place dans les éclaircies, après avoir labouré ou seulement gratté la terre à 3 ou 6 centimètres de profondeur. Les arbres, arbrisseaux et plantes environnantes protégent et abritent ce semis. L'expérience prouve qu'un semis fait en terre trop profondément labourée réussit beaucoup moins bien.

Mais lorsqu'on sème en plaine, il n'y a point d'abri ; alors on mêle les graines de pins à de l'avoine ou à du seigle, et on sème l'un et l'autre à la fois. Ces céréales, levant plus promptement que les graines du pin, servent d'abri aux jeunes élèves. On peut encore, en pareil cas, planter des topinambours en rayons, et dans les intervalles des rayons qu'on a labourés à la profondeur indiquée plus haut, on jette les semences de laricio. Enfin, un an avant de le semer, on peut former des cordons protecteurs en semant en ligne des graines de troëne, genêts à balai et d'Espagne, ajonc, frambroisier, cornouiller, etc., dont le plant protégera celui du pin.

Le laricio réussit dans les plus mauvaises terres, et on voit aujourd'hui des plaines entières, qui, de

temps immémorial, étaient en friche, devenir, grâce à lui, d'un bon rapport.

Lorsque les pins de ces divers semis sont âgés de 7 à 8 ans, on arrache ceux de mauvaise venue et on en fait des fagots à brûler. Deux ans après on éclaircit encore les pieds, et ceux qu'on arrache servent à faire des échalas. Lorsque ces arbres ont un tronc de 2 décimètres, on en fait des solives. Enfin les porte-graines sont, par la suite, employés aux constructions civiles et navales.

Selon Desfontaines, le laricio vit trois ou quatre siècles et s'élève à 45 mètres. Son tronc acquiert à son tiers inférieur 8 mètres de circonférence. Il est aussi rustique que le pin sylvestre et mérite d'être multiplié dans les parcs et forêts. Aussi l'a-t-on greffé en grande quantité sur les pins sylvestres de la forêt de Fontainebleau.

On récolte ses cônes en avril, et on les étend au soleil sur des toiles pour y déposer leurs graines.

H. Tollard, *Marché aux fleurs.*

Ornithope cultivé, serradela, *Ornithopus sativus*, Brot.

M. Rieffel, directeur de l'Institut agricole de Grandjouan, a rendu un compte très-détaillé des résultats satisfaisants qu'il a obtenus, en 1845, dans la culture de cette plante. On les trouve page 576 du tome 4e de l'Agriculture de l'Ouest.

Cette nouvelle plante fourragère, inconnue jusqu'alors dans les exploitations rurales, appartient, comme on le sait, à la nombreuse famille des légu-

mineuses, famille qui joue un rôle fort important en agriculture et suffirait presque à elle seule à l'alimentation, par ses tiges et ses feuilles, des trois races les plus précieuses de nos animaux domestiques, soit comme pacage et pâturage, soit comme fourrage vert et sec à l'étable. Le grain de quelques espèces sert à nourrir et engraisser les volailles, et les hommes trouvent aussi de grands secours dans les graines farineuses de plusieurs d'entre elles, comme haricots, pois, lentilles, etc. Bon nombre encore de légumineuses pourraient recevoir une application fort utile à l'art agricole, si les cultivateurs voulaient se donner la peine d'apprendre à les connaître et celle de les expérimenter d'une manière comparative.

Aux avantages signalés par M. Rieffel sur le mérite de la serradela, nous croyons devoir ajouter ceux qui suivent, que nous recevons d'un de nos correspondants, botaniste distingué, et que voici textuellement :

« L'*Ornithopus sativus*, de Brotero, qu'il ne faut pas confondre avec l'*O. perpusillus*, de Willdenow, est un fourrage d'une excellente qualité et très-abondant. Il est annuel ; naissant spontanément dans les terrains légers, il y forme des sortes de prairies pérennales qui donnent de belles récoltes plusieurs années de suite sans grand travail.

» L'époque ordinaire du semis, en Portugal, est dans les premières pluies de septembre, afin que les premières plantes soient assez fortes pour être coupées pendant l'hiver. Cultivé de temps immémorial dans le nord du Portugal, où la hauteur des montagnes rend la température à peu près correspondante à celle de la France centrale, il fait, en vert et en sec,

la base de la nourriture des bêtes bovines, qui en sont très-avides. Il se fane et se conserve très-bien pour être consommé. L'été est l'époque de la disette des fourrages en Portugal.

» La hauteur des tiges de l'*Ornithopus*, dans les bonnes cultures, peut être comparée à celle des fortes luzernes et on peut estimer la même quantité de semence par hectare (25 kil.). La faculté germinative de la graine se conserve trois ou quatre ans. »

Semé le 27 avril dernier dans notre terrain d'expériences, l'*Ornithopus sativus* n'a levé que du 15 au 24 mai, assez inégalement. Il a supporté victorieusement la sécheresse et les chaleurs, qui ont duré près de trois mois consécutifs, dans une terre siliceuse mêlée à un peu d'argile. L'*Ornithopus* forme de larges touffes très-épaisses, ce qui le rend très-propre aux pacages et aux pâturages. Ses feuilles et ses tiges nombreuses, menues et flexibles, devront donner un fourrage de la plus grande finesse, que rechercheront tous les animaux. L'immense quantité de feuilles et de tiges rampantes forment sur le sol un tapis épais, qui y maintient la fraîcheur.

En examinant sommairement cette plante, nous avons trouvé que les feuilles étaient pinnées, d'un vert glauque, glabres, longues de 10 à 18 centimètres, composées de 12 paires de folioles ovales, arrondies, plus une impaire; que les tiges fines, ramifiées axillairement, atteignaient la hauteur de 25 à 40 centim.; que chacune de leurs sommités est terminée par un faisceau de fleurs au nombre de trois à six. L'étendard en est rose, strié et veiné de violet, la carène en est blanc sale, parfois légèrement lavé de rose. Les siliques, longues de 2 à 4 centimètres, sont linéaires,

articulées, aplaties, renflées à chaque articulation, contenant de quatre à six semences le plus souvent plates, rougeâtres. La silique se divisant avec facilité à chaque articulation, la graine se trouve être renfermée dans une enveloppe, comme l'est celle du sainfoin. Cette circonstance naturelle fait présumer qu'elle jouit d'une assez longue faculté germinative.

En terminant, nous conseillerons aux cultivateurs d'essayer ce fourrage, et nous remercierons MM. Rieffel et Delagarde, archiviste de la Société centrale d'agriculture, des graines qu'ils ont bien voulu nous communiquer, et au moyen desquelles nous avons pu commencer des essais que nous nous proposons de continuer cette année.

BOSSIN.

Calystégie pubescente, *Calystegia pubescens*, PAXT. Pentandrie monogynie, LIN. Convolvulacées. (*Voyez* la planche, et pour les caractères génériques, page 337 de ce journal, 10e année de la 1re série.)

Plante vivace à tige herbacée, volubile, pubescente; feuilles oblongues, hastées, à deux lobes angulaires à leur base, également pubescentes. Pédoncules à une fleur, grande, double, rose lilacé tendre.

Cette plante est originaire de la Chine et a été introduite en Europe en 1844, et l'année dernière en France. C'est une fort intéressante acquisition qui ne peut manquer de trouver de nombreux amateurs, par la forme insolite de sa fleur qui fait un charmant effet.

Jusqu'à présent on la cultive en serre tempérée, en pots remplis d'un compost formé par moitié de terre

CALYSTÉGIE *pubescente*.

Calystegia *pubescens*.

de bruyère et de terreau de couche, et dont le fond est garni de gros graviers pour faciliter l'écoulement des eaux d'arrosement. Elle pousse plus vigoureusement dans la pleine terre d'une bâche, en la mettant à portée d'un treillage sur lequel elle s'attache et serpente. On la multiplie par éclats de son pied qu'on plante en pleine terre dans la serre, ou de boutures qu'on fait reprendre sur couche chaude.

On peut encore, pour jouir mieux de l'effet de cette jolie plante dont la floraison a lieu en juillet, la transplanter avec sa motte dès les premiers jours de juin, en pleine terre et à exposition méridionale, contre un mur sur lequel on lui donne les moyens de grimper, et où elle devient vraiment charmante par l'abondance de sa floraison.

On peut se la procurer chez M. Ryfkogel, horticulteur, rue de Vaugirard, 125, à Paris.

ROUSSELON.

CAROLINEA, SWARTZ. Monadelphie polyandrie, LIN. Malvacées, DE JUSS. Sterculiacées, DE CAND.

Caractères génériques. Calice tronqué, cinq pétales allongés; étamines nombreuses, monadelphes à filament rameux; anthères versatiles; style plus long à cinq stigmates. Capsule uniloculaire, polysperme, s'ouvrant en plusieurs valves; graines entourées d'une arille charnue, et non de coton ou de pulpe farineuse.

Caroline du Maroni, *Carolinea princeps*, Swartz.; *Pachira aquatica*, Aubl. (*Voyez* la planche).

Cet arbre très-grand dans son pays natal, la Guyane française, où il s'élève à 10 ou 12 mètres, n'est plus, dans nos serres, qu'un arbrisseau qui atteint à peine la moitié de cette hauteur. Sous le climat qui lui est naturel, son tronc devient gros comme le corps humain, et se ramifie beaucoup dès sa base. Son écorce est cendrée, et son bois mou et spongieux. Ses rameaux s'étendent en tous sens, et sont garnis de feuilles alternes à 5-8 folioles ovales, lancéolées, acuminées, presque sessiles, entières, d'un beau vert en dessus, tomenteuses en dessous, où les nervures sont saillantes; le pétiole est long de 12 à 15 centimètres, et est muni à sa base de deux stipules. Ses fleurs, terminales et rarement axillaires, toujours solitaires, offrent avant leur épanouissement un bouton roussâtre, long de 10 à 12 centimètres, plus gros que le doigt, et ayant pour base un calice tronqué, velu et hérissé d'aspérités verruqueuses. Ce bouton s'ouvre en cinq pétales sous forme de lanières longues de 16 à 20 centimètres, blanchâtres en dedans, et se contournant diversement en arrière. Alors on aperçoit à leur centre une immense aigrette d'étamines monadelphes à la base, divisées en plusieurs faisceaux qui se subdivisent eux-mêmes en un grand nombre de filaments divergents portant chacun une anthère oblongue, d'un rouge orangé. Cet élégant appareil est d'un blanc pur dans la partie inférieure, tandis que la partie supérieure est d'un pourpre brillant, et de son

CAROLINE *du Marone*.

Carolinea *princeps*.

centre s'élève un long style à cinq stigmates également pourpres.

A ces fleurs magnifiques succèdent des fruits de la forme et de la grosseur d'un melon, à cinq côtes, s'ouvrant en cinq valves coriaces, et contenant de trente à cinquante graines blanches, grosses comme le pouce, dont l'amande diversement plissée est fort bonne à manger. A cet effet, les Galibis les font cuire sous la cendre. Les singes les recherchent avidement.

Cet arbre, selon le dire de mon respectable ami M. Poiteau, à qui je dois les principaux renseignements de cette notice, croît abondamment dans l'île de Cayenne, aux lieux humides ou sujets aux inondations. Il y porte le nom de *cacaoyer sauvage*. Il est du plus brillant effet à l'époque de la floraison, où ses fleurs à aigrettes éclatantes tranchent d'une manière pittoresque sur le vert du feuillage. Malheureusement ces belles fleurs sont inodores.

Je ne connais qu'un individu de cette espèce, lequel vit dans les serres chaudes du Muséum. Il a une hauteur de 4 mètres, et conserve son caractère de se ramifier presque dès sa base. C'est peut-être le plus bel échantillon qui se puisse trouver en Europe. Il a fleuri pour la première fois en France en 1830, et une de ses fleurs fut présentée à la reine le 21 août de la même année, par notre collègue M. Neumann, accompagné d'une députation de la Société d'agronomie pratique dont j'avais l'honneur de faire partie. Il est à regretter que chaque fleur ait une courte durée qui égale à peine celle d'un jour. Depuis lors il a fleuri quelquefois, et notamment en 1845. Toutefois, dans nos serres sa floraison n'a pas régulièrement lieu chaque année, et, en 1846, les nombreux

boutons qui promettaient une belle inflorescence ont tous avorté.

Le *Carolinea princeps* exige impérieusement la serre chaude avec une atmosphère humide. Il lui faut une terre de bruyère substantielle mêlée d'un quart de terre franche. Pendant l'été il a besoin d'arrosements fréquents pour favoriser sa floraison qui a lieu de juillet en août ; ensuite les arrosements doivent être modérés. On le multiplie de boutures faites sur couche chaude et étouffées sous cloches, lesquelles reprennent assez facilement. Cependant il est encore très-rare dans les collections, ce qui dépend sans doute de la difficulté que présente la conservation de ces boutures durant les mauvais jours de l'hiver. Il se multiplierait aussi probablement de greffe, si on pouvait trouver un individu de la même famille sur lequel il pût prospérer.

Quand on connaît la beauté de ce végétal, on ne peut que désirer ardemment de le voir introduire dans toutes les serres chaudes.

ROUSSELON.

Sur le semis de la pomme de terre.

A une époque où, par une coïncidence fâcheuse, à la rareté des céréales est venue se joindre celle des pommes de terre qu'une maladie décime, il est bon de rappeler l'importance qui peut exister d'en multiplier les semis dans l'espoir que les variétés qui en résulteront seront exemptes des atteintes de ce fléau.

Il peut arriver qu'une trop longue succession de multiplication par tubercules ait altéré la constitution de cette plante, et que ce soit plutôt à cette cause per-

manente de dégénérescence qu'à tout autre accident inconnu qu'il faille attribuer la maladie dont cette solanée est la proie. Ce qui semblerait justifier cette pensée, c'est qu'en ce moment, où presque toutes les variétés connues sont atteintes par cette malheureuse maladie, la pomme de terre *Marjolin* en est jusqu'alors exempte. Cela tiendrait-il à ce qu'elle est encore assez rapprochée de l'époque de son semis?

Comme la nature tend évidemment à la conservation des espèces, c'est presque généralement les organes générateurs qui jouissent le plus longtemps de sa protection. Il y a conséquemment une très-grande probabilité qu'ils ne sont pas encore viciés dans les pommes de terre. Ce sont donc leurs produits seminifères dont il faut tirer parti pour renouveler les variétés et en obtenir qui, plus rapprochées de l'époque de leur propagation naturelle, peuvent donner des tubercules exempts d'altérations et qui se conserveraient sains.

C'est ainsi qu'on agit en Belgique avec toute raison, tandis qu'en Amérique nous voyons la triste succession de cinq récoltes mauvaises parce qu'on persiste à continuer le mode de multiplication par tubercules. Dans ce moment la presse anglaise est unanime pour engager le gouvernement à faire à l'Irlande les avances nécessaires pour renouveler, par le semis, les pommes de terre qui y sont de première nécessité.

Notre collègue M. Jacquin aîné, marchand grainier, quai de la Mégisserie, 14, a eu l'idée, dans la prévision de ce besoin, de se procurer des graînes de cette solanée, et sans doute plusieurs de ses collègues auront fait comme lui. Nous pouvons donc inviter

les personnes qui partageraient l'opinion que nous venons d'émettre, de semer pour renouveler leur approvisionnement.

ROUSSELON.

PIÉGE A TAUPES.

M. Étienne Coulon, jardinier chez M. Bavoil à Saint-Mandé, m'a communiqué un piége à taupes de son invention qui m'a paru fort bien imaginé, et mériter d'être signalé aux amateurs. Ils pourront se le procurer chez M. Arnheiter, serrurier-mécanicien, place de l'Abbaye Sainte-Geneviève, qui est chargé de son exécution.

Il se compose d'un cylindre conique en zinc, tronqué par son plus petit bout, lequel est fermé par une croix en gros fil de fer dont les 4 branches sont soudées dans le zinc et conséquemment immobiles. Ce cylindre est long de 16 à 18 centimètres, et a son orifice le plus large fermé par une grille mobile s'abattant en dedans. Cette grille est formée par un bout de fil de fer, contourné de façon à boucher suffisamment l'ouverture; ses deux courbes inférieures son tprises et jouent dans deux espèces d'agrafes formées chacune par un morceau de fil de fer courbé dont les deux branches sont aussi soudées dans le zinc.

On place, sans la moindre précaution, ce piége dans la galerie que s'est faite la taupe. Si celle-ci vient à vouloir passer, la grille s'abat devant elle et lui livre l'entrée; mais la forme circulaire du cylindre la maintient à demi fermée, de façon que la taupe trouvant l'issue bouchée et ne pouvant se retourner, recule et la ferme complétement.

Ce piége fort simple répond parfaitement à son but, et me paraît d'un emploi fort avantageux.

ROUSSELON.

Plantes nouvelles et rares.

Spiræa prunifolia flore pleno, LIEB. Cet arbrisseau, qui a été trouvé dans les jardins du Japon et qu'on croit originaire du nord de la Chine, est une nouvelle et fort intéressante importation. Il est de pleine terre, et s'élève à huit ou neuf pieds. Il donne en mars des fleurs en bouquet de trois à six, aussi doubles et aussi blanches que celles du *Ranunculus aconitifolius flore pleno*.

—*Chirita zeylanica*, HOOK. De la didynamie angiospermie, LIN., et de la famille des Gesnéracées-cyrtandracées. Plante sous-frutiqueuse, originaire de Ceylan, toujours verte. Feuilles opposées, ovales, arrondies, à sommet aigu, d'un vert frais, ciliées et nervurées, à pétiole canaliculé. Fleurs en panicules trichotomes. Calice tubulé à cinq lobes ovales, pointus, caduc, avec une bractée à la base du pédicelle. Le pédoncule commun, les bractées et le calice sont de couleur brune. La corolle est tubulée, renflée, pourprée à l'extérieur du tube, jaunâtre à l'intérieur; limbe à cinq lobes arrondis de couleur pourpre violacé à l'intérieur. Deux étamines à anthères arrondies, stigmate transversalement triangulaire. Cette plante, qui mérite toute l'attention des amateurs, appartient à la serre chaude.

—*Cuphea platycentra*, BENTH. Du Mexique. De la dodécandrie monogynie, LIN., et de la famille des

Lythracées. Joli arbuste de serre chaude à feuilles opposées, ovales lancéolées, d'un joli vert glabre, et à fleurs assez grandes, dont le calice tubulé est d'un rouge vermillonné brillant, et dont les pétales inégaux sont blancs. Il est plus beau que le *Cuphea miniata* figuré dans ces Annales en 1846.

— *Hydrolea spinosa*, Don. Joli arbuste toujours vert, à tiges et feuilles garnies de poils spinescents. Les feuilles sont ovales lancéolées, atténuées à la base, presque sessiles. Fleurs terminales presque en corymbe. Calice à cinq sépales linéaires. Corolle campanulée à cinq divisions ovales pointues, d'un joli bleu. Ce joli arbuste n'est pas nouveau, mais il est rare dans les cultures. Il est originaire de l'Amérique méridionale, et appartient à la serre tempérée; il est digne de l'attention des amateurs par l'abondance de ses jolies fleurs bleues.

Rousselon.

TABLE DES MATIÈRES. — *Mars* 1847.

Rousselon. Travaux de mars. 65
Baltet-Petit. Poire Belle de Chaource (fig.). 70
Rousselon. Pomme reinette de Cantorbéry (fig.). 71
Dumoutier. Lettre sur l'époque de la taille des arbres fruitiers. . . 72
Rousselon. Observations sur la lettre précédente. 73
Jacquin aîné. Instruction sur la culture du Cardon. 75
Un Abonné. Lettre sur la greffe forcée des Rosiers. 80
H. Tollard. Pin de Corse. *Pinus laricio*.. 82
Bossin. Ornithope cultivé. *Ornithopus sativus*. 85
Rousselon. Calystégie pubescente. *Calystegia pubescens* (fig.). . . 88
——— Caroline du Marcni. *Carolinea princeps*.. 90
——— Sur le semis de la pomme de terre. 92
——— Piége à taupes. 94
——— Plantes nouvelles : *Spiræa prunifolia*.—*Chirita zeylanica*. — *Cuphea platycentra*. — *Hydrolea spinosa*. . 95

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

TRAVAUX D'AVRIL.

Cultures potagères. *Pleine terre.* Les travaux du mois précédent se poursuivent avec la même activité. On continue à semer et planter toutes les espèces de légumes.—On donne aux semis, qui ont levé, tous les soins qu'ils réclament, comme arrosements si le temps est au hâle, sarclages, etc. — On éclaircit les plants trop serrés en repiquant tout ce qui peut l'être. C'est le moment d'œilletonner les artichauts et de former de nouveaux carrés avec les plus beaux œilletons. On plante aussi les asperges. Il y a des plantes qui passent promptement ; il est donc nécessaire d'en semer successivement pour qu'une saison remplace l'autre. De ce nombre sont les raves et radis, les laitues et romaines, les pois, les haricots, etc. On en sème tous les quinze jours ou plus souvent, selon les besoins de la consommation. On sème de la chicorée d'été, du céleri, des choux de Milan et de Bruxelles, et, pour la première fois de l'année, en pleine terre, des cardons, des haricots, des concombres et cornichons, et des potirons. — On sème les betteraves.—On repique en pleine terre les laitues, les choux-fleurs et concombres élevés sur couche. — On pince les pois et fèves pour hâter leur fructification. — On doit,

dans le courant du mois, avoir attention de n'arroser que le matin et dans la journée, à cause des gelées qui peuvent encore survenir dans la nuit et qui auraient des effets plus désastreux si l'on mouillait les plantes le soir.

Couches, châssis, cloches, primeurs. — Aussitôt que les asperges donnent en pleine terre, on cesse d'en chauffer en carré; on retire les châssis et on remplace les réchauds des sentiers par la terre qu'on en avait enlevée. — On ne fait plus de couches que pour semer des haricots, des melons, des concombres, des choux-fleurs, des aubergines et des tomates, ou pour repiquer les mêmes plantes précédemment semées. — Dans la seconde quinzaine du mois, on fait encore quelques couches sourdes pour y repiquer des melons de dernière saison et des patates et piments. — On taille les melons sous châssis; et à mesure que les vieilles couches à laitues se vident on les retourne pour y repiquer des melons sous cloches.

Jardin fruitier et pépinières. — On achève la taille des arbres fruitiers à pepins et à noyau, que l'on a retardée jusqu'alors à cause de leur trop grande vigueur. — On procède à l'ébourgeonnement des bourgeons inutiles qui se développent dans les arbres taillés, et notamment dans le pêcher. Cette opération, qui doit précéder le pincement, est d'une importance extrême. — Il est bon de prendre contre les gelées tardives et les coups de soleil du matin, qui détruisent si promptement les fleurs d'un espalier, toutes les précautions que la prudence commande, comme de tendre des toiles pour les préserver des

rayons solaires; et dans les espaliers qui ne sont pas frappés par le soleil levant et dont les jeunes pousses ont cependant été atteintes par la gelée, il est bon de les mouiller légèrement avec la pompe à main, afin d'aider à un dégel sans contraste brusque. — On doit, dans les pépinières, achever de greffer en fente tous les arbres, à mesure que le développement des boutons l'exige. — On termine les labours et plantations que le mois de mars n'a pas pu voir finir. — On continue la pose des tuteurs que le vent assez ordinaire en ce mois rend nécessaires, on termine les boutures et les couchages, et on achève la plantation des amandes stratifiées. — Si l'on peut couvrir le sol de la pépinière d'un bon paillis dont la présence s'oppose à la sécheresse et garantit du hâle, on agira d'une manière profitable. — On a dû, durant la mauvaise saison, détruire tous les nids de chenilles qu'on a pu apercevoir, et on doit continuer plus activement, à cette époque où la présence de ces insectes est rendue évidente par les ravages dont les feuilles naissantes portent les traces.

Jardin d'agrément, *pleine terre*. — Les travaux de la pleine terre consistent principalement dans la belle tenue des jardins. — Les gazons sont fauchés, les allées ratissées et râtelées, les massifs et plates-bandes labourés, les arbres, arbrisseaux et plantes vivaces nettoyés complétement. — Quant aux plantes annuelles, elles ont dû être semées en mars, et il n'y a plus qu'à favoriser leur levée et leur croissance par des arrosements administrés à propos; on peut toutefois en semer encore. — On a soin de favoriser par des mouillures le développement des nouvelles plan-

tations. — Enfin, on achève aussi l'écheuillage, en complétant la destruction de tous les insectes qui ont échappé aux recherches faites pendant l'hiver.

Baches, orangerie, serres tempérée et chaude.— On n'a plus besoin de couches que pour le semis de quelques plantes équatoriales qui ne peuvent germer qu'à une très-haute température. — On doit cependant en faire aussi selon le besoin pour établir l'infirmerie des plantes malades auxquelles il faut de la chaleur et des soins pour recouvrer la santé. — Il est de règle à l'égard de ces dernières, dont la végétation est languissante, de leur donner de l'eau très-modérément afin de ne pas obliger leurs organes affaiblis à une absorption qui dépasserait leurs forces. — Le soleil suffit généralement à cette époque à l'entretien de la chaleur dans les serres. Il est même indispensable d'ombrer avec des claies d'osier ou en couvrant les vitraux, en dessous, d'un granit de blanc d'Espagne qui devient un obstacle suffisant aux coups de soleil et intercepte moins la lumière, cet excitant sans pareil de la végétation. — Il est bon toutefois de couvrir de paillassons, pendant la nuit, les serres chaudes et même les serres tempérées. Il peut arriver que l'abaissement de la température nécessite un peu de feu dans la serre chaude, surtout la nuit. — On renouvelle l'air dans les serres chaudes aussi souvent qu'on le peut pendant le jour; on laisse ce fluide s'introduire davantage dans les serres tempérées, dont les châssis restent ouverts la plus grande partie de la journée, et on tient pendant tout le jour les fenêtres des orangeries ouvertes pour habituer les végétaux qu'elles renferment au plein air auquel on doit les exposer le mois suivant. Il est dans l'orangerie et même dans la

serre tempérée quelques végétaux qu'on peut en sortir vers la fin de ce mois en les plaçant à bonne exposition abritée, ce qui permet de donner plus d'espace aux plantes qui y restent et en ressentent un certain bien-être. — Les arrosements dans les conservatoires doivent être donnés selon le besoin et l'activité de la végétation.

Productions d'avril, *plantes potagères*. — L'abondance commence à reparaître dans le potager. La pleine terre offre diverses fournitures, comme cerfeuil, persil, etc., de l'oseille, de la laitue passion, de l'oignon blanc, quelques choux d'York, des pousses florales de choux et de navets, des crambés, des asperges, etc.; on a, vers la fin du mois, des pois et des fèves lorsqu'ils ont été placés à bonne exposition. On récolte, sur couche, diverses laitues, de la chicorée frisée, des choux-fleurs, des pois, des haricots verts, les premiers melons (petit prescott fond blanc), des concombres, de la carde poirée, des champignons.

Fruits. Les fruits conservés deviennent plus rares de jour en jour. Cependant on a encore quelques Saint-Germain, de la bergamotte de Pâques, de Hollande et de la Pentecôte, la bellissime et le bon-chrétien d'hiver, la fortunée, la chartreuse, Léon Leclerc, la poire d'Hardempont, la Belle-Angevine et enfin le Catillac. Parmi les pommes, on possède encore diverses reinettes, telles que celles d'Angleterre, de Berlin, de Caux, du Canada, le sucrin, les calvilles blanc et rouge d'Anjou, le gros et le petit faros, le court-pendu, le châtaignier, etc.; quelques grappes de chasselas conservé. — La culture forcée continue à four-

nir des fraises, elle commence à donner quelques grappes de raisin et quelquefois des prunes et cerises obtenues sur des arbres nains en pots.

Fleurs. C'est l'époque de la belle floraison des primevères et oreilles d'ours, des anémones, des narcisses et d'un assez grand nombre de liliacées; les fumeterres, les corydales, la coronille des jardins, les pensées, les ancolies, le tussilage, la sauge, les phlox, les renoncules, etc., etc., les trolles d'Europe et d'Asie, les lilas, les cerisiers, merisiers et pêchers à fleurs doubles, le faux ébénier; les cytises étalent aussi leurs fleurs printanières. — Les châssis et les serres se parent également d'un grand nombre de fleurs parmi lesquelles les *Rhododendrum arboreum* et *Azalea indica* occupent le premier rang; les *Erica*, *Epacris*, *Correa*, etc., sont aussi en pleine fleur. On jouit encore de la floraison de plusieurs Camellia tardifs.

ROUSSELON.

EXPOSITION FLORALE DU CERCLE GÉNÉRAL D'HORTICULTURE.

Du 15 au 18 mars, la galerie méridionale du Luxembourg resplendissait d'un éclat inaccoutumé. C'était une exposition florale faite par le cercle général d'horticulture; un double intérêt s'y rattachait. D'abord celui de jouir de l'aspect si richement varié de ces belles et brillantes fleurs que l'art de l'horticulteur sait faire éclore malgré les frimas, puis celui plus important encore d'apporter quelque soulagement aux souffrances de la classe indigente, à laquelle

les circonstances présentes font un sort si rigoureux. Cette société, en effet, adoptant avec le plus louable empressement l'heureuse inspiration de son digne président, a décidé que cette exposition serait payante et terminée par une loterie, et que son produit serait versé dans les caisses où la charité, qu'aucune époque n'a vue si active, vient déposer l'offrande qu'elle destine à adoucir les misères publiques.

Cette pensée a sans doute porté bonheur au cercle général d'horticulture, car, le 12 mars, le froid avait redoublé d'intensité, la neige couvrait de ses blancs flocons les toits de la capitale; mais tout était fondu le 13, à midi, sous la tiède haleine du vent du sud, qui semblait appeler les horticulteurs à leur rendez-vous. Le soir même de ce jour la galerie était remplie de fleurs, et le 15 au matin le jury a pu se livrer à ses importantes fonctions.

Avant de faire part à nos lecteurs des jugements qu'il a portés, qu'on nous permette de donner, autant que les paroles peuvent le faire, une idée de cette magnifique exposition, incontestablement la plus belle qui se soit produite en France; et même si elle le cède, ce qui est douteux, aux plus remarquables de l'Angleterre et de la Belgique, elle nous donne l'assurance que bientôt notre horticulture n'aura, sous ce rapport, aucun rival à redouter.

M. le duc Decazes, président d'honneur du cercle, auquel l'horticulture doit une profonde reconnaissance pour tous les services qu'elle en reçoit, a généreusement prêté son appui à la réalisation du vœu de la société, en lui accordant une gracieuse hospitalité. L'autorisation qu'il a bien voulu donner de faire entrer le public par la cour d'honneur de la chambre

des pairs a eu la plus heureuse influence sur la disposition ornementale de la galerie, qu'il a été possible de clore complétement du côté du jardin. MM. les commissaires chargés de préparer cette exposition se sont acquittés de leur tâche avec bonheur et succès, sous l'habile direction de M. le vicomte de Cussy, leur président. Disons aussi qu'ils ont été singulièrement secondés par le concours, offert avec le plus entier désintéressement, d'un jeune architecte, M. Renaud, qui a fait preuve de talent et de goût.

Le 15, à midi, les portes ont été ouvertes au public. A peine arrivé au haut du perron, on découvrait dans le lointain un massif de fleurs que surmontait le buste du roi. Entré dans la galerie par la porte qui en occupe le centre, le visiteur ébloui par tant d'éclat se demandait si quelque nouvelle Armide n'était pas venue frapper de sa baguette magique ces froides murailles pour les forcer à se couvrir de la robe que Flore revêt aux plus beaux jours de l'année. Appuyée au mur regardant le parterre, une ligne de gradins d'une hauteur uniforme régnait dans toute la longueur de la galerie, et du côté du mur opposé se prolongeaient des tables s'élevant au niveau des croisées, et dont la ligne était coupée par des gradins pentagones formant pyramide dans les intervales des embrasures. Rien à la fois de plus riche et de plus élégant que ces deux lignes de fleurs où se trouvaient réunis les Camellia, les Azalées, les Rhododendrum, les Roses, les Erica et tant d'autres belles plantes du plus remarquable effet. Le fond de la galerie, à droite en entrant, était fermé par une glace étonnée de réfléchir tant de vives couleurs; à ses pieds étaient groupés de beaux fruits et quelques légumes au-dessus desquels se ba-

lançaient les rameaux flexibles et chargés de fleurs jaunes de deux Acacia exposés par MM. Jacquin aîné et compagnie.

Dès les premiers pas dans cette admirable enceinte, on reconnaissait bientôt que les princesses avaient pris cette fête floriculturale sous leur protection, car on lisait çà et là sur d'élégantes pancartes écarlates, et en lettres dorées, le nom de l'exposant auquel était échue la médaille d'or dont chacune de leurs altesses royales avait honoré l'horticulture. Les dames patronesses y étaient également représentées par deux médailles d'or, et la chambre des pairs avait doublé ses récompenses et accordé deux médailles au lieu d'une.

Le nombre des exposants pour les plantes, fruits et légumes, était de 32; l'industrie en comptait 21 et les beaux-arts 3. En rendant compte des récompenses décernées par le jury, nous dirons quelques mots des plantes exposées.

35 concours avaient été ouverts. Les 1er, 2e, 5e, 6e, 12e, 17e, 18e, 22e, 23e, 25e, 29e, 30e, 32e, 33e et 35e ont été annulés, le jury n'ayant pas trouvé que les conditions du programme aient été remplies.

3e *concours* pour la plante fleurie la plus nouvellement introduite en France et jugée intéressante sous le rapport horticole.—1er prix décerné à M. Vanhoutte, de Gand, pour son *Spiroea prunifolia* exposé par M. Souchet fils, de Versailles; plante dont j'ai parlé dans le numéro de mars.

4e *concours* pour la plante la plus remarquable par sa force, sa floraison et sa culture. — 1er prix à M. Souchet fils, de Versailles, pour son *Camellia Japonica*, d'une si belle forme arrondie et d'une

hauteur de 4 mètres. — 2e prix à M. Keteleer, pour son *Statice macrophylla* à fleurs violettes. — Mention honorable à M. Durand fils aîné.

7e *concours* pour la plus riche collection de plantes de serre tempérée, fleuries, au nombre de trente, les plus variées en genres et espèces. — 2e prix à M. Chauvière, dans le lot duquel on remarquait un beau *Franciscea hydrangeæformis* à fleurs violettes, son *Epacris purpurescens*, son *Primula denticulata* et un magnifique pied d'*Euphorbia splendens*.

8e *concours* pour la plus nombreuse collection de plantes fleuries de serre tempérée, les plus variées en genres et espèces. — 2e prix à MM. Jacquin aîné et Ce. On remarquait dans leur lot un bel *Arbutus procera*, un *Garrya elliptica*, plusieurs jolies bruyères et deux primevères roses et blanches à fleurs doubles.

9e *concours* pour un à six Camellia fleuris le plus nouvellement introduits. — 1er prix à M. Souchet fils (médaille d'or de S. A. R. madame la duchesse de Nemours). Cet exposant avait 20 Camellia de récente introduction, parmi lesquels plusieurs très-remarquables.

10e *concours* pour les 25 plus beaux Camellia. — 1er prix à M. Paillet. On connaît la belle collection de Camellia de cet horticulteur, et tout éloge serait superflu. — 2e prix à M. Lemichez, qui en avait exposé environ 30 d'un très-beau choix.

11e *concours* pour la plus riche et la plus nombreuse collection de Camellia. — 1er prix à M. Souchet fils (médaille d'or de S. A. R. monseigneur le comte de Paris). Cet horticulteur avait une collection

éblouissante de Camellia, parmi lesquels plusieurs élevés en tête arrondie comme les orangers, et d'une grande hauteur—2e 1er prix à M. Margottin, qui avait une collection de 70 Camellia du plus beau choix et d'une culture remarquable. — 2e prix à M. Paillet, déjà nommé. — Mention honorable à M. Muriel, dont le lot comptait environ 50 beaux sujets.

13e *concours* pour la plus belle collection de Rhododendrum fleuris en variétés distinctes. — 1er prix (médaille d'or de S. A. R. madame la duchesse d'Aumale) à M. Lemichez, qui en avait une trentaine du plus beau choix, et dont la floraison et le brillant coloris produisaient un effet éblouissant. M. Lemichez est décidément le favori des reines, car S. M. la reine des Belges vient à son tour de le gratifier d'une médaille d'or à la suite de sa visite du 4 mars. — 2e prix à M. Mabire, dont le lot se composait de 20 variétés choisies.

14e *concours* pour les 15 variétés d'Azalées de l'Inde, fleuries, les plus belles et les plus distinctes. — 1er prix à M. Paillet (grande médaille d'argent du Luxembourg); sa collection d'Azalées était du plus brillant effet. — 2e prix à M. Margottin; c'était un concurrent redoutable, et le jury a dû hésiter. — Mention honorable à M. Muriel, dont la collection offrait 18 variétés d'un beau choix.

15e *concours* pour la plus belle collection d'Azalées de l'Inde, fleuries, en espèces variées.—1er prix à M. Lemichez (médaille d'or de S. A. R. madame la duchesse de Montpensier). — 2e prix *ex æquo* à

MM. Durand, Ketteleer, Paillet. Toutes ces collections étaient vraiment admirables.

16e *concours* pour la plus riche collection de Rhododendrons, Azalées et Kalmia fleuris de pleine terre. — 2e prix à M. Muriel, qui comptait 30 belles variétés de Rhododendrons. — Mention honorable à M. Durand.

19e *concours* pour les *Erica* et *Epacris* fleuris, au nombre de trente au moins. — 1er prix à M. Ch. Michel, pour son lot d'Érica du plus beau choix. — 2e prix à M. Deshaies, pour une collection non moins belle et non moins remarquable.

20e *concours* pour les plus belles Roses forcées en pots. — 1er prix à M. Lévêque dit René (médaille d'or des dames patronesses). Cette collection, qui se composait d'au moins 80 Roses dans le plus brillant état de floraison, était l'objet d'une générale admiration et embaumait la galerie des plus suaves émanations. — 2e prix à M. Hyp. Jamain. La collection de cet horticulteur était moins nombreuse, mais aussi remarquée et digne de l'être.

21e *concours* pour les 40 espèces ou variétés de Cactées les plus belles et les plus nouvelles.— 2e prix à M. Souchet fils, dont la collection comptait 80 individus.

24e *concours* pour les 30 plus belles variétés de Conifères. — 1er prix à M. Ketteleer (grande médaille d'argent du Luxembourg). Collection nombreuse et variée dans laquelle se faisaient remarquer les *Pinus ponderosa* et *comosa*, les *Araucaria Im-*

bricata et *Brasiliana*, etc. — 2e prix à M. Sougrey fils, qui en avait 50 variétés. — Mention honorable à MM. Cels frères, qui en avaient aussi une collection intéressante.

26e *concours* pour la plus belle collection de Primevères auricules et autres plantes vicaces, en fleurs, de pleine terre. — 2e prix à M. Fréquel, pour sa jolie collection de Pensées.—Mention honorable à M. Lapipe pour ses Primevères de la Chine roses et blanches.

27e *concours* pour la plus belle collection de Liliacées en fleurs. — 1er prix à M. Aimé Turlure (médaille d'or des dames patronesses). Il cultive exclusivement les Amaryllidées et en forme une collection des plus intéressantes.

28e *concours* pour la plus belle collection de Jacinthes fleuries — Mention honorable à M. Tripet Leblanc. Cette élégante collection, qui joignait son parfum à celui des roses, nous paraissait mériter mieux; mais le jury a décidé.

31e *concours* pour la plus belle et la plus intéressante collection de fruits conservés à l'état naturel. — 1er prix MM. Jamin (J.-L.) et Durand, qui avaient une trentaine de belles poires et une quinzaine de pommes. — 2e prix MM. Ozanne, de Montreuil, et Dupuy Jamain *ex æquo*. Ces messieurs avaient aussi exposé des fruits remarquables et d'une belle conservation.

34e *concours* pour l'introduction ou le perfection-

nement, dans les environs de Paris, de la culture reconnue être la plus belle, la plus intéressante et en même temps la plus productive de celles sur lesquelles des rapports auront été faits. — 1er prix à M. Malot, de Montreuil, pour la culture de vignes à la Thomery.

Enfin, en dehors du programme, et sur les rapports de la commission des récompenses, une médaille a été décernée à M. Lenormand pour la culture de giroflées quarantaines, et une mention honorable à M. Houlette, de Stains, pour la culture de melons en pleine terre.

Pour l'industrie, un rappel de médailles d'or est accordé à M. Follet, qui soutient sa belle réputation.

Un autre rappel de médaille d'argent à M. Guénaut, qui se fait remarquer de plus en plus.

Un premier prix aux propriétaires de la manufacture céramique de Billom, Puy-de-Dôme, représentés par M. Lecoq. Cette poterie, fabriquée avec le kaolin, a un aspect de grande finesse et mérite d'être remarquée. L'usage nous apprendra si elle est préférable.

Une mention honorable à M. Lachaume, pour ses bouquets montés en fleurs naturelles;

Une autre à M. Carnet, pour ses tableaux de fruits en relief;

Une *idem* à M. Roche, pour son appareil thermal;

Une *idem* à M. Tronchon, pour ses coffres, berceaux, volières et meubles de jardin en fer.

Enfin, par suite de rapports soumis au jury,

MM. Arnheiter et Poulet ont reçu chacun une mention honorable, l'un pour ses instruments horticoles et agricoles, l'autre pour son plomb filé dont l'usage se répand de plus en plus.

Tel est le résultat des opérations du jury formé de 14 membres, venus de divers points du royaume. Mais ce ne serait pas être juste que de passer sous silence les autres exposants qui ont concouru à l'éclat de cette solennité.

Ainsi, pour l'horticulture proprement dite, plantes et fleurs, nous devons citer les beaux Camellia de M. l'abbé *Berlèse*, les plantes de serre tempérée de M. *Bertrand*, la belle collection de Jacinthes de MM. *Bréon* fils et *Chereau*, et leur lot de 30 beaux Camellia remarqués par le jury, et que le président a déclaré être hors de concours, les Cactées de MM. *Cels* frères, échantillon de leur brillante collection, les Camellia, Rhododendrum Arboreum et Azalea Indica de M. *Gontier*.

Pour les fruits et légumes, la corbeille de fruits variés de M. *Malot*, les patates de M. *Candide-Clerc*, de Lons-le-Saulnier, les pommes de terre de M. *Champgarnier* plantées le 1er août et récoltées le 25 décembre, les patates, les pommes, et les poires de M. *Guimard*, les patates ignames de MM. *Bossin-Louesse* et compagnie.

Pour l'industrie, les poteries de M. *Lécuyer*, les instruments de coutellerie horticole de MM. *Bernard* et *Groulon*, les jardinières de M. *Camaret*, le modèle d'une bâche tournante de M. *Lehuidoux*, de Saint-Brieuc, la jardinière-volière de M. *Grossin*, les sacs à raisin, toiles et stores à ombrer de M. *Limage*,

les petits modèles artificiels d'arbres taillés de M. *Philibert-Baron*, la verrerie de M. *Leune*, la chaudière de M. *Gervais*, le sécateur de M. *Souchet* père, les châssis-persiennes de M. *Parmentier*, qui ont le privilége d'attirer tous les regards, les modèles d'étiquettes, poteaux et barrières en fonte de M. *Bouilliant*.

Pour les beaux-arts, les aquarelles de M. *Bévalet* et celles de mademoiselle *Émilie Cornuel*.

Mais avant de terminer ce compte rendu, disons quelques mots de la visite de S. A. R. monseigneur le comte de Paris, espoir de notre patrie, qui se plaît à voir revivre en lui son illustre père, prince tant aimé et si digne de regrets, et de L. A. R. mesdames la duchesse d'Orléans et la duchesse de Montpensier. Rien ne peut rendre l'affabilité gracieuse de madame la duchesse d'Orléans; elle a su trouver pour chaque exposant des paroles d'encouragement flatteur qu'aucun d'eux n'oubliera. Mgr le comte de Paris a de trop beaux exemples à imiter pour ne pas montrer une intelligence qu'on s'étonne de remarquer à son âge. Lui-même a fait choix d'un assez grand nombre de plantes avec un tact qui annonce un goût raisonné, et dont se réjouissaient les amis de l'horticulture qui voient en lui pour l'avenir un protecteur éclairé de cette belle science.

Nous avons dit qu'une loterie avait été organisée. Elle a en effet été tirée le 18; 191 lots avaient été formés par les dons des membres du cercle, donnant ainsi le noble exemple du travail intelligent venant au secours de l'infortune, et le hasard les a répartis entre les porteurs des billets de loterie qui avaient

bien voulu aider le Cercle dans l'accomplissement de cette œuvre charitable. Puisse la recette à laquelle madame la duchesse d'Orléans a daigné, dans sa charitable générosité, ajouter 300 fr. en sus des nombreux billets de loterie qu'elle a achetés, adoucir quelques douleurs.

En terminant et quoique nous-même appartenions à cette Société, nous devons, parce que c'est justice, applaudir hautement le Cercle général d'horticulture et pour l'œuvre qu'il a accomplie, et pour le zèle que chacun des exposants a mis à rendre son exposition remarquable, et nous pouvons affirmer que le succès le plus complet a couronné tous ces louables efforts.

ROUSSELON.

LAITUE D'AMÉRIQUE.

Cette nouvelle variété, introduite depuis deux ans dans les cultures potagères, paraît convenir essentiellement à la culture d'été, époque où nous possédons peu de laitues qui pomment d'une manière satisfaisante; c'est pourquoi je m'en suis approvisionné pour l'offrir aux amateurs auxquels je la recommande sur sa réputation. En effet je ne puis à son égard que répéter ce que j'en ai entendu dire; car ce n'est seulement qu'en ce moment que je l'ai mise à l'essai dans mes cultures pour en apprécier les avantages et les qualités.

On la dit très-lente à monter et pommant parfaitement malgré les plus grandes chaleurs de l'été et quelle que soit la nature du sol, pourvu toutefois

que les arrosements ne lui manquent pas. Si ces avantages continuent à se réaliser, elle méritera la préférence pour la saison d'été et ce sera une bonne acquisition. Elle est à graines blanches.

JACQUIN aîné.

AZALÉE A FEUILLES BARBUES, *Azalea barbata*. HORT. (Voyez la planche.)

Cette belle azalée, qui appartient à la tribu des indiennes, est très-remarquable par l'ampleur de ses fleurs qui sont larges de 12 à 14 centimètres et d'un frais coloris rose lilacé qui devient plus violacé sur la fin de l'inflorescence. Elles ressemblent assez, quant à la couleur, à celles de l'*Azalea lilacina triumphans*.

Il a paru dans le commerce une azalée du même nom et à fleurs blanches, avec laquelle il ne faut pas confondre celle qui nous occupe, parce qu'elle est peu digne de l'attention des amateurs.

L'*Azalea barbata* est une plante vigoureuse, à feuilles nombreuses au sommet des rameaux; elles sont alternes, ovales, couvertes de longs poils roussâtres couchés, et ciliées d'une pilosité pareille, d'un vert foncé en dessus, plus jaunâtre en dessous où les nervures sont plus apparentes; le pétiole est garni à la base de poils noirâtres, dont le jeune bois des rameaux est également hérissé.

Au centre des feuilles qui forment comme une espèce de collerette s'élèvent sur chaque rameau deux ou trois fleurs, à pédoncule cylindrique vert clair ainsi que le calice, et fortement hirsutés l'un et l'autre par des poils blanchâtres; les filets des éta-

AZALÉE *à feuilles barbues*.

Azalea *barbata*.

mines et le style sont d'un rose frais plus pâle à leur base; les anthères noirâtres; des papilles d'un rose pourpre couvrent la partie de la gorge de la corolle au-dessous de la division supérieure; sous ces papilles, le fond du limbe est d'un rose carné vif.

Sa culture ne diffère en rien de celle des azalées indiennes; c'est une fort belle variété et qui ne peut manquer d'être très-recherchée.

MARGOTTIN.

PITCAIRNIA L'HERIT. sert. angl. ENDLICHER, gén. pl. 1305. Hexandrie monogynie, LIN., Liliacées de JUSS.

Caractères génériques. Périgone semi-supérieur, à six parties; les trois lacinies extérieures, formant calice, connées à la base inférieure, lancéolées, acuminées, carénées, érigées; les intérieures pétaloïdes, beaucoup plus longues, inférieurement rapprochées en tube, plus ou moins mais ordinairement également ouvertes, munies d'écailles à la base ou rarement nues. Six étamines insérées sur un anneau périgyne; filaments libres, subulés; anthères linéaires ovales, sagittées; ovaire semi-infère, triloculaire; ovules anatropes dans une locule centrale, nombreux. Style filiforme; trois stigmates linéaires, contournés en spirale, capsule semi-supère, ovale pyramidale, triloculaire, s'ouvrant au sommet en trois valves. Semences nombreuses, ascendantes, un peu arrondies; test brun, scrobiculé. — Herbes de l'Amérique méridionale, feuilles linéaires ou ligulées, souvent épineuses, dentées, tiges érigées, simples; fleurs en grappes munies de bractées.

Pitcairnie violette, *Pitcairnia violacea*, Ad. Brong. Voyez la planche.)

Souche (caudex) grosse, courte, couverte de feuilles nombreuses à base embrassante se rétrécissant subitement en un limbe très-long (4 à 6 déc. et plus), linéaires, comme graminées, très-longuement acuminées, finissant en une pointe aiguë, membranacées, fortement canaliculées dans toute leur longueur en dessus, convexes en dessous, bordées de petites épines écartées, brunâtres, les inférieures un peu crochues, la pointe tournée vers la base, les supérieures tournées vers le sommet, munies surtout en dessous d'une poudre blanche cotonneuse; le dessus moins blanc. La plupart de ces feuilles et surtout les inférieures sont arquées en dessous.

Tige ou hampe florale, sortant du centre des feuilles, haute de 6 à 8 déc., glabre, rougeâtre, surtout au sommet, munie de bractées alternes, sphacélées, membranacées, blanchâtres, spinulées, ciliées sur les bords, allant en décroissant de la base au sommet. Elle est terminée par un épi simple, long de 15 à 25 cent., muni de quatre à six épillets latéraux, alternes, formant une panicule terminale.

Les fleurs éparses naissent dans l'aisselle d'une petite bractée et sont portées par un pédicelle de 4 à 5 mill. de long. Le périgone est à six divisions dont les trois extérieures sont d'un vert olive, glabres, à peine carénées, de 20 à 22 mill. de long; les trois intérieures roulées en cylindre, peu ouvertes au sommet qui est obtus, d'un beau violet foncé, satiné, uni-

PITCAIRNIE *violette*.

Pitcairnia *violacea*.

forme, longues de 5 à 6 cent.; filets des étamines de la même couleur que les divisions intérieures, anthères, d'un beau jaune, incluses. Style un peu plus long que les étamines, presque de la longueur des sépales. Les trois divisions du stigmate verdâtres, comme crêtées.

L'origine de cette plante est douteuse. Les graines ont été envoyées de Bourbon mélangées avec plusieurs autres provenant de l'Inde, de Madagascar, etc. Arrivées au Jardin-des-Plantes en 1832, elles ont été semées en 1833 par M. Neumann.

La plante qui nous occupe peut être cultivée en bonne serre tempérée. Il faut la sortir en été et la placer en plein air à bonne exposition. La terre de bruyère lui convient mieux que toute autre. Jusqu'à présent elle n'a pas encore donné d'œilletons et j'ignore si les graines parviendront à maturité.

La première floraison a eu lieu dans les serres de Neuilly en février et mars 1847.

JACQUES.

LŒLIE DE PERRINI, *Lœlia Perrinii*, LINDL.; *Cattleya Perrinii*, HORT. (*Voyez* la planche.)

Cette orchidée, classée d'abord parmi les *Cattleya*, a été rangée définitivement dans le genre *Lœlia* qui en est le plus voisin, mais qui s'en distingue par le nombre de ses masses polléniques, qui s'élève à 8 dans les *Lœlia*, tandis qu'il n'est que de 4 dans les *Cattleya*.

Elle a été trouvée au Brésil, dans le bas Machaé, province de Rio-Janeiro, par M. Pinel, auquel l'hor-

ticulture doit l'introduction d'une quantité de fort belles plantes.

J'ai dessiné cette lœlie dans les serres de M. C. Morel, qui s'occupe exclusivement de la culture des orchidées, et auquel elle avait été adressée directement de son pays natal.

Faux bulbes allongés, d'une longueur variable, un peu comprimés, vert olive, enveloppés d'une tunique mince caduque ; de leur sommet se développe une feuille large, coriace, marquée d'un sillon au milieu, longue de 25 à 30 centimètres, arrondie au sommet légèrement bilobé, d'un beau vert foncé. Dans l'aisselle de la feuille s'élève une spathe de forme légèrement trigone et de couleur marron, d'où sortent de une à quatre fleurs, d'une odeur suave et d'une largeur qui varie entre 13 et 17 centimètres.

Les 3 sépales sont libres sans adhérence entre elles, et plus étroites que les deux pétales qui, ainsi que les sépales, sont tous d'une fraîche couleur rose violeté. La labelle, roulée à sa base, est ovale à l'autre extrémité qui est terminée par une macule d'un pourpre foncé. Elle est d'une teinte à peine rose, et lisérée de pourpre sur la marge ondulée.

Opercules à 8 loges, 8 masses polléniques sur 4 lames.

Cette belle plante, qui fournit une végétation vigoureuse, se cultive en pots remplis de terre de bruyère tourbeuse et divisée en gros fragments. Du reste, elle exige une haute température un peu humide et des arrosements fréquents. On la multiplie par la séparation de ses bulbes.

ROUSSELON.

Sur l'importation dans les environs de Paris de la méthode de conduire la vigne usitée à Thomery.

Lors de la magnifique exposition du Cercle général d'horticulture, je remarquai que la médaille d'or de S. A. R. madame Adélaïde avait été décernée à M. Malot, de Montreuil, pour sa treille conduite selon la méthode de Thomery, par suite d'un rapport fait au Cercle et en exécution du 34e concours de son programme, dont voici les termes :

« 34e concours pour l'introduction ou le perfectionnement, dans les environs de Paris, de la culture reconnue être la plus belle, la plus intéressante et en même temps la plus productive de celles sur lesquelles les rapports auront été faits. »

Il résulte du sens du programme que M. Malot pourrait être considéré comme l'introducteur dans les environs de la capitale de la méthode suivie à Thomery pour la culture de la vigne. C'est contre ce fait que je crois devoir protester, ainsi que je l'ai déjà fait dans ce journal, année 1842-1843, p. 145, à l'occasion d'un rapport de M. Poiteau sur la même vigne.

J'ai établi alors la priorité de l'importation dans mes cultures de Charonne de la méthode à la Thomery, que j'ai établie en 1832, tandis que M. Malot n'a commencé sa treille qu'en 1835.

Si la médaille d'or décernée à cet habile cultivateur a pour objet de récompenser les perfectionnements qu'il a pu apporter dans la conduite de sa

treille, je n'ai rien à dire à ce sujet, car j'ignore quels ils sont; le rapport de M. Poiteau, inséré p. 192 du bulletin du Cercle, tome IV, se bornant à dire que M. Malot les ferait bientôt connaître lui-même, sans doute par une publication qui, à ma connaissance, n'a pas encore paru.

Je suis très-loin de faire la plus petite objection à la récompense décernée à M. Malot; mais puisque le jury a attaché une assez grande importance à avoir introduit aux portes de la capitale la méthode de Thomery pour y appliquer une médaille d'or, on ne trouvera pas étonnant que je revendique l'honneur d'en avoir eu le premier l'idée, et de l'avoir exécutée trois ans au moins avant M. Malot. Ce fait est positif, et les treilles qui existent dans mes cultures de Charonne sont là pour l'attester.

JACQUIN aîné.

Note sur la greffe du poirier sur épine blanche.

On sait que l'on greffe ordinairement le poirier sur sauvageon, sur franc et sur cognassier. On sait aussi qu'il faut au poirier greffé sur sauvageon ou sur franc une terre assez substantielle, mais surtout profonde et fraîche, et à celui greffé sur cognassier une terre plus légère, moins profonde, mais également fraîche, et l'exposition du levant ou du couchant. Il s'ensuit que quand on ne possède pas ces conditions, il faut renoncer à élever des poiriers.

En me rappelant d'avoir mangé d'excellents fruits provenant de poiriers greffés par mon père sur l'ali-

sier aubépine, *Cratægus oxyacantha* de Willd, j'ai plusieurs fois répété cette sorte de greffe pour planter en terrains secs et crayeux, et j'ai eu lieu d'en être satisfait, pourvu que la greffe en écusson à œil dormant soit appliquée près de terre. Ces greffes reprennent parfaitement et conviennent plus particulièrement aux espèces dont les fruits mûrissent en hiver. Celles à fruits d'été forment d'énormes bourrelets autour de la greffe et durent peu. En général on doit élever en espalier ou en pyramides les espèces greffées sur aubépine, et cependant j'ai vu un martin-sec, un messire-jean et un catillac élevés à haute tige, parfaitement venus et produisant d'excellents fruits. Je crois pouvoir en tirer l'induction que les espèces dont les poires ont la chair cassante sont principalement celles que l'on peut élever ainsi, tandis que les poiriers à fruits fondants doivent être destinés à l'espalier ou à la pyramide.

Sans doute ce n'est qu'à la dernière extrémité qu'il faut avoir recours à la greffe sur aubépine pour le poirier; mais il ne faut pas la dédaigner dans les localités où le cognassier et le franc ne résistent pas.

Cette greffe donne d'ailleurs des résultats beaucoup plus satisfaisants que celles sur sorbier ou cormier, dont j'ai fait plusieurs essais, qui ont mal réussi ou qui ont donné des fruits difformes et chancreux.

Baltet-Petit.

PLANTES NOUVELLES.

Véronique élégante à fleurs rouges, *Veronica speciosa*, var. *rubra*.

On a vu dans ce Journal, p. 95 de l'année 1843-1844, la figure et la description de la magnifique *Veronica speciosa*, connue aujourd'hui de beaucoup d'amateurs et répandue maintenant dans tous les jardins; chacun a pu apprécier la beauté et les mérites divers de cette plante et se rappelle encore son port élégant et ses nombreux et denses épis de fleurs pourpre violacé.

Cultivée en grand, à Tendring-Hall, dans le comté de Suffolk (Angleterre), par M. J. Oates, jardinier de sir Joshua Rowley, elle a produit par le semis la charmante variété qui fait le sujet de cet article. Elle ne diffère pas spécifiquement du type, mais elle fleurit encore plus facilement et plus abondamment que lui; ses fleurs, d'un beau rouge vif, tranchent vivement avec le pourpre violacé des fleurs de celui-ci. Ces deux plantes groupées ensemble sembleront deux espèces et se feront valoir l'une et l'autre par l'agréable opposition de leurs couleurs. C'est en somme une charmante addition à nos collections de serre froide.

Nous empruntons la description de cette nouvelle variété à la flore de M. L. Van-Houtte, numéro de février 1847, où cette plante se trouve figurée. Cette belle variété, encore toute nouvelle, paraît aussi rustique que son type.

Pépin.

Buddleje de Lindley, *Buddleia Lindleyana*. Tétrandrie angiospermie, Lin. Scrophulariées, Juss.

Arbrisseau à feuilles persistantes qui paraît avoir été introduit en Europe, vers 1843, de graines apportées de la Chine. Branches tétragones, ligneuses, glabres; feuilles ovales, acuminées, parfois dentées au sommet, presque sessiles. Inflorescence tomenteuse, à épi verticillé au sommet des rameaux; calice denté, à dents triangulaires; corolle tubuleuse allongée, ventrue, dont le limbe est divisé en cinq lobes obtus. Cinq étamines égales incluses, anthères biloculaires. Stigmate claviforme à deux lobes; capsule crustacée; semences anguleuses.

Cette plante, dont les fleurs sont d'un bleu clair violacé à l'extérieur du tube de la corolle, et d'un violet pourpré foncé sur le limbe des lobes à l'intérieur, mérite toute l'attention des amateurs.

Elle est rustique et passera peut-être quelquefois l'hiver en plein air, lorsqu'elle sera plantée contre un mur abrité et à bonne exposition. Mais il faut avoir le soin d'en conserver en pots pour rentrer en serre tempérée afin de ne pas s'exposer à la perdre.

On la multiplie facilement de boutures.

Clématite tubuleuse, *Clematis tubulosa*, Hook. Polyandrie polygynie, Lin. Renonculacées Jus.

Plante vivace, originaire de la Chine ou, selon d'autres, de la Crimée, à feuilles trifoliées, dont les

folioles sont ovales rhomboïdes, un peu lobées, mucronées, dentées; une moitié est plus grande que l'autre, comme dans les begonia. Fleurs en corymbes terminaux et axillaires; calice bleu, tubulé, dont les sépales linéaires oblongues se recourbant à l'extérieur, sont en dedans d'un bleu pâle sur les bords, séparé par une bande bleu foncé qui en occupe le centre; étamines à filets dilatés et anthères oblongues; stigmate recourbé.

Cette plante, qui a un aspect singulier, convient parfaitement à la décoration des rocailles et lieux arides où elle prospère en plein air. Elle forme une touffe garnie de nombreuses feuilles radicales desquelles sort une tige florale qui s'élève à 50 ou 60 centimètres et qui forme plusieurs rangs de fleurs.

Elle se multiplie par divisions ou par éclats de ses touffes.

Crusée a fleurs violettes, *Crusea violacea*, Ad. Brongniart. Rubiacées, Jussieu.

Plante herbacée, originaire du Mexique, que j'ai vue en fleurs, en janvier et février derniers, dans la serre tempérée du Jardin des Plantes, où on la cultive depuis quelques années.

Sa tige, cylindrique fistuleuse, est munie de feuilles opposées lancéolées, velues, marquées de chaque côté de la nervure médiane par trois autres nervures à peu près parallèles à la marge, d'un beau vert frais plus pâle en-dessous. Elles sont garnies à

leur base de stipules engaînantes à cinq ou six divisions filiformes, soyeuses, dressées.

Les fleurs sont réunies en tête terminale, dont la base est munie d'un involucre de quatre feuilles plus petites, mais semblables aux caulinaires; le calice a ses divisions linéaires; la corolle tubuleuse campanulée, a son limbe partagé en quatre segments révolutés d'un joli violet foncé à l'intérieur, plus pâle en dehors; le style et les étamines sont de la même longueur que les divisions de la corolle.

Cette jolie plante vivace ne diffère de la *Crusea rubra* que par la couleur de ses fleurs, qui sont roses dans cette dernière espèce. Son principal mérite consiste dans l'époque de sa floraison qui a lieu dans un temps où les serres sont peu parées de fleurs.

On la cultive en terre légère mélangée et en pots, ce qui permet de la sortir en été et de la rentrer en serre tempérée, et on la multiplie facilement de boutures faites sur couche chaude et sous verre.

ROUSSELON.

J'ai signalé dans la *Revue horticole* du 1er mars la floraison au Muséum d'histoire naturelle de plusieurs plantes nouvelles ou peu connues, et je vais rapporter ici les plus intéressantes :

Chamædorea aurantiaca, Ad. BRONGNIART. — Petite espèce de palmier, envoyée du Mexique par M. Gheisbrecht, et que recommandent ses grandes grappes de fleurs d'un jaune d'or.

Salmea salicifolia, Ad. BRONGNIART. — Grande composée frutescente, à feuilles entières lancéolées,

semblables à celles du *Tupa*; fleurs blanches en corymbe.

Senecio crassicaulis, Ad. Brongniart. — Plante ligneuse, originaire du Mexique, d'où le Muséum l'a reçue de M. Gheisbrecht. Les fleurs jaunes, assez grandes, se montrent avant les feuilles, qui sont pétiolées, arrondies, d'un vert clair luisant.

Gaulteria antipoda, Forst. — Petit arbrisseau formant buisson, originaire de la Nouvelle-Zélande, s'élevant à 20 centimètres, à fleurs très-petites que remplacent de petits fruits rouges.

Lippia Montevidensis. — Petit arbuste s'élevant à environ 40 centimètres, ayant quelque ressemblance avec le *Lantana Sellowii*. Ses fleurs, d'un joli bleu foncé, sont groupées par quinze ou vingt, en petits bouquets pédonculés axillaires. C'est une très-jolie plante dont le commerce devrait tirer un bon profit.

Enfin le Muséum a reçu du Jardin de Berlin une magnifique composée sous le nom de *Stiftia insignis*, et qui paraît devoir être rapportée au *Stiftia chrysantha*, Mikan, espèce tout à fait nouvelle pour l'horticulture, et que je ferai connaître plus en détail.

Neumann.

MÉLANGES.

— *Morus Canti grandifolius*. On annonce sous ce nom une nouvelle variété de mûrier, obtenue par M. Cante, chef des cultures de la magnanerie de Montberneaume, près Pithiviers (Loiret). Elle a été obtenue de semis, il y a quatre ans, et ce cultivateur l'a multipliée par la greffe, ce qui lui permet d'en mettre une assez grande quantité dans le commerce.

A la vigueur des *Morus multicaulis* et *Moretti*, ce mûrier joint l'avantage de fournir des feuilles excellentes pour les vers à soie, et qui ont de 25 à 30 centimètres de largeur sur 30 à 35 de longueur.

— On se rappelle que dans notre dernier numéro nous avons parlé du semis de la pomme de terre comme moyen d'en renouveler les races et d'atténuer la maladie à laquelle elle est en proie. M. le ministre de l'agriculture et du commerce vient d'assigner un prix de 3000 fr. à titre d'encouragement pour ce semis.

— Notre collègue M. *Croux*, pépiniériste à Vitry-sur-Seine, s'occupe en ce moment d'établir ses pépinières sur une très-grande échelle, à la ferme de la Saussaye, près Villejuif, route royale de Fontainebleau.

Il se propose de former sur ce terrain, qui n'a pas une contenance moindre de 20 hectares, une école où il réunira toutes les espèces fruitières soumises à toutes les formes mises en pratique par l'art moderne de la taille. Les amateurs qui ont déjà pu remarquer chez lui un grand nombre de fort beaux sujets dans les arbres fruitiers à pepins et à noyau, y

trouveront donc un choix considérable, non-seulement dans cette classe importante, mais encore dans les arbres forestiers et d'alignement.

On doit jusqu'en septembre prochain s'adresser à Vitry-sur-Seine et ensuite à la ferme de la Saussaye.

CATALOGUE DES DAHLIA disponibles pour le printemps 1847 de l'établissement d'horticulture de BRAVY et compagnie, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

TABLE DES MATIÈRES. — *Avril* 1847.

ROUSSELON. Travaux d'avril. 97
——— Exposition florale du Cercle général d'horticulture. . . . 102
JACQUIN aîné. Laitue d'Amérique. 113
MARGOTTIN. Azalée à feuilles barbues, *Azalea barbata* (fig.). . . . 114
JACQUES. Pitcairnie violette, *Pitcairnia violacea* (fig.). 116
ROUSSELON. Lœlie de Perrini, *Lœlia Perrinii* (fig.). 117
JACQUIN aîné. Sur l'importation dans les environs de Paris de la méthode de conduire la vigne usitée à Thomery. 119
BALTET-PETIT. Note sur la greffe du poirier sur épine blanche. . . 120
PÉPIN. Véronique élégante à fleurs rouges, *Veronica speciosa*, var. *rubra*. 123
ROUSSELON. Buddléje de Lindley, *Buddleia Lindleyana*. 123
——— Clématite tubuleuse, *Clematis tubulosa*. 123
——— Crusée à fleurs violettes, *Crusea violacea*. 124
NEUMANN. *Chamadorea aurantiaca*. — *Salmea salicifolia*. — *Senecio crassicaulis*. — *Gaulteria antipoda*. — *Lippia Montevidensis*. — *Stiftia insignis*. 125
MÉLANGES. *Morus Canti grandifolius*. — Prix pour le semis des pommes de terre. — Pépinières de Croux. 127

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

TRAVAUX DE MAI.

Cultures potagères. *Pleine terre.* Les travaux de mai sont incessants. Tous les carrés du potager doivent être garnis, et aucune place ne reste sans emploi. — Pendant la première quinzaine, on sème la quantité de haricots qu'on destine à être récoltés en sec. On en sème aussi pour consommer en vert, et l'on fait un pareil semis tous les quinze jours, ensuite on sème des pois et des fèves. On fait des semis successifs de laitues, épinards, cerfeuil, radis, et généralement de toutes les plantes qui montent promptement à graines; ces semis sont calculés sur les besoins de la consommation. — On sème le radis noir pour l'hiver, les carottes, betteraves, chicorée d'été, céleri, cardon, tétragone, cornichons en place, les choux de Milan, à grosses côtes, de Bruxelles, le brocoli, les choux-fleurs destinés à fleurir l'automne, les navets hâtifs de seconde saison, les citrouilles et potirons. — On repique sur place les plants élevés sur couche, comme céleri, cardons, aubergines, tomates, concombres, cornichons, choux-fleurs et brocolis. — On divise et replante l'estragon. — Enfin il n'est pas un légume qu'on ne puisse semer à cette époque.

Couches, châssis, cloches, primeurs. — Le travail des couches se restreint de plus en plus. — On fait cependant encore des couches tièdes ou sourdes pour les melons de dernière saison, et pour les patates si mieux l'on aime les planter sur butte. — On fait à l'air libre des meules à champignons. — On emploie les vieilles couches pour avancer le céleri et les choux-fleurs, auxquels il ne faut pas ménager les arrosements.

Jardin fruitier et pépinières. Dans les jardins fruitiers, c'est sur les résultats de la taille que doit se porter l'attention du jardinier. Il a besoin d'en surveiller journellement la marche pour s'opposer au désordre qu'une séve mal répartie peut y occasionner. — Il suit attentivement la formation des fruits et avise au moyen de la favoriser, et de les répartir de façon à ne pas charger l'arbre de productions surabondantes qu'il ne pourrait pas amener à bien. — Il surveille aussi le développement des branches et les aide par les moyens appropriés à remplir complétement leur destination. — Il fait la suppression de tout ce qui est inutile, pour ne pas consommer en pure perte une certaine quantité de séve. — C'est ainsi que sur les pêchers quand des branches à fruits ont avorté, il est bon de les rabattre sur celle qui doit les remplacer, surtout lorsqu'elle est peu favorisée par sa position ou sa vigueur. — Dans les pépinières on commence les greffes en flûte et on écussonne à œil poussant. — On surveille les progrès des greffes en fente. — On fait la chasse aux limaces, aux lisettes, et généralement à tous les insectes nuisibles. — On surveille la direction que

prennent les élèves, on rattache à leur tuteur ceux qui s'en sont détachés. — On donne un binage pour ouvrir la terre à la douce influence des premières chaleurs.

Jardin d'agrement. *Pleine terre.* — Le mois de mai est l'époque de la plantation des dahlia qu'il faut ne mettre en pleine terre que lorsque les gelées ne sont plus à craindre, et particulièrement ceux qui ont été avancés dans les serres ou sur couche tiède. — Les travaux de propreté et d'entretien se continuent et se renouvellent incessamment. — Il faut toujours que les allées soient nettes et tirées au râteau, les plates-bandes et massifs binés, les gazons fauchés et purgés des mauvaises plantes qui les déparent. — Enfin les arrosements proportionnés aux besoins des plantes et au degré de la température sont déjà à l'ordre du jour. — On sème encore les reines-marguerites, les balsamines, les capucines, les haricots d'Espagne et bicolore.

Bâches, orangerie, serre tempérée et serre chaude. — Vers la mi-mai, époque consacrée pour le climat de Paris, mais qui peut être avancée dans les contrées plus méridionales, on met à l'air libre toutes les plantes d'orangerie et de serre tempérée. On profite de ce déplacement pour rempoter toutes celles qui ont besoin de l'être, mais dont la végétation n'a pas encore commencé. — On enlève les châssis des serres tempérées que l'on met à l'abri sous un hangar, et on fait jouir ainsi de l'influence de l'air libre les végétaux qui y restent plantés en pleine terre. — Quelques jours avant la sortie des orangers et autres plantes de serre tempérée, il est

bon de les accoutumer à l'air, en le laissant entrer dans ces conservatoires par toutes leurs ouvertures. — On a soin de placer les plantes délicates comme les bruyères, les protées, les diosma, et la plus grande partie des végétaux de la Nouvelle-Hollande dans une position où les rayons du soleil ne peuvent les frapper en plein ; à défaut d'abris naturels formés par des rideaux de verdure ou de grands arbres on obtient parfaitement ce résultat à l'aide de brins de paille formant, au-dessus des plantes, un toit à claire-voie et incliné, et maintenus par des ficelles fixées à des piquets, d'une hauteur convenable, plantés de chaque côté de la planche sur laquelle elles sont déposées. — On met également dehors les plantes de serre chaude qui peuvent sans inconvénient y rester trois ou quatre mois de la belle saison, et on laisse ces serres garnies de leurs châssis pour y maintenir la haute température nécessaire aux plantes qui y demeurent, tout en y introduisant la plus grande quantité d'air qu'il soit possible, selon la température extérieure. — Les plantes sorties et restées en serre doivent être arrosées selon leurs besoins, et en raison de la chaleur. On remarquera que les plantes en pots sont plus vite altérées que les autres, et surtout celles cultivées en terre de bruyère. — Ce mois est celui où se font les boutures et marcottes de plantes de serre tempérée, et les greffes herbacées.

Productions de mai. *Plantes potagères.* Les légumes ont cessé d'être rares, on a en abondance des asperges, des pois, des fèves, des laitues, des romaines, de l'oseille, des radis, du céleri à couper, des choux d'York, cœur de bœuf et pain de sucre,

des choux-fleurs, des brocolis, des crambés, des artichauts, des petits oignons blancs, ciboules, poireaux nouveaux, pommes de terre kidney, etc., et toutes sortes de fournitures; les navets longs de Croissy donnent à la fin du mois. — Les couches fournissent de la chicorée fine d'Italie, des choux-fleurs, des haricots verts et en grains frais, des concombres; on a enfin des melons sous châssis.

Fruits. Le fruitier est bien dégarni. Le bon chrétien d'hiver, la bergamotte de Hollande, le catillac sont à peu près les seules poires qu'on y trouve, avec quelques pommes, comme la reinette franche, et les apis. — Les fraises donnent abondamment. — Le cerisier précoce en espalier commence à fournir vers la fin du mois. — Déjà les primeuristes récoltent du chasselas, quelques abricots et pêches, et des cerises, groseilles, figues et prunes forcées.

Fleurs. La floraison des rosiers de Bengale, noisette, cannelle, etc., annoncent celle de leur tribu dont ils sont l'avant-garde. Les fleurs de toutes espèces abondent dans ce mois et signalent le vrai printemps de notre climat. C'est l'époque de la floraison des tulipes, jacinthes, anémones, renoncules, pélargoniums, pivoines, etc., car l'énumération en serait trop longue.

ROUSSELON.

DU BOUTURAGE DES ERICA.

Monsieur le rédacteur,

Ayant eu, pendant mon séjour en Angleterre, un libre accès dans la serre à multiplication de M. Hen-

derson, de Londres, j'ai, comme vous pouvez le penser, porté toute mon attention sur la culture et la propagation du beau genre *Erica*. Voulez-vous insérer dans votre journal le procédé suivi pour le bouturage des bruyères, tel qu'il est pratiqué dans ce riche établissement, procédé que j'ai employé chez M. Low et dont je fais usage encore dans les cultures de M. Jacquin aîné, à Charonne.

Les pots dont on se sert pour faire les boutures ont une grandeur variable et qui est ordinairement proportionnée au diamètre des verres destinés à les couvrir. Toutefois leur largeur en haut est communément de 10 à 15 centimètres; un autre pot, d'un diamètre plus petit, est renversé et posé en dedans et sur le fond du premier pot. Il doit y toucher exactement sur toute la circonférence de son bord afin de fermer complétement tout accès aux vers. Le vide qui règne autour du petit pot est rempli jusqu'à 60 millimètres de sa base par un drainage composé de tessons de pots ou de gravier dont la grosseur diminue en montant. La surface est couverte d'une légère couche de *sphagnum* desséché (espèce de mousse), ou de parties fibreuses extraites de la terre de bruyère et également bien sèches. Le reste du grand pot est rempli jusqu'à 6 millimètres de son bord d'une composition formée d'un tiers de terre de bruyère ancienne et deux tiers de sable blanc qui ne doit contenir aucune parcelle de substances ferrugineuses ou salines. C'est pourquoi il doit être soigneusement lavé et ensuite séché au soleil avant d'en faire usage. La terre de bruyère doit être criblée pour être rendue aussi déliée que possible, et lorsque le mélange est fait il doit rester exposé à l'air quelque temps avant

de s'en servir. Enfin, le reste du pot est rempli jusqu'au bord par un lit de sable dont on unit parfaitement la surface et que l'on arrose avec un arrosoir à pomme très-fine. La préparation des pots a lieu six à douze heures avant la plantation des boutures.

Celles-ci sont choisies de préférence sur les plantes les plus jeunes que l'on possède. Si l'on n'a que des plantes faites, on peut, un ou deux mois à l'avance, en disposer une à fournir des boutures convenables. Il suffit pour cela de supprimer les extrémités des plus fortes pousses, ce qui force la plante à produire des ramifications latérales plus grêles et qui conviennent mieux pour le bouturage que les branches plus grosses. Quelquefois même on retranche des fleurs pour obtenir un pareil résultat.

La longueur des boutures varie, selon les espèces, de 20 à 60 millimètres. Celles avec talon sont préférables; les autres, cependant, sont bonnes aussi, pourvu qu'elles ne soient ni trop dures ni trop herbacées. On coupe les feuilles sur un peu moins de moitié de la longueur de la bouture. Pour couper le talon et les feuilles, un couteau bien tranchant vaut mieux que des ciseaux, et cependant, dans les établissements de Londres, cet instrument est très-employé à cet usage. Au reste, il convient sans doute pour couper les feuilles qui se détachent difficilement et sans endommager l'écorce, mais le couteau tranche beaucoup plus net le talon et doit être préféré.

Il faut avoir le plus grand soin de ne prendre les rameaux que sur les plantes bien portantes et exemptes de blanc. Lorsque cette maladie existe il est inutile de faire des boutures, car c'est à peine si l'on parvient à en faire réussir une sur six.

On plante les boutures au plantoir, et, bien entendu, c'est la partie dénudée qu'on enterre. Les premières feuilles doivent être au-dessus de la surface du sable, sans en être éloignées. A mesure qu'on plante, on serre modérément le sable contre chaque rameau en enfonçant obliquement le plantoir de façon à ce que sa pointe approche de la base de la bouture et en le relevant pour le dresser verticalement et parallèlement à elle. On plante autant de boutures que le pot en peut tenir sans qu'elles soient trop serrées; lorsque la plantation est terminée, on unit suffisamment la surface du sable en arrosant, à moins qu'il n'y ait quelques trous trop grands dans lesquels alors il convient de glisser un peu de sable avant. Ce premier arrosement doit être assez fort pour raffermir le sable autour des boutures qui doivent rester à découvert jusqu'à ce que la terre soit sèche.

Dans cet état, on pose par-dessus un verre cylindrique à sommet arrondi, forme très-préférable à celle de ceux à cul plat comme les verres à boire. En effet, dans les premiers, les vapeurs qui se condensent contre les parois intérieures s'écoulent en gouttelettes le long de ces mêmes parois, tandis que dans les seconds elles s'accumulent sur le fond plat du verre et retombent en gouttes au milieu des boutures et souvent sur elles. On choisit les verres d'un diamètre un peu plus petit que celui du pot, de manière qu'il y ait entre les bords de celui-ci et les siens un intervalle de 10 à 12 millimètres où le sable est à découvert. Cette disposition permet de mouiller suffisamment, sans atteindre directement les boutures, en versant l'eau avec un arrosoir à pomme sur le verre et autour de lui.

Les pots ainsi garnis de boutures sont déposés dans

une serre sur une couche froide pendant un mois ou six semaines. On peut alors les plonger dans une couche de vieille tannée un peu tiède. La chaleur est nuisible aux boutures d'Erica, excepté à celles provenant de plantes qui ont été tenues sur couche tiède. Celles à bois dur surtout la redoutent particulièrement, telles que les *hartenellii*, *tricolor*, *ampulacea*, *jasminiflora*, etc. Trois semaines ou un mois de séjour dans la tannée suffisent au plus grand nombre de variétés. On les transporte alors dans une serre froide qui n'ait ni l'exposition du midi ni celle du nord. Les pots restent couverts de leurs verres encore pendant quelques semaines pour assurer mieux la reprise, mais on a soin d'ombrer suffisamment pour que les rayons solaires ne parviennent pas jusqu'aux boutures.

On enlève enfin les verres en le faisant graduellement, c'est-à-dire qu'on commence par les soulever pour laisser arriver l'air ambiant et y habituer les jeunes élèves. Quand les verres sont ôtés, on rempote peu de temps après ; les boutures qui ont été faites tard, comme en août et septembre, restent ensemble dans leurs pots jusqu'au mois de mars sans être rempotées ; si on agissait autrement, on courrait risque de les perdre en hiver. Aussi est-il préférable de faire les boutures pendant les trois premiers mois de l'année, parce qu'elles ont tout le temps convenable pour bien s'établir dans les pots avant la mauvaise saison. Néanmoins, on peut en faire pendant toute l'année, toutes les fois qu'on peut se procurer des rameaux ayant les qualités requises.

Ordinairement les boutures enracinées sont rempotées par quatre dans des pots de 8 centimètres de

diamètre. On les dépose sur une couche froide dans une serre fermée hermétiquement, et on les tient continuellement ombrées pendant huit jours. A partir de cette époque, on commence à leur donner de l'air qu'on laisse arriver chaque jour davantage.

Lorsque les plantes s'allongent, on les pince pour les arrêter et les faire ramifier, car on aime de préférence les erica nains et trapus. On les arrose, selon le besoin, le matin ou le soir, avec un arrosoir à pomme; et pendant la belle saison, si on les tient beaucoup exposées au soleil, il est prudent de les ombrer durant les heures de la journée où ses rayons ont le plus de force.

J'ai parlé, plus haut, de l'attention que l'on devait avoir de ne point prendre de boutures infestées du *blanc*. Cette maladie est une espèce de moisissure qu'on peut, je crois, attribuer à la privation d'air. On en débarrasse les bruyères au moyen du soufre, procédé qui est très-usité en Angleterre. Voilà comment on opère.

On mouille d'abord toute la plante avec un arrosoir à pomme ou une seringue. Puis on saupoudre toutes les feuilles avec du soufre réduit en poudre fine et que l'on a dans une boîte dont le couvercle est percé de trous très-petits. On place ensuite la plante dans une serre pendant huit ou dix jours, afin que le vent ne fasse point tomber le soufre. Après ce temps, on l'en débarrasse en la lavant, et si l'opération a été bien faite le blanc a disparu.

J'ai l'honneur, etc.

KURSSNER,

Chef des cultures de M. Jacquin aîné, à Charonne.

Notice sur la formation des arbres fruitiers à haute tige.

Il ne me paraît pas possible, lorsque l'on s'occupe de cultures, de le faire avec indifférence. Plus on cultive, plus on porte aux opérations que l'on pratique un intérêt qui va toujours croissant et qui devient une source féconde de progrès. J'ajouterai aussi que durant une longue carrière le hasard et la nécessité, ces deux inventeurs par excellence, offrent fréquemment des faits, inconnus jusqu'alors, dont l'étude, pour qui sait observer, conduit à des améliorations profitables.

C'est ainsi qu'il y a douze ou quinze ans j'achetai des poiriers à haute tige (doyenné d'hiver, duchesse d'Angoulême). Ces arbres avaient été greffés précédemment rez de terre. En effet, à cette époque, où plusieurs fruits nouveaux acquéraient de la réputation, quelques pépiniéristes s'empressaient de regreffer les nouveautés sur les espèces déjà existantes, non pas comme je le fais en choisissant les espèces les plus vigoureuses, mais indistinctement et sans tenir compte de la manière dont chaque variété végète. J'eus alors l'occasion de reconnaître par les résultats que me donnèrent ces arbres achetés et plantés dans mon établissement, l'importance qui existe de préférer pour recevoir les secondes greffes, les espèces rustiques et poussant activement. Tous les poiriers qui se trouvaient greffés sur le beurré gris, le doyenné doré, la verte longue panachée ou culotte de suisse et autres espèces délicates restèrent maigres et chétifs, tandis que ceux greffés sur des variétés vigou-

reuses, comme le sucré vert, par exemple, avaient une végétation et une force bien supérieures à celles qu'ont ces mêmes arbres greffés une seule fois. D'ailleurs tous les pépiniéristes savent qu'il y a de grandes différences dans le mode de végétation des diverses espèces d'un même genre, et que tandis que les unes prennent un développement rapide et considérable, les autres croissent lentement et faiblement.

Je savais aussi que le prunier de Saint-Julien est, pour ce genre d'arbres, celui qui mérite la préférence pour recevoir la greffe des autres pruniers. Mais ne pouvant m'en procurer de francs, je pensai qu'en greffant au pied tous les sauvageons que je possédais avec ce même Saint-Julien, j'obtiendrais de belles tiges. J'eus en effet la satisfaction de former ainsi une pépinière magnifique de sujets propres à recevoir la greffe des pruniers et abricotiers. Depuis une vingtaine d'années que je pratique cette méthode, j'ai constamment vu le Saint-Julien ainsi greffé pousser aussi vigoureusement que lorsqu'il est franc de pied.

Depuis longtemps aussi j'avais remarqué que le bigareautier greffé sur Sainte-Lucie et merisier poussait vigoureusement et donnait une tige droite et promptement développée. Cette observation me conduisit à l'employer pour former les tiges sur lesquelles je greffe en tête tous les cerisiers que je veux multiplier. C'est ainsi que lorsque je reçus de M. Larose, de Neuilly, la cerise reine Hortense qu'il a obtenue, je m'empressai, pour la livrer plus vite en beaux pieds à haute tige, de l'écussonner sur des sujets déjà greffés en d'autres espèces.

On voit que, comme je l'ai dit plus haut, le hasard et la nécessité ont joué leur rôle dans ces diverses

circonstances, dont les résultats m'ont engagé à faire des expériences suivies et plus en grand. Les succès que j'ai obtenus sont tels que je crois devoir faire connaître ma méthode aux pépiniéristes et aux propriétaires, qui ne peuvent qu'y gagner les uns et les autres.

Le procédé que j'emploie est d'une grande simplicité et peut s'appliquer avec certitude et succès à quatre genres d'arbres fruitiers, dont deux à fruits à noyau, les cerisiers et pruniers, et deux à fruits à pepins, les pommiers et poiriers. Il a pour objet la formation rapide de ces arbres à haute tige, en produisant les plus beaux individus possibles, et en améliorant sensiblement le volume et la qualité des fruits. Il consiste à greffer une première fois les sauvageons d'un an, à 10 ou 15 centimètres au-dessus du sol, avec une greffe prise sur une espèce d'une végétation vigoureuse afin de former une tige forte et droite par sa croissance rapide, et une seconde fois l'année suivante, lorsque cette tige a atteint 2 mètres et plus, en y appliquant en tête une greffe de la variété qu'on veut multiplier.

Telle est la formule générale de ma méthode réduite à sa plus simple expression, mais il est nécessaire d'entrer à cet égard dans des explications qui me paraissent indispensables.

La question de la greffe sur greffe est une question jugée. Tout le monde sait qu'un propriétaire qui plante des arbres fruitiers et qui, après quelques années, reconnaît qu'il s'en trouve parmi eux qui ne sont pas ce qu'il désire, les fait regreffer soit sur les branches, soit sur la tige elle-même, selon l'état de ces mêmes arbres. Ces secondes greffes poussent par-

faitement. Il n'y a donc aucune objection à faire contre la pratique en pépinière de la double greffe, mais comme mon but est d'obtenir une forte et vigoureuse tige, qui soit droite et sans nœud, je fais choix, selon le genre d'arbres, pour greffer la première fois à 10 ou 15 centimètres de terre, des espèces qui, relativement, ont une croissance plus rapide et un développement plus considérable. Je ne crois pas me tromper non plus en attribuant à cette double greffe une amélioration sensible quant à la qualité et au volume des fruits, et j'ai pu en observer divers exemples. Les travaux de Van Mons tendent à en donner l'assurance, et un M. Girardon, de Bar-sur-Aube, qui, pendant plusieurs années, s'est livré à des expériences sérieuses sur les arbres fruitiers, m'a affirmé avoir obtenu par ce moyen des résultats satisfaisants.

Déjà les pépiniéristes dignes de ce nom emploient la double greffe pour quelques espèces de poiriers qui s'accommodent mal de leur union avec le cognassier. Les beurrés gris et d'Angleterre, la royale d'hiver, l'épargne et d'autres variétés sont dans ce cas. C'est pourquoi ils greffent d'abord les sauvageons de cognassier avec des sucré vert, impériale à feuilles de chêne, etc., qu'ils greffent ensuite avec les espèces qui réussissent mal sur cognassier. Ainsi traitées elles poussent parfaitement et vivent aussi longtemps que les arbres greffés une seule fois. Ce moyen est employé à Vitry et ailleurs. Je n'ai donc aucune prétention dans l'invention de ce procédé, mais je l'ai expérimenté avec soin et c'est pourquoi j'en recommande la pratique, qui est peu en usage.

La greffe que j'emploie est celle en écusson à œil

dormant. C'est la plus convenable à la multiplication et la plus favorable à la formation de belles tiges sans nodosités même à la place de la greffe, surtout lorsqu'on a soin de couper l'onglet en temps opportun. Je greffe pour la première fois les sauvageons dans l'année qui suit la plantation (en août et septembre), autant que possible, parce qu'alors la séve, moins abondante, donne aux écussons le temps de reprendre et n'afflue pas vers eux avec une fougue qui peut leur être fatale. Il suffit que les arbres sur lesquels on greffe soient parfaitement repris, car sans cela la greffe ne réussirait pas, et assez forts pour recevoir l'écusson. Mais lorsqu'ils sont assis dans le sol et que leur végétation démontre leur reprise, le succès est assuré. On peut attendre à la seconde année de plantation pour greffer, mais alors on doit faire cette opération plus tôt, parce que les sujets sont plus gros et plus en séve. Toutefois je préfère la première méthode parce qu'elle fait gagner un an. A mesure que les écussons se développent, je leur donne un tuteur pour les garantir contre les effets du vent beaucoup plus que pour leur imposer une direction verticale que les espèces dont je fais choix pour la greffe prennent naturellement.

L'année suivante je greffe à deux mètres de hauteur et toujours en écusson toutes les tiges qui ont acquis au moins cette hauteur, qui le plus souvent est dépassée. Ces écussons sont levés sur une espèce que je désire multiplier. Je fais l'application de ces secondes greffes dans l'ordre suivant : les cerisiers, ensuite les pruniers, poiriers et pommiers, et d'août en septembre. Lorsque les tiges n'ont pas pris un développement satisfaisant, on greffe aux mêmes époques,

mais un an plus tard, c'est-à-dire pendant la troisième année de la plantation et la seconde de la première greffe.

On sait que pour former les arbres à haute tige on rabat les sauvageons de semis après leur transplantation en pépinière jusqu'à douze ou quinze centimètres du sol. Ce recépage fait sortir au-dessous de la coupe quelques bourgeons parmi lesquels on choisit le mieux disposé à la formation d'une tige et on supprime les autres. Cette opération se fait ordinairement pendant la deuxième année après le repiquage en pépinière. Dans ma méthode on gagne un an, puisque c'est pendant la première année du repiquage en pépinière que j'applique les écussons qui doivent former ces tiges. Jusqu'au moment de la deuxième greffe, que je fais faire en tête, le développement doit en être surveillé à la manière ordinaire, c'est-à-dire qu'il ne faut laisser prendre aux bourgeons, qui sortent latéralement sur la longueur des tiges, qu'une croissance modérée, suffisante pour appeler la séve dans ces tiges et aider à leur accroissement, mais assez faible pour que leur suppression avant l'application de la seconde greffe, ne laisse pas de cicatrices désagréables. On pince par conséquent tous ceux qui menacent de prendre trop de vigueur et surtout ceux qui avoisinent le terminal, afin que son prolongement ne soit pas ralenti.

Quant aux arbres destinés à former des pyramides, bien que le principe soit le même, l'opération est différente. On greffe le sauvageon de cognassier avec une espèce qui puisse sympathiser avec lui, et sur celle-ci on ente la variété qu'on désire multiplier et qui n'aurait pas réussi appliquée directement sur le

premier sujet. La première greffe a lieu à 10 ou 15 centimètres du sol en août et septembre de l'année qui suit la plantation. L'année suivante on applique sur cette greffe au mois d'août et le plus près possible de son insertion, la deuxième greffe qui doit constituer la pyramide. A la pousse de ce second écusson on coupe la tige du premier, et lorsque la croissance de la greffe conservée a atteint 20 ou 25 centimètres, on pince son extrémité pour aider à la formation des branches inférieures de la pyramide.

Maintenant que j'ai indiqué les généralités qui s'appliquent aux diverses sortes d'arbres fruitiers que j'ai cités précédemment, je reviens à ce qu'il peut y avoir de particulier à chacun d'eux.

Ce sont principalement le merisier et le mahaleb ou bois de Sainte-Lucie qui fournissent les sujets propres à recevoir la greffe des diverses variétés de cerisiers. Mais les bigarreautiers ayant une végétation plus vigoureuse et prenant un développement plus prompt, j'ai pensé qu'ils pouvaient mieux remplir cet objet et je les emploie à former la tige de mes arbres à plein vent. Pour cela je greffe les sauvageons de merisier et de Sainte-Lucie à 10 ou 15 centimètres du sol et en écusson à œil dormant avec les bigarreautiers gros cœuret et Napoléon, qui sont les plus vigoureux. De cette manière, j'obtiens de belles tiges dont la forte végétation fournit abondamment à l'entretien des greffes de tous les cerisiers que j'y applique l'année suivante à 2 mètres de hauteur, et toujours en écusson. J'ai cru m'apercevoir que de cette façon j'obtenais de plus beaux fruits. Un fait certain,

c'est que, lorsque j'ai introduit dans l'Aube la cerise Reine-Hortense, je m'empressai de la greffer sur merisier et Sainte-Lucie, et sur des bigarreautiers greffés précédemment sur ces mêmes sujets, et les fruits obtenus par ce dernier procédé ont été constamment plus gros que les autres. Ainsi donc, à l'égard du cerisier ce moyen accélère la formation des hautes tiges et ajoute au volume des fruits.

Quant aux pruniers, on sait que c'est tout particulièrement le gros et le petit Saint-Julien, le gros et le petit Damas noir et la cerisette blanche et rouge qui sont multipliés de semis pour produire des sujets propres à recevoir la greffe des abricotiers, pêchers et autres pruniers. J'ai choisi, pour greffer ces divers sauvageons à 10 ou 15 centimètres de terre, des espèces très-vigoureuses et à gros fruits. Tels sont les pruniers Dame-Aubert à fruits blancs, abricot-pêche, de Monsieur, d'Agen, Coë's Golden Drop et Reine-Claude de Bavay. De ce dernier surtout j'en ai greffé plus d'un mille. Par ce moyen, j'obtiens des tiges uniformes en hauteur et en grosseur et très-convenables à être greffées une seconde fois en tête, à 2 mètres de hauteur, soit en abricotiers, soit en variétés de pruniers qu'on désire multiplier, tandis qu'il est impossible de former de belles tiges avec les sauvageons, le Saint-Julien excepté. Cette idée de regreffer deux fois les pruniers m'est venue d'une circonstance dans laquelle je me suis trouvé il y a quelques années. Je possédais un très-grand nombre de pruniers peu demandés à cause de leur qualité inférieure, et qui, ce qui arrive souvent, étaient d'une vigueur fort remarquable. J'en fis des sujets pour regreffer de nouvelles espèces plus recherchées et des abricotiers. Les beaux

résultats que j'ai obtenus m'ont confirmé encore dans la bonne opinion que j'avais de ce procédé.

Il y a beaucoup de localités où le poirier ne réussit ni sur cognassier ni sur franc. Quelquefois cependant de certaines espèces prospèrent sur franc quand les arbres ont atteint dix ou douze ans de plantation, parce qu'alors leurs branches prennent du développement, ce qui résulte probablement de ce que les racines sont parvenues à atteindre une bonne couche de terre. Il y a donc une différence de végétation entre les espèces, puisque quelques-unes poussent admirablement et prospèrent là où d'autres, quoique greffées sur les arbres enfants d'un même semis, restent chétives et périssent jeunes encore.

Nous possédons dans nos environs une espèce de poirier géant qui dans toutes les localités champenoises acquiert un développement considérable; il n'est pas rare d'en rencontrer qui ont jusqu'à 15 mèt. de circonférence. A côté d'elle presque toutes les autres espèces languissent, et il n'y a réellement qu'elle qui réussisse complétement. Elle porte le nom de poirier de *fauce*, et je ne la connais dans aucune autre localité, pas même à Vitry, où il y a tant de pépinières. Elle est cependant citée et décrite dans le *Manuel complet du Jardinier*, de M. L. Noisette. C'est sur ce poirier que je prends les écussons que j'emploie pour première greffe faite à 15 centim. du sol, et qui reçoit la seconde greffe. J'ai remarqué que toutes les espèces que je greffais ainsi prenaient un tout autre développement que celles auxquelles je donne pour sujets les sucré vert, impérial, etc., que j'emploie toutefois à défaut de la précédente. Je crois donc être dans le vrai en attribuant aux es-

pèces qui me servent de première greffe une influence marquée sur le sujet auquel elles communiquent une végétation d'autant plus forte qu'elles sont elles-mêmes plus vigoureuses. Au reste, je ne pourrais pas expliquer autrement les résultats que j'obtiens tous les jours. Ce poirier de *fauce* conserve ses feuilles plus longtemps que tous les autres, et ne se met à fruits qu'après quinze ou vingt ans de plantation, ce qui annonce sa grande vigueur, et concourt à lui faire prendre son développement extraordinaire. J'ai toutefois employé encore pour première greffe de sauvageons de poiriers, l'épargne, la grosse cuisse-madame, le gros bon chrétien d'été ou gracioli, la virgouleuse, le catillac, la deux-têtes, et beaucoup d'autres remarquables par leur vigoureuse végétation, et les résultats ont été les mêmes ; c'est-à-dire que les espèces délicates qui ont été greffées en tête sur les sujets ainsi disposés en ont reçu un surcroît de vigueur tout favorable à leur développement, et que celles déjà fortes par elles-mêmes ont acquis encore un accroissement de végétation qui les rend plus précieuses.

Dans l'intérieur de la France on abandonne presque généralement le cognassier, comme sujet propre à faire des poiriers en pyramides, et on donne la préférence au franc. On sait cependant que les arbres greffés sur franc se mettent à fruits plus tard que sur cognassier, mais en revanche on obtient de plus beaux arbres. Ma méthode de greffer deux fois apporte une amélioration notable dans cette circonstance, ainsi que je l'ai indiqué plus haut.

Mais, outre les expériences que je viens de citer, j'ai fait subir aux poiriers francs venus de semis, et

qui sont les sujets que je greffe deux fois, une modification qui me paraît importante et dont je vais rendre compte.

On sait que le poirier a les racines pivotantes, et qu'il est conséquemment destiné par la nature à les faire pénétrer profondément dans le sol. Il s'ensuit qu'il est condamné à languir et à périr dans les terres peu profondes, et dont le sous-sol qu'il atteint promptement ne lui est pas convenable. Il arrive même que, dans les terres profondes, son existence est encore limitée en ce qu'il y devient languissant, parce que son pivot, s'enfonçant de plus en plus, s'éloigne beaucoup trop des influences atmosphériques, et que les sucs qu'il va puiser si loin ont une telle crudité que la séve s'altère, et que les fruits perdent leur saveur et deviennent pierreux. C'est pourquoi lorsqu'on plante de jeunes plants de semis on est dans l'usage de couper le pivot. Cette opération, que l'on a adoptée faute de mieux, n'est pas sans inconvénients. Elle retarde la reprise des plants, et force les sujets à faire des efforts épuisants pour remplacer par de nouvelles racines celles que la nature leur avait données. Je pense que le moyen que j'ai imaginé pour éviter ce grave inconvénient ne pourra manquer d'être généralement adopté. Ainsi jamais je ne coupe le pivot des jeunes plants; aurait-il un mètre de longueur, je n'en retrancherais pas un millimètre. Mais en plantant j'ai soin de remonter ce même pivot en ramenant son extrémité vers la surface du terrain, et lui faisant décrire autour de sa base diverses courbes en spirale selon sa longueur. Par ce moyen très-simple et qui opère sur cette partie un effet analogue à l'arcure, j'excite un

développement considérable de radicelles d'autant plus actives à pousser qu'elles jouissent davantage des influences atmosphériques en végétant à une profondeur moindre, je rends la reprise plus assurée et plus prompte, parce qu'aucun ralentissement ne résulte de la mutilation des racines, et les sujets ainsi traités sont beaucoup plus capables de végéter convenablement et de prospérer dans des sols dont la couche normale n'a qu'une médiocre épaisseur. Ce moyen, qui réussit très-bien à empêcher le poirier de pivoter, pourvu qu'on conserve bien intacte l'extrémité la plus déliée de son pivot lorsqu'on le recourbe, doit être employé dès la jeunesse du plant; c'est pourquoi je l'y soumets en le plantant en pépinière, parce que plus tard le résultat qu'on se proposerait est plus difficile pour ne pas dire impossible à obtenir. Le pivot ainsi traité ne se reforme pas; il se développe parfois quelques racines un peu fortes, mais qui se garnissent d'une très-grande quantité de chevelu et qui assurent pour de longues années la prospérité de l'arbre, et s'il arrive qu'on voie le pied d'un pareil poirier planté depuis trois ans, on dirait qu'il a été cultivé dans une caisse. Ce procédé, au reste, donne la facilité de reconnaître les arbres qui auront été élevés sous ma direction.

Le pommier n'exige pas impérieusement que ses racines pivotantes, d'ailleurs généralement moins développées que dans le poirier, soient comme pour cet arbre relevées en spirale, pour éviter qu'elles pénètrent trop profondément dans un sol qui pourrait lui être contraire; on sait qu'elles sont assez communément pourvues de petites racines qui faci-

litent la reprise de l'arbre. Toutes les fois cependant que je fais planter de jeunes plants, j'exige que le pivot, lorsqu'il est très-développé, soit traité comme je viens de le dire pour le poirier.

On sait que le pommier se greffe sur paradis pour faire un arbre nain, sur doucin pour former des pyramides, et sur franc pour obtenir des arbres à haute tige. Dans nos environs, car ici je ne parle que de ce qui a lieu dans nos localités, il arrive très-souvent que les pyramides ne réussissent pas sur doucin, il faut donc les greffer sur franc. Il en résulte que ces pyramides poussent avec une vigueur extraordinaire, et ne se mettent à fruits qu'après de longues années de plantation. Cela provient sans doute de ce que les sauvageons sont produits par le semis de pepins de fruits sauvages recueillis dans la forêt. Pour obtenir des francs d'une vigueur moins embarrassante, j'ai imaginé de semer des pepins de grosses pommes. Le résultat a été ce que je prévoyais; car, parmi les sujets obtenus d'un pareil semis et greffés ensuite, plusieurs ont après deux ans de greffe développé rez terre de petits mamelons semblables à ceux que produisent les paradis, et qui indiquent que ce sont des francs dégénérés et devenus gros doucins. De cette manière j'obtiens de très-bons sujets pour pyramides, qui se forment promptement et se mettent à fruits quelquefois après deux ans de greffe.

Tels sont les moyens que j'emploie dans la formation des arbres à haute tige et pyramidaux, et j'en puis hardiment conseiller la pratique, parce qu'elle présente des avantages réels.

BALTET-PETIT,
pépiniériste à Troyes.

Caraguate lingulé, *Caraguata lingulata*, Lindl. *Tillandsia lingulata*, Jacq. Amer. 92, t. 62. Plum. gen. 10. Ic. 74. Sloan. Jam. 77. Hist. 1, p. 189, t. 110. De l'hexandrie monogynie, Lin. Bromé-liacées, Juss. (*Voyez* la planche.)

Plante vivace, à feuilles lingulées, nombreuses, formant une belle touffe. Elles sont amplexicaules à la base, où elles sont fortement élargies, creuses, à bords appliqués, et retenant l'eau entre elles comme dans un godet, se continuant en un limbe plan, aigu au sommet, très-entier sur les bords, très-glabre, d'un beau vert luisant en dessus, un peu strié de rougeâtre en dessous, les inférieures plus courtes, toutes élégamment convolutées en dessous.

Hampe ou scape sortant du centre des feuilles, et moins long qu'elles, couvert de bractées semblables aux feuilles; les supérieures se colorant de la base au sommet et finissant par devenir d'un beau rouge foncé à pointes d'un vert brunâtre, ouvertes au sommet, les plus intérieures plus courtes, jaunes au sommet qui est obtus. C'est entre ces dernières que sont logées les fleurs qui sont blanchâtres et non saillantes.

Le périanthe est à six divisions, trois externes ou calicinales, linéaires, pointues, dressées, égales, et soudées entre elles à la base; trois internes pétaloïdes plus grandes, et soudées presque entièrement; six étamines insérées dans le tube, à filets soudés sur presque toute leur longueur; anthères sagittées; style filiforme à trois stigmates, courts, obtus et dressés. Ovaire triloculaire, fruit cartilagineux,

CARAGUATE *Lingulé*

Caraguata *Lingulata*

TORÉNIE *d'Asie*

Torenia *Asiatica*

oblong, à trois valves polyspermes. Graines munies de poils papilleux.

Cette broméliacée, originaire de l'Amérique méridionale, y vit en parasite sur les vieux arbres. Elle provient d'un semis de graines envoyées, il y a environ quatre ans, au Muséum par MM. Leprieur et Melinon, qui les ont récoltées à la Guyane. Elle réclame la serre chaude et se multiplie de graines, et probablement comme les autres broméliacées par les œilletons qu'elle produira. On la cultive en pots et en terre de bruyère un peu tourbeuse, et elle a besoin d'arrosements fréquents. Son inflorescence dure longtemps. Elle est en fleurs à Neuilly depuis la fin de mars dernier, et sa floraison n'annonce pas encore être arrivée à son terme.

Cette espèce pourrait bien avoir déjà paru dans les serres chaudes de la France, car on la trouve citée par M. Louis Noisette dans son *Manuel complet du Jardinier*, 2e édition.

JACQUES.

TORENIA, LIN. De la didynamie angiospermie, LIN. Acanthacées, JUSS.

Caractères génériques. Calice bilabié, la lèvre supérieure tricuspidée. Corolle tubuleuse campanulée; étamines à filaments bipartis à la base; le filet inférieur plus court et stérile. Anthères contiguës par paire. Capsule biloculaire. Genre dédié au Suédois Toreen.

Torénie de l'Asie, *Torenia Asiatica.* Willd. sp. 11, p. 265. Lam. ill. 1. 503, f. 1. (*Voyez* la planche.)

Plante vivace à tiges et rameaux anguleux d'un vert jaunâtre, et parfois contournés; feuilles lancéolées, opposées, largement dentées et fortement nervurées, d'un vert-pré terne; les nervures sont plus saillantes en dessous, où le vert est à peine plus pâle qu'en dessus; le pétiole est court, anguleux. Les fleurs naissent dans l'aisselle des feuilles par deux ou trois, mais leur épanouissement n'a lieu que successivement. Le pédoncule est long, contourné, anguleux, du même vert que les tiges; calice ovale allongé, bilabié, chaque lèvre échancrée à son sommet, comme ailé par la saillie que forme la soudure des deux lèvres dans les deux tiers de leur longueur. Corolle à tube un peu renflé au sommet, à limbe étalé composé de quatre lobes dont l'inférieur plus long; tous sont arrondis à bords quelquefois finement plissés, d'une jolie couleur bleu pâle, les trois lobes inférieurs marqués à leur sommet d'une macule d'un gros violet bleu velouté qui laisse à son pourtour un liséré de bleu clair; le tube est à l'intérieur d'un violet noirâtre qui s'étend jusqu'à la gorge, et paraît par transparence à l'extérieur qui est vernissé. Les étamines ne dépassent pas la gorge, les filets et anthères sont d'un noir brillant, le style est plus court.

Cette jolie plante, dont la floraison dure, dit-on, tout l'été, vient de fleurir pour la première fois en avril. Elle fait un charmant effet. Elle est originaire de l'Inde. Le sujet qui a servi de modèle est haut de

PORPHYROCOME *lancéolé*.

Porphyrocoma *lanceolata*.

50 centimètres, mais sa disposition naturelle paraît être de former un buisson peu élevé. Elle réclame la serre chaude, où on la cultive en pots remplis de terre de bruyère. Il lui faut des arrosements fréquents. Multiplication de boutures à chaud et de graines qu'elle donne, dit-on, en abondance, et qui permettront de la cultiver comme plante annuelle en avançant le plant, par le semis sur couche en février et mars, et livrant ensuite les pieds à l'air libre en les replantant en terre de bruyère dans les premiers jours de mai.

JACQUIN aîné.

PORPHYROCOME LANCÉOLÉ, *Porphyrocoma lanceolata*, HORT. Diandrie monogynie, LIN. Acanthacées, JUSS. (*Voyez* la planche.)

Petit arbrisseau à feuilles opposées, ovales elliptiques, entières, recourbées, d'un vert frais luisant en dessus, plus pâle en dessous, où les nervures sont saillantes. Fleurs en épi terminal, d'un beau pourpre violacé brillant, accompagnées chacune d'une bractée spatulée d'un rouge brun. La corolle est tubuleuse bilabiée, la lèvre supérieure voûtée aiguë, l'inférieure arrondie. Le limbe intérieur est d'un pourpre moins violeté. Deux étamines logées ainsi que le style sous la lèvre supérieure.

Cet arbrisseau, que je crois originaire de l'Inde, exige la serre chaude. Sa floraison a lieu de mars en avril. On le cultive en pots remplis de terre de bruyère, et on le multiplie de graines et de boutures à chaud.

JACQUIN aîné.

Courge de l'Ohio.

En 1845 nous avons reçu une courge sous la dénomination de *Courge d'Amérique*. Après l'avoir soumise comme toutes les plantes nouvelles à une expérience rigoureuse, nous avons reconnu par nos essais comparatifs que cette courge était celle de l'*Ohio*, nom sous lequel nous l'avons présentée aux Sociétés d'horticulture de Paris.

On la cultive comme ses congénères : le fruit est ovale arrondi, terminé en pointe aux deux extrémités, long de 25 à 35 centimètres au plus, assez renflé au centre, et pesant de 3 à 5 kilogrammes, et rarement davantage. Sa peau est lisse, d'un jaune rosé; son pédoncule volumineux se détache facilement lorsqu'on coupe cette courge à maturité. Cette espèce, ou plutôt variété, produit abondamment.

Pour les usages économiques, elle égale, si elle ne surpasse les meilleures courges. Sa chair est d'un goût agréable, féculente et de couleur jaune. Ce sont tous ces avantages réunis qui nous engagent à faire connaître cette nouvelle et intéressante cucurbitacée.

Bossin.

NOUVEAUTÉS ET MÉLANGES.

Amaryllis fulgida, Hort.—J'ai vu en fleurs, chez M. Jacquin aîné, à Charonne, cette fort belle amaryllis dont la hauteur est de 45 cent. Elle fournit ordinairement deux hampes florales dont les fleurs de l'une succèdent aux fleurs de l'autre. Ces hampes sont lé-

gèrement aplaties et teintes d'un vert glaucescent saupoudré de blanc. Elles se terminent par une spathe qui se déchire en lanières minces pour laisser paraître trois fleurs qui s'épanouissent à peu près à la fois. — Le pédoncule est cylindrique, d'un vert frais, luisant. Le périanthe, long de 12 cent., a les sépales extérieures plus larges que les intérieures. Toutes sont rayées de vert à l'onglet ensuite d'un beau rouge feu avec une large bande blanche coupant en deux le limbe de chaque sépale jusqu'aux deux tiers de sa longueur et passant au jaune verdâtre sur l'onglet. Les filets des étamines, élégamment recourbés, sont d'abord d'un jaune blanchâtre, ensuite pourpre clair; les anthères sont vacillantes et jaunâtres ; le style, plus long que les étamines et de la même couleur que leurs filets, est trilobé à stigmates blancs. Cette belle amaryllis, dont le coloris vif et brillant fait un effet prodigieux, ne peut manquer d'être recherchée par les amateurs de ce beau genre.

— On voit en fleurs, dans presque tous les établissements marchands, une jolie capucine, *Tropœolum brachyseras*. Ses tiges filiformes extrêmement déliées laissent à peine comprendre comment la vie peut y circuler. Les feuilles, à pétiole long également filiforme, sont petites, alternes, à cinq découpures arrondies dont celle du milieu plus petite et mucronée, d'un beau vert frais. Le calice à éperon court, obtus, relevé, a cinq divisions profondes, ovales, obtuses, d'un vert tendre; la fleur se compose de cinq pétales spatulés à onglet très-délié, se recourbant extérieurement, échancrés au sommet, tous d'un beau jaune citron. Les deux pétales supérieurs sont marqués, de l'onglet aux deux tiers de la longueur, de stries

poupres d'une délicatesse extrême et s'écartant en éventail. Cette charmante mignature, circulant sur un treillage en fil de fer formant vase, comme je l'ai vue chez M. Jacquin aîné, est d'une élégance extrême.

Mais voici ce qui est arrivé à ce cultivateur, j'ignore s'il en est de même ailleurs. Les tubercules qui ont produit chez lui les deux ou trois cents pieds qui sont en fleurs présentement ont été demandés et livrés sous les noms de *Tropœolum azureum et tricolorum*. Une seule capucine de cette dernière espèce s'est trouvée dans le nombre, tout le reste se compose de *Tropœolum brachyseras* et pas une seule fleur bleue ne s'est montrée. Au surplus, je n'ai encore vu vivant aucun *Tropœolum azureum*; je ne connais personne qui m'ait dit l'avoir vu en nature. Ce bleu de la capucine serait-il aussi fugace que le bleu du *Camellia imbricata* qui ne persiste que sur quelques mauvaises figures qu'on a osé publier?

— En fait de merveille horticole, où l'art, il est vrai, est le rival de la nature, disons quelque chose du jardin d'hiver de M. Lemichez. Celle-ci est à Paris, rue des Trois-Couronnes, 14, et tous les amateurs peuvent la voir en s'y présentant, car le propriétaire de cet établissement en fait les honneurs avec une complaisance rare.

Pour peu qu'on s'occupe d'horticulture, on sait ce que sont les Camellia, les Azalées, les Rhododendrons; mais si l'on n'a pas visité ce jardin d'hiver, on se fait difficilement une idée de ce que deviennent ces plantes lorsque, livrées à la pleine terre de bruyère, sous un toit de vitrage que traverse la lumière du jour, elles reçoivent d'ailleurs tous les

soins de protection dont elles ont besoin. Là on ne reconnaît plus les espèces qu'on possède; port, taille, verdure du feuillage, coloris et dimension des fleurs, tout est changé ou modifié, et nous montre ce que peuvent être ces végétaux sous l'empire de leur climat naturel.

On est séduit, en entrant, par l'éclat des fleurs innombrables qui s'offrent à la vue sur ces arbrisseaux artistement disposés en jardin anglais, et où serpentent des sentiers sablés qui amènent à chaque pas qu'on y fait des surprises admirables. Les fleurs de Camellia y sont triples de la grandeur habituelle qu'elles ont quand on les cultive en pots; les panicules florales de Rhododendrons et d'Azalées sont énormes, et une végétation luxuriante prouve que ces végétaux jouissent de tout le bien-être qui assure leur vigueur et l'abondance comme la beauté de leur floraison. J'y ai remarqué entre autres un *Camellia florida*, dont la tête arrondie portée sur une haute tige était parée de plus de mille fleurs, qui par leur vive couleur rouge vermillonnée produisaient l'effet le plus agréable parmi le feuillage d'un vert foncé luisant, et une *Azalea Gledstanesii*, dont les fleurs blanches finement striées de rose sont d'une coquetterie indicible et d'une abondance incalculable.

Ce qui appelle surtout l'admiration des visiteurs, et ce qui ne se voit nulle part encore, ce sont les riches tapisseries de verdure et de fleurs formées par des Camellia en espalier, et qui sont éblouissantes de fraîcheur et de variétés.

En sortant de cet établissement on comprend l'attrait qui lui attire tant de visites, et pourquoi notre Reine et celle des Belges ont cru, après l'avoir vu,

devoir envoyer à son propriétaire une médaille d'or en témoignage de leur satisfaction. C'est une récompense aussi honorable que méritée, qui prouve l'estime qu'a su conquérir l'horticulture, et en encourage les progrès.

En résumé je dirai à ceux qui n'ont pas vu ce jardin, empressez-vous d'y aller, il en est temps encore pendant la plus grande partie de mai; quant à ceux qui l'ont visité, je suis sûr qu'ils y retourneront et ils feront bien, car M. Lemichez se propose diverses améliorations qui ajouteront encore, si je peux m'exprimer ainsi, aux beautés de son établissement.

ROUSSELON.

TABLE DES MATIÈRES. — *Mai* 1847.

ROUSSELON. Travaux de mai. 129
KURSSNER. Du bouturage des Erica. 133
BALTET-PETIT. Notice sur la formation des arbres fruitiers à haute tige. 139
JACQUES. Caraguate lingulé, *Caraguata lingulata* (fig.). 152
JACQUIN aîné. Torénie de l'Asie, *Torenia Asiatica* (fig.) . . . 153
——— Porphyrocome lancéolé, *Porphyrocoma lanceolata* (fig.). 155
BOSSIN. Courge de l'Ohio. 156
ROUSSELON. *Amaryllis fulgida.* — *Tropæolum brachyceras.* — Jardin d'hiver de M. Lemichez. 156

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

TRAVAUX DE JUIN.

Cultures potagères. *Pleine terre.* Les travaux sont les mêmes que ceux du mois précédent. On fait les semis nécessaires pour suppléer aux plantes qui se consomment, afin de ne jamais manquer de celles qui sont de saison.— On continue aussi les repiquages. — On pense déjà aux productions de l'arrière-saison, car la prévoyance est une des qualités indispensables aux jardiniers.—On sème pour l'automne des choux-fleurs, des brocolis, des choux-navets et à grosses côtes, des navets, et notamment celui de Suède; de la chicorée, de la scarole, des haricots, des pois Clamart, etc. — On peut encore semer la carotte. —On plante du poireau. — Les arrosements sont la grande occupation de ce mois.

Couches, châssis et cloches. — Les melons occupent toutes les couches, sur lesquelles on ne récolte plus que quelques choux-fleurs, et on entretient des aubergines. — La chaleur naturelle étant suffisante, on enlève et met à l'abri les châssis et cloches sans emploi.

Jardin fruitier et pépinières. — On continue la surveillance la plus active de tous les arbres en espa-

lier ; si quelque désordre se manifeste, on y remédie immédiatement par les moyens que présentent la taille d'été, le pincement et l'ébourgeonnement; on palisse tout ce qui mérite de l'être. — Il n'y a guère que l'abricot précoce dont les fruits puissent avoir besoin d'être découverts. — Dans la pépinière, on entretient la propreté par des sarclages et des binages. — On surveille sans cesse le développement des jeunes élèves, selon la forme qu'on leur destine, et on y aide particulièrement par le pincement de la flèche et des bourgeons et rameaux trop dominants, et par l'emploi des incisions transversales ; on supprime également les bourgeons inutiles ou qui menacent de se convertir en gourmands. — C'est l'époque de greffer les rosiers à œil poussant, et c'est aussi celle de pratiquer un grand nombre d'autres greffes.

Jardin d'agrément. *Travaux de pleine terre.* — On fauche les gazons, on ratisse les allées et on a soin d'entretenir partout la plus grande propreté ; on bine la terre des massifs et bosquets. Les arrosements sont une des plus grandes occupations du mois, parce qu'il est important de ne négliger aucune mouillure. On donne des tuteurs à toutes les plantes qui ne se soutiennent pas d'elles-mêmes, comme dahlia, roses trémières et autres. — On donne également des appuis à toutes celles qui grimpent, comme clématites, *cobœa*, *convolvulus*, etc. On coupe les tiges florales de toutes les plantes vivaces qui ont fleuri, afin de les rendre plus propres, excepté bien entendu celles qu'on réserve pour porte-graines.

Les plantes de serres qui sont à l'air libre reçoivent les mêmes soins que celles de la pleine terre. Il faut

les mouiller selon le besoin et les maintenir dans le meilleur état de propreté. — On bine les pots et les caisses, on entretient les tuteurs et les abris, et on veille à la conservation des formes et à ce que les racines ne s'enfoncent pas en terre au travers du trou des pots.

Serres. — Les plantes restées en serre reçoivent tous les soins qui leur sont nécessaires pour la propreté et les arrosements dont elles ont besoin; on les ombre pour les garantir du soleil trop ardent. Les claies à claire-voie sont ce qu'il y a de mieux pour cet objet et sont infiniment préférables aux toiles, paillassons et litières que quelques jardiniers emploient encore. Toutefois, il ne faut pas que la direction des petits bois qui les composent soit horizontale, comme je l'ai vu quelquefois, ce qui n'empêche nullement les brûlures, mais perpendiculaire à la serre. — On continue de faire les boutures sous cloches, des greffes en approche et des marcottages.

Productions du mois. *Plantes potagères.* — Les légumes de toutes sortes abondent. Les asperges, les artichauts, les choux-fleurs, les choux cœur-de-bœuf, les haricots, les fèves de marais, la laitue, la romaine, la chicorée d'été sont en plein rapport. — Les petits pois sont la bonne fortune du mois. — Les aubergines, les concombres, les tomates élevées sur couche commencent à donner. — Toutes les petites fournitures annuelles et vivaces ne manquent pas.

Fruits. — On a encore quelques fruits de l'année précédente : ce sont le bon-chrétien d'hiver, l'impériale à feuilles de chêne, Fortunée, Léon Leclerc, Tarquin; le Calville blanc, la reinette franche et grise, la pomme de final.

Les framboisiers, les fraisiers, plusieurs cerisiers et groseilliers donnent leurs fruits. On a aussi, vers la fin du mois, quelques poires et prunes nouvelles et du chasselas forcé.

Fleurs. — Les roses brillent, dans ce mois, de tout leur éclat; quelques dahlia commencent à s'ouvrir et viennent augmenter la masse de fleurs qui parent alors tous les jardins.

ROUSSELON.

LIMETTIER DES ORFÉVRES, RIS. et POIT. *Citrus hystrix*, DEC. (Voyez la planche dont la dimension n'a pas permis de courber le rameau à fruits dans la proportion de leur poids.)

Les derniers classificateurs ayant divisé tous les orangers en huit sections, l'espèce dont il est question se range dans celle qui porte le nom de *Limettiers*, dont le caractère est d'avoir les fleurs blanches ou légèrement lavées de rouge violacé en dehors, et des fruits remplis de suc aigre-doux ou d'acide sucré. Cette espèce, originaire de l'Inde, comme tous les orangers, est connue depuis longtemps des botanistes. Les naturalistes qui ont accompagné le capitaine Baudin dans son voyage autour du monde, l'ont trouvé à Timor et en ont rapporté des échantillons qui sont déposés au Muséum. On le cultive depuis longtemps à l'Ile-de-France, et c'est de cette colonie qu'un habitant de Nîmes en a reçu les premières graines parvenues en Europe. Ces graines, semées en Italie, ont bien levé; de jeunes pieds ont été envoyés au jardin botanique de Montpellier; en 1812,

LIMETTIER *des Orfèvres.*

Citrus *hystrix.*

De Candolle, alors professeur de cette faculté, en adressa quelques individus au Jardin du Roi, à Paris.

Voilà comme le Limettier ou la Limette des orfévres est arrivé dans nos cultures. Les amateurs de nouveautés l'ont très-bien accueilli, mais le commerce des orangers l'a négligé, d'abord à cause de ses nombreuses et longues épines, puis parce que son port est buissonneux et n'offre ni la grâce ni l'élégance des orangers du commerce. Cette espèce est donc et restera rare dans la culture.

Quand la Limette des orfévres est arrivée à Paris, on comptait dans la capitale plusieurs amateurs et collecteurs d'orangers; aujourd'hui, on n'en trouve plus qu'un; c'est M. de Villeneuve, possédant un beau et vaste jardin-parc, à Montgeron. Il y cultive, entre autres plantes, une riche collection d'orangers, parmi lesquels se trouve un fort individu de Limette des orfévres qui a fructifié pour la première fois en 1846, et que moi et plusieurs autres ont vu couvert de fruits presque mûrs en mars 1847. Pensant qu'on n'avait pas encore eu d'autre occasion de connaître le fruit de cette espèce en France, et qu'il pourrait être agréable aux lecteurs de ces Annales de l'y voir figurer, j'ai demandé à M. de Villeneuve la permission d'en prendre une esquisse, ce qu'il m'a très-gracieusement accordé. J'eus bientôt à me féliciter de ma demande, car, en avril, par la négligence sans doute du jardinier de M. de Villeneuve, tous les fruits sont tombés de l'arbre lorsqu'ils commençaient à jaunir. Voilà pourquoi ceux du dessin ci-joint sont encore verts, quoique parvenus à leur grosseur naturelle.

Le port buissonneux et ramassé de la Limette des orfévres indique que cette espèce ne doit pas s'élever

aussi haut que nos orangers; ses rameaux sont divergents, nombreux, courts; ses feuilles, alternes comme dans toute la famille, sont très-remarquables par la largeur extraordinaire des ailes de leur pétiole, largeur qui lui donne l'air d'une véritable feuille. Cette espèce vient en aide à l'opinion de Richard et de De Candolle, qui ont avancé les premiers que, dans les orangers, la feuille est *bifoliolée*, c'est-à-dire qu'il y a deux feuilles l'une au bout de l'autre liées par une articulation. Ces feuilles, moins grandes que dans nos orangers, sont ovales-oblongues, obtuses, légèrement échancrées au sommet, bordées de crénelures peu profondes.

Les épines sont axillaires, divergentes, très-aiguës et atteignent une assez grande longueur.

Les fleurs sont terminales et axillaires, petites, blanches en dedans, légèrement lavées de rouge violâtre en dehors. On remarque que les cinq pétales sont proportionnellement plus larges que dans nos orangers.

Les fruits viennent ordinairement par bouquets de trois ou quatre au sommet des rameaux qui les portent; ils sont généralement arrondis, mais allongés et cannelés à la base, et cette base se distingue en ce qu'elle est beaucoup moins ou pas du tout recouverte des nombreux sillons qui s'anastomosent en tous sens sur la partie ronde, y causent des boursouflures qui rendent le fruit très-raboteux et singulier. Les vésicules d'huile essentielle de la peau sont concaves, avec un petit mamelon saillant au milieu, ce qui indique, d'après la théorie établie, que le suc de ce fruit doit être acide, avec quelque chose de doux.

A mesure qu'il mûrit il répand de plus en plus

une agréable odeur de citron; quand on le coupe comme le représente la figure, on trouve sa peau d'une épaisseur moyenne, blanche, couverte de nombreuses vésicules d'huile essentielle; on trouve que son intérieur est ordinairement divisé en douze loges pleines de très-courtes vésicules verdâtres, tenant à la paroi extérieure des loges, comme toujours, et se dirigeant vers l'axe du fruit où sont insérées les graines. Une partie de ces graines se trouve avortée; mais il en reste un nombre suffisant d'assez bien constituées pour reproduire et multiplier l'espèce.

Quand on veut manger les vésicules pleines d'eau, ou ce qu'on appelle la pulpe de ce fruit, on reconnaît qu'elle est d'un acide tempéré par du sucre; mais il s'y mêle une amertume qui en détruit tout l'agrément.

Il me reste à dire pourquoi j'appelle cet oranger limettier ou limette des orfévres. Quant au mot limettier, j'en ai donné la raison en commençant. Rumphius, qui a décrit ce fruit dans son herbier d'Amboine, l'appelle *Limonellus aurarius*, parce que, dit-il, les orfévres de l'Inde s'en servent pour nettoyer leurs ouvrages. On s'en sert aussi, selon lui, pour savonner le linge dans ce pays. J'ai vu les négresses d'Amérique faire usage de citron pour savonner le leur; il ne le nettoie guère, mais il lui communique une bonne odeur.

POITEAU.

Sur la Carotte.

La carotte légumière, *Daucus carotta*, L., a toujours passé généralement pour n'être qu'une variété de la carotte sauvage améliorée par la culture. Depuis six ans je cultive cette même carotte, et jamais ses racines ne se sont adoucies en rien; elles restent les mêmes, ce qui me fait douter que la carotte des jardins en provienne. Toutefois il n'est pas rare de voir, dans les familles des plantes, des espèces qui paraissent se ressembler et qui néanmoins diffèrent par quelque caractère. Cette circonstance est très-ordinaire dans les légumineuses, les labiées, les crucifères, etc., et l'on peut même ajouter que dans les familles dont les genres et les espèces ont des caractères très-tranchés, et qui leur laissent peu de points de similitude, cela vient de ce que nous ne les connaissons pas encore tous. En effet, tout se lie dans la nature, et si quelque lacune nous semble exister dans la chaîne non interrompue des corps, c'est que le chaînon qui doit la remplir nous est inconnu.

Les variétés et sous-variétés les plus cultivées sont :

Carotte rouge courte de Hollande.
— — demi-courte.
— — longue.
— jaune longue.
— — courte.
— blanche ordinaire.
— — à collet hors de terre.
— — des Vosges.
— violette.

Culture. On donne un labour en octobre à 6 décimètres de profondeur, avec la charrue ou la bêche, et un autre labour en mars, époque à laquelle on sème. Les terres les plus convenables sont les fortes non compactes, et les terres sableuses et légères dont le sous-sol ne retient pas l'eau, car l'humidité stagnante est pernicieuse à cette plante. Il n'y a que dans les terres glaïseuses et la marne que la carotte ne réussit pas. Elle devient superbe dans les terres composées des résidus de la tourbe carbonisée, ainsi que je l'ai remarqué dans les cultures de M. Crépin, carboniseur aux tourbières de Mennecy.

En mars, la terre étant bien labourée et fumée avec du terreau consommé, qui double le produit de la carotte sans lui faire contracter aucun mauvais goût, on sème à la volée ou en ligne. On emploie la graine de deux ans, que l'on monde de ses poils rudes en la frottant entre les mains jusqu'à ce qu'elle ressemble presqu'à la graine de persil. Cette semence produit des carottes unies, lisses et uniformes, au lieu qu'en semant celle qui est encore munie de ses poils rudes et tortillés, les racines sont fourchues et poussent plusieurs radicelles. Il en faut 5 kilogrammes par hectare pour les grosses variétés. Les fermiers et nourrisseurs ensemencent chaque année plusieurs hectares, notamment de la carotte blanche à collet vert, et des grosses jaunes et rouges. On enterre la graine à la herse.

Pour les petites variétés telles que la rouge hâtive de Hollande, la demi-longue, etc., 6 kilogrammes pour la même quantité de terrain sont semés par les jardiniers maraîchers pour en approvisionner les marchés. Les mêmes variétés se sèment dans les maisons

bourgeoises à raison de 60 grammes par planche de 2 mètres de large sur 6 mètres de long. On enterre la graine avec le râteau. On continue de semer la carotte en avril et mai, et on en fait des semis sur couche et sous châssis en novembre et en février.

On sarcle, bine et serfouit à la fin d'avril, par un temps sec, les carottes semées en mars. Si le temps était trop humide en avril, il ne faudrait pas cependant différer plus tard que les premiers jours de mai. On ésherbe une seconde fois à la fin de juin. Pendant cette opération on réforme ou on transplante ailleurs les carottes les plus faibles et trop rapprochées des autres. Si l'été était très-pluvieux, il faudrait encore enlever les mauvaises herbes en août. Si la belle saison était sèche, ou qu'il ne plût pas assez, il serait nécessaire d'arroser pour que les carottes restassent tendres.

On récolte en octobre et par un temps sec les carottes que l'on enlève avec la bêche que l'on passe dessous pour les soulever. On ôte la terre qui y reste adhérente, et on les étend sur le sol. Trois ou quatre jours après on les rentre dans la serre aux légumes ou à la cave. On coupe leur tête un peu au-dessus du nœud vital, pour en arrêter la végétation. On excepte celles qui sont destinées à être replantées pour porte-graines.

Les carottes sont bonnes pour tous les bestiaux, et c'est l'une des cultures les plus profitables, selon Mathieu de Dombasle. Les chevaux, les bœufs, les brebis, porcs, chèvres et poules, les mangent crues ou cuites avec avidité.

H. Tollard.

SUR LA MULTIPLICATION DU ROSIER PAR LA GREFFE.

Un de nos abonnés, grand amateur de la culture des rosiers, dans laquelle il est fort habile, nous adresse la note suivante que nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs.

« Au mois de novembre on fait choix d'églantiers gris ayant porté graines. On exclut ceux à peau verte et lisse. On les coupe à la hauteur que l'on désire. Pour faire des nains ou des demi-tiges, on prend de préférence les églantiers qui ont des nœuds ou des branches, et en les coupant au-dessus on est assuré de voir sortir les yeux au-dessous. Si, au contraire, on coupe bas un églantier bien droit et propre à faire une tige, il meurt souvent jusqu'à la racine.

» Si on plante en pépinière, 22 cent. (8 pouces) d'intervalle entre les sujets sont suffisants. Si on plante à demeure pour greffer sur place, on espace à volonté; mais dans ce cas la moindre distance qu'il faille laisser entre les églantiers est de 66 cent. (2 pieds).

» Pour greffer les noisettes, les thés et les bengales, il faut avoir des nains et choisir les branches le plus près possible de terre. On pourra alors leur faire passer l'hiver, avec la précaution indiquée par votre collègue, M. Margottin, p. 44 de votre Journal de cette année.

» La plantation faite dans un terrain défoncé et fumé, on attend le mois d'avril.

» On taille ordinairement les rosiers en février. On choisit alors le bois que l'on veut greffer de bonne

heure, on y attache un numéro de plomb, et on l'enterre.

» Dès le mois de mars ou d'avril les églantiers *débourrent*. Alors commence la saison de la greffe qui dure jusqu'aux gelées d'automne et quelquefois jusqu'à l'hiver, les églantiers étant presque toujours en séve.

» Je ne donne pas la description des différentes sortes de greffes, parce qu'à mon avis il faut les voir pratiquer pour les comprendre. Les voir une seule fois suffit pour essayer, l'exercice rend bientôt habile; mais la théorie est insuffisante.

» Dès que l'églantier débourre, on déterre le bois, on greffe en fente en couronne et on obtient des roses sur ces sujets en même temps que sur les pieds mères.

» Aussitôt que l'églantier a assez de séve pour qu'on puisse en détacher la peau et glisser dessous un écusson, on donne la préférence à cette sorte de greffe qui est plus solide et plus belle. Comme les écussons qu'on lève sur le bois déterré n'ont point de pétiole par où on les puisse tenir et introduire dans la fente faite sur le sujet, l'opération est plus difficile. On fait alors en bas de l'incision longitudinale une incision pareille à celle que l'on pratique en haut, on ouvre les deux portions de l'écorce comme les battants d'une fenêtre, mais le moins possible, on place l'écusson et on lie. Par cette greffe faite sur le corps de l'églantier, on aura des roses quelques semaines plus tard que sur les pieds mères.

» Il faut placer les écussons sous les yeux ou bourgeons de l'églantier, et les greffes en fente à leur niveau, mais du côté opposé, les bourgeons attirant la séve.

» On ne doit faire ces greffes hâtives que pour utiliser son bois de taille. Pour le reste on greffe en juin sur les nouvelles pousses et en pleine séve.

» Si on a l'intention d'acheter les nouveautés en rosiers forcés, voilà le meilleur procédé pour les multiplier.

» On a conservé un certain nombre d'églantiers de l'année précédente. Ils sont en terre depuis dix-huit mois, bien en racines et le rameau intact. Dès qu'on reçoit des rosiers forcés, on greffe sur jeune bois en écusson, et on obtiendra des roses au milieu de juin. Elles seront beaucoup plus belles que celles du pied mère.

» Dès que l'œil commence à poindre c'est qu'il est repris. Il faut alors courber la branche au-dessus de l'écusson, et on la supprime lorsque la greffe a une longueur de 25 cent. environ.

» Quand la séve descend, c'est-à-dire en août et septembre, on peut encore greffer à œil dormant. Mais cette greffe n'est pas en tous points préférable à celles dont j'ai parlé plus haut. Il arrive souvent que l'églantier prolonge sa végétation fort tard; l'œil se développe en octobre et même en novembre. Ces pousses grêles ont rarement la force de passer l'hiver. Cette greffe mérite la préférence sur toutes les autres pour les arbres réglés dans leur séve, mais elle est incertaine pour le rosier, et je pense qu'on perd autant de greffes à œil dormant, que de celles pratiquées dans les premiers mois de l'année.

» Pour voir fleurir les greffes de bonne heure, il faut prendre les yeux au sommet du rameau et sous la fleur. La *chromatella*, par exemple, fleurira après deux mois de greffe si celle-ci est faite avec un œil à fleur, et un an plus tard si on prend l'œil au bas du

rameau. Cependant quand on ne tient pas à faire fleurir promptement, les écussons levés en bas des rameaux sont plus sûrs à la reprise et par conséquent à préférer. »

Persuadé que la personne qui nous a adressé cette note, d'ailleurs intéressante, tient particulièrement à la rendre utile, je me permettrai de la faire suivre de quelques observations qu'il me semble bon de faire connaître.

Notre correspondant prescrit d'exclure les églantiers à peau verte et lisse; mais nos cultivateurs de roses n'agissent pas ainsi. Les églantiers gris ne le sont que parce qu'ils ont plus d'âge, les verts peuvent donc très-bien être employés au besoin, et j'ajouterai même que plusieurs variétés délicates ne végètent pas sur églantier gris, dont elles entraînent ordinairement la perte, tandis qu'elles réussissent parfaitement sur églantier vert.

Sans doute il ne faut pas couper bas un églantier qui présente une belle tige, ce serait à plaisir détruire un beau sujet, mais cela ne le ferait pas périr.

Quand il s'agit de faire des nains, il vaut mieux greffer sur corps rez terre que de chercher de jeunes branches basses; outre que la greffe ne forme pas un coude désagréable, elle a une existence plus assurée et plus longue que sur une branche qui souvent devient chancreuse, et dont le mal gagne jusqu'à la tige, et entraîne ainsi la perte de la greffe.

Il est préférable de ne pas faire de greffe après les premiers jours de septembre, parce que celles que l'on pratique postérieurement sont beaucoup trop incertaines. Mais il est bien rare que les greffes à

œil dormant faites en août ou septembre se développent avant le printemps, parce qu'à cette époque la séve s'arrête progressivement.

Quant aux greffes de rosiers forcés, je ne comprends pas parfaitement ce que notre correspondant veut dire par le *jeune bois* sur lequel il conseille de les faire. Il me semble toujours préférable de greffer sur corps, et non sur un rameau, qui d'ailleurs au moment où on reçoit les nouveautés forcées est encore trop herbacé pour donner de bons résultats. Comme il est possible que de telles greffes soient trop faibles pour tirer suffisamment la séve des églantiers gris, c'est le cas de les appliquer sur églantier vert. Mais, si je croyais pouvoir donner un conseil aux amateurs, ce serait celui-ci :

Quand on reçoit une nouveauté forcée, il faut l'habituer progressivement à l'air libre, et lorsqu'elle y est suffisamment accoutumée pour n'avoir rien à redouter des rayons du soleil eux-mêmes, on la plante en lieu convenable en enterrant le pied un peu au-dessus de la greffe. Celle-ci ne tarde pas à émettre des racines et à s'affranchir, et on a ainsi un rosier franc dont la durée est assurée, et sur lequel on peut ensuite prendre des greffes au besoin. Il faut veiller à détruire les pousses que peut produire le sujet, afin de mieux protéger la végétation du nouveau rosier qui pourrait périr et faire penser à l'acheteur qu'on lui a vendu, pour nouveauté, une rose ancienne.

Au surplus, les cultivateurs de rosiers forcés font loyalement ce qu'ils peuvent pour livrer des greffes robustes, car je voyais ces jours-ci, chez M. *Lévêque* dit *René*, des nouveautés forcées qu'il prenait soin

d'endurcir en les tenant depuis plusieurs jours en plein air, et au soleil avant de les faire partir pour leur destination. La greffe forcée des rosiers, malgré toutes les attaques dont elle a été l'objet, a définitivement gagné son procès, et la plupart des personnes qui l'ont le plus maltraitée achètent maintenant ses produits. D'ailleurs cette opération n'est pas nouvelle, il y a déjà bien des années que les cultivateurs de roses la pratiquent dans leur laboratoire; et c'est seulement depuis qu'ils ont mis le public dans la confidence, en livrant immédiatement leurs jeunes élèves (ce qui a été provoqué par l'impatience des amateurs), que des réclamations aussi exagérées que peu fondées se sont produites avec éclat.

ROUSSELON.

AZALÉA DE REDDING, *Azalea Reddingii* HORT. (Voy. la planche.)

Cette fort belle azalée, qui appartient à la tribu des Indiennes, est de nouvelle introduction. Elle est remarquable par sa belle végétation, le volume de ses fleurs et la vivacité de leur coloris. C'est la première fois qu'elle fleurit, et je la crois très-digne de fixer le choix des amateurs de ce beau genre.

Son feuillage est d'un vert frais; les fleurs ont environ 9 cent. d'ouverture, et sont teintes d'une jolie couleur rouge cerise uniforme, avec les papilles qui existent sur le lobe supérieur d'un rouge plus vif. Les filets des étamines sont de la même couleur et les anthères sont noires.

Sa culture ne présente rien de particulier.

MARGOTTIN.

AZALÉE *de Redding.*

Azalea *Reddingii.*

Choix d'azalées de l'Inde.

En visitant ces jours-ci les conservatoires de M. Margottin, j'y ai vu de belles plantes dans ce genre intéressant des azalées de l'Inde, toutes en pleine floraison et d'une végétation qui ne laisse rien à désirer.

Je crois être utile aux amateurs en leur signalant quelques-uns de ces végétaux qui m'ont paru mériter une place dans toutes les collections de goût.

Prince Albert, dont la fleur est grande et d'un rouge ponceau ponctué de pourpre vif.

Refulgens, fleur rouge cocciné brillant.

Baron de Pronay, plante d'un bel effet, dont la fleur violacée à reflets bleuâtres est rehaussée par une macule ponctuée de pourpre.

Barbata, dont la figure se trouve p. 114 de ces Annales.

Dilatata, remarquable par sa fleur d'une forme admirable et d'un joli rose.

Magnifica plena, à fleur double, d'un joli coloris violacé, plante fort méritante.

Exquisita, fleur carnée et d'une fort belle facture.

Cuprea splendens, plante déjà ancienne, mais qui produit un bel effet par ses grandes fleurs d'un cocciné à reflets cuivrés.

Optima, dont la fleur ressemble à celle de l'azalée *prince Albert*, mais un peu moins grande.

Victor Jacquemont, fleur grande, d'un rouge cuivre.

Reine Louise, admirable fleur d'un blanc pur rehaussé par des stries carminées.

Nitida, fleur grande d'un beau rose.

Rosea elegans, fleur également rose, mais l'une des plus belles de la tribu indienne.

J'y ai remarqué aussi une *phœnicea* à haute tige qui produisait le plus joli effet par sa tête couverte de ses grandes fleurs au frais coloris violacé.

ROUSSELON.

Calcéolaires semis de Bondoux.

Le genre calcéolaire de la diandrie monogynie LIN. et de la famille des scrophularinées de JUSSIEU, renferme un grand nombre d'espèces que l'on peut diviser en deux tribus, les ligneuses et les herbacées. Depuis trente ans au plus que les horticulteurs marchands s'en occupent, ces plantes d'abord peu recherchées ont fini par captiver l'attention des amateurs. C'est surtout la tribu des herbacées qui a su mériter les suffrages par le développement de leurs fleurs, et l'inconcevable variété des stries, pictures et macules dont elles se couvrent. Celle des arborées d'une végétation languissante et ne donnant que de petites fleurs, est beaucoup moins cultivée.

On a pu voir à l'exposition florale faite au Louvre en mai 1846, par le Cercle général d'horticulture, la belle collection de calcéolaires herbacées d'origine anglaise qu'avait exposée notre collègue M. Bondoux, et qui lui a valu un premier prix. La planche ci-jointe offre la figure de treize variétés que j'ai choisies parmi les nombreux élèves qu'il vient d'obtenir du semis des graines recueillies sur ces belles plantes, qui ont succombé l'année dernière sous l'influence funeste de sa chaleur dévorante. Heureusement que notre

CALCÉOLAIRES *Semis de Bondoux*.

collègue avait eu le temps de récolter leurs semences.

Il a fait son semis à la fin d'août dernier, en terrine remplie de terre de bruyère un peu humide. Celle-ci doit être simplement nivelée avec la main et non tassée; on saupoudre légèrement la surface des graines fines de calcéolaires qu'il ne faut pas enterrer. Immédiatement après le semis on donne une petite mouillure avec un arrosoir à pomme percée de trous très-fins, et on place la terrine sous châssis froid. Aussitôt que le plant lève et dès qu'on peut le saisir, on le repique dans d'autres terrines de terre de bruyère pour lui donner plus d'espace; à mesure qu'il grossit on le repique de nouveau sur une plate-bande de terre de bruyère, toujours sous châssis ou en serre tempérée, et en augmentant progressivement la distance entre chaque plant. Ces divers repiquages le fortifient et l'empêchent de fondre, ce qui arrive si on le laisse trop serré et trop longtemps dans la même terre. Les autres soins qu'exigent les jeunes élèves consistent simplement à les garantir du froid, ce qu'on peut obtenir sans recourir à l'emploi de la chaleur. Comme leur végétation est incessante, il faut veiller à entretenir l'humidité au degré convenable. En janvier ou février on repique définitivement chaque plant en pot que l'on remplit avec une terre plus substantielle composée de terre franche normale, de terre de bruyère sablonneuse, en quantité égale, et d'un sixième de terreau le plus consommé possible, parce qu'autrement il est nuisible.

Ce semis lui a produit, presque sans exception, les plus belles variétés qu'il a perdues, en y ajoutant encore de nouvelles très-curieuses et notamment dans les fonds blancs d'une grande pureté. Les treize va-

riétés dessinées donnent une idée assez exacte de cette collection. La couleur du fond des fleurs varie du blanc pur au blanc jaunâtre, et au jaune de toutes les nuances. Elle est dans toutes rehaussée par des stries plus ou moins fines, diversement dessinées, des traces imitant des caractères hiéroglyphiques, de larges maçules, ou enfin un pointillé qui selon les variétés sont de couleurs marron, carmin plus ou moins vif, cramoisi, violet, etc. Ces fleurs ont pour la plupart de grandes dimensions et la forme arrondie, qualité qui, au goût des amateurs, est très essentielle. Cette faculté qu'ont les graines de reproduire à peu près identiquement les variétés dont elles proviennent est précieuse dans ce genre de plantes dont la conservation offre les mêmes chances que celle des pensées anglaises.

Cependant il ne faut pas induire de ceci et de la perte de la première collection de M. Bondoux qu'il soit presque impossible de conserver les plantes faites. Leur culture, au contraire, est fort simple; il ne s'agit absolument que de les garantir de l'extrême chaleur et de l'humidité. On doit les tenir toute l'année sous verre; depuis le commencement de la floraison jusqu'au mois de septembre en serre aérée et éclairée, et à l'exposition du nord; et depuis le mois de septembre jusqu'à la floraison, en bonne serre tempérée dont on puisse au besoin élever la température par le moyen de tuyaux d'eau chaude.

Des horticulteurs d'ailleurs fort habiles conseillent de tenir, et tiennent eux-mêmes, leurs calcéolaires à l'air libre aussitôt que la floraison est passée; mais la plupart périssent sous l'influence des variations de notre atmosphère. On les y soustrait presque com-

plétement en les tenant sous verre au nord, ce qui les garantit de l'extrême chaleur et surtout des pluies qui suffisent pour les tuer. Pendant la mauvaise saison il est bon que les calcéolaires habitent une serre tempérée qu'on puisse chauffer afin que dans le cas où l'humidité les menacerait de pourriture, on puisse, en élevant la température, donner à leur végétation une activité suffisante pour les faire résister à l'envahissement de ce mal. Il ne faut d'ailleurs pas perdre de vue que ces calcéolaires sont indigènes au Chili et au Pérou.

Toutefois les calcéolaires ont un ennemi redoutable dans une espèce de puceron vert qui les fait dépérir subitement. On ne connaît contre lui que la fumigation de tabac brûlé sous un châssis où on place les plantes attaquées; mais l'opération doit être faite très-lestement, autrement le remède est pis que le mal.

On peut multiplier les variétés méritantes par le moyen des boutures qui se font à froid en terre de bruyère sous châssis depuis juillet jusqu'en septembre, et par la division des pieds qui s'opère facilement en janvier et février au moment du rempotage annuel.

Je dois en terminant engager les amateurs de ces plantes précieuses à aller les visiter chez M. Bondoux, rue de Lourcine, 113. Ils y trouveront un ample dédommagement de leur démarche. ROUSSELON.

Guide-bourgeon. — Horticulture Amiénoise.

La société d'horticulture d'Amiens a eu une exposition florale en avril dernier qui constate d'une façon remarquable les progrès qu'a faits depuis quelques années l'horticulture sur les bords de la Somme.

Je me suis trouvé plus que personne en position d'en reconnaître l'importance par suite des relations que j'entretiens avec M. *Desmarquet*, propriétaire en cette ville. Ce monsieur, après avoir visité, en 1840, mes cultures de Montreuil, a fait une plantation d'arbres fruitiers qu'il m'a appelé à former, et m'a ainsi donné chaque année l'occasion d'aller à Amiens. Le succès qu'ont obtenu les plantations de M. Desmarquet devait faire et a fait, en effet, des prosélytes, et aujourd'hui l'arboriculture est non-seulement en honneur, mais parfaitement traitée dans les jardins Amiénois. Parmi les bons tailleurs d'arbres qui se sont formés, je citerai notamment M. *Balin*, entrepreneur de jardins, qui conduit parfaitement les poiriers et les pêchers, et dont le mérite a été apprécié par la Société d'horticulture de la Somme, qui lui a donné, en 1846, une médaille d'or.

Je ferai remarquer à cette occasion que beaucoup d'espaliers sont garnis d'un treillage en fort fil de fer dont les mailles en losanges ont environ un décimètre carré d'ouverture. On dresse et palisse avec l'osier et le jonc; et ce qui prouve l'intelligence des opérateurs, c'est que pour le dressage des branches charpentières, afin d'éviter que le fil de fer ne blesse la branche et n'y occasionne la gomme, ils embrassent ce fil de fer avec l'osier dont les deux bouts sont tordus ensemble trois ou quatre fois avant d'enlacer la branche qui se trouve ainsi suffisamment éloignée du fil de fer pour n'en craindre aucune altération. Ils emploient souvent aussi des baguettes fixées au travers des mailles pour attacher les petites branches que leur position ne permet pas de lier au fil de fer. Il n'est pas rare de voir dans cette ville de très-beaux sujets pêchers et

poiriers parfaitement conduits, et je dois citer particulièrement les belles pyramides du jardin des plantes que dirige M. Duflot.

Mais le principal but de ma note est de faire connaître un petit instrument d'une utilité aussi certaine que sa simplicité est grande. Il est dû à M. *Lefèvre-Boistel*, amateur très-distingué, et qui affectionne principalement la taille et la conduite des arbres fruitiers dans lesquelles il obtient des succès remarquables. Dans la circonstance présente une observation due au hasard lui a donné l'idée de l'instrument en question qu'il a nommé *guide-bourgeon*. A la suite d'une taille d'hiver il eut l'occasion de remarquer qu'un œil sur lequel une branche avait été taillée, et qui avait la mission d'en former le prolongement, s'était trouvé gêné dans son évolution parce qu'il touchait au mur; cette pression l'avait ramenée dans la direction exacte de la branche, et il avait pris son développement normal sans former le moindre coude avec elle. Il essaya de produire le même effet en adaptant à l'extrémité de la branche un tube formé d'une lame mince de corne transparente qui en comprimant l'œil terminal combiné l'obligerait à développer son bourgeon dans son intérieur, et conséquemment à suivre, sans la moindre déviation, la ligne selon laquelle se dirigeait la branche. Le succès le plus complet a prouvé la justesse de cette combinaison, et à la suite de l'exposition d'avril dernier la société d'horticulture Amiénoise a décerné à M. Lefèvre-Boistel une médaille en vermeil.

Les guide-bourgeons que fait exécuter cet horticulteur mécanicien sont de diverses dimensions. Ils se composent, ainsi que je l'ai dit, d'une lame mince

de corne transparente recourbée en tube, en laissant toutefois sur la longueur de celui-ci un intervalle de 4 à 5 millimètres entre les bords de cette lame. Le guide-bourgeon mis en place doit dépasser la branche taillée de 2 à 3 cent. La transparence de la corne fait jouir le jeune bourgeon de l'influence de la lumière, et le vide longitudinal ménagé entre les bords du tube, et qui doit être tourné vers le sol pour l'écoulement de l'eau pluviale, permet à l'air de favoriser par son action le développement de la jeune pointe. On voit que rien n'est oublié, et bien que je n'aie pas encore fait usage de cet instrument, je crois fermement à son efficacité, qu'attestent, au reste, l'expérience de son auteur et le suffrage de ses collègues. M. Lefèvre-Boistel se charge d'en faire exécuter à 3 fr. le o/o de dimensions assorties, et les amateurs pourront s'en procurer chez moi où un dépôt sera établi.

La même personne est aussi l'inventeur d'une lame tranchante ronde et tournant sur elle-même comme une molette, et propre à faire sur les branches les incisions longitudinales destinées à couper l'écorce seulement sans atteindre le liber, dans le but de donner à la séve une circulation plus libre. Cet instrument, qui a toute la précision voulue, a été justement apprécié par la même société, et pourra aussi trouver de nombreux amateurs.

AL. LEPÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES.

Parmi les plantes nouvelles que notre maison de commerce a reçues cette année, nous nous empressons de signaler à l'attention des amateurs d'horti-

culture les deux suivantes, qui sont dignes de les intéresser.

Globba sessiliflora, Sims. *Globba bulbifera*, Roxb.? De la monandrie monogynie de Lin. et de la famille des Balisiers de Jussieu. Plante vivace originaire de l'Inde, fleurissant plus facilement que le *globba nutans*, et répandant une odeur des plus suaves. On cultive ce *globba* en bonne serre tempérée dans une terre franche un peu légère. Il lui faut de copieux arrosements pendant sa végétation, et on le multiplie par divisions des rhizomes ou grosses racines charnues, sur lesquelles se développent des thurions.

Elichrysum variegatum, *Elichrysum speciosum*. Thunb. *Helipterum variegatum*, Dec. *Elichrysum vestitum*, Willd. *Xeranthemum variegatum*, Berg. *Gnaphalium ferruginèum*, Schrœd. Wendl. De la syngénésie polygamie superflue, Lin. Flosculeuses, Juss.

Cette belle plante donne en abondance des fleurs larges de 4 à 5 centimètres, remarquables surtout par leurs bractées carminées au sommet et blanc pur à l'onglet. Cette espèce est ligneuse et n'a aucun rapport avec l'*Elichrysum macranthum*.

N'ayant pas encore cultivé ces deux plantes, nous donnons les renseignements qui précèdent tels que nous les avons reçus de nos correspondants. Mais à l'automne prochain, nous serons, nous l'espérons, en mesure de les confirmer, et de nous appuyer aussi sur les observations de plusieurs directeurs d'établissements royaux et particuliers auxquels nous avons cédé ces deux plantes nouvelles, qui justifieront sans doute la réputation qu'on leur a faite.

Bossin.

— J'ai vu dans plusieurs établissements, et notamment à Charonne, chez M. Jacquin aîné, et à Paris, chez notre collègue, M. Lapipe (Louis), fleuriste, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 194, une nouvelle variété du *primula sinensis* mise dans le commerce sous le nom de *Primula fimbriata* à cause des découpures frangées qui bordent le contour des pétales. Cet hybride présente deux sous-variétés, une pourpre et une blanche qui prend souvent une teinte carnée ou rosée. La variété pourpre a un coloris plus vif que celui du *primula sinensis*, dont elle offre toutefois le port et le feuillage. L'origine de cet hybride, qui, du reste, mérite d'occuper une place chez tous les amateurs, est assez incertaine. On dit qu'il provient de semis successifs faits pendant quatre ou cinq ans de graines récoltées sur une plante dont la fleur montrait des dispositions à se découper.

— Je dois, à mon tour, mentionner la nouvelle merveille végétale retrouvée en 1837 par le voyageur anglais Robert Schomburgk et qui porte le nom de *Victoria regia* que lui a imposé le docteur Lindley. C'est avec intention que je dis retrouvée, car la découverte de ce magnifique végétal paraît appartenir à deux botanistes français, MM. Bonpland et d'Orbigny, qui les premiers envoyèrent des échantillons malheureusement arrivés en si mauvais état, qu'il ne put être suffisamment reconnu.

C'est une nymphéacée gigantesque qui croît dans les eaux douces de l'Amérique méridionale. Elle développe des feuilles énormes dont le diamètre, exactement mesuré, est dans la plupart de 2 mètres. Recourbées en nacelle, forme qui facilite leur station sur la surface du liquide élément, elles sont en dessus d'un vert tendre et pourpre en dessous, où se montrent

de fortes nervures d'une dimension proportionnée à l'étendue du limbe. Les fleurs qui s'élèvent du fond du fleuve à la surface des ondes pour venir s'épanouir au soleil ont une circonférence de 1 mètre 20 cent. et se composent d'un grand nombre de pétales de forme elliptique, pointue, d'abord d'un blanc éclatant sur tout le périmètre, ensuite d'un rouge plus ou moins cramoisi au centre. Elles exhalent, dit-on, un parfum délicieux.

Cette plante ajoute encore aux puissants motifs qui nous font admirer les œuvres de la nature. Mais elle ne sera jamais chez nous qu'un objet de curiosité, s'il arrive même qu'un jour elle puisse y être cultivée. Comment espérer, en effet, de faire vivre dans nos serres un végétal trouvé sous le quatrième degré de latitude méridionale et qui ne paraît guère dépasser le dixième, surtout lorsque ce végétal est aquatique et qu'il lui faudrait pour ainsi dire une rivière d'eau presque bouillante. Je ne verrais qu'un moyen, ce serait que MM. les directeurs de l'établissement monstre des Champs-Elysées voulussent bien l'accueillir dans le vaste bain chaud qu'ils ont promis de créer et où on irait l'examiner à la nage.

—Pendant que j'écrivais dans le dernier numéro de ces Annales, que je n'avais pas vu et que je ne connaissais aucun horticulteur ayant vu le *Tropœolum azureum*, plusieurs établissements de Paris en recevaient. Ainsi il existe au Museum d'histoire naturelle, et je l'ai vu aussi à Charonne, chez MM. Jacquin aîné et Cie. Cette plante qui porte maintenant le nom de *Rixea Cœrulæa* a en effet des fleurs bleu clair, et je me propose d'en donner incessamment la figure, et tous les détails nécessaires pour la faire connaître.

ROUSSELON.

Sur le reboisement.

Il y a deux siècles la France était abondamment pourvue de forêts; mais depuis ce temps deux causes ont puissamment contribué à diminuer la masse de nos bois. D'une part, notre population a plus que doublé, de l'autre, depuis la révolution de 1789, de vastes forêts ont été abattues et défrichées, et dans celles qui sont restées sur pied, les propriétaires multiplient et rapprochent les coupes d'une telle façon que bientôt plusieurs d'entre elles seront réduites à n'être plus que de simples taillis. Les pays de montagnes, plus que les autres, ont subi la fâcheuse influence du déboisement, et dans beaucoup de cantons, autrefois couverts d'arbres verdoyants, la vue est aujourd'hui attristée par l'aspect de roches nues et arides. Dans ces derniers temps, le gouvernement a enfin senti les désastreuses conséquences d'un tel état de choses, et paraît vouloir s'occuper sérieusement d'y remédier.

M. Loiseleur-Deslongchamps, membre de la Société royale et centrale d'Agriculture, auquel on doit des travaux recommandables sur plusieurs branches de l'arboriculture, s'est, plus que tout autre, préoccupé des fatales conséquences du déboisement, et s'est attaché à les rendre évidentes. « Dans l'état actuel de notre industrie, dit ce savant botaniste, aucun de nos arts ne peut s'exercer sans bois; nous en avons besoin pour construire nos maisons, sans lesquelles nos climats septentrionaux ne seraient pas habitables; pour édifier nos vaisseaux à l'aide desquels nous pouvons nous transporter dans les parties les plus éloignées du globe, y étendre nos relations avec les différents peuples, y aller chercher tous ces produits divers que le luxe nous a rendus nécessaires, mais qui alimen-

tent notre commerce et augmentent nos richesses.

» Le bois en France, continue M. Deslongchamps, nous est encore indispensable pour la préparation de nos aliments, et sans lui comment pourrions-nous passer nos hivers?.... Mais il existe une autre considération plus importante, c'est que tous les pays dépourvus de forêts et dans lesquels les arbres ont été en grande partie détruits, sont voués à des sécheresses continuelles, d'où suit une stérilité qui ne permet plus de les habiter : ainsi plusieurs contrées de l'orient, très-fertiles autrefois, et qui renfermaient des empires riches et puissants sont devenues désertes et presque totalement infécondes, depuis qu'elles ont perdu leurs arbres et leurs forêts; quant à celles qui sont encore habitables, leurs populations sont réduites aux plus misérables extrémités pour se procurer du combustible (1). »

C'est ainsi que dans plusieurs parties de l'Arménie, de la Perse, à Taganrog dans le midi de la Russie, dans certains cantons de l'Arabie, de l'Abyssinie et dans presque toute l'Égypte, on ne brûle, soit pour se chauffer, soit pour préparer les aliments, que des espèces de gâteaux composés avec la fiente des animaux domestiques et de la paille hachée. Si en France la consommation du bois continue à être la même qu'aujourd'hui, sans qu'on avise aux moyens d'augmenter sa reproduction, il ne faudra peut-être

(1) Dans le but de réparer autant que possible les désastres occasionnés par le dépeuplement de nos belles forêts, une compagnie française de boisement vient de se constituer au capital de 15 millions. Espérons que cette patriotique entreprise réussira à la satisfaction générale, et qu'elle sera soutenue par le gouvernement et par toutes les personnes qui ont le sentiment de la nationalité.

pas deux siècles pour que dans notre beau pays on éprouve une disette de combustible semblable à celle qui se fait sentir dans les contrées que je viens de citer. Déjà dans quelques cantons du Dauphiné et de la Bretagne les habitants en sont réduits à cette pénurie.

Bien que la disette des bois présente des inconvénients d'une grande gravité, ainsi qu'on vient de le voir, les gens du monde en sont si peu convaincus, qu'il en est encore qui, dans nos assemblées politiques, n'ont pas craint de proposer, pendant plusieurs années de suite, le défrichement des forêts sans aucune restriction, et sans l'assujettir même à de certaines règles.

Tel n'est pas M. Deslongchamps qui au contraire n'a jamais cessé de rechercher les moyens qui pouvaient s'opposer à d'aussi tristes résultats. Celui qu'il propose n'est sans doute pas nouveau, car il est connu depuis longtemps, mais jusqu'ici il n'a pas été apprécié comme il mérite de l'être; il a été beaucoup trop négligé par la plus grande partie des forestiers. Dans le mémoire qu'il vient de publier il montre de la manière la plus évidente les avantages qu'on pourrait tirer, pour le reboisement, des boutures des arbres forestiers. Les expériences prouvent que les boutures en général, dans toutes les années où la végétation n'est pas arrêtée par une trop grande sécheresse, comme en 1846, croissent dans les premiers temps deux à trois fois plus rapidement que les plantes de semis, et lorsqu'elles ont formé des arbres, leur accroissement n'est pas moins vigoureux et leur durée tout aussi prolongée. D'ailleurs ne pourrait-on bouturer que des peupliers et des saules qui prennent racine presque partout, et résis-

tent aux sécheresses les plus intenses, il y aurait encore de l'avantage à s'en servir pour former des plantations qui sous le point de vue du rapport peuvent soutenir la comparaison avec les produits que donnent les forêts de chênes et autres arbres à bois dur. Dans tous les cas le combustible que donne le bois blanc n'est-il pas de beaucoup préférable à celui que j'ai dit plus haut être en usage dans plusieurs contrées déboisées de l'orient.

Au reste, jusqu'à présent, nous ne connaissons pas suffisamment toutes les ressources que peuvent nous fournir les boutures des arbres forestiers, faute d'un nombre assez grand d'expériences, et nous sommes loin de savoir encore quels sont les différents arbres à bois dur qui peuvent prendre racine de cette manière.

Par le procédé aussi prompt que facile dont M. Deslongchamps explique la méthode, on peut planter un hectare de terrain en 8 ou 10 jours, et l'on peut par ce seul fait concevoir combien ce mode de plantation est économique, si on le compare à ceux en usage qui sont les semis sur place et la ransplantation des arbres tirés des pépinières.

Jusqu'alors les botanistes physiologistes ont été peu d'accord sur la théorie des boutures, et ont émis des opinions contradictoires; M. Deslongchamps s'est efforcé d'éclaircir cette importante question. Enfin son travail d'un intérêt puissant, indique les époques et les meilleures méthodes de bouturage des divers arbres forestiers. BOSSIN.

Rectifications.

Dans notre compte rendu de l'exposition florale du Cercle général d'horticulture, inséré dans notre n° d'avril, on lit, page 108, à l'occasion du 20e concours pour les plus belles roses forcées en pots : « 2e prix à M. Hipp. Jamain. » Notre collègue nous fait remarquer, avec toute vérité, que le prix qui lui a été décerné par le jury est spécial et en dehors du 20e concours, et lui a été donné pour 50 roses nouvelles mises à fleurs par le procédé de la *greffe forcée*.

On lit aussi, page 107, au 11e concours : « 2e 1er prix à M. Margottin, qui avait une collection de 70 camellia, » c'est 170 qu'il faut lire.

Dans le n° de mai, page 142, lig. 21 et 22. Supprimez : *Beurré gris*, *épargne* et *royale d'hiver*. Page 146, ligne 17, au lieu de *Abricot-pêche*, lisez *Prune-pêche*. Page 147, ligne 18, au lieu de 15 *mètres*, lisez 5 *mètres*. R.

TABLE DES MATIÈRES. — *Juin* 1847.

ROUSSELON. Travaux de juin. 161
POITEAU. Limettier des orfèvres. *Citrus hystrix* (fig.). 164
H. TOLLARD. Sur la Carotte. 168
ROUSSELON. Sur la multication du Rosier par la greffe. 171
MARGOTTIN. Azalée de Redding. *Azalea Reddingii* (fig.). 176
ROUSSELON. Choix d'Azalées de l'Inde. 177
—— Calcéolaires, semis de Bondoux. 178
AL. LEPÈRE. Guide-bourgeon. — Horticulture Amiénoise. 181
BOSSIN. *Globba sessiliflora*. — *Elichrysum variegatum*. 185
ROUSSELON. *Primula fimbriata*.—*Victoria Regia*.—*Tropæolum azureum*. 186
BOSSIN. Sur le reboisement. 188
ROUSSELON. Rectifications. 192

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

TRAVAUX DE JUILLET.

Cultures potagères. — *Pleine terre.* — On sème encore tous les légumes qui peuvent être récoltés avant les gelées. De ce nombre, sont les salades et fournitures, les haricots verts, les pois, les fèves, concombres et cornichons, les radis noirs, les choux-fleurs, brocolis, choux-navets, etc. — Il faut tous les quinze jours butter des pieds de céleri, selon le besoin de la consommation, pour en avoir toujours de blanchis. — On fait aussi blanchir la scarole et la chicorée. — On a déjà à prévoir les récoltes de l'année suivante; à la fin du mois on sème des choux pommés, qu'on peut repiquer en septembre en pépinière sur côtière bien exposée, pour passer l'hiver, dans le cas où on craindrait qu'ils souffrissent trop du froid à la place où on pourrait les planter à demeure. — On sème des ciboules et scorsonères pour l'hiver, du poireau pour remplacer celui du printemps, et de l'oignon blanc que l'on repiquera en octobre. Dans les terres chaudes, et surtout si l'on a à sa disposition des graines trop nouvelles pour les plantes qui doivent produire au printemps suivant, il vaudrait mieux en ajourner le semis à la fin de la première quinzaine d'août, parce qu'alors elles sont

moins sujettes à monter. — On s'occupe de la récolte des graines au fur et à mesure de leur maturité. Si les fanes desséchées des aulx et des échalotes en annoncent la maturité, on peut les arracher, et après les avoir pendant quelques jours étalés au soleil, on les rentre en lieu sec.

Couches, châssis, cloches, primeurs. On soigne les melons, patates, aubergines, etc., qui sont sur couches ou sous cloches, et on rentre ces dernières à mesure que leur emploi a cessé, ainsi que les quelques châssis et panneaux sous lesquels la récolte est faite.

Jardin fruitier et pépinières. Les travaux de juin ont encore lieu dans ce moment. Les pêchers restent toujours l'objet de soins incessants pour y maintenir une égale répartition de séve que l'on obtient par le pincement, un palissage serré des branches qui s'emportent, un palissage libre de celles qui sont faibles, et en laissant sans attaches celles par trop languissantes, que l'on ramène en avant pour les faire jouir d'une plus grande somme d'air. Vers la fin du mois on découvre les fruits qui approchent de la maturité; on le fait, autant que possible, en détournant les feuilles plutôt qu'en les supprimant, ces suppressions étant à cette époque défavorables à la végétation des arbres. Si le temps était très-sec et que l'on pût les arroser, on ferait fort bien de les seringuer le soir avec une pompe à pomme fine, ce qui attendrit les fruits et les fait grossir. — Dans la pépinière on continue les binages et le pincement des pyramides et quenouilles selon le besoin; on greffe à œil poussant les arbres qui restent en séve jusqu'aux

gelées, mais on ne fait point encore de greffes à œil dormant parce que la séve d'août pourrait leur donner trop d'activité.

Jardin d'agrément. — *Travaux de pleine terre.* — Les soins de propreté et d'entretien sont les mêmes qu'en juin. — On relève les oignons à fleurs et les griffes dont les feuilles et tiges sont desséchées; on en sépare les cayeux; on replante immédiatement ceux qui doivent l'être sur une autre planche dont la terre est bien préparée, et l'on conserve jusqu'en novembre ceux qui ne doivent être plantés qu'à cette époque. — A la fin du mois on met en place autour des massifs ou sur les plates-bandes les plantes d'automne qu'on a entretenues en pépinières, et que l'on transplante en mottes. On donne des tuteurs à toutes celles qui en ont besoin pour résister au vent. — On commence le marcottage des œillets.

Bâches, orangerie, serres tempérée et chaude. — On n'a besoin de couches que pour faire des boutures, raviver des plantes exotiques que l'on pourrait recevoir, et remettre en santé les plantes de serre chaude qui seraient languissantes. — Les plantes de serres tempérée et chaude qui sont en ce moment à l'air libre sont surveillées attentivement afin d'être arrosées au besoin et changées de position si cela devenait nécessaire. — Celles restées en terre sont aérées, ombrées et arrosées selon qu'elles le réclament. — On continue de marcotter et bouturer celles que l'on multiplie par ces procédés. — Si l'on a des couches de tannée et qu'elles n'aient pas encore été remaniées, il faut le faire dans ce mois afin de leur

donner une chaleur suffisante jusqu'au moment de les refaire à neuf pour l'hiver.

Productions de juillet. — Les asperges ont cessé de produire avec le mois de juin, mais on a en abondance toute espèce de légumes, pourvu que les arrosements aient été assez abondants pour empêcher l'influence désastreuse de la sécheresse. — Les pommes de terre hâtives sont déjà plus communes, et la tétragone offre en abondance ses produits pour remplacer l'épinard.

Fruits. — A très-peu d'exceptions près le fruitier est vide; mais les fruits nouveaux y suppléent grandement. On a en pleine maturité des cerises, des guignes, des bigarreaux, des abricots, des prunes, royale et monsieur hâtifs; des figues, des framboises, des groseilles de toute espèce, des fraises des Alpes et anglaises, quelques pêches hâtives, et un plus grand nombre forcées; plusieurs espèces de poires, parmi lesquelles les muscat Robert, doyenné d'été, cuisse-madame, gros blanquet, épargne, etc., et du chasselas forcé. — La pomme calville blanc donne plus ou moins selon la précocité de l'année.

Fleurs. — Quelques roses au parfum délicieux survivent encore au mois de juin qui les entraîne presque toutes avec lui; mais les bengales et noisettes nous restent encore et quelques portlands fleurissent aussi. Un grand nombre d'arbrisseaux étrangers donnent leurs fleurs sous l'influence de la vive chaleur qu'elles exigent, et au milieu du grand nombre de plantes vivaces qui sont en pleine floraison, les roses trémières étalent leurs pyramides majestueuses de

fleurs au coloris si varié. Déjà quelques dahlia s'épanouissent pour nous annoncer leur brillante décoration.

ROUSSELON.

Notice sur la betterave.

La betterave, originaire d'Afrique, a son étymologie dans deux mots de la langue celtique: *bett*, qui signifie rouge, et *rab*, rave, ainsi nommée parce que la grosse rouge fut la première cultivée. Elle a pour caractères génériques un périanthe à cinq divisions, cinq étamines, un fruit monosperme recouvert par le périanthe, pas de styles (Richard), stigmates sessiles. Feu Parmentier voulait qu'elle fût différente de la poirée, et je suis bien de son avis. Certain de n'être pas désapprouvé, je la nomme *beta saccharifera*, et je conserve à la poirée son nom de *beta vulgaris* (LIN.). Le nom de *saccharifera* convient essentiellement à cette plante, parce que toutes ses parties contiennent du sucre que Margraff, Achard et surtout Chaptal nous ont appris à extraire en grande quantité, sucre qui est de même nature que celui des deux Indes. La poirée ne fournit pas de sucre; sa racine est toujours petite, dure et cylindrique. Les racines de la betterave, au contraire, sont toujours ovales ou rondes, grosses, tendres, volumineuses et sucrées. Les feuilles de la poirée sont molles et celles de la betterave sont dures. On mange celles de la poirée et on ne mange celles de la betterave qu'en temps de disette, parce qu'elles conservent toujours une amertume que l'estomac repousse.

Les variétés les plus cultivées sont celles-ci:

1. Betterave rouge grosse. *Beta saccharifera major.*

2. Petite rouge *de Castelnaudary. B. s. minor.*

3. Grosse jaune. *B. s. lutea.*

4. Jaune ronde hative. *B. s. præcox.*

5. Blanche. *B. s. albida.* Celle-ci a une sous-variété nommée *Oxenhorn* ou *Corne de bélier. B. s. cornu tauri.*

6. Champêtre ou *Racine de disette. B. s. campestris.*

Culture. — Les betteraves aiment les terres profondes, douces, substantielles, un peu fraîches, les terres ameublies. On les sème à la fin de mars jusqu'en mai; mais dans le midi de la France et les pays chauds le commencement de mars est de rigueur. On sème clair en sillons tracés au cordeau et séparés de 4 décimètres; on couvre de terre avec le râteau. Cette méthode est fort bonne, parce que l'on peut labourer et esherber aisément les intervalles avec la houe. 3 kilog. sont la quantité qu'il faut pour ensemencer un hectare. On sème aussi en pépinière et l'on repique les plantes lorsqu'elles ont atteint la grosseur du doigt. Cette méthode n'est pas bonne, à moins de semer sous châssis en février et replanter après les gelées par un temps disposé à la pluie. Si on se décidait à transplanter par un temps sec, il serait nécessaire d'arroser aussitôt après la transplantation. On espace toutes les betteraves pour être consommées ou à faire du sucre, de 30 cen-

timètres en tous sens. Plus les terres sont meubles, plus les racines deviennent grosses; et plus les terres sont maigres, moins elles prennent de volume; elles deviennent quelquefois fourchues. Dans les terres naturellement froides, il faut attendre la fin de mai pour semer. La graine étant confiée à la terre, on l'enterre avec le râteau, si c'est dans le jardin légumier qu'on l'a semée; mais celle semée en plein champ est enterrée avec la herse et on passe le rouleau. La graine met dix jours à lever.

Porte-graines. — Les plus belles betteraves, dans toutes les variétés conservées l'hiver, doivent être plantées, à part (pour éviter le mélange de la poussière fécondante), à 1 mètre en tout sens pour en obtenir de bonnes graines. Les betteraves étant élevées à 1 mètre, on les soutient, si on le peut, avec des tuteurs pour que le vent ne les casse pas; alors elles étendent leurs rameaux, s'aoûtent mieux et elles sont aisées à récolter. Si on les plantait plus rapprochées, les branches s'entrelaceraient les unes dans les autres; et dans ce cas, il est fort difficile de les enlever de terre, la graine tombant par l'effort que l'on fait en les coupant rez-terre, surtout le matin, s'il y a de la rosée. On plante dans les intervalles des pommes de terre.

On reconnaît que les graines sont mûres lorsqu'elles jaunissent ainsi que les tiges; on coupe celles-ci près de terre et on les réunit en paquet qu'on étend sous un hangar. Lorsque l'eau de végétation est évaporée, les graines alors se détachent facilement; on bat les paquets à la baguette. On conserve la graine dans des bocaux ou tonneaux, en lieu bien sec, mais où il

n'y ait pas de feu. Il faut veiller à ce que les souris ne les mangent pas, elles en sont avides.

Esherbage et sarclage.— Quand les jeunes betteraves sont reconnaissables d'avec les plantes étrangères, on ôte celles-ci à la main sans arracher aucune betterave, mais vingt jours après ou lorsqu'elles ont la grosseur du doigt, c'est-à-dire cinq ou six feuilles, on les esherbe de nouveau, et alors seulement on arrache les jeunes betteraves trop serrées, de manière qu'elles soient distantes de 1 décimètre en tout sens; on repique les betteraves arrachées, au plantoir, dans les parties qui ne sont pas assez drues. On attire avec la main de la terre autour et on l'y presse un peu. S'il ne pleuvait pas il faudrait, autant que possible, mouiller copieusement. Un autre mois s'étant écoulé, on esherbe et sarcle de nouveau.

Il y a des cultivateurs qui pendant la croissance d'août coupent les feuilles extérieures près le collet de la racine pour les bestiaux; ils ne laissent que celles du centre. Cette méthode est fort mauvaise; les feuilles servent beaucoup à la nutrition des racines. Leur feuillage enlevé, elles ne croissent ni ne grossissent plus autant, et le sucre n'est plus sécrété en aussi grande quantité. Tout ce que l'on peut se permettre, c'est d'en réformer seulement deux ou trois des plus extérieures en les cassant au haut du pétiole.

Récoltes des racines. En octobre, on récolte les racines de toutes les betteraves par un temps sec. Passé cette époque, les matériaux du sucre, dit M. Richard, se décomposent, il se forme du nitrate de potasse, et alors la quantité de substances saccha-

rines est fort diminuée. Il est donc bien essentiel de ne pas différer. On les arrache à la bêche; étant hors de terre, on coupe leurs feuilles à 2 centimètres du collet; on les laisse ensuite ressuyer pendant un ou deux jours sur le sol, s'il fait beau temps, autrement on les rentre et on les étend sous un hangar bien aéré. On détache avec les mains le plus gros de la terre qui y adhère; on ne les lave pas; on les retourne pour en hâter le ressuiement. Étant ressuyées, on les stratifie dans le sellier sur un lit de sable. Il faut en hiver veiller à ce qu'elles ne gèlent pas; une fois saisies par la gelée, elles ne sont plus bonnes. On les conserve aussi en terre dans des fosses au fond desquelles on met un lit de sable sec ou de paille. On y étend les betteraves par couches. On recouvre les fosses de 30 centimètres de terre et de 60 centimètres de fumier de cheval ou de chaume, si s'est dans les champs. Cette méthode de conservation est bonne, parce que les betteraves sont moins susceptibles de pousser des feuilles de leur collet, et elles conservent leur tendreté et leur saveur. Celles conservées dans les serres aux légumes et dans les caves poussent ordinairement des feuilles, et alors elles perdent de leur goût et deviennent plus dures.

On nourrit les bestiaux et la volaille avec les betteraves champêtres et avec la jaune. Cette dernière est préférée par quelques nourrisseurs. On les coupe par tranches. On y mêle ordinairement du son, un peu de sel de cuisine ou muriate de soude, des baies de genièvre, de la paille hachée, du foin, etc. Les animaux sont aussi très-avides du marc de la betterave qui a servi à la fabrication du sucre, ainsi

que des collets et des épluchures enlevés à cette racine.

H. Tollard.

Pivoine, *Pæonia* Lin., Endlich., gen., etc. Polyandrie digynie Lin., Renonculacées Juss. (Voyez pour les caractères génériques, 1re série, 1834-1835, page 62.)

Pivoine a feuilles menues, var. à fl. roses. *P. tenuifolia*, var. *rosea*, Hort. par., Manuel gén. 1, page 38.

Cette plante a absolument le port et tout le faciès de l'espèce, si ce n'est que la teinte de toute la plante est d'un vert pâle très-remarquable, et qui peut la faire reconnaître à la première vue; les lacinies des feuilles sont aussi plus allongées et plus menues que dans l'espèce et dans la variété à fleurs doubles.

Les fleurs sont petites, à cinq pétales d'un rose pâle; les ovaires sont au nombre de trois ou quatre, d'un vert pâle, velus, à stigmates d'un jaune verdâtre; elle fleurit au commencement de mai.

Cette plante n'est absolument que de collection, mais elle pourrait devenir précieuse pour les amateurs comme porte-graines, et par elle on pourrait obtenir de semis quelques variétés intéressantes. C'est ce qui m'a engagé à la faire connaître et à la recommander aux amateurs. On la trouve chez M. *Verdier*, rue des Trois-Ormes, boulevard de la Gare-d'Ivry.

Jacques.

ROSE *Duchesse*
de Montpensier.

Roses nouvelles obtenues de semis.

Semis de M. Margottin.

Rose duchesse de Montpensier (Voy. la planche). Hybride remontant. Plante magnifique, à rameaux vigoureux, d'un vert pomme, munis d'aiguillons forts, droits, très-aigus, rougeâtres, assez nombreux, portant de une à quatre fleurs. Feuilles à cinq ou sept folioles, grandes, ovales, allongées, aiguës, d'un beau vert foncé mat, un peu plus glauque en dessous, à bords irrégulièrement et profondément ciselés de dents aiguës. Stipules moyennes, ciliées; pétiole canaliculé, vert brun; pédoncule court, droit, d'un vert clair; ovaire lisse, sans étranglement et continuant le pédoncule; sépales du calice assez souvent foliacées. Fleur grande de 8 à 9 centimètres, très-pleine, à pétales serrés, ceux du centre formant cinq ou six faisceaux d'un beau rose assez vif, ceux de la circonférence plus larges, imbriqués, d'un rose très-tendre, blanchissant sur les bords et presque blanca en dessous. Elle exhale une odeur délicieuse. Les boutons sont gros et ronds, montrant en s'entr'ouvrant du pourpre vif, puis ensuite du blanc pur avec de larges macules de pourpre foncé.

Cette belle rose, que tous les amateurs voudront avoir, paraît mériter de porter le nom de l'auguste princesse qui des rives du Mançanarès est venue confier sa destinée à un noble fils de France. Tout fait présumer qu'elle justifiera ce brillant patronage; sa facture et son port, qui l'élève élégamment au-dessus de son feuillage, la recommandent particulièrement, et la vigoureuse végétation dont jouit le rosier semble

présager de nouveaux attraits à ses fleurs futures.

M. Margottin, qui la voit à sa deuxième année de floraison, a eu soin de la mettre en multiplications qu'il pourra livrer au commerce en novembre prochain.

Semis de M. Portemer, à Gentilly.

Reine des fleurs. Hybride perpétuelle remontant très-franchement. Rameaux vigoureux d'un vert glauque; aiguillons nombreux, petits, aigus, presque droits, rougeâtres. Feuilles à cinq folioles, grandes, ovales, aiguës, un peu ciselées inégalement, d'un beau vert foncé luisant. Pédoncule court et fort, grossissant graduellement jusqu'à l'ovaire qui semble le continuer. Celui-ci, légèrement glanduleux, est sans étranglement et d'un vert pomme comme le pédoncule. Les cinq divisions calicinales ou sépales quelquefois foliacées. Fleurs larges de 8 à 10 cent., très-pleines, d'une belle facture, ayant au centre cinq ou six faisceaux de pétales d'un coloris rose carné vif plus pâle en dessous, quelques-uns se recourbant sur les styles; pétales de la circonférence très-larges, imbriqués, de la même couleur, mais plus pâle. Elles terminent les rameaux soit solitairement, soit par trois. Les boutons sont ronds. L'odeur qu'elles répandent est des plus agréables, et leur tenue est parfaite.

Duchesse de Gallierra. Hybride perpétuelle remontant franchement. Rameaux forts et droits; aiguillons forts et nombreux, presque droits, très-aigus, rouge brun. Feuilles de trois à cinq folioles ovales obtuses, largement dentées, d'un joli vert frais.

Pédoncule et ovaire comme dans la précédente, ce dernier un peu moins gros; calice à sépales foliacées. Fleur de 7 à 8 centimètres, bien pleine, à pétales du centre rassemblés en plusieurs faisceaux d'un beau rose vif nuancé de carné; pétales de la circonférence larges, bien imbriqués, réticulés. Odeur très-prononcée et fort agréable. Les fleurs sont quelquefois solitaires, le plus souvent par trois ou quatre. Les boutons sont ronds et montrent en s'entr'ouvrant une fraîche couleur pourpre vif. Port et tenue parfaits.

Comte d'Egmont. Hybride perpétuelle remontant très-franchement. Rameaux vigoureux donnant aux fleurs un beau port qui les élève au-dessus du feuillage. Aiguillons peu nombreux, courts, recourbés, pointus, de couleur rouge brun. Feuilles à cinq ou sept folioles, grandes, ovales, allongées, régulièrement dentées, d'un vert frais et luisant. Jeune feuillage vert tendre, pourpré. Fleurs en panicule de dix à quinze; pédoncule et ovaire moyens, légèrement glanduleux, d'un vert clair; le dernier un peu étranglé. Calice à folioles minces et courtes, boutons ronds. Fleur de 10 centimètres, à pétales larges, échancrés au sommet, régulièrement rangés, d'un riche coloris pourpre rose très-frais, plus foncé au centre. Odeur très-franche de rose.

Alphonse Karr. Hybride perpétuelle remontant très-franchement. Rameaux moyens, verts, parfois lavés de pourpre violacé; aiguillons minces et nombreux. Feuilles à trois folioles, rarement cinq, d'un joli vert clair luisant, ovales, à dentelure presque régulière; pédoncule court et fort; ovaire petit, le con-

tinuant, étranglé; calice à grandes sépales foliacées. Boutons arrondis, montrant du pourpre noir en s'entr'ouvrant. Fleurs de 5 à 6 cent. de diamètre, pleines; pétales du centre en faisceaux d'un rose carné très-vif sur l'onglet, se fondant en rose carné plus pâle vers les bords; ceux de la circonférence plus larges, échancrés et d'un coloris moins vif.

Indépendamment de ces quatre gains infiniment remarquables que M. Portemer peut livrer cette année au commerce, et qui seront avidement recherchés par les amateurs, il a obtenu quelques nouveautés d'un grand intérêt, mais qu'il veut observer encore pour pouvoir avec toute certitude les faire connaître l'année prochaine. Ce soin des cultivateurs de roses de soumettre leurs nouveaux gains à un examen sévère, prouve la consciencieuse probité qu'ils mettent dans leurs relations. C'est ainsi que M. Verdier, qui vient aussi d'obtenir une nouveauté intéressante, attend l'année prochaine pour la faire connaître.

Semis de M. Thomas, à Saint-Denis.

Rose comtesse de Rambuteau. Hybride remontant très-franchement. Rameaux vigoureux, d'un vert clair, à aiguillons assez nombreux, légèrement recourbés, rougeâtres. Feuilles à cinq folioles, grandes, ovales, aiguës, d'un beau vert lisse, profondément et inégalement dentelées. Fleurs en panicule de quatre à huit, selon la force des rameaux. Pédoncules droits légèrement glanduleux, ovaires oblongs, faisant continuité avec le pédoncule. Boutons obronds, sépales légèrement foliacées. Fleur pleine, de 8 à 10 centimètres de large, d'une belle forme, ouvrant

ROSE *Comtesse de Rambuteau.*

fort bien, à pétales plus étroits au centre qu'à la circonférence, d'une fraîche couleur rose tendre, s'éclaircissant à mesure que la fleur vieillit; styles recouverts par des pétales roulés. Elle exhale la douce odeur de la cent-feuilles.

Cette charmante rose, dont la figure sera publiée dans le numéro d'août prochain, peut aussi être livrée à l'automne. Elle complète le groupe des nouveautés méritantes du genre rosier, gagnées de semis par les horticulteurs de Paris et des environs. Parmi elles le choix est difficile, et nous soupçonnons que les amateurs, pour s'en éviter l'embarras, voudront les posséder toutes six.

ROUSSELON.

Visite à quelques roseraies.

On peut effectivement donner le nom de roseraies aux établissements horticoles que j'ai visités, parce que la rose y règne en souveraine exclusive et y montre sans réserve tous les charmes de ses formes variées, mais toujours gracieuses, et la séduisante fraîcheur de son coloris qui admet toutes les nuances du rose carné le plus tendre au pourpre le plus foncé, et parfois violacé. Le blanc virginal de plusieurs, et le jaune assez rare de quelques variétés, sont les seules exceptions à cette série de couleurs roses pour lesquelles la nature a prodigué le carmin le plus fin et le plus pur que l'art impuissant des hommes n'imite que faiblement.

C'est surtout dans les établissements de MM. Portemer et Verdier, que les rosiers plantés dans un ordre méthodique qui groupe ceux des mêmes tri-

bus, permettent de mieux étudier les différences délicates qui les séparent ou les caractères qui les rapprochent. Ce sont de véritables écoles, où un vif intérêt d'étude se joint au plaisir de voir et à celui de respirer au milieu d'une atmosphère embaumée.

En visitant ces deux établissements et ceux de MM. Levêque, Margottin et Jamain (Hte), j'ai pris note de plusieurs roses que j'ai trouvées belles chez tous et qui me paraissent un bon choix à recommander aux amateurs.

CENT-FEUILLES MOUSSEUSES.

Princesse royale (Portemer). Charmante rose dont j'ai donné la figure dans le numéro de février dernier, et que j'ai revue avec plaisir chez M. Portemer.

Comtesse de Noé (Portemer), dont la fleur, d'une belle facture, est d'un coloris carmin foncé vif.

Portland perpétuelle.

Duchesse de Rohan (Levêque), que j'ai décrite dans le numéro de janvier.

ROSIERS INDIENS. *Thé.*

Élisa Sauvage. Fleur moyenne, pleine, d'un joli blanc jaunâtre.

Vicomtesse Decazes. Fleur grande, pleine, d'un jaune d'abord assez prononcé, passant ensuite au jaune pâle.

Devoniensis. Fleur grande, pleine, d'un jaune serin plus foncé au centre, très-odorante. Fort belle fleur, mais dont les journaux anglais ont exagéré le volume.

Bengale.

Ménès. Fleur moyenne, d'un charmant coloris rose carné, bien faite. Plante très-florifère.

Ile Bourbon.

Le florifère. Plante fort intéressante; fleur assez grande, d'un frais coloris cerise foncant en dessus par l'influence du soleil. Joli feuillage, inflorescence non interrompue de juin en octobre.

Madame Angelina. Fleur moyenne blanc carné. Très-florifère.

Vicomte de Cussy (Margottin). Plante très-remontante, fleur bien faite, d'un joli rose vif.

Leveson Gower. Même forme que Souvenir de la Malmaison, d'un joli rose frais. Belle plante que tous les amateurs doivent se procurer.

Multiflore (Verdier). Rose moyenne, pourpre vif passant au rose; stipules larges frangées; feuillage très-développé.

Souvenirs de la Malmaison. Fleur grande très-pleine, de couleur blanche, à peine carnée.

HYBRIDES REMONTANTS.

Amanda Patenotte (Vibert). Fleur moyenne, pleine, bombée, d'un rose pourpre vif. Feuillage élégant.

Cornet. Fleur grande à pétales arrondis, d'une fraîche couleur rose tendre.

Pompon de sainte Radegonde. Très-remontant; fleur moyenne bien faite, d'un joli pourpre vif.

Vicomtesse de Belleval. Fleur moyenne formant la coupe, d'un joli coloris pourpre vif. Très-florifère.

Comte de Montalivet. Plante très-vigoureuse et

très-rustique; fleur grande, à pétales pourpre vif, formant la coupe; bois brun rougeâtre.

Comtesse Duchâtel (Laffay). Fleur grande, d'une belle forme, double presque pleine, d'un joli coloris pourpre rose; beau feuillage.

Duchesse de Montmorency. Fleur moyenne très-pleine, d'un joli rouge carné vif; pétales de la circonférence plus larges que ceux du centre.

Williams Jess. Fleur grande, bien faite, à larges pétales teints de pourpre vif.

La renoncule (Margottin). Fleur pleine, moyenne, d'un beau coloris rouge cerise foncé. Décrite dans ces Annales, numéro de janvier.

Duchesse de Sutherland. Belle plante, fleur grande, d'un beau rose carné; pleine.

Rose de la reine (Laffay). Forme des cent-feuilles, pétales larges, d'un beau rose satiné lilacé.

J'ai remarqué encore chez MM. Portemer et Verdier la rose *Persian yellow*, qui nous vient de l'Angleterre, où elle paraît avoir été importée de l'Inde. Elle appartient à la tribu des pimprenelles et semble être une sous-variété de la *Rosa eglanteria punicea*. Elle forme un élégant buisson très-touffu, très-épineux, dont l'élégant feuillage à folioles petites et d'un vert très-frais est rehaussé par une multitude de petites roses jaunes doubles qui produisent un charmant effet.

J'ai vu aussi, chez M. Margottin, un rosier nain intéressant; c'est le *Pumila alba* (Hardy), variété de noisette. Petite plante buissonneuse, d'un feuillage vert foncé, à fleurs moyennes d'un blanc pur et qui peut être employée en bordures, où elle produit une décoration fort agréable. ROUSSELON.

SPIRÉE *à feuilles de Prunier.*

Spiræa *Prunifolia.*

SPIRÆA. Lin, icosandrie pentagynie L., Rosacées Juss.

Caractères génériques. Calice à cinq divisions persistantes; cinq pétales, dix étamines; un ou plusieurs ovaires distincts, rarement soudés à leur base, ordinairement sessiles, terminés au sommet par une petite pointe; fruits capsulaires ou folliculaires à deux ou trois graines sans périsperme.

Spiraée a feuilles de prunier, *Spiræa prunifolia flore pleno* Van Sieb. (Voyez la planche.)

Arbrisseau pouvant s'élever à 3 mètres, tige droite très-rameuse, à branches et rameaux effilés et grêles, couverts d'une écorce roux cendré se détachant par petites lanières; à feuilles alternes, ovales elliptiques, pétiolées, un peu aiguës au sommet, à dentelure fine et serrée, nervurées, d'un vert frais plus pâle en dessus, où elles sont tomenteuses, surtout les jeunes. Fleurs naissant sur toute la longueur des branches, sur de très-petits rameaux florifères, latéraux et au centre d'une rosace de feuilles, plus petites et plus arrondies que les autres, imbriquées et sessiles; elles sont par trois ou six, portées chacune sur un pédoncule simple assez long, tomenteux. Formées, par l'avortement des étamines, d'un grand nombre de pétales serrés, imbriqués et onguiculés, elles sont très-pleines et d'un blanc pur, ce qui leur donne beaucoup de ressemblance avec celles de notre bouton d'argent.

Cette plante a été trouvée dans les jardins du Japon par le docteur Sieboldt, auquel l'horticulture est redevable d'un si grand nombre d'importations intéressantes. Il la croit originaire du nord de la Chine.

Cette spirée, qui est parfaitement en état de résister à la plus grande âpreté de nos hivers, doit être plantée à l'air libre à l'exposition du nord, dans un terrain de bonne qualité. On la multiplie facilement par éclats de son pied et par boutures de ses jeunes rameaux faites tout simplement à froid sous châssis.

C'est une acquisition fort intéressante pour l'ornement de nos bosquets et parterres, et elle sera bientôt répandue dans tous, tant sont faciles sa multiplication et sa culture. JACQUIN aîné.

Note sur le pêcher d'Ispahan à fleurs doubles.

Le pêcher d'Ispahan, considéré comme espèce distincte par divers botanistes, et notamment par le célèbre André Thouin, a produit une variété à fleurs doubles ou demi-pleines, cultivée comme arbre d'ornement et donnant cependant des fruits semblables à ceux du type.

Le 31 mars 1837, j'ai planté chez moi, comme pied mère, un pêcher d'Ispahan à fleurs doubles, greffé sur prunier; d'abord soumis à la taille, puis abandonné à lui-même, il a toujours donné ses fleurs très-multiples, c'est-à-dire composées chacune de vingt à trente-cinq pétales.

Le 18 août 1841, j'ai fait placer treize écussons de cet arbre sur autant de jeunes drageons de pruniers. De ce nombre, huit à dix ont prospéré et ont constamment donné, depuis leur première floraison, en 1843, jusqu'à ce jour, la presque totalité de leurs fleurs simples ou à cinq pétales; celles très-peu nombreuses qui n'étaient pas tout à fait simples n'avaient que six à dix pétales au plus.

Ayant récolté, en 1843, trois pêches sur un pied mère, j'en ai obtenu deux arbres dont un seul me reste. Il forme maintenant un beau et fort buisson régulier ayant dans toutes ses parties l'aspect et tous les caractères de sa mère. Il s'est couvert en avril dernier de fleurs toutes aussi belles et aussi multiples que celles du pied dont il provient; la seule différence est une teinte rose un peu plus claire, ce qui n'est bien appréciable que lorsque l'on compare les fleurs des deux individus.

Il me semble qu'il y a dans ces faits quelque chose d'extraordinaire.

Qu'une variété se reproduise identiquement de semence, cela n'est pas rare; mais qu'on obtienne des individus à fleurs simples en multipliant par la greffe qui est un mode de propagation essentiellement conservateur, une variété à fleurs constamment multiples, cela se voit bien peu, si tant est qu'on puisse en citer d'autres exemples.

PRÉVOST.

BRUGMANSIA PERS. syn. BOT. REG. RUIS. et PAV. DATURA., sect. A. *Brugmansia*, ENDLICH, gén. 3845.

Car. génériques. Calice persistant, se rompant latéralement; corolle infundibuliforme, plissée, cinq étamines à anthères agglutinées incluses; stigmate muni de lignes décurrentes, capsule inerme à deux loges, semences comme trigones.

BRUGMANSIE CANDIDE, *Brugmansia candida* PERS. syn. plant. DON. syst. *Datura arborea* LIN. sp. (non Hortul.).

Tige sous-ligneuse à la base, d'un gros vert dans sa

jeunesse, où elle est légèrement pubescente, ainsi que les rameaux. Feuilles à longs pétioles, grandes, lancéolées pointues, obliques à la base, d'un gros vert, pubérules dans leur jeunesse, très-légèrement ciliées sur les bords, où elles sont ondulées, un peu sinuées, les côtes très-saillantes en dessous, ainsi que les nervures qui sont pennées réticulées. Leur consistance est mollette et douce au toucher. Pédoncules assez grêles, longs de 6 à 8 cent.; calice presque cylindrique, pointu, à cinq nervures principales, d'un vert pâle très-légèrement pubescent, ainsi que le pédoncule; il se fend d'un côté pour laisser sortir la corolle. Elle est pendante, longue de 27 à 30 cent., à tube anguleux, verdâtre dans le calice, passant graduellement au blanc pur; le limbe est à cinq divisions obovales, terminées par une longue pointe acuminée, relevée vers le calice, d'un beau blanc pur en dedans. Cinq étamines droites, un tiers moins longues que la corolle; style blanc, plus long; stigmate blanc, comme en fer de flèche, à deux lobes appliqués. Cette belle plante est originaire du Pérou; elle fut introduite en Angleterre en 1818, et ce n'est que vers 1844 qu'elle le fut à Paris, et je la tiens de l'obligeance de M. Rifkogel, horticulteur, rue de Vaugirard à Paris. Elle a une variété à fleur double qui, comme celle-ci, nous a fleuri en novembre 1846; elle ne diffère par aucun caractère de l'espèce, si ce n'est par ses corolles dont deux ou trois tubes sont superposés les uns aux autres et dont les intérieurs sont plus ou moins irréguliers. Cette dernière plante m'a été donnée sous le nom de *Datura Knithii*, et elle est encore désignée ainsi sur plusieurs catalogues. Elles se multiplient aussi facilement de boutures que le *Brugman-*

sia suaveolens Don. syst. (*B. arborea* hortul.), et n'exigent aucun autre soin.

Jacques.

Note sur les qualités alimentaires de la tulipe sauvage (Tulipa sylvestris) L.

Haller a dit, et Poiret a répété, que l'oignon de la tulipe sauvage mangé cru excite le vomissement, mais qu'après la cuisson dans l'eau on le mange comme les pommes de terre.

Aucun des produits spontanés de notre sol, réputés alimentaires, n'étant malheureusement à dédaigner en ce moment, j'ai voulu vérifier la seconde assertion de Haller relative à la tulipe sauvage afin d'acquérir, le cas échéant, la certitude que cette plante est réellement alimentaire et ne ressemble point à l'*Ænothera biennis*, *au Dalhia* et autres plantes qui ont eu aussi cette réputation, mais que leur saveur ou nulle ou désagréable et repoussante a fait rejeter.

A cet effet, j'ai arraché, émondé de leurs racines, de leur tunique brune et sèche et fait cuire dans l'eau des oignons de la tulipe sauvage.

Après la cuisson l'oignon est ferme; son écaille ou tunique extérieure, devenue mince, est coriace et d'un jaune roux. L'intérieur est très-blanc, grenu et comme farineux; sa consistance peut être comparée à celle de la pulpe de la châtaigne cuite dans l'eau. Sa saveur, à l'état chaud, est à peu près aussi celle de la châtaigne mais moins prononcée, moins sucrée; lorsqu'il est froid sa saveur est presque nulle.

Cet oignon peut donc être considéré comme un aliment sain, agréable, et peut être mangé chaud ou froid sans aucune espèce d'assaisonnement. Est-il

sain? je le crois, puisque de cinq personnes qui en ont mangé chez moi aucune n'a ressenti ni dégoût ni malaise. Quant à ses qualités nutritives, l'analyse chimique et un long usage peuvent seuls nous les faire bien connaître.

Ceci reconnu, reste à examiner s'il y aurait avantage à cultiver la tulipe sauvage pour l'usage alimentaire; cette question se résout négativement, selon moi, et voici sur quoi je fonde mon opinion.

En 1839, j'ai planté en terre argileuse, profonde, maigre et sur un plan incliné, douze à quinze très-petits oignons de tulipe sauvage en les groupant dans une surface de 15 à 16 centim. carrés.

Cette plante, qui s'est multipliée considérablement, couvre maintenant une surface de 2 mètres carrés.

Ces multiplications ont eu lieu spontanément par les semences et se trouvent généralement à 15 ou 18 centim. de profondeur.

Les oignons qui ont fleuri ont au plus la grosseur d'une noix mésange, le volume des autres varie du volume d'un haricot à celui d'une aveline.

Ma culture de huit ans pourrait fournir à peu près quatre litres d'oignons par mètre carré, ce qui fait pour chaque année un demi-litre, et représente toujours approximativement cinquante hectolitres par hectare.

Cette quantité est par trop minime, et l'on préférera toujours cultiver les carottes, les navets, les pommes de terre, les betteraves et autres plantes alimentaires dont le rendement est infiniment plus considérable.

Le seul petit avantage que présente la tulipe sauvage c'est que, seule, sans culture, elle se perpétue et se propage abondamment.

On doit donc se borner, ce me semble, a en conseiller l'usage aux personnes nécessiteuses qui se trouvent dans le voisinage des lieux où elle croît spontanément.

PRÉVOST

Sur la nécessité de garantir les pêchers en espalier par des paillassons ou auvents.

On ne saurait trop appeler l'attention des cultivateurs de pêchers sur les graves conséquences qui résultent pour ces arbres de l'invasion de la cloque. Cette maladie, que, selon moi, on doit attribuer aux brusques variations de la température, ainsi qu'aux pluies froides et aux vents arides, se montre presqu'à tous les printemps et nuit considérablement aux arbres.

J'ai toujours regardé les paillassons et auvents comme le meilleur moyen préservatif; c'est pourquoi, dans ma *Pratique raisonnée de la taille du pêcher*, j'ai conseillé aux personnes, que la dépense n'arrête pas, d'en mettre à toutes les expositions, parce que sous notre climat variable les pluies viennent de toutes les directions. Aujourd'hui je viens inviter instamment tous les cultivateurs de pêchers à en mettre au moins aux expositions du midi et du couchant.

Il est certain qu'autrefois l'usage des paillassons était universel dans Montreuil, car on voit encore sur les murs des plus vieux jardins les traces qu'ont laissées les supports qui servaient à les soutenir. Cet utile moyen a été négligé pendant un assez long temps, mais maintenant on y revient parce qu'il est impossible de se refuser à l'évidence lorsqu'on com-

pare les espaliers qui ont été abrités à ceux qui ne l'ont pas été.

Dès la fin de janvier, il faut donc placer sous le chaperon des murs, aux deux expositions que je viens de citer, des paillassons larges d'au moins 50 cent. pour abriter les pêchers contre les pluies froides et toutes les autres intempéries. Si ce moyen n'empêche pas complétement l'invasion de la cloque, toujours est-il vrai qu'il la rend moins grave et conséquemment moins funeste.

Dans tous les cas il ne faut pas voir cette maladie avec insouciance et la laisser se propager sans obstacles, ni imiter ceux qui, par une crainte exagérée de ses effets, enlèvent toutes les feuilles à peine atteintes, et suppriment inconsidérément un grand nombre de bourgeons. Cet excès de zèle est souvent aussi nuisible que la cloque elle-même, parce qu'il en résulte un arrêt dans la marche de la séve, ce que nous exprimons en disant que la séve est *interdite*, et cet inconvénient peut amener la chute des fruits.

Il faut donc à la fois se garder de laisser *mûrir* la cloque, c'est-à-dire attendre que les feuilles et bourgeons boursouflés pourrissent et tombent d'eux-mêmes, et de faire des suppressions trop considérables ou non rigoureusement exigées par l'état de ces mêmes feuilles et bourgeons. Toute feuille tachée doit être coupée dans le vif au-dessous de la tache, mais non supprimée entièrement. N'y aurait-il dans une feuille que son pétiole d'intact, il faut le conserver, car, bien qu'il tombe ensuite de lui-même, il appellera la séve pendant quelques jours encore. Quant aux bourgeons, ils résistent en général davantage; mais lorsqu'il y en a de boursouflés, il faut ne

les rabattre que sur les deux yeux les plus inférieurs, que cette taille fera développer en faux bourgeons, et qui les remplaceront avec avantage. En un mot, dans les soins qu'il faut mettre à combattre la cloque, on n'oubliera pas que toutes les feuilles et les parties vertes herbacées des rameaux sont les organes qui appellent la séve et excitent son ascension, et que c'est une faute d'en supprimer, qu'il ne soit pas indispensable de retrancher.

Pour nos murs à la Montreuil qui sont dépourvus de treillages, les paillassons sont placés sur des supports scellés dans le mur sous le chaperon. Je vais signaler aux amateurs, dont les pêchers sont palissés sur treillage, une sorte de support qui joint à sa grande simplicité l'avantage d'être mobile, et par conséquent de disparaître lorsque l'état de l'atmosphère permet d'ôter les paillassons.

Ce support, qui a la figure d'un angle ouvert, est formé de quatre morceaux de bois que je désignerai par les n°s 1 à 4. Il imite parfaitement une potence ordinaire à laquelle manquerait le montant qui s'applique contre les murs et reçoit dans deux mortaises (une à chaque extrémité) le tenon qui termine chacune de ses deux branches saillantes.

La pièce n° 1 est un morceau de latte long de 60 centim., large de 3 1/2 et épais de 2 : c'est sur elle que pose le paillasson. A 10 centim. environ du bout qui doit faire saillie et qui est naturellement l'opposé de celui qui touche au mur, est pratiquée en dessous et en travers une entaille un peu oblique dans laquelle vient se loger le bout coupé en biseau du morceau de latte n° 2 qui y est fixé par deux clous. Cette pièce n° 2, longue de 47 centim., a la même

force que le n° 1 avec lequel elle forme un angle non fermé dont l'ouverture a 60 centim.; elle le soutient en s'appuyant au mur et l'empêche de céder sous la charge qu'il supporte. Pour plus de solidité, ces deux pièces sont encore liées entre elles par un morceau de latte plus mince, mais large de 2 centim. et long de 14 centim. Il s'applique à angle droit sur le côté de ces deux pièces à 20 centim. environ de leur jonction dans l'entaille, et un de ses bouts est fixé par deux clous sur la pièce n° 1, et l'autre de la même manière sur le morceau n° 2. Enfin à 4 centim. du bout touchant au mur est pratiquée en travers et en dessous, sur la latte n° 1, une autre entaille peu profonde qui reçoit par son milieu la pièce n° 4 en forme de croix. Elle a 27 centim. de longueur sur 2 de largeur et un peu moins d'épaisseur; deux clous suffisent aussi pour la fixer.

La pose de ce support est fort simple. Il est placé perpendiculairement au mur contre lequel s'appuient les deux bouts des lattes 1 et 2, de façon que la pièce n° 4 soit à plat sur la latte horizontale la plus élevée du treillage et que le bout inférieur de la pièce n° 2 soit engagé entre le mur et une autre latte horizontale du treillage, placée plus bas. Il est maintenu dans cette position par trois liens d'osier qui lient à la latte supérieure du treillage la pièce n° 4 du support. Le lien du milieu embrasse à la fois cette pièce et le bout du n° 1 sur lequel elle est clouée. Deux supports pareils suffisent à porter un paillasson de 3 mètres de longueur, et pour plus de solidité sont attachés autant que possible dans le voisinage des crochets en fer scellés dans le mur pour soutenir le treillage. On voudra bien remarquer que l'écarte-

ment des deux branches 1 et 2 de ces supports varie selon la dimension des mailles du treillage, et qu'il doit toujours être calculé de manière que la pièce n° 4 puisse poser à plat sur la latte supérieure horizontale du treillage, tandis que l'extrémité inférieure puisse, en touchant au mur, rencontrer une autre latte transversale du treillage sur laquelle il s'appuie aussi.

J'ai vu cette sorte de support employée par le jardinier de madame Laborde, à Issy, et je le trouve infiniment préférable à ceux du même genre que l'on cloue ou visse sur le treillage. En effet, il lui suffit quand il veut le retirer de couper les liens d'osier, et le support est enlevé sans laisser de traces à la place qu'il a occupée.

On retire ordinairement les paillassons dans la première quinzaine de mai; toutefois, on peut les maintenir plus longtemps dans de certaines circonstances, comme par exemple au-dessus des jeunes pêchers très-vigoureux dont il est utile de modérer la végétation, effet que produisent parfaitement ces paillassons en cachant le ciel et diminuant la masse d'air.

On ne trouvera peut-être pas inutile que j'indique sommairement ici la manière de faire les paillassons qu'on emploie pour auvent. Sur deux gaules de 3 mètres, placées sur terre parallèlement l'une à l'autre à 40 centim. de distance, on couche de la paille de seigle de manière que sa base dépasse de 10 à 15 centim. la latte inférieure, et que son sommet garni d'épis dépasse la deuxième gaule de toute sa longueur excédante. On place sur cette paille, et précisément au-dessus de la deuxième gaule, une troisième latte, de façon que la paille se trouve entre deux; on les fixe

l'une à l'autre par quelques liens d'osier. On reploie ensuite, par-dessus cette troisième latte, la portion de la paille qui la dépasse et qui est garnie d'épis; on pose dessus cette paille pliée une quatrième latte juste au-dessus de la première et on les lie également ensemble avec de l'osier. Dans cet état il n'y a plus qu'à égaliser le bord en coupant avec des cisailles toute la partie épiée qui le dépasse, et le paillasson est achevé.

On le place sur les supports, en appliquant contre les murs, sous le chaperon, le côté du paillasson où la paille est repliée. Pour que le vent n'enlève pas ces auvents, on les assujettit avec de forts liens d'osier, un entre deux supports, qui, lié sur les deux gaules du bord, est convenablement tendu, et vient s'attacher, dans nos espaliers à mur nu, à un clou ou à un os fiché dans le plâtre au-dessous du paillasson, et dans les espaliers sur treillage à une des lattes horizontales. On conçoit que si l'on attachait les paillassons aux supports, ceux-ci éprouveraient un ébranlement continuel qui non-seulement pourrait les desceller, mais encore détruire le chaperon, et que pour les supports sur treillage qui ne sont pas liés par le bas, cette agitation continuelle pourrait les soulever et déranger les paillassons.

AL. LEPÈRE.

LYCASTE ÉPERONNÉE, *Lycaste calcarata*. (Voyez la planche.) Nous renvoyons au numéro prochain la notice relative à cette plante, sur laquelle nous n'avons pas encore obtenu de renseignements suffisants.

ROUSSELON.

LYCASTE *éperonnée*.

Lycaste *calcarata*

MÉLANGES.

Anemone Japonica Zucc. et Siebold. *Atrægene Japonica* Thunb. — Cette belle anémone a déjà été figurée et décrite dans plusieurs recueils horticoles. Elle est originaire des hautes montagnes centrales du Japon, et bien qu'anciennement décrite, elle n'est en Europe que depuis 1845, et en France de l'année dernière. Sa taille qui paraît devoir être de 60 centim. la recommande aux amateurs, qui la rechercheront aussi à cause de ses fleurs belles et grandes, que teint un riche coloris pourpre, composées d'une vingtaine de segments lancéolés, au centre desquels sont groupées les étamines à anthères d'un jaune d'or. Toute la plante est pubescente et les feuilles sont ternées à folioles libres, pétiolées, lobées et dentées. — Cette plante est d'autant plus intéressante que, d'après la latitude où elle est née, il est probable qu'elle pourra vivre chez nous à l'air libre. Il lui faut une terre franche normale, avec une addition de terre de bruyère sablonneuse. Arrosements abondants en été; multiplication par éclats du pied.

Toque du Japon, *Scutellaria Japonica*, Benth., Decaisne et Morr. Plante vivace, originaire du Japon, d'où l'a introduite M. Siebold. Tige suffrutescente, s'élevant de 40 à 50 centim., très-ramifiée, à rameaux nombreux, quadrangulaires, velus ainsi que toute la plante. Feuilles cordiformes ovées, ondulées, dentées, d'un beau vert plus pâle en dessous, opposées; fleurs assez grandes, d'un beau bleu violacé. Cette jolie plante, qui fleurit longtemps pendant la belle saison, est une bonne acquisition qu'il faut planter à l'air libre, à mi-ombre pendant l'été et arroser co-

pieusement. Il faut la relever à l'automne et la tenir sous châssis froid pour la garantir des fortes gelées et de l'humidité qu'elle redoute. — On la multiplie de boutures faites sur couche tiède sous verre et de graines qu'elle donnera probablement. — Peut-être avec quelques précautions parviendra-t-on à lui faire passer l'hiver à l'air libre.

Fuchsie a feuilles en cœur, *Fuchsia cordifolia*, Hort. J'ai remarqué chez M. Jacquin aîné, à Charonne, cette fuchsie dont la fleur a une forme insolite. Ses feuilles sont cordiformes; l'ovaire est plat et vert luisant, le calice est tubulé, plat, luisant, d'un rouge cocciné, et se termine par cinq dents assez grandes, d'un jaune verdâtre, qui alternent avec cinq dents plus petites de la corolle, et qui sont de même couleur. Cette fuchsie paraîtrait provenir de la *Fuchsia fulgens*, avec laquelle elle a quelques rapports de disposition et de couleur, excepté que sa fleur est plate. Rousselon.

TABLE DES MATIÈRES. — *Juillet* 1847.

Rousselon. Travaux de juillet. 193
H. Tollard. Notice sur la Betterave. 197
Jacques. Pivoine à feuilles menues. Var. à fleurs roses. 202
Rousselon. Roses de semis. *Duchesse de Montpensier* (fig.). — *Reine des fleurs*. — *Duchesse de Galliera*. — *Comte d'Egmont*. — *Alphonse Karr*. — *Comtesse de Rambuteau*. 203
—— Visite à quelques roseraies. 207
Jacquin aîné. Spirée à feuilles de prunier. *Spiræa prunifolia*, *fl. pleno* (fig.). 211
Prévost. Note sur le pêcher d'Ispahan. 212
Jacques. Brugmansie candide. *Brugmansia candida*. 213
Prévost. Note sur les qualités alimentaires de la tulipe sauvage. . . 215
Al. Lepère. Sur la nécessité de garantir les pêchers en espaliers par des paillassons ou auvents. 217
Rousselon. Lycaste éperonnée. *Lycaste calcarata* (fig.). 222
—— Mélanges. *Anemone Japonica*. — *Scutellaria Japonica*. — *Fuchsia cordifolia*. 223

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

TRAVAUX D'AOUT.

Cultures potagères. *Pleine terre.* On continue de semer et planter tout ce qui peut encore être récolté dans l'année. — On sème, pour l'année suivante, de l'oignon blanc, du poireau, des salsifis, des scorsonères, de la laitue passion, des choux d'York et pain de sucre, qu'on replante sur côtière en pleine terre; des épinards, cerfeuil et navets pour la consommation de l'hiver, et des carottes pour le printemps. — C'est le mois des mouillures, binages et sarclages; les concombres et cornichons surtout réclament de fréquents arrosements, mais les choux-fleurs, le céleri, le cardon en exigent davantage encore. — On lie les chicorées et scaroles, on empaille les cardons et céleri selon le besoin. — On fait des plants de fraisiers quatre saisons pour remplacer ceux qui ont plus de deux ans. — On replante en bordure l'oseille, la lavande, l'hyssope, le thym, l'estragon, qu'il faudra prendre soin d'arroser souvent. — Le mois d'août est l'époque ordinaire de la maturité des oignons, qui, cependant, se retarde quelquefois jusqu'en septembre. — On épluche les carrés d'artichauts et on supprime toutes les tiges inutiles et qui ont fourni leur

tête. — On peut déjà semer des planches de pois et de haricots pourvu qu'on soit en mesure de les couvrir de châssis à l'approche des gelées. On procède à la récolte des graines au fur et à mesure de leur maturité.

Couches, châssis, cloches, primeurs. On ne s'occupe de couches que pour faire des meules de champignons en plein air et en caves ou carrières.

Jardin fruitier et pépinières. C'est à cette époque qu'on reconnaît les bons effets de l'ébourgeonnement à œil poussant. S'il a été fait avec soin, peu de suppressions deviennent nécessaires. On achève de palisser complètement les pousses de l'année, en laissant néanmoins en liberté toutes celles qui ont besoin de se développer encore; on pince ou on gêne, par un palissage serré, les bourgeons dont la force menacerait de rompre l'équilibre. — On découvre successivement les fruits à noyau pour achever leur maturité et leur faire prendre couleur, mais surtout en ne supprimant que les feuilles qui ne peuvent pas être conservées. Dans les années de grande sécheresse, on fera bien d'arroser, après le soleil couché, les arbres en espalier, chargés de fruits, avec une pompe à main qui répand l'eau en pluie douce. Ce soin fait grossir le fruit et entretient la santé. — Dans les pépinières, on continue de surveiller les jeunes élèves pour les maintenir dans la forme qu'on leur destine, et pour cela on ébourgeonne et l'on pince selon le besoin. On veille à ce qu'ils restent attachés à leur tuteur; on sarcle et bine. — On greffe en écusson à œil dormant toutes les espèces fruitières et toutes celles d'arbres et arbustes d'ornement en état de l'être, en com-

mençant par celles dont la végétation a le moins d'activité, et remettant au mois de septembre celles qui poussent encore trop vigoureusement.

Jardins d'agrément. *Travaux de pleine terre.* Ils sont les mêmes qu'en juillet ; les arrosements, ratissage des allées, binage des plates-bandes, tonte des gazons et bordures, etc., constituent les principales opérations. — On continue de garnir les plates-bandes de plantes annuelles d'automne que l'on repique en motte sur toutes les places vides. — On achève, les premiers jours du mois, le marcottage des œillets, s'il n'a pu être terminé en juillet. — Dans le courant du mois, on sèvre les marcottes à mesure qu'elles sont enracinées. — On sème des quarantaines pour les repiquer sous châssis, où elles passeront l'hiver ; et en place, pied d'alouette, thlaspi, coquelicots, pavots, bleuets, etc.

Bâches, orangerie, serres tempérée et chaude. Les plantes de serres tenues dehors continuent à recevoir les soins précédemment indiqués. On s'occupera, vers la fin d'août, du rempotage de toutes celles qui en ont besoin, afin qu'elles aient le temps de reprendre avant la rentrée. Ce sont principalement celles dont les pots ont été enterrés et chez qui les racines ont pénétré dans la terre au travers du trou du fond. Il faut raccourcir ces racines en rempotant, et lorsque la suppression est importante, on taille aussi les branches pour maintenir l'équilibre entre les unes et les autres. — On tient à l'ombre les plantes rempotées. — On visite les boutures et marcottes faites le mois précédent, et on empote et rentre en serre toutes celles qui sont enracinées.

Tout ce qui est resté dans la serre chaude est traité absolument comme en juillet.

Productions d'août. *Plantes potagères.* On jouit en abondance de toutes sortes de légumes. Le fraisier des quatre saisons donne toujours ses fruits. Les melons sont en plein rapport.

Fruits. La même abondance règne à leur égard. On a des cerises, des bigarreaux, l'abricot-pêche, des figues, plusieurs espèces de pêches, un grand nombre de prunes, dont la Reine-Claude et le Monsieur, une vingtaine de poires d'été, dont l'épargne, la belle d'août, la bellissime d'été, le blanquet, la calebasse d'été, le muscat vert, duchesse de Berri d'été, l'épine rose, la fondante de Lille, musette d'Anjou, l'orange rouge, le Salviati, l'angélique de Rome, etc., quelques pommes, parmi lesquelles le Calville blanc, la passe-pomme d'été rouge et blanche, le Rambour, la pomme d'Astracan, etc., des noisettes, amandes et noix vertes. La vigne commence à fournir aussi ses fruits délicieux.

Fleurs. Le mois d'août est aussi la saison des fleurs; les rosiers perpétuels, noisette, du roi et Bengale continuent à fleurir. Les petunia, les verveines, les asters, les clématites, les phlox, les dahlia, etc., etc., ornent les plates-bandes des parterres, que le réséda et l'héliotrope parfument encore; l'acacia julibrissin aux aigrettes blanc pourpré, le troène du Japon avec ses panicules de fleurs blanches, les bignones de Virginie et de Chine à longues fleurs rouges, sont les seuls végétaux ligneux qui fleurissent à cette époque. — Parmi les plantes de serre tempérée, on voit en

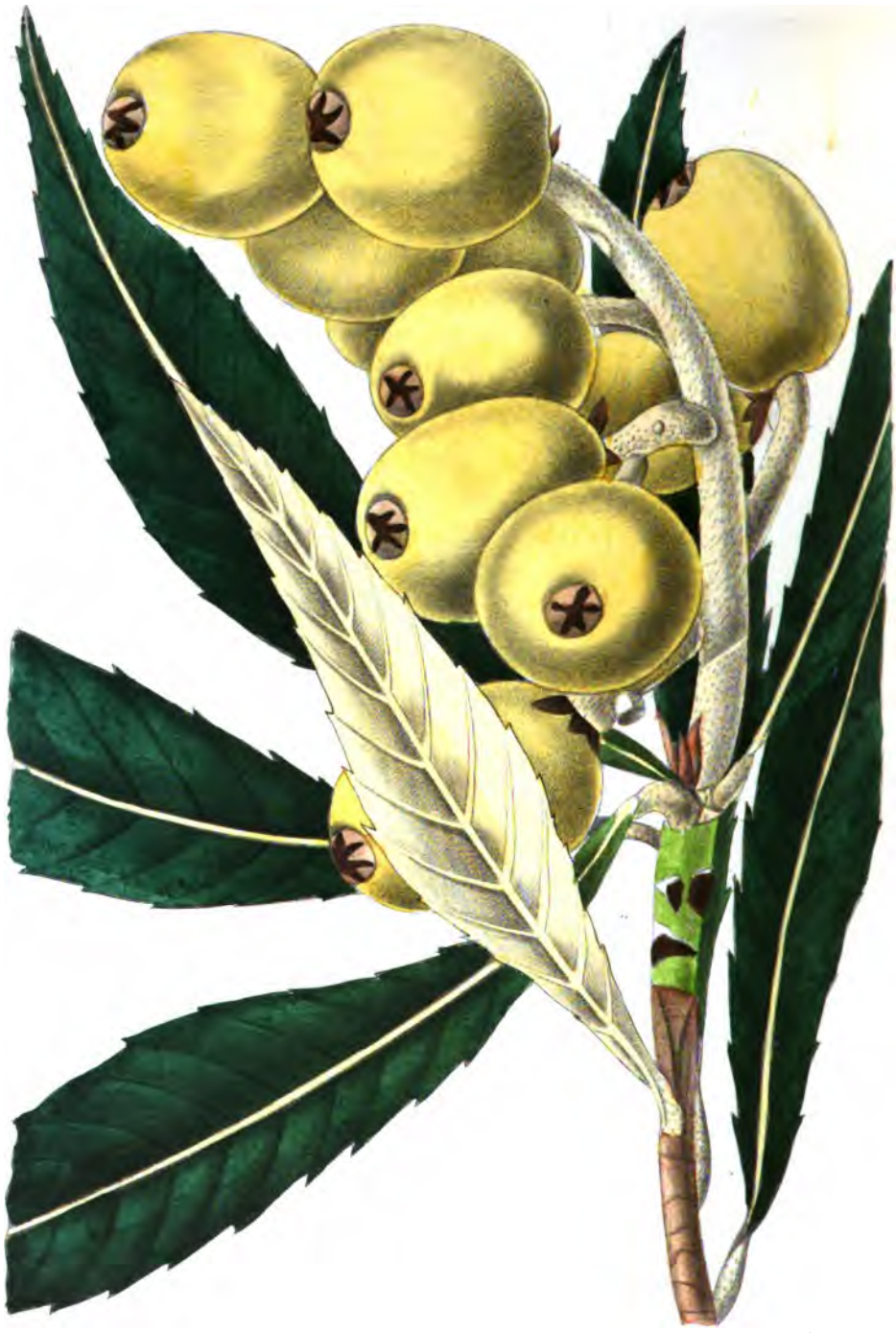

BIBACIER

Eriobothrya Japonica

fleurs les *métrosideros*, *melaleuca*, les *polygala*, les *fuchsia*, *protea*, *Lambertia*, *Lagerstrœmia indica*, etc. Le *Clerodendrum speciosissimum* épanouit ses belles fleurs écarlates orangées dans la pleine terre de la serre chaude.

ROUSSELON.

ROSE COMTESSE DE RAMBUTEAU. (Voyez la planche.)

Gain nouveau obtenu par M. Thomas, cultivateur de roses au Moulin-Basset, et dont j'ai donné la description dans le numéro précédent, page 206. R.

BIBACIER, *Eriobothrya Japonica*, LINDL., *Mespilus Japonica*, THUMB. (Voyez la planche), de l'icosandrie pentagynie, LIN, des Rosacées JUSS.

Un de mes correspondants m'ayant adressé deux branches chargées de fruits de cet intéressant arbrisseau, j'ai cru devoir saisir cette occasion de les faire dessiner, car ils sont fort peu connus, excepté dans quelques-uns de nos départements méridionaux où on en voit sur les marchés, notamment à Hyères, à Marseille, à Toulon, etc.

Cet arbrisseau, originaire du Japon et de la Chine, fut apporté de Canton en 1784. Il s'élève de 2 à 3 mètres au plus. Ses rameaux et le dessous des feuilles sont couverts d'un coton gris sale sur les premiers, jaunâtre sur les secondes. Celles-ci sont persistantes, nombreuses, alternes, grandes, ovales aiguës ou cunéiformes, à dents très-espacées et d'un vert frais et luisant en dessus. Le pétiole est gros, court, cylindrique, cotonneux comme le dessous des feuilles. Ses

fleurs, qu'il montre en mai sous le climat de Paris, et dont l'épanouissement naturel paraît devoir s'opérer en novembre, sont réunies en panicule terminale ; elles sont plus ou moins nombreuses, blanches, semblables, quoique plus grandes, à celles de l'aubépine et exhalant une forte et agréable odeur d'amandes. A ces fleurs succèdent des fruits jaunâtres comme des prunes de mirabelle, ayant la forme d'une petite pomme, mais plus hauts que larges, à pédoncule court et à œil ou ombilic assez profond. On les dit velus, ce qui peut être dans leur jeunesse, mais lorsqu'il sont mûrs leur peau est lisse. La chair est blanche, fondante, très-juteuse et d'un goût sucré légèrement acidulé et fort agréable. Chaque fruit que j'ai ouvert (car avec ces deux branches chargées de fruits et qui ont reçu une destination spéciale, un grand nombre de fruits détachés m'ont été envoyés) contenait de une à cinq semences de couleur marron, de forme plus ou moins ronde et renfermant une amande sèche et blanche et d'une amertume très-prononcée. Ces semences sont entourées d'une liqueur dont le goût est identique à celui de la chair.

Cet arbrisseau, qui sous le climat de Paris ne peut être utilisé que sous le rapport de l'ornement, car il n'a encore fructifié qu'une fois dans les serres de la Malmaison et une autre fois dans celles de M. Boursault, y résiste cependant en pleine terre à une bonne exposition et en le garantissant pendant l'hiver par une couverture de litière sèche. Dans notre Midi, il fructifie parfaitement à l'air libre et paraît très-fertile, car les deux branches que j'ai reçues portaient l'une onze fruits et l'autre dix-sept.

On le multiplie de semis, en semant ses graines,

EPIDENDRE *à feuilles épaisses.*

Epidendrum *crassifolium.*

aussitôt leur maturité, dans une terrine que l'on rentre en serre ou que l'on place sous châssis froid. La terre dans laquelle on sème doit être légère et substantielle. Le plant lève au printemps suivant, et on le traite ensuite comme celui des plantes de serre tempérée, jusqu'à sa quatrième année, où on peut le mettre en place. On le multiplie aussi très-bien en le greffant sur aubépine, et Thouin a observé qu'il résiste ainsi beaucoup mieux au froid que lorsqu'il est franc de pied.

JAUQUIN aîné.

EPIDENDRUM, LIN., ENDLICH. gén. etc., ginandrie digynie, LIN. Orchidées JUSS. (Voyez, pour les caractères génériques, 1re série, année 1839-1840, page 124.)

EPIDENDRE A FEUILLES ÉPAISSES, *Ep. crassifolium* BOT. MAG., 354, LODD., bot. cab., 126. (Voyez la planche.)

Plusieurs tiges simples, érigées, cylindriques, radicantes à la base, seulement blanches dans la partie dénudée de feuilles où elles sont enveloppées par les gaines des anciennes feuilles devenues membranacées; hautes de 3 à 4 décim. Feuilles distiques, alternes et comme demi-amplexicaules, munies d'une gaîne enveloppant la tige, ovales lancéolées, un peu obtuses, très-entières, glabres et d'un vert uniforme sur les deux surfaces, épaisses, fermes, charnues et se présentant presque horizontalement. Pédoncule naissant au sommet des tiges et s'élevant au-dessus des tiges de 10 à 15 cent., couvert de gaînes membranacées et fort appliquées, terminé au sommet

par une grappe courte presque corymbiforme, munie à la base d'une petite bractée très-aiguë, membraneuse; pédicelles d'un rose violacé foncé; la fleur est d'un rose lilacé tendre; sépales et pétales à peu près égaux, un peu obtus, ouverts, longs de 10 à 12 millim.; labelle de même longueur, à trois lobes, les deux latéraux entiers, arrondis, cunéiformes, denticulés au sommet, le terminal échancré au milieu et formant alors comme deux lobes aussi denticulés sur leurs bords. Fleurit en mars et en avril.

L'île de Saint-Vincent, 1824.

Serre chaude et à peu près même culture que les orchidées épiphytes, mais beaucoup moins délicate que la plupart d'entre elles et fleurissant assez facilement.

JACQUES.

De la conservation des melons.

Les melons, cette année, quoique d'une qualité assez bonne, n'ont pas cependant autant de sucre que l'année dernière, et l'on s'accorde généralement à dire que la maturité n'est pas toujours égale dans le même fruit, c'est-à-dire qu'une portion se trouve parfaitement mûre tandis qu'une autre ne l'est pas assez. Il est probable que cette circonstance tient à l'irrégularité de la température du mois de juin et que les melons encore sur pied seront exempts de cet inconvénient par l'influence de la haute chaleur de juillet.

Mais l'objet de cette note est d'indiquer un procédé employé dans le Midi pour prolonger la durée des melons. Dans ces contrées favorisées par une

température élevée, la récolte de cette cucurbitacée se prolonge facilement jusqu'à la fin de septembre, et on a encore alors des planches en plein rapport et dont les fruits arriveraient trop vite à maturité si on les laissait sur pied. On fait un choix des melons les plus sains et qui auraient encore plusieurs jours à attendre pour être mûrs, on coupe la tige de façon qu'il en reste une longueur de 10 centim. attachée au pédoncule. Autour de celui-ci, on lie un faisceau de paille sèche dont les brins descendent tout autour du fruit et sont assez nombreux pour le couvrir entièrement. Dans cet état on suspend chaque melon à un clou enfoncé dans une solive de plafond, et ensuite on lie la paille en dessous de façon à ce qu'il soit enveloppé de toutes parts. Par induction de ce qui se fait pour le cardon, on pourrait appeler cette opération *habiller* un melon. Le point essentiel est que la pièce où l'on établit cette espèce de fruitier soit parfaitemenf sèche. D'ailleurs tant que la saison le permet, on donne de l'air pendant la journée; mais l'on a soin de fermer exactement le soir pour que la fraîcheur et l'humidité de la nuit ne puissent y pénétrer.

Les melons mûrissent ainsi successivement au fur et à mesure que la tige et le pédoncule se dessèchent, et avec la seule précaution de les garantir de l'humidité et du froid on parvient ainsi à en conserver quelques-uns jusqu'en décembre.

Je crois pouvoir conseiller ce procédé fort simple aux amateurs, qui le modifieront selon les localités où ils habitent, et qui, d'ailleurs, ne courent d'autre risque que de manger plus tôt les fruits qui mûriraient plus vite qu'ils ne voudraient. Si ce moyen,

convenablement expérimenté, présentait de bons résultats, il me paraîtrait une spéculation utile pour les maraîchers voisins des grandes villes où ils en trouveraient un placement avantageux.

ROUSSELON.

Méthode nouvelle de cultiver l'asperge, par M. Lenormand.

M. Lenormand, fort habile maraîcher à Paris, a présenté au Cercle général d'horticulture, dans sa séance du 4 mai dernier, des asperges d'un très-beau volume qu'il a dit être obtenues en deux ans. Une commission chargée de vérifier un fait aussi intéressant a publié son rapport dans le bulletin du Cercle, d'où j'extrais la partie dans laquelle M. Lenormand a rendu compte aux commissaires de sa méthode.

« J'avais toujours ambitionné, dit-il, de pouvoir me livrer à la culture de l'asperge forcée, et si je ne l'entrepris pas en 1818, époque de mon établissement, c'est parce que, indépendamment des frais qu'elle exige, il m'eût fallu avoir un bail de longue durée; car, suivant l'ancienne méthode, on ne faisait guère plus de quatre récoltes d'asperges en neuf ans et sans en tirer aucun autre profit.

» En 1833, étant entré en jouissance du terrain que j'occupe aujourd'hui, je plantai, au mois de mars, des asperges sur une couche de moyenne épaisseur; ce premier essai ne me réussit pas, comme je le désirais, parce que j'avais donné la terre de la superficie de la fosse à mes griffes, au lieu de les planter dans celle tirée du fond. Mais, ayant vu

lever une graine de melon qui s'était trouvée par hasard au milieu des carottes que j'avais semées sur les planches d'asperges, je cultivai ce pied avec soin, et les melons étant parfaitement venus, cela me donna l'idée de planter des melons sur des couches d'asperges. Je retournai donc ensemble la terre et la couche de ma plantation, pour recommencer ce travail l'année suivante.

» Au mois d'avril 1834, je fis des tranchées de 1 mètre 30 centimètres de largeur sur 0 mètre 33 centimètres de profondeur; j'y fis des couches qui, foulées et mouillées, avaient de 0 mètre 33 centimètres à 0 mètre 40 centimètres d'épaisseur; après les avoir recouvertes de terre bien nivelée, j'y ai déposé des coffres pour recevoir des châssis de 1 mètre 30 centimètres carrés, et, dans la place occupée par un châssis, j'ai planté seize griffes d'asperges *d'un an de semis*. Après cette plantation, j'ai tapissé la terre d'un bon paillis et planté dessus deux pieds de melon par châssis, qui sont parfaitement venus sans nuire aux asperges. Lorsque les pieds de melon ont été aux trois quarts de leur force, j'ai ajouté quatre choux-fleurs par châssis, et après la récolte des melons, au mois de septembre, j'ai semé des mâches pour l'hiver; le tout a complétement réussi sur environ 2,000 mètres employés pour ces cultures.

» Au mois de février suivant, la couche ayant tassé, j'ai labouré les sentiers qui étaient surélevés, ce qui m'a servi à rechausser mes griffes; j'ai planté sur le tout des laitues ou des romaines avec deux rangs de choux-fleurs par planche, ce qui a fait disparaître toute trace de couche. Tout a poussé avec une rapi-

dité et une force étonnantes, puisque j'ai eu des asperges de 0 mètre 7 centimètres de circonférence. En bonifiant ainsi la terre, on peut obtenir deux récoltes par an, indépendamment des asperges que l'on peut forcer dès la seconde année, et continuer ainsi en leur laissant une année de repos sur trois. Ce plant, établi en 1834, existe encore aujourd'hui, ce qui prouve que l'on ne fait rien perdre aux griffes de leur vigueur, quoique les mettant en rapport trois ans plutôt qu'on ne pouvait le faire par l'ancien procédé.

» Ce n'est que l'année dernière que j'ai renouvelé mes plantations d'asperges, n'en ayant pas fait depuis 1834; j'ai continué à en planter cette année, et j'ai saisi cette occasion pour porter à la connaissance des horticulteurs les résultats d'une méthode de culture qui peut leur procurer des avantages dont je serai satisfait de les voir profiter. »

On ne peut qu'applaudir à la méthode pratiquée par M. Lenormand, et qu'il publie avec un désintéressement qui lui fait le plus grand honneur. Elle fera nécessairement époque dans les progrès les plus intéressants de l'horticulture, et c'était un devoir pour les Annales de Flore de lui donner la publicité dont elles disposent.

ROUSSELON.

Monographie du Navet.

Le NAVET (*brassica napus* LIN.) vient du celtique *nap*, qui signifie navet; le terme générique brassica, de *bresic*, qui signifie chou. Ce légume

était connu et cultivé par les Gaulois, les Grecs et les Romains, tant dans les jardins que dans les champs. Ils en avaient plusieurs variétés. On distingue le navet des autres choux par la tige, les feuilles, les pédoncules glabres et les racines fusiformes.

On divise les navets en tendres, demi-tendres et secs.

1° NAVETS TENDRES.

1. *Navet des sablons.* Demi-rond, chair blanche, tendre, très-bon.

2. *Navet de Belleville.* Allongé, gros, très-blanc. La racine atteint de 8 à 10 centimètres de longueur.

3. *Navet de Clairfontaine.* Allongé, sortant en partie de terre.

4. *Navet des Vertus.* Allongé, chair blanche, tendre, cassante; fort cultivé à cause de sa précocité.

5. *Navet du Palatinat.* Collet rose, forme allongée. Les Allemands le cultivent beaucoup.

6. *Navet gros d'Alsace.* Forme longue, gros; préféré pour les bestiaux à cause de son volume.

7. *Navet plat hâtif.* Allongé, très-hâtif, blanc en dehors et en dedans.

8. *Navet plat rouge hâtif.* Allongé, tendre, hâtif.

9. *Navet turneps*. Très-gros, ovale; très-cultivé pour les vaches et les porcs.

10. *Rutabaga* ou *navet de Suède*. Gros, chair blanche, fine. Propre à la grande culture.

On place aussi au nombre des navets tendres les navets qui sortent plus ou moins de terre, ainsi que les navets hâtifs et les navets ronds. Ces navets réussissent mieux que les autres dans les terres non sablonneuses.

2° Navets demi-tendres.

1. *Navet d'Écosse*. Ovale, moins sensible aux gelées que les autres navets, jaune partout, très-bon. Mérite d'être plus connu.

2. *Navet jaune de Hollande*. Turbiné, jaune extérieurement et intérieurement, tendre, très-bon.

3. *Navet gris de Morigny*. Épiderme gris, allongé, goût relevé. Bien des personnes préfèrent ce navet à cause de son goût.

4. *Navet noir d'Alsace*. Allongé; chair douce.

5. *Navet de Malte*. Rond. Nouvelle variété hâtive.

6. *Navet boule d'or*. Jaune, rond, gros, très-bon.

7. *Navet d'Aubervilliers*. Rond, gros, peau blanche, chair douce et tendre, blanche, d'un goût très-agréable.

Ces navets tiennent le milieu entre les navets tendres et les navets secs. Lorsqu'ils rencontrent une terre légère, douce et sablonneuse, ils y deviennent fort bons. Cette vérité était connue des anciens. *Napus in sicco et prope tenui, atque devexo et arenoso melior nascitur* (Palladius., liv. 8, chap. 2).

3° Navets secs.

1. *Navet de Saulieu.* Très-allongé, moyenne grosseur, écorce noirâtre.

2. *Navet de Freneuse.* Petit, ovale, écorce et chair blanches, très-bon. On vend dans les rues de Paris un navet sous le nom de navet de Freneuse, qui a la même forme, que l'on a roulé dans le sable, mais qui est mauvais.

3. *Navet de Vaugirard.* Moyenne grosseur, un peu allongé, chair et écorce blanches.

4. *Navet de Meaux.* Gros et allongé, écorce d'un blanc jaune, chair très-blanche, tendre, cassante, bien agréable au goût et à l'odorat. Il atteint, dans les terrains frais, légers, doux et sablonneux, deux à trois décimètres de longueur.

5. *Navet gros de Berlin.* Allongé et volumineux, blond verdâtre. Il sort à un tiers de terre. Bon.

6. *Navet petit de Berlin.* Un peu allongé, petit, tendre, goût relevé, très-hâtif. Très-cultivé en Lorraine.

Tous ces navets ne se délayent pas en cuisant ; leur chair étant très-agrégée et tenace. Ils ont un bon goût. On les sème de préférence dans les terres élevées, sises et inclinées entre le levant et le midi, graveleuses, sablonneuses et douces. *Napus devexam amat et siccam tenuique propriorem terram ; itaque glareosis sabulosisque arvis melior exit.* (Columelle, livre 2, ch. 8.)

Culture sur couche. On sème les navets tendres en février et en mars, sur couche chargée de trois décimètres de terreau de jardinier. Quand la chaleur est considérablement amortie et diminuée, on sème de la graine vieille de deux ou trois ans, qui est moins apte à produire du feuillage. Ces navets sont bons à arracher au commencement de mai. On peut en consommer avant cette époque, c'est-à-dire lorsqu'ils ont le tiers de leur grosseur.

Culture en pleine terre. On sème tous les navets en août, en plein air, en terres sablonneuses, oxygénées et oxydées par le feu, douces et meubles ; ils deviennent d'un goût plus agréable que dans les terres fortes et compactes. Mais avant que de semer, il faut avoir bien labouré la terre, divisé les mottes et ôté les corps étrangers à la végétation. On sème à la volée et on enterre la graine avec le râteau ; il suffit qu'elle le soit à 2 millimètres. Si on chargeait davantage, la graine trop enfoncée ne sortirait que plus tard. C'est pour cela que l'on voit souvent des navets qui ne font que paraître sur terre, lorsque déjà il y en a de bons à consommer. Il arrive assez souvent que les graines qui sont trop enterrées lèvent au printemps, si on laboure la

terre, et on en fait une seconde récolte. Il est bien nécessaire de semer par un temps à la pluie ou d'arroser aussitôt après avoir semé, pour attendrir la graine et forcer la radicule et la plumule à sortir. La graine qui n'est pas enterrée, si elle n'est pas mouillée, est bientôt desséchée par le soleil, et elle perd la faculté de germer. Ceci prouve la nécessité d'arroser aussitôt que la graine est sur terre et de continuer tous les soirs jusqu'à parfaite germination.

Esherbage. Les jeunes navets ayant donné quatre ou cinq feuilles, on esherbe, bine, et serfouit. Les amateurs de bons navets, ainsi que les jardiniers maraîchers, ne négligent pas ce travail. Si certains laboureurs ne le font pas, c'est qu'ils n'en ont pas le temps. Aussi leurs navets ne sont jamais aussi gros ni aussi savoureux que s'ils les eussent éclaircis et sarclés. En même temps que l'on ésherbe, on éclaircit le plant où il est trop dru, de façon qu'il reste espacé de 1 à 2 décim. Cette besogne étant terminée, on mouille copieusement la plantation. Quinze ou vingt jours après le premier binage, on en fait un second et un dernier vingt-cinq jours ou un mois après. Il ne faut pas priver les navets de leurs feuilles dans l'espoir de les faire grossir; ce que l'on peut faire, c'est de réformer celles attaquées par les insectes. Les navets semés dans les terres fertiles, compactes ou trop fumées ne produisent que du feuillage, et les navets sont petits, fibreux, mauvais et sentent l'engrais.

Culture en grand dans les champs. En août, on sème par hectare 2 kilogrammes et demi de graine. On donne généralement la préférence aux

grosses variétés, parce qu'elles rapportent davantage, comme la *rabioule* et le *navet jaune rond*. Ces navets sont gros, ils sortent de terre à la manière de la betterave champêtre. On fume la terre, à moins qu'elle ne soit très-fertile, et on laboure avec la charrue; on sème alors à la volée. On herse avec une herse légère; car, je le répète, la graine ne doit être que peu enterrée. On sème aussi en lignes distantes de 6 décimètres. Cette méthode est bonne, et la plupart des nourrisseurs la préfèrent à cause de la facilité des *binages avec la houe à cheval*. Feu Mathieu de Dombasle recommandait avec instance de herser les navets semés à la volée dans les champs, et il assurait que les personnes qui y sont habituées ne craignent pas de faire tort aux navets, bien que la herse en arrache un certain nombre. On est, dit-il, amplement indemnisé par l'activité que ce travail donne à la végétation. En Flandre, parlant des herseurs, on dit que lorsqu'ils hersent ils ne doivent pas regarder derrière eux.

Récolte des racines. Les semis en pleine terre étant bien soignés, on arrache les navets deux mois après avoir mis la graine en terre, c'est-à-dire à la mi-octobre; ils sont alors tendres, cassants et d'un goût agréable. Si on les laissait plus longtemps en terre, ils durciraient et perdraient de leur bonté. On les arrache avec la bêche ou la serfouette. On coupe le feuillage à 12 millimètres du collet; on étend les racines et on les laisse ressuyer sur le terrain, s'il fait beau temps; mais s'il pleut, on les étend sous un hangar pendant quelques jours. On les stratifie ensuite avec de la paille ou du sable dans la

serre aux légumes; j'entends parler ici de ceux du printemps pour la consommation pendant la durée de l'été. Ceux semés en août pour l'hiver sont conservés dans la serre aux légumes, ou dans des fosses faites dans les champs que l'on couvre de chaume ou de paille, en dos de bahut, pour détourner les eaux pluviales. A la fin de l'hiver, on visite ceux qui restent sains et en bon état, on les stratifie debout, mais le collet en haut. Ils se conservent alors encore longtemps.

Porte-graines. Au commencement du mois de mars, on plante pour porte-graines les plus beaux navets (conservés à l'abri de la gelée) que l'on espace à 30 centimètres les uns des autres en tous sens. On les bine deux ou trois fois en été, et on les arrose souvent. Ils fleurissent, se fécondent, et la graine est bonne à récolter en août. A cette époque on coupe les tiges avec la faucille le matin avant la rosée. On les expose dans un lieu aéré jusqu'à ce que les siliques soient sèches. On bat la graine à la baguette; on la renferme dans des vases bien bouchés que l'on place dans un lieu sec et obscur. Ainsi privée de l'action de l'air et de la lumière, la graine se conserve quatre ans, et elle devient de plus en plus apte à la végétation jusqu'à cette époque.

H. Tollard.

Visite aux œillets de M. Dubos aîné.

Le mois de juillet est ordinairement, sous le climat de Paris, l'époque où les *dianthiculteurs* reçoivent

la récompense de leurs travaux. C'est, en effet, celle où l'œillet, cette fleur des dieux qui consola le bon roi René de la perte d'un trône et charma la détention, à Vincennes, du grand Condé, étale le luxe de sa floraison.

Le 18 je suis allé à Pierrefitte au-dessus de Saint-Denis, chez M. Dubos aîné, pour jouir aussi de la vue de sa riche et brillante collection qui, parée de ses plus beaux atours, était disposée pour recevoir la visite de nombreux admirateurs.

Il y a longtemps que le nom de Dubos occupe une place honorable dans les fastes horticoles pour la culture exclusive des œillets et des roses. C'était, en effet, à ces deux genres que M. Simon Dubos avait consacré son expérience, et ses succès lui avaient acquis une réputation méritée. Ses fils se sont partagé cet héritage de culture et de gloire; l'aîné s'occupe spécialement des œillets, et son frère des roses. Aussi l'on peut dire que ces deux sortes de collections, loin de perdre à la mort de M. Simon Dubos, semblent avoir pris une activité et un éclat nouveaux, tant les deux frères s'efforcent de maintenir leur nom au premier rang de l'horticulture marchande.

Malheureusement la première floraison des roses remontantes était passée; je n'ai donc pas pu voir les beautés que cultive M. Dubos jeune, dont au reste la collection est toujours au courant des nouveautés les plus récentes, et offre aux amateurs un choix varié parmi ce que le genre rosier renferme de plus intéressant.

En revanche, les œillets qui succèdent aux roses, comme si la nature, en évitant de les faire fleurir ensemble, avait craint d'éveiller une rivalité dange-

reuse, étaient dans le plus beau moment de leur épanouissement et attestaient d'une manière irrécusable l'efficacité des soins que leur prodigue M. Dubos aîné.

C'est un coup d'œil admirable qu'une collection nombreuse disposée comme celle dont je parle sur deux plates-bandes parallèles, dont l'une est parée de tous les œillets de fantaisie, tandis que l'autre montre avec orgueil les œillets flamands. Séparées par une large allée, elles ressemblent à deux armées en présence avec leurs enseignes déployées; heureusement qu'il ne s'agit que de disputer la palme de la beauté.

Jusqu'alors la classification des variétés du *Dianthus cariophyllus* a été laissée à l'arbitraire de chacun, et aucune de celles proposées ne me paraît satisfaire complétement la raison. Généralement on la forme de quatre groupes, mais diversement composés. Le premier des uns renferme le grenadin ou œillet à ratafia; le deuxième, les œillets prolifères ou à cartes; le troisième, les œillets à fond jaune variable; le quatrième, les flamands.

Les quatre groupes des autres ont pour caractères la couleur du fond. Ainsi le premier groupe comprend les rouges; le deuxième, les jaunes divisés en deux sections, les jaunes proprement dits et les chamois que l'on a l'on a appelés Avranchains je ne sais pourquoi; le troisième groupe, les fonds blancs divisés en quatre sections, les fantaisies, les flamands, les bichons, les sablés; enfin, le quatrième groupe, les ardoisés.

En Angleterre, les œillets sont aussi rangés en quatre classes: les *bizarres*, à fleurs irrégulières; les

flakes, qui ont trois couleurs longitudinales sur les pétales; les *picotés*, fond blanc piqueté ou saupoudré d'autres couleurs; les *fardés*, dont le dessus des pétales est coloré de rose rouge ou pourpre, et le dessous blanc.

Ces diverses méthodes de classement ne me paraissent pas satisfaisantes; c'est pourquoi il me semblerait plus rationnel de n'admettre que deux tribus pour les œillets de collection. D'abord on en exclurait l'œillet à ratafia que son parfum fait toutefois une loi de cultiver pour les distillateurs, et l'œillet prolifère ou crevard, qui ne me paraissent pas dignes d'y figurer. On sait d'ailleurs que dans toutes les variétés il se trouve des individus dont le calice se déchire accidentellement. C'est le résultat ordinaire d'une trop grande affluence de séve, et quelquefois aussi de ce que, dans le but d'obtenir une plus belle floraison, on supprime trop de boutons. Puisque cet inconvénient est un défaut suffisant pour exclure un œillet d'une collection, je ne vois pas pourquoi on cultiverait une race chez laquelle ce défaut est constant.

Ainsi donc ces deux tribus seraient les suivantes. La première renfermerait les *flamands*, ainsi nommés parce que c'est en Flandre, et notamment à Lille, qu'ils ont été cultivés avec soin et épurés. Ils ont pour caractères un fond blanc pur, rubané de diverses couleurs nettement tracées. Ils sont *bicolores* lorsqu'une seule couleur a tracé sur le blanc, *tricolores* lorsqu'il y en a deux, et *bizarres* lorsqu'il y en a davantage. Leurs pétales sont à bords arrondis, un peu élevés en soucoupes, entiers. Ils sont beaux lorsqu'à ces conditions ils joignent l'avantage d'être

pleins et munis d'un *jabot*, nom donné à trois ou quatre pétales plus petits qui marquent le centre de la corolle à laquelle ils donnent une plus grande épaisseur, et au milieu desquels s'élèvent les styles. Dès que le blanc qui forme le fond obligé des flamands a perdu de sa pureté et prend une nuance vineuse, ce que les jardiniers appellent *boire*, les individus sur lesquels ce défaut se prononce sont exclus de la collection; il en est de même de ceux qui crèvent. Enfin les flamands dont les bords sont dentelés ne sont pas estimés.

La deuxième tribu, sous le nom d'*œillets de fantaisie*, réunirait toutes les autres races de choix qui ont été successivement obtenues et jugées dignes d'être cultivées en collection. Cette deuxième tribu devrait être subdivisée en quatre groupes, dont la couleur du fond marquerait la distinction. Elle aurait pour caractères : fleurs pleines à pétales entiers ou dentelés (les premiers plus estimés), unicolores purs, ou rehaussés par une ou plusieurs couleurs, de quelque manière qu'elles soient appliquées.

Les œillets de fantaisie sont dits *lisérés* lorsque leurs pétales sont entourés d'une raie à peu près nette d'une couleur tranchée; *bordés*, lorsque cette ligne est festonnée vers leur centre; *lavés*, lorsque le centre du pétale est nuancé d'une couleur qui laisse régner sur son contour une marge pareille au fond; *lignés*, quand le fond est chargé de lignes fines parallèles et autrement colorées, plus ou moins nombreuses, et longues; *pointillés*, quand le fond est plus ou moins granité; *rubanés*, quand les zones des couleurs superposées au fond sont larges et nettes, et enfin *pana-*

chés, lorrqu'une partie du limbe est couvert de couleurs disposées sans ordre.

Ainsi donc les quatre groupes des œillets fantaisie seraient les suivants :

1° *A fond blanc*. Ce groupe, outre tous les œillets à fond blanc, renfermerait ceux qu'on connaît sous le nom de *bichons* et de *sablés*.

2° *A fond jaune*, où se réuniraient tous les œillets à fond jaune pur, mais plus ou moins intense, qui ont constitué les premiers œillets de fantaisie.

3° *A fond chamois*, qui comprendrait ceux qu'on a nommés *Avranchains*.

4° *A fond ardoisé*, où seraient rassemblés tous les œillets qui sur ce fond sont diversement rubanés.

C'est d'après cet ordre que je vais signaler à nos lecteurs les variétés d'œillets que j'ai remarquées parmi la riche collection de M. Dubos aîné, et qui pourraient lui être demandées sous les numéros que j'indique, parce qu'ils sont ceux de son nouveau catalogue.

PREMIÈRE TRIBU. — ŒILLETS FLAMANDS.

917. Bicolore rose.
921. Tricolore, rose et carmin foncé ; pétales un peu dentelés.
934. Tricolore feu et cramoisi ; fond à peine carné.
938. Bicolore carmin.
938 *bis*. Tricolore, rose et carmin foncé.
945. Bicolore, pourpre, lilacé, très-beau.
963. Bicolore rose très-vif.
1119. Tricolore, feu et cramoisi.
1128. Bicolore, beau violet (charmant).
1136. Bicolore feu.
1143. Bicolore, rose carminé.
1160. Bicolore, rose frais.
1275. Bicolore, rose giroflée.

DEUXIÈME TRIBU. — Œillets de fantaisie.

Premier groupe à fond blanc.

2. Bordé d'une riche couleur cramoisie; pétales dentelés.
7. Plein, ligné et lavé rose vif; pétales dentelés.
17. Lavé de carmin vif, plus foncé sur les pétales de la circonférence, laissant un liséré blanc pur; pétales dentelés. Très-beau. (Bichon.)
53. Lavé de rose lilas vif, liséré de blanc; pétales dentelés. (Bichon.)
83. Ressemble au précédent, mais la fleur a plus de volume. (Bichon.)
91. Fleur grande, pleine, lignée de rose; pétales dentelés.
98. *Madame Desobry*. Ligné de rose lilas; pétales dentelés.
116. Largement bordé de cramoisi.
164. *Madame Chauvière*. Fleur grande, pleine, bordée et lignée de rose.
180. *Pauline Robine*. Belle fleur, abondamment lignée de rose.
206. *Estelle*. Lignée de violet.
208. *Poiteau*. Largement bordé de carmin vif et ligné de même couleur; pétales dentelés.
230. Fleur magnifique, bordée et lignée de cramoisi; pétales dentelés.
366. Ligné de pourpre et de cramoisi; pétales dentelés.

Deuxième groupe à fond jaune.

472. Fond jaune clair, légèrement liséré de pourpre violet.
473. Jolie fleur lisérée et lignée de rouge cocciné.
483. Liséré et ligné de carmin foncé.
490. Fleur grande, pleine, rubanée de rose et de teinte ardoisée.
546. Fond d'un très-beau jaune, liséré et ligné de rouge vermillon.
761. Fleur grande et bien pleine, lisérée de pourpre foncé.

Troisième groupe à fond chamois (Avranchains).

423. Fleur grande, pleine, lignée et rubanée de rose; pétales légèrement dentelés.
547. Ligné de vermillon et lavé de même couleur sur les bords.
739. Liséré de rose lilacé vif.

Quatrième groupe à fond ardoisé.

1320. *Robine*. Fleur bien faite, rubanée de rouge feu ; pétales entiers.

1383. Fond ardoisé gris, rubané de rouge écarlate ; pétales entiers.

Si l'espace me l'avait permis, j'aurais pu multiplier ces descriptions, car ce ne sont peut-être pas les plus belles plantes que j'ai signalées, et beaucoup d'autres qui m'ont paru parfaites sont passées sous silence. J'ai vu aussi chez M. Dubos aîné de nombreux gains de ses semis dont plusieurs sont très-méritants, et parmi lesquels il s'occupe de choisir ceux qu'il va marcotter pour leur accorder l'honneur de faire partie de sa riche collection.

En résumé, elle a de quoi satisfaire les amateurs les plus difficiles, qui pourront facilement y trouver de nouvelles variétés dignes de leur choix.

ROUSSELON.

OBSERVATIONS SUR LES CARACTÈRES DISTINCTIFS, d'après les botanistes, des *Tulipa sylvestris*, *T. oculus solis* et *T. Gesneriana*.

Tulipa sylvestris, LIN. Feuilles caulinaires, lancéolées ; fleur penchée, pétales aigus, filets anthérifères velus ou pubescents à leur base.

Pétales barbus au sommet (Bautier, *Tableau de la Flore parisienne*).

Tulipa oculus solis, SAINT-AMAND, REDOUTÉ. *Acutiflora*, DE CANDOLLE. Feuilles caulinaires, oblongues, aiguës, un peu ciliées.

Pétales extérieurs aigus. Tous ont à leur base une

tache ou grande macule. Étamines plus longues que le pistil. Stigmate velu.

Tulipa Gesneriana, Lin. Tige nue et glabre au sommet. Feuilles ovales, oblongues, aiguës. Pétales obtus, glabres.

En lisant ces descriptions, on se croirait suffisamment renseigné pour pouvoir facilement distinguer et reconnaître ces trois espèces, et cependant il n'en est rien.

Quelle différence y a-t-il, en effet, entre la *tige feuillée à la base* des deux premières espèces et la *tige nue au sommet* de la troisième? Cette différence, quand elle existe, est du plus au moins seulement, c'est-à-dire que la partie nue de la tige est plus ou moins longue, et alors comment apprécier si l'on n'a pas les objets de comparaison sous les yeux?

La différence tirée de la forme des feuilles n'est pas plus exacte. Ces feuilles sont mal caractérisées lorsqu'on les dit ovales-oblongues dans une espèce, lancéolées et oblongues dans chacune des deux autres. On ne reconnaît pas ces formes dans les espèces citées plus haut, et il y a plus de différence entre les mots qu'entre les feuilles.

Quant aux pétales pointus, on en trouve aussi dans la tulipe de Gesner; ils le sont davantage et le sont tous dans la tulipe sauvage, la tulipe de Cels, etc.

La longueur des étamines, par rapport au pistil, est aussi très-insignifiante, puisque les mêmes proportions entre ces organes se retrouvent dans plusieurs espèces.

Le stigmate de la tulipe œil du soleil n'est pas plus velu que celui de quelques autres espèces.

Pourquoi donc avoir signalés comme différentiels des caractères communs à plusieurs espèces?

Mais si les botanistes se trompent parfois, s'il leur arrive de juger et de décrire trop légèrement sur le vu d'échantillons souvent incomplets ou dans un état anormal, il leur arrive aussi de négliger des caractères essentiels bien précieux, ce que l'on doit attribuer probablement à ce qu'ils n'ont pas, comme nous, simples horticulteurs, la facilité d'observer continuellement et dans toutes leurs parties les végétaux soumis à leur investigation.

Ainsi, la tulipe sauvage a les divisions du périanthe pubescentes ou barbues à leur base, et personne n'en a parlé que je sache, M. Bautier excepté, qui indique au sommet ce qui est à la base. Elle a trois étamines plus courtes que les trois autres; cette particularité est plus caractéristique que la tige feuillée, et cependant je ne l'ai trouvée consignée dans aucun livre.

La tulipe à œil du soleil a constamment sous l'enveloppe ou tunique extérieure de l'oignon, une couche de filaments laineux, très-fins, ordinairement blancs, dont je n'ai rencontré l'indication nulle part.

Le nom imposé par de Candolle à cette espèce n'est pas heureux, car les trois pétales pointus le sont beaucoup moins que ceux de la tulipe sauvage.

Poiret est dans l'erreur lorsqu'il dit que la tulipe œil du soleil a chacune des divisions de son périanthe très-aiguë, puisque trois seulement se terminent en pointe.

En citant cet exemple, pris au hasard, mon intention n'est pas de déprécier les travaux de savants botanistes dont personne plus que moi n'admire le zèle

et la science, mais bien et seulement pour mettre les étudiants en botanique en garde contre la persuasion trop fréquente d'avoir bien déterminé une plante appartenant à un genre nombreux en espèces, sur la simple lecture d'une description insuffisante, et aussi pour les engager à compulser tous les ouvrages botaniques à leur disposition, parce que plusieurs descriptions se complétant les unes par les autres, on y trouve les moyens de rectifier son jugement et d'atteindre plus sûrement le but.

Voici, je crois, les caractères à l'aide desquels on peut distinguer les trois espèces de tulipes précitées.

Tulipa sylvestris, L. La tulipe sauvage est indigène; j'en ai trouvé par milliers dans les parcs de Montigny, près Rouen, et de Mesnières, en Bray. M. de Brébisson, dans sa Flore de la Normandie, a parfaitement caractérisé les lieux où cette tulipe croît spontanément en citant les prés montueux.

Son oignon est petit; sa tige, haute de 40 à 50 centim., est mince, porte à sa base et jusqu'au tiers ou vers la moitié de sa hauteur de trois à quatre feuilles, distantes, linéaires, lancéolées, aiguës, n'atteignant pas le sommet de la tige.

Sa fleur est penchée avant l'épanouissement; elle exhale ordinairement une douce odeur de girofle. Ses divisions sont très-aiguës, pubescentes ou barbues à leur base.

Étamines revêtues à leur extrême base d'une houppe velue ou soyeuse; trois sont plus longues que les trois autres et alternent avec elles.

Tulipa oculus solis, Saint-Amand. La tulipe œil du soleil est originaire du midi de la France; elle croît notamment dans les environs d'Agen.

Sa tige, haute de 35 à 40 centim., porte aussi trois à quatre feuilles qui la garnissent à peu près dans les deux cinquièmes de sa hauteur et s'élèvent aussi haut qu'elle. Leur forme est la même que dans l'espèce précédente, mais elles sont proportionnellement plus larges et leurs bords sont légèrement ciliés.

La fleur est droite ; trois de ses divisions sont aiguës et alternent avec les trois autres qui sont obtuses et plus courtes ; toutes ont intérieurement à leur base une grande tache ovale, noirâtre, lisérée de jaune. Les étamines sont égales.

Tulipa Gesneriana, L. La tulipe de Gesner, dite aussi tulipe des fleuristes, est parfaitement connue. Sa tige porte aussi des feuilles caulinaires, lesquelles sont généralement plus larges que celles des deux espèces précitées et n'atteignent pas le sommet de la tige. PRÉVOST.

MÉLANGES.

NOUVEAU PROCÉDÉ DE CULTURE DES POMMES DE TERRE, ou moyen de faire produire une plus abondante récolte dans toutes sortes de terrains; par SAVOUREUX, horticulteur (1).

Je viens de recevoir sous ce titre une brochure qui m'a paru, à la première lecture, devoir intéresser vivement les personnes qui s'occupent sérieusement de cette précieuse solanée. Je regrette que l'espace qui me manque me force à ajourner au mois de septembre le compte-rendu que je me propose d'en faire, mais je dois dire dès à présent que ce travail offre des

(1) Brochure in-12, prix, 1 fr., à Rouen, chez l'auteur, rue de Grammont, 34. A Paris, chez les principaux libraires et marchands grainiers.

aperçus neufs et des procédés d'une grande simplicité et qui me paraissent devoir amener les résultats que l'auteur leur assigne.

Dahlia bleu. Depuis quelques temps les principaux horticulteurs de la capitale sont obsédés par un soi-disant inventeur du *dahlia bleu*. Il réclame une assistance pécuniaire pour donner cours à son procédé, qui paraît être emprunté à la chimie et pourrait par conséquent s'appliquer à la rose, à l'œillet, etc. Jusqu'à présent aucun d'eux n'a consenti à faire des avances parce qu'ils craignent sans doute que le compte qu'aurait à leur rendre l'inventeur ne soit qu'un conte bleu.

Justice. On se rappelle que le Cercle général d'horticulture a fait, du 15 au 18 mars dernier, une exposition florale suivie d'une loterie au profit des pauvres. Cette œuvre philanthropique, à laquelle les tristes circonstances de l'époque donnaient un véritable à-propos, était protégée par M. le duc Decazes et mesdames les patronesses de l'horticulture, et paraissait ne devoir mériter que des éloges et des applaudissements. Cependant il s'est trouvé un homme qui, mû par un sentiment inexplicable, a eu l'odieux courage de prêter au Cercle une intention de basse cupidité, et d'essayer de faire échouer cette pieuse entreprise qui offrait le noble exemple du travail intelligent venant en aide au malheur avec l'empressement le plus honorable.

Un journal, *la Réforme*, a laissé surprendre sa bonne foi, et a publié la lettre de cet homme, où foulant aux pieds tout respect humain, il a déversé la calomnie et la diffamation sur le Cercle, sans son-

ger le moins du monde qu'il pouvait nuire aux intérêts des malheureux.

Mais cette voix haineuse a trouvé peu d'échos, et grâce à la bienfaisance publique invoquée par le Cercle, il a déjà pu verser dans les mains de M. le préfet de la Seine, pour la caisse des pauvres, une somme de 5,000 fr., et il a l'espoir fondé d'y ajouter encore.

Le conseil d'administration de cette Société a dû en appeler à la justice du tribunal de police correctionnelle qui, à l'audience du 23 juillet, a rendu un jugement par lequel il condamne le sieur Victor Paquet en 300 fr. d'amende, aux frais et à l'insertion du jugement dans deux journaux au choix du Cercle. *La Réforme*, fatalement victime d'une confiance qu'elle a vu payer par les efforts qu'a faits le sieur Paquet pour rejeter sur elle seule une responsabilité qui ne devait peser que sur lui, a été frappée d'une condamnation à 200 fr. d'amende et à la même insertion dans deux journaux.

ROUSSELON.

TABLE DES MATIÈRES. — *Août* 1847.

ROUSSELON. Travaux d'août. 225
JACQUIN aîné. Rose comtesse de Rambuteau (fig.). 229
—— Bibacier. *Eriobothrya Japonica* (fig.). 229
JACQUES. Épidendre à feuilles épaisses. *Epidendrum crassifolium* (fig.). 231
ROUSSELON. De la conservation des melons. 232
—— Méthode nouvelle de cultiver l'asperge par M. Lenormand. 234
H. TOLLARD. Monographie du navet. 236
ROUSSELON. Visite aux Œillets de M. Dubos aîné. 243
PRÉVOST. Observations sur les caractères distinctifs, d'après les botanistes, des *Tulipa silvestris*, *T. oculus solis*, et *T. Gesneriana*. 250
ROUSSELON. Mélanges. Nouveau procédé de culture des pommes de terre par *Savoureux*. — Dalhia bleu. — Justice 254

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

TRAVAUX DE SEPTEMBRE.

Cultures potagères. *Pleine terre.* Les semis pendant ce mois ont un double but : les uns de donner encore des produits pendant l'automne et même l'hiver ; les autres de fournir leur récolte l'année suivante. Dans le premier cas on peut semer des raves, radis roses, fournitures, salades, des haricots pour manger en vert, des navets, des mâches, du cerfeuil, des épinards ; dans le second cas, des choux d'York, pain-de-sucre, cabus, cœur-de-bœuf, pour être repiqués plus tard en pépinière. On sème aussi des choux-fleurs tendres, demi-durs et durs, pour être repiqués sur ados ou sous châssis, et enfin plantés sur couche ou en pleine terre, selon la saison et la destination ; de la laitue de la Passion et de la petite noire ou crêpe. Tous ces semis doivent être arrosés si le temps est sec.

On continue de faire des meules à champignons. On continue également le buttage successif du céleri et l'empaillage du cardon pour le faire blanchir, ou bien, ce qui est plus simple, on arrache les uns et les autres, et on les replante dans de profondes rigoles pratiquées dans le terreau de vieilles couches.

C'est l'époque où il faut accumuler le fumier afin d'en être abondamment pourvu lorsqu'il s'agira de faire les couches.

C'est aussi l'époque où l'on doit récolter les pois et les haricots à conserver en sec.

Jardin fruitier et pépinières. Excepté le pêcher dont la végétation a encore assez d'activité pour former des productions capables de rompre l'équilibre, et qu'il est nécessaire de pincer ou de gêner au moins par un palissage serré, les autres arbres fruitiers n'exigent aucun soin. On cueille les fruits qui viennent à maturité ; on découvre ceux qui ont besoin de l'être, soit pour prendre couleur, soit pour compléter leur maturité. On enveloppe de sacs de crin les grappes belles et saines de chasselas afin de les conserver plus longtemps, même jusqu'aux gelées, et de les soustraire à la rapacité des oiseaux et aux piqûres des mouches. — On continue dans la pépinière les greffes qu'une raison quelconque a empêché de faire en août. On donne le dernier sarclage de l'année.

Jardin d'agrément. *Pleine terre.* Les travaux d'entretien et de propreté sont toujours les mêmes. La chute des feuilles qui commence dans ce mois nécessite de plus fréquents ratelages des allées. — On surveille la maturité des graines qu'il faut récolter au fur et à mesure qu'elle se complète. — On sème des graines d'anémones, renoncules et autres plantes bulbeuses et tuberculeuses. — On sème des quarantaines pour repiquer sur côtières abritées et à bonne exposition, ou en pots qu'on rentre dans les serres ou sous châssis avant la gelée. — Le mois de

septembre est l'époque où doit commencer le mouvement des terres si l'on a des changements à opérer. — C'est aussi vers la fin de ce mois qu'on prend note des remplacements à faire, soit qu'un végétal n'ait pas produit l'effet qu'on en attendait, soit qu'il ait péri, ou qu'on juge devoir modifier une plantation. Ces notes font connaître les besoins et permettent de se précautionner en temps opportun.

Bâches, orangerie, serres tempérée et chaude. — Toutes les plantes de serre chaude doivent être rentrées dans les premiers jours de ce mois, et au plus tard pour le quinze, et toutes les réparations que cette même serre peut exiger doivent être terminées à cette même époque. — On rempote activement les plantes d'orangerie et de serre tempérée auxquelles cette opération est nécessaire, parce qu'il importe qu'elles aient le temps de reprendre avant leur rentrée. — A mesure que la température s'abaisse les arrosements deviennent plus modérés, et dans cette saison il vaut mieux les distribuer le matin que le soir. — Vers la fin du mois on replace les panneaux sur la serre tempérée, les bâches et châssis, et l'on s'assure que tout soit en état pour s'opposer au froid. — On fait la toilette à toutes les plantes que l'on n'a point rempotées, afin de ne pas être retardé dans leur rentrée si le besoin en devenait pressant.

Productions. *Plantes potagères.* Les légumes, moins desséchés par la chaleur, sont meilleurs et aussi abondants que le mois précédent. On a de tout en quantité, comme chicorée, scarole, laitue, choux-fleurs, carottes, navets, oseille, piment, aubergines,

cornichons, potirons, tomates, etc. Les melons venus sur couche sourde donnent de beaux et bons produits qui sont les derniers.

Fruits. Les fraises des quatre saisons, quelques fraises remontantes, fournissent leurs fruits aux amateurs. La liste des poires est nombreuse, ce sont : présent royal de Naples, grosse bergamotte d'été, bergamotte crassane d'été, bergamotte d'été, belle d'Esquermes, belle excellente, beurrés blanc, coloma, d'Angleterre, d'Amaulis, de Montgeron, Gens, Spence et gris, bon chrétien d'été, Williams, bonne d'Ézée, Colmar d'été, épine d'été, gros muscat, jalousie, Louise bonne d'Avranches, rousselet, rousselet de Reims, sabine, etc., etc. Parmi les pommes, on a : la belle de Bruxelles, le rambour blanc d'été, la belle d'août et la reinette jaune hâtive. Les prunes ne sont pas moins nombreuses. On peut citer l'abricotée rouge, coe golden Drop, dame Aubert, Fellemberg, Kerks-Plume, surpasse-Monsieur, Montfort, Quetsche, reine-Claude de Bavay, reine-Claude dorée, reina nova, sainte Catherine, Washington. Les chasselas et quelques autres raisins abondent dans ce mois. Parmi les pêches, citons la belle garde, la belle bauce, la belle de Vitry, la bourdine, les Brugnons blanc, jaune et violet, les Chevreuses, la Madeleine de Courson, la pêche de Malte, la grosse mignone, la pucelle de Malines, le téton de Vénus.

Fleurs. Les radiées fournissent le plus grand nombre de fleurs pendant ce mois. Telles sont les dahlia, la reine-marguerite et plusieurs autres asters; des soleils, la vernonie de New-York, les silphium, les coreopsis, etc. On a aussi des petunia, des œnothères,

clarkia, balsamines, œillets d'Inde, etc. Si on a semé des pavots en mars, ils sont en pleine fleur en septembre. Enfin, l'amaryllis belladone est une des belles fleurs de l'époque, et la colchique d'automne étale à son tour ses fleurs simples ou doubles, d'un blanc éclatant ou d'un rose purpurin.

ROUSSELON.

Feuilles de patates et de betteraves employées comme épinards.

M. Albert, horticulteur à Bruyère-le-Châtel, m'ayant fait part que les feuilles de patates étaient très-bonnes à être employées comme les épinards, je résolus de vérifier ce fait d'autant plus intéressant pour moi que depuis quelques années j'ai fait divers essais pour chercher les herbages qui peuvent suppléer cette chénopodiée. J'ai donc fait recueillir des feuilles sur les huit variétés de patates que je cultive; elles ont été cuites à l'eau, hachées finement et accommodées au gras. Ce mets, dégusté en présence de notre collègue, M. Baltet-Petit de Troyes, nous a paru très-bon et pouvoir avec avantage remplacer les épinards. Depuis nous en avons mangé au maigre et au sucre, elles ont été trouvées excellentes. Ces feuilles sont plus mucilagineuses et ont quelque chose de plus fondant. Quant à leur effet sur l'économie animale, il est des plus favorables. Je savais depuis longtemps que nos colons de Saint-Domingue donnaient à leurs bestiaux, qui s'en montraient très-friands, les feuilles de la patate, qui devenaient ainsi pour eux un fourrage d'une grande ressource à une époque de l'année où les savanes et

les herbes sont brûlées par la chaleur à laquelle elles résistent seules. Ces mêmes feuilles sont aussi employées dans les Antilles à faire des cataplasmes émollients. On peut donc les manger en toute sécurité, et c'est un avantage de plus que présente la culture de cette convolvulacée. J'engage toutes les personnes qui possèdent des patates à répéter cet essai, car il est intéressant de posséder un herbage qui puisse remplacer pendant l'été l'épinard qui nous manque à cette époque.

Puisque j'ai abordé ce sujet, je dois faire connaître que depuis très-longtemps j'ai essayé dans le même but les feuilles de toutes les variétés de betteraves et de poirées qui m'ont paru bonnes mais à des degrés différents. Toutefois, j'ai remarqué, ainsi que beaucoup de personnes à qui j'en ai fait goûter, que les feuilles de la betterave à sucre méritent la préférence pour cet usage, tandis que celles de la betterave rouge ont une saveur âcre qui déplaît assez généralement, et montrent d'ailleurs une couleur qui n'est pas agréable et les différencie trop d'avec les épinards.

JACQUIN jeune.

Sur le pincement des plantes herbacées.

Monsieur le Rédacteur,

Pour obtenir une plus grande régularité parmi les plantes annuelles, bisannuelles et même vivaces que j'emploie à la décoration de mes parterres et plates-bandes fleuris, je fais un usage fréquent du pincement. Cette opération, qui me permet d'arrêter

les plantes à la hauteur que je désire, m'offre plusieurs avantages. Elle prévient l'étiolement, fortifie les plantes auxquelles elle donne un port plus ferme et souvent plus gracieux, les fait ramifier et produire une plus grande masse de fleurs. Il en résulte une forme plus régulière et qui donne aux plates-bandes un aspect symétrique qui satisfait l'œil; tandis que les plantes qui poussent à volonté atteignent des hauteurs inégales, se soutiennent mal, ont des fleurs moins belles, et produisent le plus souvent une confusion qui dépare les plates-bandes. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'opère le pincement sur les tiges principales et sur les branches de ramifications ou latérales, selon que cela me paraît nécessaire pour le but que je me propose.

Je pourrais vous citer un grand nombre de plantes à l'égard desquelles j'ai obtenu les résultats les plus satisfaisants, tels sont les asters, les tagètes, les zinnia, les balsamines, etc.; mais l'opération peut avoir lieu sur la plupart selon le goût de la personne qui cultive.

Je n'ai pas la prétention de vous présenter une idée nouvelle, mais d'insister pour que son application ait lieu plus fréquemment; et si cette note vous paraît mériter une place dans vos Annales, je l'y verrai insérée avec plaisir.

Un de vos abonnés.

ASTILBE, Hamilton. Endlich. Gen. 4645.

Caractères génériques. Calice coloré, quatre à cinq divisions profondes, les lobes ovales-obtus, concaves;

estivation imbriquée, corolle nulle, huit à dix étamines opposées aux lobes du calice (par paire), filaments subulés, anthères sphériques, biloculaires, s'ouvrant longitudinalement; deux styles à stigmates tronqués, poudreux,..... capsule à deux rostres, biloculaire, plusieurs semences.

Astilbe des rivages, *Astilbe rivularis*, Hamilton, Dec, prod. vol. 4, p. 51, Don. prod. fl. Népaul. pag. 210. *Spirea barbata* bot. Reg. t. 2911.

Plante vivace et pouvant s'élever à un mètre et plus; tiges robustes, fermes, érigées, cylindriques, d'un vert rougeâtre, munies de poils bruns; pétioles à base embrassante; la gaîne d'un rouge brun, munie des mêmes poils que la tige; feuilles surcomposées, alternes, grandes, biternées ou plutôt tripennées; les lacinies ou folioles ovales-oblongues, aiguës, grossièrement dentées, les dents aiguës et mucronulées, glabres sur les deux surfaces, plus pâles en dessous où les nervures sont très-saillantes; les pétioles secondaires et tertiaires sont renflés à leur insertion sur le pétiole commun. Fleurs en épis rameux dont l'axe est rougeâtre, axillaires et terminaux, formant une large panicule, exhalant une odeur qui a quelque analogie avec celle du sureau; chacune des fleurs est très-petite, n'ayant pas plus de trois millimètres de longueur; elles sont courtement pédicellées, ayant une ou deux très-petites bractées à la base, le tout est d'un blanc jaunâtre. Originaire du Népaul, introduite en Angleterre en 1825, elle ne le fut à Paris qu'en 1845. Cette plante est indiquée de plein air en Angleterre, mais je crois que sous le

climat de Paris surtout, il est prudent d'en conserver quelques pieds en orangerie, sous châssis froid, afin de pouvoir remplacer ceux qui pourraient périr pendant quelques-uns de nos rudes hivers. On la multiplie par la séparation des touffes au printemps et avant le commencement de la végétation ; un terrain léger et frais lui convient, et encore mieux la terre de bruyère pure, tenue humide pendant toute la belle saison. Cette plante a un port remarquable et formera de beaux buissons, mais malheureusement les fleurs sont tout à fait insignifiantes; ce ne sera donc toujours qu'une plante d'amateur et propre par son feuillage à varier les collections.

JACQUES.

PIVOINE COMTESSE DE CHAMBORD. Cette pivoine a été obtenue de semis, par M. Guyard, maire à Noisy-le-Roi, près Versailles, et grand amateur d'horticulture, pour laquelle il fabrique avec perfection des sécateurs et autres instruments. Elle a été figurée, sous ce nom que nous lui avons donné, dans le numéro de juillet 1847 de la Revue horticole.

M. Guyard cultive devant son habitation un fort bel individu de la *Pœonia arborea rosea*, qui a vingt ans au moins et une hauteur de 2 mètres. Il le protége contre les intempéries de l'hiver en couvrant à l'automne ses tiges et ses branches par deux tonneaux défoncés qu'il superpose l'un à l'autre, et dont l'ouverture supérieure est fermée par un paillasson et de la litière. Ces tonneaux sont enlevés en mars. Par cette simple précaution, il obtient chaque année

une nombreuse moisson de fleurs qui parfument les alentours d'une odeur agréable de rose. C'est sur cette pivoine qu'ont été récoltées les graines auxquelles le gain que nous annonçons doit naissance, et malheureusement ses fleurs sont inodores. Le semis a eu lieu il y a six ans, et le pied dont il s'agit a fleuri pour la première fois au printemps de cette année, et a donné deux belles fleurs.

Il a deux tiges hautes de 55 centim.; ses yeux, ou gemmes, sont très-rapprochés; les pétioles, longs d'environ 60 centim., sont purpurins et portent des feuilles trilobées, à lobes terminés par une pointe très-aiguë, d'un vert foncé, à bords recourbés en dessous, où les nervures sont très-saillantes. Le pédoncule droit et ferme soutient élégamment une fleur volumineuse, pleine et de forme sphérique. Les pétales, dont l'onglet est peint d'un carmin vif, sont sur le reste de leur limbe d'une fraîche couleur rose tendre qui se convertit en rose lilacé sur ceux de la circonférence. C'est en un mot un des plus beaux gains que nous connaissions en ce genre, et que M. Guyard échangerait volontiers contre d'autres plantes.

Nous avons indiqué le soin que prend cet amateur pour garantir, contre les risques de l'hiver, sa plante chérie, mère de la comtesse de Chambord, et nous ferons remarquer à cette occasion que M. Delafontaine, propriétaire du beau château de Noisy-le-Roi, ne prend aucune précaution pour préserver sa riche collection de Pivoines, dont les individus plantés çà et là, sur les pelouses et les plates-bandes, fournis-

sent néanmoins au printemps la floraison la plus ravissante.

BOSSIN.

Sur la pêche gain de Montreuil.

En faisant connaître la pêche *gain de Montreuil* dans le numéro de janvier dernier de ce Journal, page 15, j'avais annoncé que je pourrais en fournir à l'automne des sujets greffés; mais toutes les greffes que j'en ai faites en septembre 1846, ont péri au commencement de cette année, qui en général a été tout à fait funeste aux greffes de pêchers.

Il n'est donc en mon pouvoir que d'offrir aux amateurs des branches avec lesquelles ils pourront greffer eux-mêmes à œil dormant sur les pêchers qu'ils possèdent.

On pose ces greffes sur les pointes des branches vigoureuses, et à peu près au point où l'on viendra tailler au commencement de l'année suivante. On taille en effet à cette époque, au-dessus de la greffe même, ou si la vigueur de la branche est considérable, sur un ou deux yeux plus haut qu'elle, afin d'appeler la séve et de l'empêcher de noyer la greffe. On a soin d'assujettir celle-ci avec un tuteur à mesure qu'elle se développe pour lui faire prendre la direction convenable, et lorsque la fougue est passée, on rabat jusqu'à elle, qui devient alors le prolongement de la pointe.

Il arrive que de cette manière on a souvent des fruits plus tôt que sur un sujet greffé à l'ordinaire,

et j'ai vu quelquefois une pêche sur une greffe de l'année.

AL. LEPÈRE.

Conservation des Patates.

Les progrès qu'a faits depuis quelque temps la culture des patates nous engagent à faire connaître les moyens de conserver les tubercules dont nous avons présenté, en mars dernier, des échantillons parfaitement sains aux Sociétés d'agriculture et d'horticulture de Paris. Dans les circonstances où se trouve la pomme de terre, chez laquelle toutefois on remarque heureusement une grande décroissance de la maladie, la conservation de la patate est un fait intéressant à signaler, d'autant plus que jusqu'alors les essais tentés dans ce but avaient échoué, et ce n'est qu'après avoir nous-mêmes employé sans succès un grand nombre de moyens, que le procédé que nous allons décrire nous a enfin réussi.

Après l'arrachage, et lorsque les tubercules ont été complétement ressuyés, nous avons choisi ceux qui étaient parfaitement sains et entiers, et sans la moindre écorchure ou meurtrissure. Nous avons disposé des caisses en bois larges, mais peu élevées, dont nous avons garni le fond d'un lit de mousse sèche sur lequel nous avons déposé un rang de patates, et nous avons rempli ainsi les caisses, en continuant de faire alterner la mousse et les patates. Ces caisses, munies de leur couvercle, ont été déposées dans un fournil sur le dôme d'un four, où a régné constamment une température de 12 à 15 degrés de

BRACHYCOME *à feuilles d'Ibéris.*

Brachycome *Iberidifolia*

chaleur. Ce simple procédé, à la portée de toutes les fortunes et de toutes les intelligences, nous a permis de conserver en parfait état les tubercules jusqu'en mai et juin.

On comprend que cette température uniforme, et surtout sèche, est la seule condition importante à obtenir sous le climat de Paris. En effet, la moindre humidité atmosphérique ou autre fait immédiatement pourrir les tubercules, et nous en avons eu la preuve par quelques-uns d'eux déposés avec soin cependant à la cave, et dans une pièce au rez-de-chaussée.

M. Regnier d'Avignon, qui, comme on le sait, s'occupe avec succès de la culture de la patate, a annoncé qu'il était parvenu à préserver les tubercules de la pourriture par un moyen à peu près semblable au nôtre.

Il est vrai que notre expérience n'a eu lieu que sur la patate igname, qui est la plus rustique, mais nous nous proposons d'employer ce même procédé pour les patates rouges, jaunes et violettes, et nous avons l'espoir fondé de réussir également, ce dont nous rendrons compte après que le résultat nous sera connu.

Bossin, Louesse *et comp.*,

Brachycome a feuilles d'Ibéris, *Brachycome Iberidifolia* Bentham. (*Voy.* la planche.)

Plante annuelle, originaire de la Nouvelle-Hollande. Elle forme de jolies touffes peu élevées. Ses tiges sont minces, ses rameaux divariqués et d'un

vert frais, et ses feuilles, finement découpées en segments linéaires, sont d'un vert foncé. Les fleurs sont terminales, très-nombreuses, radiées, à demi-fleurons d'un joli bleu de cobalt un peu violeté, et à disque d'un violet noirâtre, sur lequel se détachent les stigmates d'un jaune pâle. La floraison se prolonge de la fin de juin en septembre, et chaque fleur dure cinq à six jours. Chaque soir les rayons se renversent sur le pédoncule et se redressent le lendemain à la clarté du jour.

On la sème de janvier en mars sur couche tiède et en pots. Un mois après, le plant est assez fort pour être repiqué. On rempote alors par trois, dans des pots de 12 centim. de diamètre, dans une terre composée par tiers de terreau, terre franche et sable. Quand le plant est bien repris, il a besoin de fréquents arrosements. On peut aussi repiquer en place le plant très-jeune, soit en touffes sur les plates-bandes, soit en bordure. De quelque façon qu'on la cultive, elle produit un charmant effet, et est vraiment digne d'entrer dans la décoration de tous les parterres.

On n'attache peut-être pas assez d'importance aux plantes annuelles qui cependant concourent puissamment à l'ornementation, et ont l'avantage de n'exiger qu'une culture fort simple.

Ainsi, dans la même famille, je signalerai une autre plante annuelle d'un charmant effet, et qui, bien que connue depuis longtemps, n'est encore que trop peu répandue : c'est le *Rhodanthe Manglesii*, dont les jolies fleurs roses sont vraiment attrayantes.

JACQUIN aîné.

De l'influence, sur quelques végétaux, de l'hiver 1846-1847.

Il est rare que sous notre climat variable les alternatives de la température au printemps ne causent pas quelques désastres dans les rangs des végétaux. C'est à cette cause que nous attribuons les accidents que nous avons remarqués au printemps de 1847, dans le beau domaine de Noisy-le-Roi, près Versailles, appartenant à M. Delafontaine. Ce propriétaire, homme d'un goût éclairé, et juste appréciateur du beau, y a formé un véritable Eden que sont venues embellir toutes les merveilles dont la nature a paré le sol des diverses parties du globe, et où se trouvent d'admirables collections de rosiers, pelargonium, fuchsia, œillets, dahlia, pœonia, etc. Là toutefois l'utile n'est pas sacrifié à l'agréable, Pomone y règne autant que Flore, et les fruits les plus savoureux, comme les plus nouveaux, les légumes les plus rares comme les meilleurs y occupent le rang qui leur appartient, et donnent avec profusion leurs précieux produits. Ainsi, pouvons-nous affirmer que les jardins de Noisy-le-Roi doivent être rangés parmi les plus beaux des environs de la capitale. L'art avec lequel ils ont été tracés et plantés, leur belle tenue, l'excellence des cultures auxquelles préside M. Delafontaine, le choix et la variété des végétaux en font un séjour enchanteur qui, à chaque pas comme à chaque saison, offre des attraits sans cesse renaissants.

Le sol sur lequel ils sont assis est siliceux à une assez grande profondeur; il est entièrement décou-

vert. Aucun abri n'est là pour défendre les plantes contre les vents et les frimas; aussi les influences atmosphériques y exercent de plus fâcheux effets.

Les gelées printanières survenues cette année après plusieurs jours de chaleur y ont fait quelques ravages. Un *arbousier* a perdu toutes ses feuilles, et la mortalité a frappé le sommet de ses branches, et s'est prolongée au-dessous de plusieurs mérithales. Sur deux forts *Paulownia* âgés de quatre ans, l'un a péri, l'autre a perdu sa tige. Sur plus de vingt vernis du Japon, deux ont succombé. Ils étaient à haute tige, et mesuraient plus d'un mètre de distance à pareille hauteur du sol. Cependant les *hydrangea*, *hortensia*, *mahonia*, *magnolia*, *cedrus deodora*, etc., ont résisté à cette intempérie.

Il y a moins à s'étonner que les *Rhododendrum arboreum* aient cruellement souffert, puisque beaucoup d'horticulteurs prétendent qu'ils ne peuvent supporter nos hivers en pleine terre. Cependant nous avons de nombreuses preuves du contraire, et nous connaissons plusieurs amateurs qui ont obtenu un succès complet.

Les *Rhododendrum arboreum* ont été mis fort bien portants et garnis de boutons, en pleine terre, à l'automne dernier. Au printemps, ils ne conservaient ni boutons, ni feuilles. Voici les noms de ceux qui ont failli succomber aux rigueurs de l'hiver : *Rhododendrum arboreum triumphans*, *alta clarens elegans*, *Chelsonii*, *madame Bertin*, *Yung darck*, *Smithii*, *Cuninghami grandiflora*.

Il ne faut cependant point conclure de ceci que les *Rhododendrum arboreum* ne puissent pas résister en pleine terre sous le climat de Paris, mais tenir

BENTHAMIE *porte-fraise.*

Benthamia *fragifera*

compte de l'exposition découverte du jardin de Noisy, et du peu de temps que ces Rhododendrum, plantés d'automne, ont eu pour s'établir dans le sol. Quelques revers ne doivent pas empêcher de nouvelles expériences, et sans doute, si l'on persiste, on parviendra à faire passer en pleine terre plusieurs variétés de cette série, si on ne l'obtient pas pour toutes.

Bossin.

BENTHAMIA, Lind., Endlich. gen. 4573.

Caractères génériques. Fleurs en tête entourées d'un involucre en forme de pétales; calice à tube conné avec l'ovaire; limbe supère en forme de cupule, tronqué. Corolle de quatre pétales insérés au sommet du tube du calice; estivation valvaire; quatre étamines insérées comme les pétales et alternes avec eux; filaments courts, cylindriques; anthères fixées par le dos, à deux loges, s'ouvrant longitudinalement; ovaire infère biloculaire; disque épigyne à quatre lobes. Ovules solitaires dans chaque loge. Style simple, claviforme; stygmate tronqué; drupe charnu, couronné par le limbe du calice, à un seul noyau osseux. Semences inverses, à test coriace; embryon dans l'axe d'un périsperme charnu; cotylédons foliacés; radicule supère.

Benthamie fragifère ou porte-fraise. *B. fragifera*, Lind. in Bot. reg., t. 1579. *Cornus capitata*, Wall. pl asiat. rar., t. 214. — Dec., prod. — Manuel gén., vol. 2, pag. 138. (Voyez la planche.)

Grand arbrisseau toujours vert, rameux, les ra-

meaux lisses. Feuilles opposées, en croix, oblongues, acuminées, très-entières, glabres en dessus, un peu soyeuses et blanches en dessous, sans stipules. Fleurs en tête, dans la dichotomie des rameaux; pédoncules longs de trois à cinq centimètres; fleurs en tête, très-serrée, grosse comme une petite noisette, couverte de petites fleurs blanchâtres peu apparentes; bractées de quatre grandes folioles, obovales en coin à la base, rétuses ou avec une pointe mousse au sommet, à veines longitudinales, finement réticulées, d'un jaune pâle, passant quelquefois au rougeâtre. Fruit d'un beau rouge, de la grosseur d'une forte cerise, formé par les petits drupes réunis. Fleurit une partie de l'été.

Culture. Cet arbrisseau est positivement d'orangerie sous le climat de Paris, et ce n'est que dans les départements méridionaux que l'on peut espérer de le conserver en plein air, car il souffre à deux ou trois degrés au-dessous de zéro et périt à quatre ou cinq. Du reste, il n'est point délicat, et on le multiplie de marcottes et aussi facilement de boutures faites avec les jeunes pousses, lorsqu'elles sont assez aoûtées, pendant toute la belle saison.

Cet arbuste, par son feuillage persistant ainsi que par ses grandes collerettes, qui persistent pendant une grande partie de l'été, est assez remarquable, et il mérite d'entrer dans toutes les collections d'amateurs; ses fruits sont, dit-on, mangeables.

JACQUES.

STACHYTARPHETA *à feuilles d'Ortie*

Stachytarpheta *urticæfolia*

Stachytarpheta a feuilles d'ortie, *Stachytarpheta urticæfolia*, Bot. mag. (Voyez la planche, et pour les caractères génériques, pag. 87 de ce journal, année 1845-1846.)

Arbrisseau originaire du Chili, à tige frutescente rameuse, à rameaux verts. Feuilles alternativement opposées, ovales, pointues, irrégulièrement et profondément dentées, d'un beau vert frais, ainsi que le pétiole canaliculé.

Au sommet des tiges et rameaux, épi floral, charnu, à bractées pointues, appliquées, comme imbriquées. C'est dans l'aisselle de ces bractées que se développent les fleurs, dont le calice et le tube corollaire y restent cachés. Les boutons sont d'un violet foncé; le tube de la corolle est lilas pâle en dehors, blanchâtre à la gorge; son limbe est d'un beau bleu violet en dessus, lilas pâle en dessous. Les étamines sont à filets bleu pâle et à anthères brunes, ainsi que le stigmate. Les fleurs succèdent les unes aux autres pendant une grande partie de l'été, en commençant par la base de l'épi floral.

Ce stachytarpheta se cultive en pots que l'on remplit d'un mélange de terre franche légère, et de terreau de feuilles très-consommé. Il lui faut la serre chaude, ou au moins une bonne serre tempérée. Il veut, pendant l'été, des arrosements assez suivis. Sa multiplication présente peu de difficulté. On le propage de ses graines, dont le semis doit être fait au premier printemps sur couche chaude et sous châssis, et dont on repique le plant en petits pots. Les boutures et marcottes réussissent assez bien.

Jacquin aîné.

Nouvelles variétés d'antirrhinum majus.

M. Étienne Coulon, membre du cercle général d'horticulture et jardinier chez M. le comte de Nanteuil, au château de Quincy, cultive une fort belle collection d'antirrhinum que les semis viennent d'enrichir de plusieurs variétés remarquables. Il m'a fait l'honneur de m'en adresser divers échantillons parmi lesquels je vais en décrire quatre, dont trois ont été nommés par une commission de la Société d'horticulture de Meaux qui est allée les examiner.

N° 1. *Comte de Nanteuil.* Fleur simple. Tube de la corolle blanc lavé et rayé de rose pourpre; lèvre supérieure fortement échancrée, fond blanc passant au jaune à l'intérieur seulement, finement pointillé de rose pourpré et rayé de carmin vif; lèvre inférieure à trois lobes profonds, dont le limbe reste blanc rubanné à l'extérieur, tandis qu'à l'intérieur une belle couleur jaune le couvre jusque sur les bords des lobes qui sont pointillés et panachés d'une vive couleur carmin intense. Fleurs abondantes et rapprochées.

N° 2. *Coulon.* Fleur simple. Tube et extérieur de la corolle d'un blanc lavé et légèrement rubanné de rose pâle. Le limbe des deux lèvres est à l'intérieur d'un jaune plus pâle que dans le précédent, semé de points pourpres moins nombreux et rayé de quelques lignes de même couleur. Fleurs moins nombreuses et plus écartées que dans le précédent.

N° 3. *Triomphe de Quincy*. Épi floral lâche, corolle blanche en dehors, légèrement lavée de rose lilacé, et rayée de même couleur; limbe des deux lèvres jaune brillant en dedans qui se reflète à l'extérieur, et sur lequel est semé un granit de points allongés pourpres, et sont tracées des lignes intenses de même couleur.

N° 4. Épi floral lâche. Tube de la corolle blanc en dehors; le limbe des deux lèvres est à l'intérieur d'un jaune serin qui se montre en dehors par transparence. La lèvre supérieure est finement pointillée de pourpre, et l'inférieure, outre ce pointillé, a sur chaque lobe une ou deux raies de carmin intense. Ce pointillé et ces raies paraissent à l'extérieur, mais beaucoup moins vifs.

Ces variétés sont fort belles et méritent d'être multipliées de boutures.

JACQUIN jeune.

GALPHIMIE VELUE. *Galphimia hirsuta*, CAV.

Arbrisseau de 1 à 2 mètres, grêle, à rameaux peu étalés, tomenteux dans leur jeunesse par un duvet court jaunâtre, grisâtres et glabres en vieillissant. Feuilles opposées, ovales lancéolées, entières, mais ondulées, d'un beau vert en dessus, plus pâle en dessous. Quelques poils roux se montrent sur les jeunes feuilles, mais ne persistent que sur la face inférieure et sur les bords. Le pétiole est mince, grêle et velu, et garni vers son milieu supérieur de

deux petites glandes. Les fleurs sont disposées en grappes simples et terminales, longues de 6 à 8 cent. Le pédoncule commun ou axe et les pédicelles sont velus. Ces derniers, grêles, articulés au tiers inférieur, sont garnis de trois bractées sétacées, l'une en dehors à leur base, les deux autres irrégulièrement placées avant l'articulation. Le calice est vert, à cinq divisions profondes et ovales. Les pétales, au nombre de cinq, alternent avec les divisions du calice. Ils sont inégaux, ovales, à onglet long, et ont en dessous une forte nervure médiane saillante. Leur couleur est le jaume soufre se nuançant d'une teinte irrégulière pourprée. Dix étamines à anthères linéaires ovales. Pistil surmonté de trois styles plus longs que les étamines, flexueux, aigüs au sommet. Ovaire glabre, triloculaire.

Cet arbuste, originaire du Mexique, a été décrit et figuré par M. Neumann dans la *Revue horticole* (1er août 1847).

Il se multiplie de boutures qu'il faut faire sur couche chaude et sous verre. On le cultive en pots remplis, sur un *drainage* épais, d'un mélange par tiers de terres franche et de bruyère et de terreau de fumier. Il ne lui faut que des arrosements modérés en été, et très-rares en hiver, car il redoute l'humidité. On le met en plein air au printemps à une exposition un peu ombragée; il fleurit en juillet, et prend par le pincement la forme que l'on désire. On le rempote avant sa rentrée en serre tempérée, où il donne des fleurs au mois de décembre. Sous ce rapport, cette malpighiacée est fort intéressante.

ROUSSELON.

POIRE DUC DE NEMOURS.

« Cette poire m'a été envoyée en 1831 par M. le professeur Van Mons; je l'ai trouvée si bonne, que je lui en ai demandé des greffes. Jusqu'à présent elle n'avait reçu aucun nom, et les amateurs auxquels j'en ai donné des greffes, tant en France qu'en Belgique, ne la connaissent que sous la dénomination de *poire gagnée sous le n°* 1660, *par M. Van Mons.*

» Ni M. le général Van Mons ni M. le conseiller son frère, malgré les indications que je leur ai fournies, n'ont pu retrouver ni arbre ni annotations de leur père concernant cet excellent fruit. Mais comme le professeur, et après lui ses fils, m'ont autorisé à pourvoir aux lacunes qui peuvent se rencontrer dans la collection des fruits provenant de la pépinière *Van Mons*, aujourd'hui la propriété de M. *Bivort*, c'est-à-dire à faire la description des arbres et des fruits qui la composent, et même à leur donner un nom convenable, je me suis estimé heureux de faire hommage de celui-ci à S. A. R. monseigneur le duc de Nemours, protecteur de la Société d'horticulture de Rouen, dont j'ai l'honneur d'être membre honoraire.

» La tige de cet arbre est haute de 3 mètres 40 cent.; son tronc est perpendiculaire et son accroissement assez lent; la couleur de l'écorce du tronc est gris de lin parsemée de tiquetures larges et rondes d'un gris fauve. Les branches ont une direction oblique ascendante, elles sont sans épines; leur écorce est grise avec tiqueture; les branches à fruits

sont courtes, leurs yeux ronds, renflés, de couleur marron.

» Les rameaux de l'année sont droits; la couleur de l'écorce est vert bronzé à la base et rougeâtre très-lisse, sans duvet, avec mouchetures fines vers l'extrémité, l'œil terminal d'un rouge assez vif.

» Les yeux à bois sont petits, coniques, pointus et de couleur brune.

» Les feuilles sont larges, ovales et lancéolées, épaisses, coriaces, lisses et d'un vert foncé, bordées de dentelures profondes; le pétiole long sur vieux bois, moyen sur jeune. Les fleurs sont au nombre de dix, à pétales blancs, et forment un magnifique bouquet, auquel succède un trochet de fruits oviformes du diamètre de 7 centimètres environ sur 9 à 10 centimètres de hauteur, portés par un pédoncule recourbé, verdâtre, le long duquel on remarque une éminence charnue de forme digitale, y adhérant d'un seul côté.

» L'épiderme du fruit est fin et lisse, parsemé de tiquetures grises. Ce fruit jaunit vers l'époque de sa maturité, qui arrive en novembre.

» Sa chair est blanche, tendre et très-fondante. Il est riche en eau sucrée qui, par sa suavité, le distingue de ses congénères.

» Les pepins sont longs, noirs. Les sépales sont presqu'à fleur du fruit.

» L'arbre a de l'analogie avec celui que nous avons dédié, en 1826, à M. *Navez*, peintre et directeur de l'Académie de Bruxelles. »

P.-S. Bouvier.

Extrait du Bon Cultivateur de Nancy, 1847.

MÉLANGES.

NOUVEAU PROCÉDÉ DE CULTURE DES POMMES DE TERRE, ou moyen de faire produire une plus abondante récolte dans toutes sortes de terrains; par SAVOUREUX, horticulteur. (Voyez le numéro précédent.)

Le sujet que traite cet opuscule est palpitant d'intérêt, c'est pourquoi je crois devoir en donner une idée plus complète, et qui ajoute à l'annonce que j'en ai faite en août. L'auteur se propose de faire produire une récolte plus abondante aux pommes de terre, et son procédé, parfaitement conforme à la physiologie végétale, est d'une grande simplicité. Il consiste à remplacer les buttages autour des souches des pommes de terre par des rechaussages successifs, faits à plat et en plein sur la totalité de la plantation. Il explique clairement combien est défectueux le mode actuel de buttage en détruisant ou mettant à nu une grande quantité de petites racines qui, ménagées et rechaussées, auraient ajouté leurs produits à ceux des autres.

Le rechaussage en plein conseillé par l'auteur nécessite quelques modifications dans la plantation qu'il explique fort bien; et comme on peut avoir toute confiance dans sa vieille expérience, et que la théorie appuie parfaitement ses conclusions, je pense que les cultivateurs feront bien d'essayer ce procédé, qui me paraît devoir leur être profitable.

Cet opuscule est précédé d'un aperçu historique sur l'introduction de la pomme de terre et les ressources qu'elle procure. On aime à voir l'auteur rendre

pleine justice aux efforts de l'illustre Parmentier pour faire adopter sa plante chérie, et l'on s'étonne qu'il ait fallu plus d'un siècle pour populariser chez nous un végétal qui, dans l'alimentation générale du royaume, occupe le premier rang après les céréales.

M. Savoureux ne s'est pas contenté d'exposer son nouveau procédé de culture, il a consacré le chapitre IV au semis des graines de pommes de terre, comme moyen de régénérer l'espèce par de nouvelles variétés capables de remplacer les anciennes épuisées par une trop longue multiplication par tubercules. Ce point est généralement admis; toutefois il est bon, comme il le conseille, de ne pas se contenter du premier semis dont les produits pourraient encore conserver les germes de la maladie, mais de semer une seconde fois au moins en prenant la graine sur des individus parfaitement sains.

Le chapitre V soulève une question d'un grand intérêt, celle d'augmenter les produits d'une plantation faite avec peu de tubercules en marcottant les tiges des pommes de terre. Ce procédé, dont au reste la réussite est évidente, peut paraître d'une pratique difficile; mais M. Savoureux l'explique d'une manière satisfaisante, et indique ainsi les motifs qui l'ont déterminé à le publier :

« On trouvera peut-être, dit-il, ces soins minutieux, mais tous soins sont utiles quand ils ont pour résultat de donner d'abondants produits, et plus particulièrement dans les années de disette, comme celle où malheureusement nous sommes. »

Les chapitres VI et VII contiennent de fort bonnes observations sur la culture de la pomme de terre dans les terrains froids et humides, et dans ceux qui sont sablonneux.

Dans le chapitre VIII, l'auteur explique les causes auxquelles il attribue la détérioration des pommes de terre : le froid humide en 1845, la chaleur excessive en 1846. Il cite quelques faits à l'appui de son opinion. Ses remarques, et l'état actuel de la végétation, lui donnent à croire que « la plante qui nous occupe n'est pas, comme on l'a trop répété, usée pour nos cultures, à moins d'accidents contre lesquels ne peut rien la prudence humaine. »

En regardant comme très-fondé l'espoir de M. Savoureux, que tout jusqu'à présent paraît devoir encourager, je conseille aux personnes que la question des pommes de terre intéresse (et elles sont nombreuses) de méditer son travail. Il contient d'excellentes observations dont on peut tirer des avantages importants.

Conservation du raisin. On trouve dans le numéro de mai de la Société royale d'horticulture le procédé suivant, communiqué par M. *Bouvery*. Je crois bien faire de le publier dans ce journal, d'abord parce qu'il paraît rationnel, ensuite parce que quelques horticulteurs m'ont dit l'avoir employé et en être satisfaits.

« Messieurs, je crois devoir vous faire part d'un

procédé que j'ai trouvé et qui paraît nouveau pour la conservation des raisins.

» Il consiste à couper, lors de la maturité des fruits, le sarment avec la grappe, de même que si l'on taillait la treille, et de plonger dans un vase rempli d'eau le bout coupé du sarment, en laissant pendre la grappe librement.

» J'ai conservé de cette manière, depuis le mois d'octobre jusqu'à présent (mars 1847), et sans avoir du gâté, une vingtaine de grappes de raisins qui n'étaient presque pas fanés et sont restés aussi beaux qu'à la treille. Je me suis servi d'un seau dont l'eau n'a point été changée, et qui a gelé plusieurs fois, sans que le fruit ait été atteint. Le vaisseau était dans une chambre inhabitée. »

L'époque de l'année à laquelle nous nous trouvons va devenir convenable pour l'essai de ce procédé, qui, par sa grande simplicité, se recommande particulièrement aux personnes curieuses d'avoir longtemps des raisins aussi frais que s'ils venaient d'être cueillis.

Timbre. L'application des lois sur le timbre aux catalogues et annonces des produits agricoles et horticoles présente une singulière anomalie. L'agriculteur et l'horticulteur peuvent, en franchise de cet impôt, annoncer le prix courant des produits directs de leurs cultures; mais un marchand grainier, qui vend des graines *pour semences*, ne peut faire circuler son catalogue sans payer pour lui le lourd

passe-port de 10 cent. par feuille. Il y a plus : s'il est à la fois, ce qui arrive presque toujours, horticulteur et marchand grainier, il ne peut pas, sur le catalogue ou prix courant de ses plantes, mettre une autre adresse que celle de ses cultures, et s'il s'avise d'y joindre celle de son magasin de graines, il faut que son catalogue soit timbré, ou on le saisit. Il n'est pas possible de comprendre cette injuste inégalité. Est-ce que les graines ne sont pas un produit immédiat des végétaux? est-ce qu'elles ne doivent pas être considérées comme des plantes vivantes, puisqu'elles les reproduisent par semis? est-ce qu'il ne faut pas veiller à ce que leur vie ne s'éteigne pas, car elles ne sont plus de vente si elles ont perdu leur faculté germinative? Il y a là quelque chose d'inconcevable.

La loi du 15 mai 1818 est la seule où existe un article sur lequel peut s'appuyer l'exemption que nous signalons en faveur des produits du sol; nulle autre n'offre dans son texte une disposition susceptible de cette interprétation. Cet article (83) est ainsi conçu : « L'exemption du timbre, portée en l'article 76 de la loi du 25 mars 1817, en faveur des annonces, prospectus et catalogues de la librairie, est étendue aux annonces, prospectus et *catalogues d'objets relatifs aux sciences et aux arts.* » Or, si c'est à cette disposition que se rapporte la faveur accordée aux annonces d'agriculture et d'horticulture, nous demanderons ce que seraient l'un et l'autre de ces arts sans les graines, et si celles-ci, qui sont tour à tour mères et filles des plantes, ne méritent pas la même protection.

Nous avons l'honneur de compter parmi les abonnés à ce journal des pairs et des députés; c'est à leurs lumières que nous soumettons cette difficulté. Ils savent quels services le commerce des graines a rendus et rend incessamment à l'agriculture et à l'horticulture française. C'est en effet par sa seule entremise que les plantes utiles ou ornementales arrivent des contrées les plus lointaines dans le royaume, et l'agriculture exploite ensuite en grand les choses avantageuses que les grainiers horticulteurs ont expérimentées sur une petite échelle et à leurs risques et périls. Il nous paraît tout à fait nuisible aux intérêts bien entendus et aux progrès de l'agriculture de restreindre par un impôt onéreux la publicité que ces négociants ont besoin de donner aux nouveautés importantes pour en propager la connaissance, et en faire jouir, plus tôt, ceux qui peuvent en tirer profit en enrichissant les cultures de produits utiles pour l'alimentation ou les arts. C'est de plus une injustice évidente en présence de la faveur accordée aux cultivateurs, et nous la signalons dans l'espoir de la voir réparée par un gouvernement qui pèse tous les droits dans la même balance.

Orthographe. Je remercie très-sincèrement la *Revue horticole* du soin qu'elle veut bien prendre de m'enseigner l'orthographe, en faisant remarquer que j'écris partout sépales foliacées, et non foliacés, comme elle croit devoir le faire. Je regrette que le *Dictionnaire de l'Académie*, auquel le mot *sépale* manque, ne soit pas assez complet pour décider la question; mais à son défaut, le *Dictionnaire natio-*

nal de Bescherelle me donne gain de cause. Je laisse donc à ce laborieux et savant philologue la responsabilité de l'erreur qu'on signale, si erreur il y a, et je prie M. Hérincq de lui adresser cette rectification qui sera accueillie avec empressement, à moins cependant que M. Bescherelle ne se croie fondé, ce que j'ose présumer, à maintenir le genre féminin. Ce que je tiens à constater ici, c'est que j'ai trop peu de confiance en moi-même pour me permettre une innovation quelconque sans avoir une AUTORITÉ RESPECTABLE derrière laquelle je puisse m'abriter, bien que dans le cas dont il s'agit, je pense, comme l'académicien Duclos, que la distinction des genres est une chose arbitraire.

— Les amateurs des plantes bulbeuses et oignons à fleurs, dont le moment approche de s'occuper sérieusement si l'on veut s'assurer les jouissances qu'ils promettent, sont prévenus que la maison JACQUIN AÎNÉ ET COMPAGNIE a déjà reçu de la Hollande ses nombreux approvisionnements en ce genre. Son catalogue va paraître prochainement.

— La Société royale d'horticulture a adopté un système d'expositions qui tend à faire connaître les produits horticoles de tous les mois. C'est pourquoi chaque année son exposition a lieu un mois plus tard que celle de l'année précédente. Cette année elle aura lieu dans l'orangerie du Luxembourg, du 15 au 17 courant. C'est sans doute une difficulté qu'une pareille rotation, quant à la beauté des expositions;

mais il y a un mérite incontestable à montrer au public quelles sont les ressources de l'horticulture à toutes les époques de l'année.

— Catalogue général des arbres fruitiers et autres cultivés dans les pépinières de Croux à la ferme de la Saussaye, par Villejuif-sur-Seine, et succursale à Vitry, place de la Heunière, 34.

Rousselon.

TABLE DES MATIÈRES. — *Septembre* 1847.

Rousselon. Travaux de septembre. 257
Jacquin jeune. Feuilles de patates et de betteraves employées comme épinards. 261
Un Abonné. Sur le pincement des plantes herbacées. 262
Jacques. Astilbe des rivages. *Astilbe rivularis*. 263
Bossin. Pivoine comtesse de Chambord. 265
Al. Lepère. Sur la pêche gain de Montreuil. 267
Bossin, Louesse et comp. Conservation des patates. 268
Jacquin aîné. Brachycome à feuilles d'Ibéris. *Brachycome iberidifolia* (fig.). 270
Bossin. De l'influence sur quelques végétaux de l'hiver 1846-1847. 271
Jacques. Benthamie porte-fraise. *Benthamia fragifera* (fig.). . . . 273
Jacquin aîné. Stachytarpheta à feuilles d'ortie. *Stachytarpheta urticæfolia* (fig.). 275
Jacquin jeune. Nouvelles variétés d'Antirrhinum majus. 276
Rousselon. Galphimie velue. *Galphimia hirsuta*. 277
P.-S. Bouvier. Poire duc de Nemours. 279
Rousselon. Mélanges. Nouveau procédé de culture des pommes de terre par *Savoureux*. — Timbre. — Orthographe. — Oignons à fleurs. — Exposition de la Société d'horticulture. — Catalogue de Croux, pépiniériste. 281

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

TRAVAUX D'OCTOBRE.

Cultures potagères. *Pleine terre.* — On continue à butter le céleri et à empailler les cardons pour les faire blanchir ; on lie les chicorées et scaroles dans le même but. — Si on ne l'a déjà fait, on débarrasse les artichauts de leurs montants, on les nettoie, on raccourcit leurs feuilles, et, vers la fin du mois, on les butte et les couvre de grande litière. — On débarrasse aussi les asperges de leurs vieilles tiges, on laboure le carré et on le charge de nouvelle terre mêlée à un engrais. — On repique en place ou en pépinière, pour être replantés à demeure en février ou mars, les jeunes plants de choux d'York et autres choux pommés semés en août. — On repique le plant d'oignon blanc sur ados au midi ou en côtière, le long d'un mur à bonne exposition. — On plante les laitues d'hiver et les jeunes choux-fleurs semés en septembre. Ces derniers ont besoin d'être protégés plus tard pendant les grands froids par des cloches ou châssis, ou au moins par des paillassons qu'on étend sur de longues gaules soutenues par des piquets. — On sème sur place épinards, cerfeuil, mâche, et, pour être repiquées sur couche, de la laitue gotte et de la romaine hâtive. —

A la fin du mois, on récolte les patates par une belle journée ; on les expose sur des claies au soleil pendant le milieu du jour, et lorsqu'elles sont bien essuyées on les range sur des planches dans une pièce bien sèche et où la gelée ne puisse avoir aucun accès. On les conserve bien encore en couvrant la planche de châssis et laissant dessécher complétement le sol. On a soin de les garantir de la gelée et on arrache au besoin. — Vers la fin du mois, on fera bien de couvrir avec des paillassons les planches de chicorée, scarole et haricots verts de dernière saison, afin de les garantir de la gelée et d'en conserver les produits.

Couches, châssis, cloches, primeurs. — On continue d'amonceler les fumiers dont une énorme consommation va se faire incessamment. On défait les vieilles couches dont on extrait le fumier bon encore à faire des paillis. On sème sous cloche vers la fin du mois, et sur une vieille couche, diverses laitues, de la romaine hâtive, des choux-fleurs, qu'on repique sur terreau sous cloches, pour être ensuite, en décembre ou janvier, plantées sur couche neuve, ou en février et mars sur côtière en pleine terre.

Jardin fruitier et pépinières. Vers la fin du mois on commence à planter en pleine terre les arbres fruitiers, pourvu cependant que leur végétation soit entièrement suspendue. Toutefois, cette opération n'est bien convenable que dans les terrains légers et secs. Dans les terres fortes et humides, où les racines courraient le risque de pourrir pendant un hiver pluvieux, il vaut mieux attendre au printemps. — On fera bien de débarrasser tous les arbres de leurs branches mortes. — On continue et l'on achève la cueillette

des fruits d'hiver qu'il faut récolter un à un pour ne pas les froisser, et par un temps sec. On les transporte dans des paniers et avec précaution dans une pièce sèche où on les étend sur des planches pour les laisser se ressuyer pendant quelques jours; ensuite on les range sur les tablettes du fruitier. — On peut, en tous cas, défoncer et fumer la terre destinée aux plantations, et préparer les trous pour les arbres à planter en novembre.

Jardin d'agrément. *Pleine terre.* — La chute des feuilles exige une surveillance plus active pour râteler les allées; on ramasse toutes les feuilles qui jonchent ces dernières et les gazons, et on les forme en tas qui trouveront incessamment de l'emploi. — On coupe les tiges de toutes les plantes vivaces à mesure qu'elles cessent de fleurir, et on débarrasse les arbres et arbustes de tout le bois mort. On nettoie les plates-bandes, on les laboure et on les fume. On éclate ou sépare les touffes de plantes vivaces qu'on replante en bordure, isolément ou en massif, et dont plusieurs fleuriront au printemps. — On plante encore jacinthes, narcisses, tulipes, anémones, renoncules et autres plantes bulbeuses; elles fleurissent presque aussitôt que celles plantées en septembre. — On peut, à exposition chaude, risquer le semis de quelques plantes annuelles rustiques qui fleuriront au printemps si l'hiver est doux. — A la fin du mois, il faut couvrir de litière ou de feuilles sèches le semis des plantes délicates et empailler les végétaux sensibles à la gelée. — A partir de cette époque on profite de tous les instants favorables pour tondre les haies, les charmilles, les palissades, les tonnelles. — On em-

pote la giroflée pour être en mesure de la rentrer avant la gelée.

Bâches, orangerie, serres tempérée et chaude. — Il ne faut pas toujours attendre le 15 octobre pour rentrer en orangerie les habitants qu'elle doit abriter pendant l'hiver. C'est l'état de l'atmosphère qui doit servir de guide. Souvent même, sans qu'il y ait de gelée, les pluies froides font jaunir et fatiguent les orangers; il ne faut donc pas les laisser sous cette influence dangereuse. Si la rentrée se fait par un beau temps, il est utile, après que les plantes sont placées, d'ouvrir par une sorte de labour le dessus de la terre des caisses et pots et de donner un arrosement à celles qui en ont besoin. Tant que le temps est favorable on laisse les fenêtres ouvertes pendant le jour. — On prend le même soin pour la serre tempérée. — Dans la serre chaude toutes les dispositions de chauffage sont prises, et déjà l'on élève la température par des moyens artificiels. Enfin les paillassons doivent en couvrir les vitraux pendant la nuit et être roulés dans le jour. — Dans ces trois conservatoires, les végétaux doivent être rangés par hauteur sur les gradins ou sur les couches de façon que la lumière puisse être dispensée à tous, ce qui est d'une grande importance pour les plantes qui végètent et fleurissent souvent en hiver, comme pour celles dont le feuillage est persistant. — On peut greffer et bouturer sur couches et sous verre les végétaux dont la vie active n'éprouve aucune suspension et qui continuent à croître en serre. — Il faut avoir soin de fermer tous les soirs les châssis des bâches et des panneaux froids qu'on laisse encore ouverts toute la journée.

Productions. *Plantes potagères.* — On jouit d'un grand nombre de légumes, comme cardons, carottes, navets, choux, pommes de terre, salsifis, artichauts, chicorées frisées, choux-fleurs, choux de Bruxelles, etc., quelques cantaloups, et les melons d'hiver qu'on conserve au fruitier et dont quelques-uns vont jusqu'en janvier.

Fruits. On a des amandes, des cerises du Nord et griottes, quelques figues, des pêches : comme jaune lisse, pavie de pompone, pourprée tardive, admirable jaune tardive, cardinale, sanguinolente ; des poires : bergamotte d'automme, bergamotte suisse, bergamotte cadette, bézi de Montigny, bézi de la motte, beurré Capiaumont, beurré rose, beurré de Coloma, bellissime de jardin, crassane, doyenné gris, doyenné galeux, de vigne, franc Réal, frangipane, jalousie, Lansac, messire Jean, mouille-bouche, pastorale, sarrasin, sucré vert, Sylvange, vermillon suprême, verte longue, urbaniste; des pommes : fenouillet jaune, petit pigeonnet, gros pigeonnet, reinette tendre, reinette rousse, reinette d'Angleterre, de Hollande, des quatre goûts, nompareille, médaille; des prunes : Saint-Martin, reine Claude, dauphine, petite bricette, Quetsche à fruits raccourcis, Sainte-Catherine, suisse. Le chasselas est abondant et délicieux et les muscats et le frankenthal sont ordinairement en pleine maturité.

Fleurs. Les fleurs deviennent plus rares. On a toutefois les dahlia, les reines marguerites, plusieurs asters, les chrysanthèmes, les colchiques, albuca, Galane, Zinnia, Millepertuis, Eucomis, germandrée fruti-

queuse, des phlox, des datura, des hélianthes, des œnothères, des ketmies, des vernonies, des fuchsia, etc.

ROUSSELON.

Dix-neuvième exposition florale de la Société royale d'horticulture.

La Société royale d'horticulture a entrepris, depuis 1841, une série d'expositions qui a commencé en mars pour finir en septembre, en avançant graduellement d'un mois chaque année. Ce système a l'avantage incontestable de mettre en évidence les productions de chaque époque et de donner aux horticulteurs l'occasion de briller à leur tour. Mais, il faut le dire, c'était se priver des moyens de rendre les expositions éclatantes, car chaque mois de l'année n'est pas également favorable à ces exhibitions séduisantes qui enlèvent tous les suffrages et font naître parmi les gens du monde le goût de l'horticulture. Il faut donc savoir gré à la Société royale des difficultés qu'elle a eu à surmonter et juger ses expositions en lui tenant compte des ressources que l'époque où elles sont faites peut lui offrir.

Je dirai donc d'abord que le mois de septembre, surtout avec la triste température qui règne depuis quelques jours, donnait peu de chances à une exposition brillante; et cependant celle qui vient d'avoir lieu était encore fort belle, quoique peu splendide au premier coup d'œil, et présentait aux botanistes et aux connaisseurs des choses pleines d'intérêt.

La Société n'avait fait aucuns frais pour décorer la

vaste enceinte de l'orangerie du Luxembourg, et elle aurait pu paraître nue sans l'empressement des exposants qui ont prêté leur concours à cette exhibition, où on en comptait environ cent vingt, nombre qui dépasse celui de toutes les précédentes expositions.

Je vais en rendre compte aussi rapidement qu'il me sera possible, sans cependant omettre ce qui me paraît intéressant.

LÉGUMES.

MM. les maraîchers, ordinairement peu empressés, avaient cependant envoyé plusieurs beaux produits.

MM. Gontier, de Montrouge, et Josseaume fils, rue de la Muette, ont obtenu chacun une médaille d'argent pour leurs belles productions potagères. M. Houèbre, officier d'administration au Val-de-Grâce, qui cultive les légumes en amateur éclairé, a aussi reçu une médaille d'argent, et M. Houlette, qui s'occupe, à Stains, de la culture des melons en pleine terre, a obtenu une mention honorable pour ses deux beaux cantaloups. Plusieurs autres horticulteurs avaient exposé des légumes; parmi eux je citerai les patates de boutures et les pommes de terre de semis de M. Vilmorin, les carottes noires, le cardon à flèches et le haricot beurre à gousses jaunes lisses du Jardin de la Société, les énormes potirons et les tomates de M. Ét. Piver, le haricot mange-tout, nouvelle variété de M. Guyard, à Auteuil. Je citerai encore les deux maïs géants à grains blancs de M. Jacquin jeune: ils ont l'un et l'autre 5 mètres 50 centim. de hauteur et sont en fleurs. Les autres exposants en ce genre de culture étaient: MM. Michel Leconte, choux-fleurs

et salades; Lequai, du département de la Somme, un melon cantaloup; Lottin, deux cantaloups; Malingre, potiron, patates et un melon double; Renard Courtin, d'Orléans, un giraumon bonnet turc; Thierry Tollard, quai de la Mégisserie, haricots, courges et potirons; Martine, rue des Bourguignons, patates; Koenig et Ohl, à Colmar, haricot glaive géant, à légume de 1 mètre; Noaillon, champignons.

La Société avait à disposer de quatre médailles d'or données par le conseil général de la Seine; elle les a décernées aux cultivateurs maraîchers ci-après, pour leurs belles cultures : la 1re à M. Jossbaume père, rue de Reuilly, 78; la 2e à M. Et. Piver, rue Bichat; la 3e à M. Lecaillon, rue de Charonne, 92, et la 4e à M. Michel Leconte, Grande-Rue, 11, à Vaugirard.

FRUITS.

Les fruits étaient beaux et nombreux. On admirait, comme de coutume, ceux de MM. Jamin et Durand, rue de Buffon, parmi lesquels une pêche nouvelle, la *reine des vergers*, et trois prunes d'introduction récente, savoir : l'*impératrice ou diadème*, la *Pond's Seedling* et la prune *Koetche*. Ces messieurs ont reçu la médaille d'or de S. A. R. madame la princesse Adélaïde. M. Corby, pépiniériste au Pecq, a été mentionné honorablement.

Je citerai de plus les beaux fruits de M. Dupuy-Jamain, arrivés trop tard pour le concours, et parmi lesquels, entre autres nouveautés, je mentionnerai les poires *Charlotte de Brabant*, *Bergamotte soldat* et *bon Gustave*, gains de M. Esperen en 1846, et la

prune drap d'or d'Esperen. Je citerai aussi les belles pêches de M. Lepère, les raisins variés de M. Barbot, bien que les mauvais jours de septembre ne leur aient pas encore permis de mûrir.

Les amateurs avaient aussi apporté des fruits intéressants. Une médaille d'argent a été donnée à M. René Lottin, jardinier de M. Blacque, à Port-Marly, pour sa belle collection de poires, pommes, pêches et raisins; une pareille médaille a été décernée à l'intéressante collection des fruits du genre *citrus*, cultivé avec succès à Montgeron par M. de Villeneuve. J'y ai revu le *limettier des orfèvres*, figuré dans ces Annales, livraison de juin 1847, et je dois mentionner, outre de fort belles oranges de Portugal, la *poire du commandeur*, lumie volumineuse et d'une forme gracieuse, et le *limonier pomme d'Adam*, fruit également très-gros. C'est la première fois, ce me semble, qu'une collection aussi belle et aussi nombreuse en ce genre se montre à une exposition. M. Duflot, directeur du jardin botanique d'Amiens, avait une collection de cent six variétés de poires qui lui ont valu une mention honorable. Quelques autres personnes avaient aussi exposé des fruits : M. Corby, pépiniériste au Pecq, une belle collection de poires, pommes, pêches et raisins; M. Et. Coulon, jardinier de M. le comte de Nanteuil au château de Quincy, une corbeille de 42 poires; M. Houèbre, déjà nommé, du raisin et des poires, et une quenouille composée de cinq espèces de poires en neuf bouquets; M. Rousseau jeune, une corbeille de poires et pommes; M. Venteclef fils aîné, pépiniériste à Sceaux-Penthièvre, des poires et des pommes; et enfin M. Gal-

LOIS, jardinier de la reine Christine à la Malmaison, un fruit de la *passiflora quadrangularis* du poids de 2 kil. 500 gr.

COLLECTION DE PLANTES FLEURIES.

Une médaille d'or des dames patronesses a été décernée à M. CHAUVIÈRE. Son lot, composé de belles plantes bien cultivées, en offrait de fort remarquables, comme la *Brugmansia Weinmannii* à double corolle d'un beau violet lustré à l'extérieur, et à tiges d'un violet noir verni; le *Clianthus carneus*, à fleurs rosées, un pied magnifique de *Torenia asiatica*, une *Veronica Lindleyana*, à fleurs blanches à peine lilacées, et un *Vallota purpurea*, amaryllidée à fleurs d'un cocciné des plus éclatants et à sépales élargis, courts et également étalés.

MM. JACQUIN aîné et comp., à Charonne, ont reçu une médaille d'argent. Ces messieurs, qui n'achètent jamais rien pour parer leur lot, envoient aux expositions ce qu'ils ont en fleurs dans le moment. On remarquait une fort belle *amaryllis Belladona*, la seule de l'exposition, un *Chirita sinensis*, un bel individu de *Juanulloa aurantiaca* (figuré page 19 de ce journal, année 1841-42, 10e de la première série), de beaux *lilium lancifolium* blanc et rouge, un *pilocereus senilis* fort développé, un *statice fortunei*, un superbe *torenia asiatica* (figuré page 153, mai 1847), une *Veronica Lindleyana*, etc.

M. BERTRAND, rue de la Roquette, 102, a obtenu une mention honorable. On voyait dans son lot un

beau *puya alsteintenii*, un *juanulloa aurantiaca*, un *torenia asiatica*, les *stachytarpheta urticæfolia* (figuré en septembre dernier) et *aristata*, et une jolie collection de verveines.

COLLECTIONS DE PLANTES DIVERSES.

M. Bertin, de Versailles, arrivé trop tard pour prendre part aux concours, avait une collection fort intéressante de vingt-neuf espèces d'ilex et de cinquante-huit espèces de quercus. — M. Chantin, horticulteur, boulevard des Gobelins, avait diverses plantes de serres en beaux individus, et quelques espèces de palmiers. — M. Coquillard, jardinier de M. James de Rotschild, à Paris, a présenté quelques exemples de fraisiers greffés sur églantier et sur rosier des quatre saisons, et d'azalea greffés sur rhododendrum.—MM. Cousin et Cie, du jardin d'hiver, avaient un lot de plantes de serre, parmi lesquelles un beau *Crinum amabile* en fleurs, un *Cereus gladiatus*, une orchidée remarquable, le *Cyrcnoches chlorochiton*, et une plante fort curieuse le *Nepenthes distillatoria*, dont les feuilles sont terminées par une urne à opercule qui se ferme vers le soir pendant que l'urne se remplit d'eau, et s'ouvre dans la journée pour que celle-ci s'évapore. — M. Dufoy, rue des Amandiers-Popincourt, 40, avait quelques plantes, dont l'*Aphellandra cristata* et le *Torenia asiatica*. — Le lot de M. Godefroy, de Ville-d'Avray, offrait quelques plantes intéressantes quoique anciennes. — Celui de M. Jacques, jardinier du roi à Neuilly, avait des échantillons de conifères et de chênes fort remarquables. — La collection de M. Lierval, hor-

ticulteur au Champerret, était nombreuse et variée. — M. Pediana, amateur, avait exposé quelques résédas en arbre. — M. Pelé, horticulteur, rue de l'Ourcine, 71, avait un lot assez important de plantes vivaces et de serres en pots, et des fleurs coupées. — Enfin M. Ryfkogel, rue de Vaugirard, 125, avait plusieurs plantes fort intéressantes, parmi lesquelles je dois citer l'*Aralia longifolia*, remarquable par ses feuilles à six grandes folioles ondulées pendantes d'un beau vert. C'est une introduction de 1847, qui malheureusement n'était pas en fleur. Je citerai encore l'*Œchmea longifolia fulgens*, un superbe pied de *Cuphea platycentra*, un *Clethra macrophylla*, un *Phillartron bojerianum*, etc. — M. Courtois, rue de la Muette, des camellia simples chargés de fruits.

Je dois mentionner aussi le magnifique *Cattleya crispa* de MM. Cels frères, chargé de fleurs d'une blancheur éclatante, et dont la labelle est teinte d'un pourpre violet très-foncé; les trois fruits du *Nelumbium speciosum*, dont un a ses graines mûres, envoyés par le jardin botanique de Montpellier; c'est la première fois que cette plante de l'Inde, et dont les fleurs sont roses, a fructifié en France; les remarquables roses tremières de M. Herbet; la jolie collection de verveines de M. Dufoy, dont un grand nombre de semis; le *Polymnia grandis* de M. Paillet; les belles balsamines en fleurs détachées de MM. Bossin, Louesse et Cie; les quarantaines de M. Uthérart; et enfin les charmants et délicieux bouquets à la main de M. Debrie, terrasse Vivienne, 13.

PLANTES FLEURIES NOUVELLEMENT INTRODUITES.

M. Bertrand, déjà nommé, médaille d'argent pour son *Callistegia pubescens*, convolvulacée fort remarquable, et dont nos souscripteurs peuvent voir une bonne figure dans la livraison de mars 1847, page 88.

MM. Keteeleer et Thibaut ont reçu une mention honorable pour leur *Statice imbricata* à fleurs d'un bleu tendre.

ROSES EN POTS OU COUPÉES.

On peut dire que c'est celui de tous les concours qui était le plus vivement disputé. Des masses de roses coupées couvraient les tables et gradins, et témoignaient par leur nombre et leur beauté du mérite des variétés remontantes.

La médaille d'or de S. A. R. madame la duchesse d'Orléans a été décernée à M. Guérin Modeste, rue des Boulets, 7. Sa collection, fort remarquable, se composait d'environ cent vingt-cinq variétés.

M. Étienne Berger, route de Paris à Vitry-sur-Seine, a reçu la grande médaille du Luxembourg. Son lot comptait près de cent variétés.

M. Hyppolyte Jamain a obtenu une médaille d'argent.

M. Victor Verdier, un rappel de médaille.

Des mentions honorables ont été données à M. Lévêque, dit René, pour sa collection de plus de cent variétés ; à M. Fontaine, à Châtillon, pour ses roses en pots, coupées et de semis; à M. Margottin, pour sa belle et nombreuse collection, et à M. Marest, rue d'Enfer, 75, pour son lot qui comptait une centaine de variétés.

Mais d'autres exposants avaient aussi apporté leur contingent des fleurs de cette belle tribu. M. Edmond Dubos, de Pierrefitte, avait une jolie collection de fleurs coupées; M. Dupuy Jamain, un lot nombreux et intéressant; MM. Jamin et Durand en avaient aussi exposé quelques-unes, et M. Roblin en avait apporté trente variétés.

Parmi toutes ces intéressantes collections qui méritaient d'être étudiées de près, et qui étaient incontestablement la partie la plus intéressante de l'exposition, se faisaient remarquer la rose la Reine avec sa belle forme; le *comte de Montalivet*, dont nous donnons la figure dans ce numéro, et qui appartient à la collection Verdier, où j'ai vu encore le *duc d'Aumale*, coloris rose; le *géant des batailles*, pourpre vif; *Léonie Verger*, moyenne fleur d'un rose frais; le *pompon de Sainte-Radegonde*, *Leveson Gower* et la rose jaune *Persian Yellow*, qui, contre son habitude, avait fleuri pour cette époque. — Dans la collection Lévêque on voyait les île Bourbon *Tourville*, d'un coloris cramoisi très-foncé, et *Margat jeune*, rouge vif; les thés *souvenir d'un ami*, rose carné; *madame Bravy*, blanc jaunâtre; *Safrano*, jaune safran, et *Eugénie Desgaches*, blanc carné. Dans le lot de M. Margottin,

sa jolie rose la *renoncule*, *Fritz de Cussy*, d'un rose vif, et la *princesse de Joinville*, d'une teinte fraîche carnée et très-florifère. Dans celui de M. Hippolyte Jamain on revoyait *Tourville*, les île Bourbon *docteur Hardouin*, rose carné; *Mehul*, rouge vermillonné; *Charlemagne*, rose tendre; les hybrides *géant des batailles*, *gloire d'Angers*, rose vif; *Pauline Bonaparte*, blanc pur, etc. — La collection Fontaine était aussi fort belle, et contenait beaucoup de nouvelles fleurs de semis dont quelques-unes méritent d'être mises dans le commerce; j'y ai vu surtout un magnifique échantillon de la perpétuelle la Reine. M. Marest avait aussi un beau lot dans lequel brillaient les thés *princesse Adélaïde* et *Devoniensis*.

ASTERS REINES MARGUERITES.

L'exposition en ce genre était fort remarquable.

M. Fontaine, jardinier de M. le marquis Gouvion Saint-Cyr, à Villers, a reçu une médaille d'argent pour sa magnifique collection de reines marguerites pyramidales. — M. Malingre, à Champerret, avait un lot également très-remarquable auquel une médaille d'argent a été décernée. — M. Cide, quai de la Mégisserie, 62, a reçu une mention honorable. — Je dois citer encore la collection variée de MM. Jacquin aîné et Cie, qui sont acquéreurs de la récolte en graines de M. *Fontaine*; les lots de MM. Houbre, Devoitine, Prineaux, et les quelques beaux échantillons de M. Vilmorin.

FUCHSIA.

M. Achille Bigard a reçu une médaille d'argent pour sa collection composée de cinquante-huit variétés fort belles. Je citerai, en outre, les fuchsia de MM. Jacques, de Neuilly, et Herbet, de l'hôpital Saint-Louis.

RÉCOMPENSES EN DEHORS DU PROGRAMME.

Médaille d'argent à M. Deshayes fils, de Vincennes, pour sa belle collection d'érica. Médaille d'argent à M. Charles Michel, rue des Boulets, pour le même motif. Mention honorable à M. Lierval, de Champerret, pour sa riche et nombreuse collection de plantes vivaces. Mention honorable à M. Croux, pépiniériste à La Saussaye, pour ses arbres fruitiers de différents âges, d'une belle venue, et disposés avec soin sous diverses formes.

OBJETS D'ART ET D'INDUSTRIE.

On se rappelle qu'à l'exposition du cercle général d'horticulture, en mars 1847, j'ai cité la poterie fine de Billom, qui avait pour matière première le kaolin (feldspath argiloforme de la classification moderne). M. Follet, notre artiste potier de terre, ne pouvait pas rester oisif en présence de ces produits d'une finesse supérieure. Se procurer du kaolin coûte que coûte, le soumettre à ses ingénieux procédés de fabrication, et lui donner les formes élégantes et variées qu'il sait si bien exécuter, ont

été son occupation incessante depuis cette époque. Les échantillons qu'il a exposés témoignent de son beau succès, et l'on peut maintenant trouver dans son riche magasin de la rue des Charbonniers-Saint-Marcel, 16 et 18, tout ce qu'on peut désirer de plus gracieux et de plus perfectionné en poteries fines de kaolin. Des médailles d'or ont déjà encouragé son active industrie, et le règlement interdit d'en donner de nouvelles pendant un certain laps d'années. La Société n'a pu lui décerner qu'un rappel de médaille.

D'autres poteries de diverses natures et pour des usages différents étaient exposées par MM. Lécuyer, rue Neuve-Saint-Médard, 21; Boissimon et Cie, de Langeais; Guénaut, de la rue de la Roquette; Bovay, faubourg Saint-Denis, 84, et Wiriot, boulevard Saint-Jacques, 29, *extra muros*.

Parmi les autres objets d'industrie, on voyait la coutellerie horticole de MM. Arnheiter, Bernard et Groulon; les volières, meubles de jardin en fer de M. Tronchon, barrière de l'Étoile; les instruments aratoires de M. Durand fils; les verreries de M. Leune, rue des Deux-Ponts, 31, et de M. Loiselier, rue Mesley, 48; les jolis vases et jardinières de M. Cammaret, rue de Braque, 5; les étiquettes métalliques de M. Buxmann, faubourg Saint-Martin, 33, et les brouettes à bascule de MM. Cleff frères, barrière d'Italie, passage du Moulinet, *extra muros*.

La librairie était représentée par Mme Bouchard-Huzard, Dusacq, etc. Mme Bouchard avait mis en vente le premier volume du *Cours d'horticulture* par M. *Poiteau*.

Les beaux-arts avaient de nombreux représentants, et ont reçu les récompenses suivantes :

Une médaille d'argent à M. Constans pour peintures à l'aquarelle ;

Un rappel de médaille à Mme Palm (Émilie Cornuel) pour peintures à l'aquarelle ;

Un rappel de médaille à Mme de Laère pour ses fleurs imitées sur la nature ;

Une mention à Mlle Adrienne Edmond pour aquarelles ;

Une mention à Mme Deligny pour aquarelles ;

Une mention à Mme Levasseur pour aquarelles ;

Une mention à M. Fessard pour fruits modelés en cire, parmi lesquels n'auraient pas dû figurer ses inconcevables pêches qui déparaient les autres.

Ici s'est terminée la mission du jury, qui se composait de MM. Poiteau, président, Camuzet, Dulac, Jacques, Jamain, Lepère, Malot, Neumann, Pepin et Piver.

Mais à la séance publique qui a eu lieu le dimanche 19, d'autres récompenses ont été décernées par suite de rapports spéciaux qui y ont été lus.

Une médaille d'argent a été décernée à M. Eusèbe Gris pour l'emploi des sels de fer, dans le but d'activer la végétation et de combattre la chlorose. Notre collègue M. Pépin a parlé de ce procédé dans le numéro d'août 1846, page 340.

Une médaille d'argent a été donnée à M. Lebois,

propriétaire à Livry, pour ses semis de chrysanthèmes;

Une médaille d'argent à M. Fréquel, rue de la Mare, à Belleville, pour sa belle collection de pensées;

Une médaille d'argent à M. Dubos aîné, à Pierrefitte, pour ses cultures d'œillets;

Une médaille d'argent à M. Poulet, rue Pierre-Levée, 12, pour sa fabrique de plomb filé.

Une médaille d'argent à M. Parmentier, rue d'Anjou-Dauphine, 8, pour sa serre portative et ses châssis à lames en verre mobiles;

Une médaille d'argent à M. Gervais, rue des Fossés-Saint-Jacques, 3, pour ses chaudières appliquées au chauffage des serres;

Une médaille d'or des dames patronesses à MM. Lemichez frères pour leurs belles cultures, dont j'ai donné une idée dans le numéro de mai 1847.

Enfin une médaille d'or du ministre de l'agriculture et du commerce à M. Laterrade, directeur du jardin des plantes de Bordeaux, pour ses divers ouvrages de botanique appliqués à l'agriculture et à l'horticulture.

DAHLIA.

Les dahlia, appelés par l'époque à jouer un rôle important à cette exposition, rôle qu'ils ont joué en effet, n'ont obtenu aucune récompense. Le jury ne comptait-il dans son sein aucun amateur de cette

belle radiée pour prendre sa défense et faire ressortir son mérite? Il y avait un concours ouvert pour les dahlia de semis; mais le jury l'a supprimé par le motif que les exposants n'avaient apporté que des fleurs coupées qui lui ont paru insuffisantes pour asseoir son jugement; et il a déclaré qu'une commission irait voir les plantes sur pied chez ceux qui le demanderaient.

Quoi qu'il en soit de cette décision, et en faisant abstraction de l'habileté de quelques-uns de nos cultivateurs pour augmenter le volume et la beauté de leurs fleurs coupées, je dois dire quelque chose de ce beau genre, qui ne méritait pas d'être ainsi déshérité.

Environ dix-huit exposants avaient apporté des collections plus ou moins nombreuses. En voici l'énumération dans l'ordre alphabétique, puisque d'après le jury il n'y a eu ici ni premier ni dernier :

M. Bachoux, jardinier de M. de Boismilon, à Bellevue, avait apporté cinquante belles fleurs de dahlia coupées;

M. Berger, déjà nommé, trente-trois fleurs coupées d'un beau choix;

M. Chapsal, horticulteur, rue de Montreuil, 37, à Versailles, une jolie collection de fleurs coupées ;

M. Cousin, du jardin d'hiver, environ cent cinquante variétés, parmi lesquelles de fort remarquables;

M. Devoitine, jardinier à Évecquemont, près Vaux, plusieurs dahlia de semis ;

M. Dufoy, rue des Amandiers-Popincourt, 40, vingt dahlia en pots et environ soixante fleurs coupées;

M. Guénot, quai Napoléon, 31, cinquante dahlia de semis, parmi lesquels plusieurs bonnes plantes;

M. Herbet, déjà nommé, un choix assez beau;

M. Houèbre, déjà nommé, une collection remarquable;

M. Laloy, jardinier à Rueil, vingt dahlia de semis;

M. Muma-Renaud, au Theil, plusieurs dahlia nouveaux de ses semis;

M. Quetier, horticulteur à Meaux, son triomphe de Meaux;

M. Roblin avait un beau choix de cinquante variétés de fleurs coupées et plusieurs semis remarquables;

M. Salter John, de Versailles, une belle collection de dahlia nouveaux et un grand nombre de semis.

M. Samson, jardinier à Étampes, une collection de quarante-deux variétés;

M. Simon Robert, horticulteur à Choisy-le-Roi, plusieurs variétés en fleurs coupées;

Enfin M. Soutif, une vingtaine de belles variétés, au nombre desquelles sont quelques semis fort remarquables.

On voit que les dahlia ne manquaient pas à ce rendez-vous, et qu'ils sont en état de prendre une éclatante revanche à la première occasion.

Malgré l'aridité de ce compte rendu, nos lecteurs ont pu juger que cette exposition était intéressante, et elle le paraîtrait bien plus encore si l'espace m'avait permis de citer toutes les plantes dignes de l'être. La Société royale mérite donc des félicitations pour s'être tirée aussi heureusement des difficultés d'une exposition en septembre.

ROUSSELON.

ROSE REINE DES FLEURS. (Voyez la planche.)

Cette charmante perpétuelle remonte avec une vigueur surprenante et m'a donné une seconde floraison magnifique; c'est pourquoi j'ai cru devoir la faire figurer. Je n'ai, du reste, rien à changer à la description qu'en a donnée notre collègue M. Rousselon, pag. 201 de ce journal, année courante.

Je dois ajouter toutefois que les trois autres roses de mes semis qui ont été décrites en même temps, savoir: la *duchesse de Galliera*, le *comte d'Egmont* et *Alphonse Karr*, ont également fourni une seconde floraison remarquable.

Je puis donc offrir ces quatre belles roses aux amateurs, certain qu'elles ne peuvent m'attirer que des félicitations.

PORTEMER.

ROSE COMTE DE MONTALIVET. (Voyez la planche.)

Dans la revue des roses que j'ai publiée au mois de juillet dernier, j'ai cité celle dont je donne aujourd'hui la figure d'après un échantillon pris dans les belles cultures de M. V. Verdier où je l'avais déjà vue au

ROSE *Comte de Montalivet*

ROSE *Reine des fleurs.*

CYCLOBOTHRA *blanche*

Cyclobothra *alba*

printemps; mais aujourd'hui que sa seconde floraison ramène des fleurs aussi brillantes et aussi nombreuses qu'à la première, j'ai cru devoir en enrichir ces annales.

Le rosier comte de Montalivet est une hybride perpétuelle qui remonte très-franchement. L'arbuste est vigoureux; ses rameaux, fortement constitués, sont d'un vert glauque pourpré ou brun. Les aiguillons sont nombreux, petits, aigus, quelques-uns plus forts, à base large, à pointe acérée, presque droits, rouge brun. Feuilles à cinq folioles, grandes, ovales, obrondes, dentées et finement surdentées, d'un beau vert foncé en dessus un peu luisant, plus pâle en dessous, à nervures déliées et anastomosées. Pédoncule moyen, glanduleux, plus épais vers l'ovaire qui le continue sans étranglement. Calice à cinq folioles courtes, dont trois ordinairement laciniées et deux entières. Fleurs larges de 9 à 10 centimètres imitant en s'épanouissant une fleur de pivoine, formant ensuite la coupe, très-double, à pétales larges finement réticulés longitudinalement, d'une belle couleur pourpre violacée, comme soyeuse. Elles exhalent une douce odeur et terminent les rameaux par quatre à cinq.

C'est une rose fort remarquable, et que les amateurs ne peuvent manquer de rechercher.

ROUSSELON.

CYCLOBOTHRA BLANCHE, *Cyclobothra alba*, BOT. REG. (Voyez la planche.)

Plante bulbeuse, originaire de la Californie et que nous possédons depuis 1846. Sa tige, haute de 50 cent.,

est d'abord d'un vert violacé brun, ensuite d'un vert olive. Feuilles ensiformes embrassantes d'un beau vert. Pédoncule biflore surmonté d'une bractée embrassante vert frais, de laquelle sortent deux fleurs; pédicelle cylindrique recourbé, vert clair; calice à trois divisions, ovales, bombées, pointues, d'un vert clair pourpré à stries de même couleur plus foncée, glabre. Corolle à trois pétales larges, bombés, ovales, obtus, jaunâtres vers l'onglet et ensuite d'un blanc terne, munis en dedans et sur les bords de poils blancs. Ovaire trigone, vert pâle, surmonté d'un style à stigmate trifide blanc; six étamines à filets plats élargis à la base qui est violetée et à anthères biloculaires jaunes.

On cultive cette jolie plante à la manière des ixia, c'est-à-dire en pots, dont le fond est garni de gros gravier pour l'écoulement des eaux d'arrosement, et dont le reste est rempli de terre de bruyère sableuse et tamisée. On plante en octobre, et on tient les pots en serre tempérée ou sous bâches. Elle fleurit en mai.

JACQUIN aîné.

Conservation des artichauts.

Monsieur le Rédacteur,

Voulez-vous me permettre de vous indiquer un moyen de conservation des artichauts que j'emploie avec succès depuis quelques années dans ma modeste pratique, et qui ne me paraît pas très-connu, du moins selon ma connaissance?

Suivant que la température d'octobre est plus ou

moins menaçante, je coupe plus tôt ou plus tard toutes les têtes d'artichaut qui se trouvent encore dans mon carré. Je laisse à la tige qui les porte autant de longueur que je le peux, et s'il y a quelques ramifications avec des têtes naissantes, je les conserve avec soin. Je plante ces artichauts dans un cellier fermé où je place également d'autres légumes, dans une couche de sable frais proportionnée au nombre de pieds qui me restent. Je donne à ce lit de sable 10 pouces (40 cent.) d'épaisseur. J'enfonce plus ou moins dans ce sable mes tiges d'artichaut selon leur longueur, et de façon qu'elles soient droites et que les têtes ne se touchent pas. J'ai conservé ainsi jusqu'à la fin de décembre, à la grande satisfaction de mes maîtres, des artichauts aussi frais et aussi bons que si on les cueillait en septembre.

Si vous trouvez ce procédé bon à faire connaître, je serais bien aise de le voir imprimé dans votre journal.

J'ai l'honneur d'être votre abonné, E. B.

Aster Reine marguerite pyramidale.

J'ai vu sur pied la riche collection de reines marguerites pyramidales de M. Fontaine, jardinier de M. le marquis Gouvion-Saint-Cyr, à Villers, près Neuilly. Rien n'est à la fois plus brillant, plus gracieux, plus varié que cette incomparable cohorte d'asters au port élégant, et dont les énormes fleurs d'une plénitude extraordinaire produisent l'ornementation la plus admirable qu'il soit possible d'imaginer.

Je rappellerai d'abord que la reine marguerite

pyramidale a été depuis plusieurs années l'objet des soins les plus assidus de cet habile horticulteur, qui a fait arriver sa culture à un haut degré de perfection, et en a obtenu un nombre infini de sous-variétés plus curieuses les unes que les autres.

Parmi ces dernières, je citerai au premier rang celle à *fleurs blanc de lait*. Son diamètre est de 9 cent., elle est complétement pleine de demi-fleurons de forme elliptique, longs sur la circonférence de 3 cent., et larges de 8 mill., à sommet échancré, et plus étroits au centre, où leur longueur atteint à peine 2 cent. et leur largeur 4 mill. Elle est du blanc le plus pur et de forme bombée.

On en voit qui, avec les dimensions de la précédente, sont unicolores. Ces couleurs uniques sont le carmin vif, le rose, le bleu de divers tons, plusieurs violets, depuis le violet pensée jusqu'au violet lilas; chez les unes les demi-fleurons ressemblent à ceux de la reine marguerite blanc de lait; chez les autres, les ligules de la circonférence sont larges, tandis que le centre occupé par les fleurons tubulés leur donne l'apparence d'une anémone.

Enfin, le plus grand nombre de ces belles plantes sont panachées de toutes les façons imaginables. Ici des demi-fleurons blancs à l'intérieur sont marqués en dehors et au centre d'une bande rose, pourpre, lilas, bleu ou violet; ailleurs la même bande teint les deux faces du limbe. Chez les unes les ligules extérieures sont unicolores, tandis que le centre est panaché de blanc sur même fond.

Mais il est impossible de donner avec des mots une idée exacte de la diversité de ces panachures que forment le bleu, le rouge et le blanc et leurs com-

posés, car jusqu'ici le jaune ne paraît pas devoir se montrer; et cependant j'ai vu à Charonne une reine marguerite dont les ligules étaient d'un blanc sensiblement jaune.

La maison Jacquin aîné et compagnie, qui a vendu les graines de cette collection, récolte de 1846, dont les acheteurs lui ont adressé d'unanimes félicitations, est de nouveau chargée de la vente des semences de 1847, qui ne peuvent manquer d'ajouter encore à la réputation des plantes de M. *Fontaine*. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles me paraissent avoir atteint la perfection de formes et de plénitude et la variété de couleurs qu'il est raisonnable d'espérer.

ROUSSELON.

Sur la culture des pommes de terre.

A. M le Rédacteur des *Annales de Flore*.

Vous avez rendu compte dans votre dernier numéro d'un nouveau procédé imaginé par M. *Savoureux*, de Rouen, pour la culture de la pomme de terre. Je trouve qu'il a beaucoup d'analogie avec la culture irlandaise de cette solanée. Voici ce qu'en dit M. Vilmorin dans une notice que j'ai sous les yeux :

« Cette culture diffère beaucoup de la nôtre et on la dit plus productive. On divise le terrain en bandes plus ou moins larges, par exemple, de 5 pieds, séparées entre elles par des intervalles d'environ 2 pieds. Ces intervalles ne seront point plantés et serviront à rehausser la plantation. On bêche ou pioche, on laboure légèrement la surface des planches; on y ré-

pand le fumier, sur lequel on place des pommes de terre à des distances à peu près égales, ordinairement 8 à 10 pouces en tout sens; on recouvre de 2 à 3 pouces de terre prise dans les intervalles non plantés. Lorsque les plantes ont quelques pouces de hauteur, on les surcharge d'une nouvelle couche de terre prise de même aux dépens des intervalles ou tranchées qui séparent les planches. Cette opération se répète plus tard une troisième fois. Il est inutile de dire que la terre des tranchées doit être bien divisée par la bêche avant d'être répandue sur les planches. »

Cette citation tend, je crois, monsieur, à confirmer l'utilité de la méthode de M. Savoureux, qui, je pense, donnera des résultats avantageux surtout dans les terres humides, et, à ce titre, je vous prie de lui donner place dans votre journal.

Un de vos abonnés.

DES PRAIRIES NATURELLES.

On nomme ainsi les terres qui produisent, sans labour et sans semis, une herbe bonne à faire manger aux bestiaux. Les anciens les appelaient *parata*, toutes prêtes, parce qu'elles n'ont pas besoin de culture.

Les prairies naturelles sont plus ou moins bonnes, selon qu'elles sont sises dans les vallées, sur les montagnes ou sur les coteaux. Il y en a que l'on fauche trois fois, d'autres deux fois, et d'autres où à peine il vient de l'herbe et seulement dans les lieux un peu frais. La nature différente des diverses terres, les pentes et les éminences plus ou moins élevées, le

climat et l'exposition les modifient à l'infini. La plus avantageuse position est une descente très-douce, unie et fraîche: la même eau n'y reste pas longtemps; l'herbe y reçoit les rayons du soleil, et elle devient savoureuse et la meilleure possible. *Si eligendi facultas est, locum pinguem, roscidum, planum, leniter inclinatum, hujuscemodi salem deputabimus, ubi humor nec statim præcipitari cogitur, nec diù debet inhærere.* (Palladius.)

Plantes admises pour prairies naturelles à faucher. Les plantes suivantes doivent seules entrer dans les prairies naturelles à faucher; on en obtient toujours un foin de première qualité.

Petit trèfle blanc.	*Trifolium repens.*
Trèfle de Paris.	— *Parisiense.*
— des prés.	— *pratense.*
Fromental de France.	*Avena elatior.*
Avoine jaunâtre.	— *flavescens.*
— pubescente.	— *pubescens.*
— bulbeuse.	— *bulbosa.*
Agrostis traçante, florin.	*Agrostis stolonifera.*
— d'Amérique.	— *dispar.*
Timoty des Anglais.	*Phleum pratense.*
Houlque laineuse.	*Holcus lanatus.*
— molle.	— *mollis.*
Crételle huppée.	*Cynosurus cristatus.*
Lupuline.	*Medicago lupulina.*
Dactyle pelotonné.	*Dactylis glomerata.*
Luzerne de Paris, alfalfa.	*Medicago sativa.*
— en fer de faux.	— *falcata.*
Flouve odorante.	*Anthoxanthum odoratum.*
Queue de renard des prés.	*Alopecurus pratensis.*
— genouillée.	— *geniculatus.*
Jacée des prés.	*Centaurea jacea.*
Koelerie à crête.	*Kœleria cristata.*
Fétuque rouge.	*Festuca rubra.*
— ovine.	— *ovina.*
— élevée.	— *elatior.*
— glauque.	— *glauca.*
— hétérophylle.	— *heterophylla.*
Manne de Prusse.	— *fluitans seu glyceria.*
Plantin lancéolé.	*Plantago lanceolata.*
Sainfoin.	*Onobrychis sativa.*
Gazon anglais.	*Lolium perenne.*
— multiflore.	— *multiflorum.*
Poa des prés.	*Poa pratensis.*

Poa aquatique.	*Poa aquatica seu airoïdes.*
— des bois.	— *nemorum.*
— à tige nombreuse.	— *capillata.*
— tardif.	— *serotina.*
— comprimé.	— *compressa.*
— d'Abyssinie.	— *Abyssinica.*

Toutes ces plantes croissent naturellement dans le rayon de Paris. Je les ai toutes vues dans mes herborisations publiques. Il faut cependant en excepter l'agrostis d'Amérique et le poa d'Abyssinie.

(*La suite au prochain numéro.*)

MÉLANGES ET FAITS DIVERS.

Château des fleurs. Décidément l'horticulture se fait faire place partout. Artiste parvenu par son mérite, elle ne se contente plus d'éblouir tous les yeux, elle inspire de vives passions, passions honnêtes qu'on avoue hautement parce qu'on s'en honore. Elle se mêle à la vie agitée du grand monde et vient faire une douce diversion aux émotions bruyantes et profondes qui remuent notre société. Aujourd'hui aucune fête n'est possible sans fleurs, et les établissements publics convient les horticulteurs à venir les embellir de leurs beautés florales, et les aider à ressusciter ces jardins magiques que créait la baguette des fées, tandis que maintenant ils doivent leur éclat à la nature dirigée par l'art. C'est ainsi que le château des fleurs, aux Champs-Élysées, a fait une exposition florale avec distribution de prix dans les premiers jours de septembre. C'était une merveille que cette exhibition sous une tente élégamment et artistement disposée, et l'empressement du public à la visiter a amplement récompensé le directeur de ses frais et de ses soins. Un jury composé de MM. Hardy, Schœne, Tripet Leblanc, Lemichez,

Mathieu, Bincaz et Eustache a distribué dans l'ordre suivant les médailles mises à sa disposition :

Une médaille d'or à M. Bertrand, rue de la Roquette, 102, pour son *Begonia fuchsioïdes* de toute récente introduction;

Une médaille d'or à M. Mathieu fils, rue du Marché-aux-Chevaux, pour sa belle collection de plantes de serre;

Une médaille d'argent grand module à M. Soutif, à Passy, pour ses magnifiques dahlia;

Une pareille médaille, *ex æquo*, à MM. Victor Guyard, d'Auteuil, et Malingre, de Champerret, pour leurs reines marguerites;

Une médaille d'argent à M. Hippolyte Jamain, rue du Cendrier, pour ses roses;

D'autres médailles d'argent à MM. Bacot, à la Villette, pour sa belle collection de plantes fleuries de pleine terre; Deshayes fils, de Vincennes, et Pampin, à Paris, *ex æquo*, pour leurs érica, et Pechereau, à Charenton, pour ses reines marguerites;

Des mentions honorables à MM. Alexis Lepère fils, de Montreuil, et Tollet, de Bagnolet, pour leurs dahlia; Delaforge, des Thernes, et Tollet, pour leurs reines marguerites; Fréquel, de Belleville, pour ses pensées, et Pechereau, pour ses fuchsia.

On voit que l'horticulture, qui, en coquette novice, aime à montrer ses charmes parce qu'elle est sûre de plaire, a répondu complaisamment à l'appel du directeur du château des fleurs. Qu'elle prenne garde cependant, la prodigalité des faveurs est trop souvent le tombeau du désir.

Calcéolaires. On se rappelle que dans le numéro

de juin dernier nous avons fait connaître par des figures et une note la belle collection de calcéolaires de notre collègue M. Bondoux. Ces plantes, si bien cultivées par cet habile praticien, ont fructifié, et les précieuses semences qu'elles ont données viennent d'être achetées par M. Jacquin jeune, marchand grainier, et notre collaborateur. Malheureusement ces plantes de choix se montrent plus que les autres avares de graines; ainsi les amateurs, jaloux d'en avoir, feront bien de se présenter promptement au magasin de M. Jacquin jeune, île Saint-Louis, quai Bourbon, 15, ou quai de la Mégisserie, 4.

Oignons a fleurs. La maison Jacquin aîné et Cie, marchands grainiers, quai de la Mégisserie, 14, au Bon Jardinier, vient de publier son *Catalogue spécial d'oignons à fleurs, plantes à bulbes et à tubercules, griffes et pattes.*

Cours d'horticulture, par M. *Poiteau.* Le premier volume de cet ouvrage vient d'être mis en vente chez Mme veuve Bouchard-Huzard, libraire, rue de l'Éperon, 7. C'est le travail consciencieux d'un homme dont la longue expérience lui a fait connaître quelles sont les connaissances indispensables aux jardiniers, et qui s'est imposé la tâche de les leur exposer clairement et complétement. Nous en rendrons compte prochainement. Rousselon.

TABLE DES MATIÈRES. — *Octobre* 1847.

Rousselon. Travaux d'octobre. 289
Rousselon. Dix-neuvième exposition florale de la Société royale d'horticulture. 294
Portemer. Rose reine des fleurs (fig.). 310
Rousselon. Rose comte de Montalivet (fig.). 310
Jacquin aîné. Cyclobothra blanche. *Cyclobothra alba* (fig.). 311
E. B., abonné. Conservation des artichauts. 312
Rousselon. Aster reine-marguerite pyramidale. 313
Un Abonné. Sur la culture des pommes de terre. 315
H. Tollard. Des prairies naturelles. 316
Rousselon. Mélanges et faits divers. 318

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

TRAVAUX DE NOVEMBRE.

Cultures potagères. *Pleine terre.* — Il est encore temps, si ce n'est fait, de labourer et butter les artichauts, comme nous l'avons dit pour octobre. — On continue à butter le céleri en place, ou à en repiquer profondément en terreau de bruyère pour le faire blanchir. — On repique sur côtière des choux-fleurs, des choux d'York et des choux cabus, et des laitues pour l'hiver. — On arrache les légumes racines pour les conserver dans la serre à légumes, comme carottes, betteraves, navets, radis noirs, que l'on range en tas formés de lits superposés les uns sur les autres, et séparés alternativement par un lit de sable. — On rentre également des chicorées, des scaroles, des cardons, du céleri, des salsifis et scorsonères que l'on place debout dans du sable, les pieds près les uns des autres. — On enjauge aussi à l'air libre des choux pommes, des choux milan dont les pommes sont formées, en les inclinant vers le nord, et, en cas de fortes gelées, on les couvre de paille ou de litière, que l'on retire chaque fois que le temps est doux. — On couvre de même de litière, de paille ou de feuilles les

artichauts, les céleris, la chicorée, les scaroles, que l'on maintient dehors et que l'on découvre également quand le temps le permet. On en fait autant à l'égard des jeunes choux-fleurs repiqués précédemment sur côtières. — Lorsqu'à cette époque on a des choux-fleurs qui marquent, on les arrache, et après leur avoir ôté les plus grandes feuilles, on les replante en tranchées profondes que l'on recouvre de châssis. — On peut encore, sur côtières, au pied d'un mur exposé au midi, semer des pois Michaux. — Les semis d'asperges se font avec avantage dans ce mois et réussissent souvent mieux que ceux du printemps.

Couches, châssis, cloches, primeurs. — On sème encore sur de vieilles couches, ou sur terreau sous cloches, des laitues crêpe, gotte, romaine, des choux-fleurs durs, que l'on traite comme ceux semés le mois précédent. — On sème sur couches tièdes, faites exprès, de la laitue à couper, des radis hâtifs. — On fait des couches de toutes espèces pour y faire tous les semis pour primeurs et les repiquages de salades et de choux-fleurs. — On force les asperges en pleine terre sur place, et on en chauffe sur couches. — On couvre de châssis quelques plants de fraisiers quatre saisons pour continuer à les faire produire. — Dès la fin du mois, on sème les premiers concombres en godets sur couche et sous châssis pour être repiqués en place sur une autre couche un mois après.

Jardin fruitier et pépinières. — Il y a fort peu de travaux à faire dans le jardin fruitier, à moins que pour utiliser le temps on ne veuille commencer à

tailler quelques vieux arbres. — Tant que le temps le permet, on fait les défoncements nécessaires aux nouvelles plantations, et on arrache et replante les arbres. — C'est le moment de réunir en faisceaux les branches de figuier et de les envelopper de paille pour les défendre contre la gelée. — A Argenteuil, on couche ces mêmes branches dans des rigoles creusées en terre où on les fixe au moyen de crochets en bois, et on les recouvre de terre. — Dans la pépinière, on couvre de litière ou de paille les jeunes plants qui redoutent la gelée et les semis d'arbrisseaux délicats. — C'est le moment de semer les graines à enveloppe osseuse ou très-dure que l'on ne serait pas dans l'intention de faire stratifier pour les semer au printemps. — On nettoie les arbres des mousses et lichens, et l'on donne de forts tuteurs aux jeunes arbres verts qui croissent dans les expositions exposées aux grands vents.

Jardin d'agrément. Pleine terre. On continue de ramasser au rateau les feuilles tombées dont on a besoin pour les employer en couverture, pour les mélanger au fumier ou enfin pour les réunir en tas et en former un terreau très-utile que l'on mêle à la terre de bruyère, ou aux composts destinés aux plantes qui ne peuvent supporter les engrais animalisés. — On continue de nettoyer les plates-bandes en les débarrassant de toutes les plantes annuelles qui ont rempli leur destination. — Autant qu'on le peut, on met en place les plantes vivaces, dont la floraison, l'année suivante, est toujours plus hâtive que lorsqu'elles sont plantées au printemps. — C'est aussi l'époque de la plantation de tous les arbres et arbrisseaux

d'ornement, si l'on en excepte, selon les localités, les arbres résineux, et partant les arbrisseaux de terre de bruyère qu'il vaut mieux ne planter qu'au printemps. — Si on n'a pas encore planté les tulipes, jacinthes et narcisses, il faut absolument le faire avant le 15 novembre. — On plante aussi anémones, renoncules, ornithogales et autres.

Bâches, orangerie, serres tempérée et chaude. — Les soins qu'exigent les plantes renfermées dans ces conservatoires consistent dans l'intelligence qu'il faut apporter à quatre points principaux. Ce sont les arrosements, la température, le renouvellement de l'air intérieur et la propreté des végétaux. — Quant aux arrosements, on conçoit parfaitement que les plantes à feuilles caduques n'en ont aucun besoin, leur végétation est supendue et l'eau ne leur sera nécessaire qu'à l'approche du moment où elle se réveillera. — Celles qui conservent leurs feuilles doivent être arrosées avec discernement et modération, et seulement lorsqu'elles en annoncent le besoin par leur apparence. — Les végétaux de serre chaude doivent être arrosés selon leur habitude végétative, et ici le jardinier a besoin de certaines connaissances pour proportionner l'eau à la nature du sujet. Dans tout état de cause, il faut éviter de répandre de l'eau dans les sentiers et ailleurs que sur les pots, et n'en jamais laisser tomber sur le cœur des plantes. Pour cela, on se sert d'un arrosoir à long bec sans pomme. — La température doit être maintenue au point convenable; il importe seulement qu'il ne gèle point dans l'orangerie, que dans la serre tempérée le thermomètre ne descende pas au-dessous de 10 degrés cen-

tigrades et dans la serre chaude au-dessous de 15. C'est le minimum. Les paillassons, les couvertures, les réchauds et le chauffage proprement dit, soit par les poêles, soit par les thermosiphons, doivent être employés avec à-propos pour remplir ces conditions. — Le renouvellement de l'air est d'une très-grande importance, et on doit l'effectuer toutes les fois que la température extérieure ne s'y oppose pas par son âpreté. — On a déjà beaucoup fait pour la santé des plantes de soulever et refermer immédiatement un panneau, et l'on prolonge cette ouverture en raison de ce que le temps est plus favorable. Quant à la serre chaude, il faut se garder d'y laisser arriver l'air extérieur toutes les fois que le temps n'est pas calme et clair et que le thermomètre ne marque pas au dehors trois ou quatre degrés sur zéro. — La propreté est un soin incessamment nécessaire; jamais une feuille pourrie ne doit être aperçue; la moisissure doit être combattue par tous les moyens possibles, et la destruction des insectes ne doit jamais se ralentir.

Productions. *Plantes potagères.* — Lorsqu'on jouit, pendant la première quinzaine, de la douce température que l'on a surnommée l'été de la Saint-Martin, on peut récolter en pleine terre tous les légumes qu'a procurés octobre. — On a en abondance toutes sortes de racines, des oignons, des choux-fleurs, des choux de Bruxelles et autres, de la scarole, de la chicorée, du céleri, des cardons, toutes espèces de fournitures que l'on trouve dans la serre à légumes, si les gelées sont venues faire sentir leur redoutable effet. — Les asperges hâtées en pleine terre ou for-

cées sur couches commencent à donner vers la fin du mois.

Fruits. C'est l'époque où le fruitier est le mieux garni. Le chasselas est abondant et bon, les poires de première qualité sont nombreuses et parmi elles la crassane, la duchesse d'Angoulême, divers beurrés, etc.; les pommes de reinette, la calville rouge et autres sont également à point. Enfin, les fraisiers des quatre saisons donnnent leurs fruits sous châssis. — On a encore les prunes de la Saint-Martin et le Monsieur tardif.

Fleurs. Le mois de novembre n'est pas riche sous ce rapport. Les dahlia qui périssent à la première gelée ont fait place aux chrysanthèmes qui supportent 4 ou 5 degrés de froid, mais souvent aussi ils ont succombé. Cependant on peut en conserver dans la serre, si on a soin d'en mettre en pots, et alors leurs fleurs se prolongent environ un mois. On a encore la ximénésie à feuilles d'ancolie, quelques giroflées et tagètes, le laurier thym, quelques asters, etc.

ROUSSELON.

DES PRAIRIES NATURELLES.

(Suite. — Voir le numéro d'octobre.)

Semis. Lorsqu'on se propose d'établir et d'ensemencer une prairie naturelle, il faut ameublir la terre par un, deux ou plusieurs labours, et voir dans le lieu même et dans le voisinage les plantes qui y viennent le mieux, et leur donner la préférence.

Si la terre est fraîche ou susceptible d'irrigation, on peut y faire entrer presque toutes les espèces susmentionnées, ayant égard à celles qui donnent leurs fleurs à peu près aux mêmes époques. On sème ensemble en septembre, octobre et au printemps, les espèces qui fleurissent au commencement de juin, comme le gazon anglais, la queue de renard genouillée, le dactyle pelotonné, la flouve odorante, les *festuca elatior* et *rubra*, l'avoine élevée ou fromental. On en sème 70 kilog. par hectare que l'on mêle ensemble par parties égales. Il vaut mieux ensemencer en automne parce que ces plantes s'enracinent en hiver, et présentent au printemps une verdure plus belle et plus épaisse. Cette prairie dure longtemps, si on a soin chaque année d'en ôter les plantes nuisibles; car il s'y en établit toujours par les graines apportées par l'air, par les oiseaux et par les eaux.

On sème ensemble les espèces qui fleurissent un peu plus tard; le poa des prés, l'avoine élevée, l'avoine jaunâtre, l'avoine pubescente, le *cynosurus cristatus*, la fétuque ovine, le timothy des Anglais, la flouve odorante. On sème ensemble les espèces qui fleurissent en juillet: les houlques, le *trifolium parisiense*, la jacée, le gazon multiflore et anglais, la flouve odorante. Dans tous les semis je fais entrer cette dernière plante, parce qu'elle communique dans tous ses états une odeur aromatique qui plaît beaucoup aux animaux.

On sème seule l'avoine élevée pour être fauchée avant de fleurir. On en emploie 100 kil. par hectare. On agit de même à l'égard du dactyle pelotonné.

On forme aussi des prairies en recueillant en mélange les graines déposées dans les fenils, car quoi-

que l'on fauche au temps de la floraison, on ne laisse pas que de ramasser des graines mûres; on en sème 250 kilog. par hectare.

Quant aux très-anciennes prairies devenues peu productives par l'herbe adventice qui s'y est établie, on les laboure avec une charrue à coutres dans leur longueur et dans leur largeur. Elles sont alors divisées en morceaux dont on fait de petits fourneaux dans lesquels on ne laisse qu'une seule ouverture; on place dans chacune un peu de menu bois avec de la paille, on y met le feu; l'ignition donne à cette terre une couleur rougeâtre après lui avoir enlevé ses parties combustibles. Elle est alors très-bonne pour la végétation : la terre étant refroidie, on étend les débris de l'incinération sur place par parties égales, on donne un labour, et au bout d'un mois un second; on écrase les mottes et on sème. On pourrait avantageusement y semer du blé, de l'orge, de l'avoine, du chanvre.

Engrais. Tous les trois ou quatre ans, en octobre, janvier ou février, on fume les prairies si elles ne sont plus assez productives. Il faut avoir essayé en petit l'engrais qui convient le mieux, souvent même on en mêle plusieurs. Les anciens faisaient beaucoup de cas du fumier des animaux que l'on nourrissait de paille d'orge; présentement on se sert plus avantageusement de fumier de cheval, de fumier de volailles, de terreau de jardinier, de marne sèche, de craie, de terre des fossés aquatiques dont l'eau est stagnante, de la vase des étangs, de suie, de cendres de bois, de débris de tourbe carbonisée, de gypse, de gadoue. On émiette l'engrais et on l'étend par par-

ties égales sur tous les points de la surface de la prairie; on passe le rouleau ou le dos de la herse.

Irrigation. Au mois d'avril de la seconde année, si la terre n'est pas naturellement assez humide, on arrose les prairies nouvelles, ainsi que les anciennes. On répète cette opération selon que le soleil dessèche la terre et le plus ou moins d'affinité de celle-ci avec l'eau. Caton voulait que l'on fît beaucoup de prairies, si on avait de l'eau, et que si on n'en avait pas, on fît des herbages secs, que c'était le moyen de bien utiliser les terres: *Prata irrigua, si aquam habebis, potissimum facito; si aquam non habebis, sicca quam plurima facito : hoc est prædium, quod ubi expedit facere.* Caton.

Les prairies doivent, si on le peut, jusqu'au temps de faucher, être entretenues un peu humides pour que l'herbe ne s'étiole et ne périsse pas; mais il ne faut jamais les inonder : le foin ne serait plus aussi bon. Les prés sablonneux veulent être souvent mouillés, parce que l'eau s'y infiltre et pénètre profondément et les racines des graminées, qui sont très-fines, périraient. Les terres argileuses et compactes, qui se dessèchent plus lentement, ont moins besoin d'eau. On baigne souvent en été, parce que le soleil pompe l'humidité de la terre. On ne baigne pas en hiver et très-peu en automne. On cesse d'arroser quand les fleurs sont sur le point d'épanouir, qui est le moment de faucher, et l'on ne recommence à mouiller que quand le foin est rentré.

Esherbage et serfouissage. Lorsque la mauvaise herbe s'est engendrée dans la prairie, il faut soigneu-

sement l'arracher et la transporter au loin pour qu'elle ne se reproduise pas; on répète cette opération chaque année. C'est le seul moyen d'avoir toujours de bonnes prairies et d'un grand rapport. Les Anglais ne négligent jamais ce travail.

Etaupillage et éfourmillage. L'hiver arrivant, on étend et éparpille les taupinières et les fourmillières avec la bêche ou mieux avec la herse à étaupiner, qui tranche toutes les buttes, unit et égalise la prairie. S'il y a des clairières, on y répand de la graine, afin que la prairie soit toujours dans le même état. On herse pour enterrer la graine et on passe le rouleau pour rendre la fauchaison plus facile.

Fenaison. Il y a des agronomes qui pensent que l'on doit faucher les prairies une année et les faire pâturer la suivante. Je crois qu'il vaut mieux, et bien mieux, les faucher chaque année, surtout les prairies fertiles ou susceptibles d'être baignées. Ils disent que la faux tue l'herbe; je crois, au contraire, que l'herbe étant tranchée avec la faux repousse avec une nouvelle vigueur, et il sort des nœuds vitaux ou collets des racines un bon nombre de bourgeons qui présentent bientôt une verdure épaisse. Ces organes réparateurs n'attendaient pour entrer en pleine végétation que d'être aérés et de jouir de la lumière.

On fauche quand les plantes commencent à donner quelques fleurs; c'est alors qu'elles sont tendres et odorantes, et susceptibles d'une dessiccation parfaite qu'il faut hâter le plus possible. Si l'herbe ne commençait pas encore à entrer en fleurs et qu'ont la fauchât, le foin n'aurait que peu de parfum ; il ne plairait pas

aux animaux. Si on attendait que l'herbe fût défleurie, le foin serait trop dur, perdrait une partie de son parfum, et les bestiaux le mâcheraient difficilement et sans avidité. Il faut faucher contre terre pour que la faulx tranche toute l'herbe et augmente la masse, et autant que possible après la pluie ou pendant la nuit, ainsi que le conseillait Virgile.

Les faucheurs ayant fait chacun un andain, les faneurs les étendent de suite au soleil : six heures après ils retournent l'herbe, et le soir ils en font de petits tas. Le lendemain, ils les étendent de nouveau, à neuf heures, et repètent cette opération deux ou trois fois dans la journée; le soir, ils en refont de petits tas, et continuent ainsi pendant trois jours. Le quatrième jour ils le rentrent à la maison. On reconnaît qu'il est parfaitement sec si en en tordant une petite quantité, il n'en sort plus de suc, et à l'odeur parfumée et forte qu'il exhale.

Si, pendant la dessiccation, il vient à pleuvoir, on fait promptement de petites meules; lorsque le temps devient sec et beau, on les étend pour les faire sécher. Lorsque la pluie se prolonge, le foin n'est plus aussi bon; il perd de sa saveur et contracte parfois une odeur de moisi.

Si enfin on était forcé de rentrer le foin sans être entièrement sec, on le stratifierait avec de la paille de blé, d'orge, d'avoine, des cosses de pois, de la luzerne, etc., qui, en absorbant une partie de l'eau, le préservent de la moisissure.

Il faut souvent aérer les fenils pour que le foin cesse tout à fait de s'échauffer.

Meules. Si on ne peut placer tout le foin dans le

fenil le troisième ou le quatrième jour, c'est-à-dire lorsqu'il est entièrement sec, on en fait des meules dans la prairie sur un plancher soutenu avec des solives. On fait une fosse autour de chacune pour recevoir les eaux du ciel. On met, au milieu de chaque meule, une grande perche qui sert de guide; on l'enfonce bien avant dans la terre; on étend le foin sur le plancher, on le foule avec les genoux. A mesure que l'on l'élève, on le peigne avec des râteaux pour attirer à soi celui qui ne tient pas assez. Lorsque la meule est à peu près finie, on entoure son sommet de grande paille, en forme de parapluie.

Regain. C'est ainsi que l'on nomme la seconde coupe que l'on fait, dans le mois de septembre, aux prairies fertiles. On coupe l'herbe près de terre; on étend l'andain et on le retourne souvent pour qu'il sèche plus vite. La dessiccation est bien plus lente qu'en juin, parce que l'herbe n'étant pas assez mûre est fort aqueuse, et qu'il ne fait plus assez chaud. Il est bien nécessaire, disait Mathieu de Dombasle, de dessécher parfaitement le foin pour qu'il ne fermente pas dans la masse. Il est prudent d'en faire des meules dans les prairies et de les laisser pendant un mois. Il finit ainsi de se dessécher. Il arrive rarement que des meules s'enflamment dans les prairies; souvent on ne fauche pas le regain, on le fait pâturer par les vaches et les moutons.

Usage. Pendant les deux premiers mois, on ne donne pas de foin aux bestiaux; il les échaufferait trop par ses parties balsamiques, qui ne sont pas encore assez combinées avec le mucilage.

PRUNE *Impératrice*.

Quant aux pâtures, celles des montagnes servent aux animaux à laine. Ils s'y soutiennent en santé et y engraissent. On ne fait pas manger à ces bêtes les regains des prairies basses : ils y enfleraient.

Les bêtes à cornes vont dans les prairies basses et moyennes, mais après la disparition de la rosée.

Quant aux prairies très-fertiles, on les fait, si l'on veut, pâturer par les moutons au premier printemps; l'herbe repousse, devient plus épaisse et peut être de même fauchée deux fois; mais il ne faut pas les y laisser trop longtemps, parce qu'ils mangeraient les bourgeons reproducteurs.

H. Tollard.

Prune impératrice, *Prune diadême* (Voyez la planche).

J'avais remarqué cette belle prune à l'exposition de la Société royale d'horticulture dans le lot des fruits si intéressants de MM. Jamin et Durand, pépiniéristes, rue de Buffon, 19, à Paris. J'en pris immédiatement le dessin que ces messieurs ont bien voulu me permettre de compléter, en me montrant l'arbre producteur, lorsque je suis allé visiter leurs pépinières à Bourg-la-Reine, à l'entrée du chemin de l'Hay.

Cette prune est d'origine anglaise. L'arbre est vigoureux, ses rameaux un peu horizontaux, lisses, de couleur brune, sont moyens et à mérithales courts. Les yeux sont pointus, à écailles imbriquées d'un vert brun. Les feuilles alternes sont petites, de forme arrondie, terminée au sommet en pointe assez aiguë, crénelées

en leur bord, d'un beau vert en dessus, jaunâtre en dessous. Nervures profondes sur la page supérieure, saillantes sur l'inférieure. Elles sont portées par un pétiole un peu canaliculé, rouge brun, velu en dessus, et muni à son sommet, près de la naissance du limbe, de deux glandes arrondies.

Le fruit est gros, de forme oviforme, dont le plus petit bout est à l'insertion du pédoncule et arrondie à son sommet, sans sillon. La peau est fine et de couleur violet clair, couverte d'une fleur glauque comme sur le monsieur. La chair, d'un blanc rosé, est fondante, parfumée, et se détache bien du noyau ou du moins y adhère très-faiblement. Le noyau est gros et ressemble à celui de l'abricot Alberge ou de Tours. C'est une excellente prune pour manger fraîche, et qui doit être classée parmi les fruits de première qualité. Elle mûrit dans la seconde quinzaine de septembre.

ROUSSELON.

DAHLIA BARON DE ROTSCHILD (Voyez la planche).

Parmi les plantes si belles qui composent la riche collection de dahlia de notre collègue M. Soutif, qui les cultive avec tant d'art et de perfection, j'en ai remarqué un grand nombre dignes en tout point du choix des amateurs les plus difficiles. Malheureusement, il n'est pas possible de peindre tous ceux qui méritent de l'être, et j'en ai choisi deux qui m'ont paru, sinon plus parfaits que les autres, unir les qualités qui font une plante de premier ordre, au mérite de la nouveauté. L'un de ces dahlia paraîtra

DAHLIA

Baron de Rotschild.

prochainement. L'autre, le *baron de Rotschild*, est figuré ici.

C'est un dahlia nouveau que M. Soutif a reçu cette année. La plante est vigoureuse, s'élevant de 1 mètre 20 cent., à feuillage d'un vert frais, fortement nervuré, et se couronnant de fleurs volumineuses portées par des pédoncules verts, fermes, droits et longs qui les présentent aux regards de la manière la plus gracieuse et la plus apparente. Ces fleurs sont composées d'un nombre infini de demi-fleurons tuyautés à bords échancrés au sommet, un peu ondulés, et allant en grossissant graduellement du centre à la circonférence. Chacun d'eux est rouge vermillonné et jaunâtre en dessous près de l'onglet. L'ensemble de la fleur offre un coloris vermillon comme vaporeux, difficile à rendre dans toute sa fraîcheur.

Voici une liste des plantes de choix (nouveautés de 1847) que beaucoup d'amateurs ont pu voir aux expositions de la Société royale d'horticulture et du Château des fleurs, où M. Soutif a reçu la médaille d'or qu'elles ont méritée.

28. Beauty of Berks (Whale.).
202. Box (Drummond).
141. Coquette de Kain.
326. Captivation (Brown).
393. Carminata argentea (Widnal).
276. Delicata (Turner).
194. Exemple (Spencer).
80. Gloire des dahlia.
67. Honorable Sidney Herbert (Brown).
83. Laure Walner.
155. Lady of the Lake (Keynes).
388. Lord St-Maur.
273. Model of perfection (Sparry).
313. Marquis of Worcester (Sealey).

331. Master George Clayton (Bragg.).
355. Matchless (Whale).
153. Marchioness of Lorn (Cutter).
192. Miss Vize (Turner).
151. Proserpine (Niquet).
129. Pauline Hermann.
381. Queen of Sheba.
115. Ritter Von Rosenthal (Dewety).
182. Rosetta (Girling).
384. Royal Chancellor (Widnall).
386. Rath Heike.
87. Salvator Rosa.
148. Star (Bragg).
96. Triomphe Von Anhalt (Hofmann).
149. Triomphe Von Magdebourg.
322. Ulricke Grafin Klebelsberg (Dugen).

ROUSSELON.

Note sur un semis d'Alstroémère du Chili.

Nous avons reçu directement du Chili, il y a deux ans, des graines d'alstroémère, qui nous étaient recommandées, comme ayant été récoltées sur les plus belles espèces. Au mois de mai 1846, nous les avons semées dans de grandes terrines remplies de terre ordinaire, seulement bien ameublie. Nos plantes sont restées à l'air libre pendant l'été, et l'hiver nous avons déposé nos terrines sur les tablettes d'une orangerie, à l'abri de toute humidité. Au printemps suivant (1847), nous avons repiqué le jeune plant avec soin dans une plate-bande, en les espaçant de $0^{m}.40^{c}$. Depuis cette époque notre plantation n'a reçu que quelques mouillures, et à la mi-juin nos alstréomères ont commencé à montrer leurs fleurs.

Dans cette première floraison, nous avons remar-

qué les couleurs les plus variées, depuis le rouge vif jusqu'au rose. Nous avons obtenu des fleurs d'un rouge-brique, lilas clair et foncé, des blanches pures et striées, des tachées, bicolores; des corolles blanches à nervures roses, et violettes rayées de blanc; des tricolores à fond blanc lavé de rose et marqué d'une large tache jaune-orange; et enfin d'un rouge vif, lavé de violet et de jaune. Toutes ces variétés nous ont paru remarquables par la finesse de leurs coloris et leur belle tenue. Nous avons obtenu quelques variété naines, dont cependant les fleurs se sont montrées en même temps que les autres. Si, comme nous le présumons, ces variétés se maintiennent, on pourrait, ainsi qu'on le fait à l'égard des dahlia, les planter en gradins ou les mettre en bordures, comme les *reines marguerites naines*, la *giroflée de Mahon*, l'*oxalis Deppii*, etc.

Nous allons essayer de semer des alstroémères, au mois de février, sous châssis chaud, et de traiter le jeune plant comme plante de primeur; nous sommes presque persuadé d'avoir des fleurs en août ou en septembre de la première année. Si, en effet, cette expérience réussit, cette culture rehaussera encore le mérite de l'alstroémère, en ce qu'elle permettra de jouir de sa fleur l'année même du semis.

L'alstroémère se multiplie de deux manières : la première, par semences, qui est celle que nous venons d'indiquer, et la seconde par griffes ou pattes, que l'on conserve, comme les renoncules et les anémones, dans de la terre ou du sable sec, et à l'abri du froid et de toute humidité, qui lui sont l'un et l'autre très-pernicieux.

Dans nos parterres les alstroémères sont appelées

à jouer un grand rôle. Cultivées pour la beauté de leurs fleurs, on doit, en effet, les rechercher pour l'époque à laquelle ces belles plantes nous les montrent, car elles sont destinées à faire suite aux liliacées et aux amaryllidées de pleine terre, telles que tulipes, jacinthes, narcisses, dont elles rappellent le brillant coloris.

J. Daubignard,
de la maison Bossin, Louesse et comp.

Puya d'Altenstein; *Puya Altensteinii*, Klotsch. *Pitcairnia Altensteini*, Hook. Hexandrie monogynie Lin. Broméliacées de Juss. (Voyez la planche.)

Caudex cylindrique, à feuilles nombreuses, semi-embrassantes, de moyenne longueur, pointues, d'un vert frais, entières; tige ou hampe florale rouge, munie de bractées larges, pointues, rouges, entre lesquelles sortent ses fleurs. Le périgone est à trois divisions carénées, pointues, s'écartant peu. Elles sont d'un blanc jaunâtre. Les étamines un peu plus longues qu'elles, sont à filets blancs, à anthères jaunes, et le style est presque égal aux étamines.

Cette plante, que je crois originaire du Pérou, a besoin jusqu'alors de la serre chaude, et pourra peut-être se contenter d'une bonne serre tempérée pendant l'hiver. On la cultive en pots remplis de terre de bruyère et on peut la tenir en été à l'air libre, à bonne exposition. Arrosements assez fréquents pendant la belle saison et multiplication d'œilletons.

Jacquin aîné.

Sur la barbe de capucin.

La chicorée sauvage fournit pour l'hiver, sous le nom de barbe de capucin, une fort bonne salade que

PUYA *d'Altenstein.*

Puya *Altensteinii.*

l'on mange le plus habituellement avec de la betterave cuite au four. Les dispositions qu'il faut faire pour l'obtenir étant plus particulièrement une opération de novembre, je vais indiquer divers procédés qui font naître cette production d'une grande ressource pendant les froids.

On peut, selon la consommation, préparer un ou plusieurs tonneaux qu'on place debout sur un des fonds dans une cave chaude et obscure. Préalablement, on a dû percer leur pourtour de trous ronds d'un diamètre de 25 à 30 millim. Ces trous sont disposés par rangs distancés de 16 centim., et ils sont dans chaque rangée éloignés de 10 cent. au moins. On remplit de sable le fond du tonneau jusqu'au premier rang de trous ; on arrache des racines de chicorée sauvage auxquelles on ôte toutes les feuilles jusqu'à la couronne, et on les couche sur ce lit de sable de façon que le collet de chacune soit engagé dans l'orifice d'un trou. On couvre ce premier lit d'une seconde couche de sable, sur laquelle on dispose de même une autre rangée de racines, et on continue ainsi jusqu'à ce que le tonneau soit plein, et que chaque trou soit garni d'une racine qui y ait son collet engagé. Cela fait, on arrose, afin d'affaisser le sable, et on ramène dans les trous les collets des racines que cette opération aurait pu déplacer. Pendant tout l'hiver des jets blancs et tendres sortiront de ces racines, et se succéderont assez rapidement pour remplacer ceux qu'on coupera pour la consommation.

Quelques jardiniers font autrement. Ils établissent dans une cave une ou plusieurs couches étroites couvertes de terre légère et de sable, ou simplement de

terreau bien consommé, et ils couchent sur son pourtour les racines de chicorée sauvage, le collet en dehors; ils recouvrent le premier rang de la même manière, et établissent une nouvelle rangée de racines, recouvertes aussi de terre, et ainsi de suite. La température égale et douce de la cave et l'obscurité font développer des feuilles étroites et étiolées, que l'on récolte au fur et à mesure qu'elles ont atteint une certaine longueur. Ces couches ne doivent être larges que de 65 centim., et l'intervalle entre chaque lit doit être de 10. On les mouille au besoin.

Enfin, les maraîchers qui approvisionnent les marchés de la capitale, obtiennent la barbe de capucin par un moyen plus prompt et plus productif. Ils préparent, dans une cave très-obscure, une couche composée de fumier de cheval, à laquelle ils donnent une épaisseur de 33 cent. Ils ne couvrent aucunement ce fumier, et c'est sur lui à nu qu'ils posent debout les racines de chicorée sauvage, disposées comme je vais le dire. Ils arrachent en octobre, novembre, décembre et janvier, la quantité qui leur est nécessaire pour chaque époque, des racines de chicorée qu'ils ont semées en mars et avril précédents, en plein champ et à la volée, et dont ils ont vendu les feuilles pendant l'été. Ces racines, dépouillées de leurs feuilles, sont rassemblées en bottes d'un mètre de tour, liées avec un osier et disposées de manière que toutes les couronnes soient au même niveau. Ce sont ces bottes qu'ils déposent debout à nu sur la couche, en échiquier et en les serrant près les unes des autres de façon à ne perdre aucune place. En vingt jours environ, toutes ces bottes sont

couvertes de pousses tendres et blanches et d'une extrême propreté. Ils enlèvent une à une ces grosses bottes, et les divisent en plusieurs petites composées d'une centaine de racines garnies de leurs feuilles, et liées avec un osier.

ROUSSELON.

Exposition florale de la Société d'horticulture de Meaux.

J'ai bien quelque reproche à me faire à l'égard de l'honorable Société d'horticulture de l'arrondissement de Meaux, dont je n'ai pas toujours eu le loisir de m'occuper selon son mérite, et plus encore selon mon vif désir de lui rendre une justice qui lui est due. En effet, grâce à l'habileté de ses membres, elle acquiert un développement remarquable et exerce sur les progrès de l'horticulture dans l'arrondissement de Meaux une influence favorable, et dont il faut la féliciter.

Elle vient de faire, à la fin de septembre, une exposition qui, malgré les obstacles de la saison, offrait encore de très-beaux produits. C'est surtout par l'abondance des fruits dans les meilleures variétés et des légumes magnifiques par leur développement et leur culture qu'elle surprenait les visiteurs.

Les fleurs n'avaient pas fait défaut. On y voyait beaucoup de végétaux de serres, de jolies plantes vivaces, de remarquables collections de reines-marguerites; des dahlia choisis, des verveines, des fuchsia, et enfin de charmantes roses remontantes en fleurs coupées et en pots.

Le jury a distribué les récompenses dans l'ordre suivant :

Médaille d'argent à M. *Baudinat*, jardinier de madame veuve Dassy-Desmarchais, pour la plus belle collection en fleurs de plantes de tous genres.

Une médaille de bronze à M. *Pinet*, jardinier fleuriste à Meaux.

Et une mention honorable à mademoiselle *Virginie Maciet*, fille du respectable président de la Société.

Une médaille d'argent à M. *E. Coulon*, jardinier de M. le comte de Nanteuil, pour ses beaux fruits de table.

Une médaille de bronze à M. *Victor Petit*, jardinier de M. Virlet, à Villenoy.

Une mention honorable à M. *Giverne*, jardinier de madame Brochot, à Coutevroust.

Une médaille d'argent à M. *Pinard*, jardinier à Couilly, pour les plus beaux légumes.

Une médaille de bronze à M. *Giverne*.

Une mention honorable à M. *Mavré*, jardinier de M. Lourdon, à Villenoy.

Une mention honorable à M. *David*, garde à cheval à Meaux, pour plantes fleuries les plus éloignées de leur époque naturelle de floraison.

Une médaille d'argent à M. *Carriat*, pour ses dahlia de serres.

Une mention honorable *ex æquo* à MM. *Baudinat* et *Charles Lefèvre*, jardiniers fleuristes à Meaux.

Une médaille d'argent à M. *Lefèvre*, jardinier pépiniériste, pour ses longs et honorables services dans l'établissement de M. Darley-Mulot.

Une médaille de bronze à M. *Al. Lepère*, de Montreuil, pour sa *Pratique raisonnée de la taille du pêcher*, en regrettant que le règlement s'oppose à ce qu'il soit décerné une récompense plus importante.

Médaille de bronze au *même* pour ses cultures de pêchers.

Médaille de bronze à M. *L. Garnier*, de Lizy-sur-Ourcq, pour sa collection de camellia, et autres plantes de serres.

Mention honorable à M. *Vayssié*, de Meaux, pour son beau gain dans les semis d'œillets.

Mention à M. *Giverne*, pour la belle tenue de ses cultures.

On voit que cette Société fait les plus nobles efforts pour exciter l'émulation, et entretenir parmi les jardiniers cette moralité qui y deviendra proverbiale, en récompensant par ses distinctions les longs services et la bonne conduite, ainsi qu'elle l'a fait à l'égard de M. Lefèvre.

ROUSSELON.

Cours d'horticulture, par M. A. Poiteau, dédié à la Société royale d'horticulture de Paris, tome Ier (1).

J'ai promis, dans le précédent numéro de ces *Annales*, de rendre compte de cet ouvrage. Je viens essayer son analyse, quelque difficile qu'elle soit en présence du travail si clair, si précis, si rempli de faits du respectable patriarche de l'horticulture française, et qui exigerait, pour être dignement apprécié, un examinateur plus éclairé que moi. C'est un nouveau titre à la reconnaissance des jeunes horticulteurs comme à celle des vieux praticiens ; car ceux-ci seront fiers de s'être consacrés à un art dont l'auteur explique si bien l'importance en montrant la nécessité d'étudier les sciences naturelles qui lui prêtent un secours indispensable, jettent à l'envi la lumière sur ses opérations les plus délicates et assurent sa marche au milieu des écueils qu'il rencontre à chaque pas sur sa route.

L'auteur explique ainsi dans son avertissement le but qu'il se propose avec une naïve franchise qui le peint parfaitement : « En me rappelant, dit-il, combien de connaissances m'avaient manqué dans ma jeunesse, combien de temps précieux j'avais perdu ou mal employé, pendant combien de temps mon intelligence était restée engourdie faute d'une étincelle pour la réveiller, combien peu de considération notre profession obtenait alors dans la société, j'ai cru qu'il

(1) Paris, Ve Bouchard-Huzard, libraire, rue de l'Éperon, 7. — Prix : 5 fr.

était de mon devoir de faire sentir aux jeunes élèves que la pratique seule de l'horticulture ne les conduirait jamais à l'exercer parfaitement sans le secours des diverses sciences qui la touchent, qui l'éclairent ou qui en expliquent les résultats, et qui, finalement, la complètent; j'ai pensé que ces connaissances, en ornant l'esprit de nos jeunes horticulteurs, les rapprocheraient des gens bien élevés et leur mériteraient la considération qu'on ne refuse jamais aux hommes qui, dans leur profession, se distinguent par l'application de connaissances inconnues aux routiniers: telle a donc dû être et telle a été la règle de la conduite que j'ai suivie, et je crois avoir bien fait, pour l'honneur de l'horticulture, en enseignant aux élèves horticulteurs ce que j'aurais été trop heureux qu'on m'eût appris dans ma jeunesse. »

On ne peut qu'applaudir à une pareille résolution, et on doit regarder comme un bonheur qu'un tel enseignement soit donné par un homme qui, enfant de ses œuvres, a éprouvé, dès son début, le besoin des connaissances qu'il veut inculquer aux autres et dont il a pu reconnaître l'indispensable nécessité dans sa longue et honorable carrière. Il veut en outre, par un motif infiniment louable, prouver aux gens du monde l'importance de l'horticulture qui touche à toutes les sciences, et relever, dans l'opinion publique, cette profession, en rendant ceux qui s'y livrent des hommes capables de tenir une place distinguée partout où l'instruction est comptée pour quelque chose.

Appelé, en 1830, à professer un cours d'horticulture à l'institut royal de Fromont, créé par l'inspiration de feu Soulange Bodin, ce sont les leçons qu'il

a données alors que M. Poiteau publie sous les auspices de la Société royale d'horticulture, qui a bien voulu en accepter la dédicace avec une unanimité devenue pour lui un touchant témoignage de haute considération et de confiance en son mérite. Il est juste que parfois une de ces douces émotions dont le souvenir se grave aussi profondément dans le cœur que dans la mémoire, vienne indemniser de ses veilles le savant modeste et utile.

Le tome Ier de ce cours a paru, et comme je l'ai dit en commençant, il est si plein de faits qu'il rend l'analyse impossible. Le style en est serré, précis, et d'une telle clarté que l'intelligence la moins active saisit facilement la pensée de l'auteur. Mais cette pensée, rapidement exprimée, provoque la méditation du lecteur, fait naître dans son esprit une foule de réflexions, y réveille les souvenirs et apprend ainsi plus qu'elle ne semble dire; comme la torche qui éclaire les pas du géologue pénétrant dans ces grottes mystérieuses toutes remplies de stalactites, brillante, de ses rayons lumineux, les facettes de mille prismes à la fois, et révèle ainsi de curieuses beautés, qui, sans elle, fussent restées inaperçues.

Après avoir clairement exposé les devoirs imposés aux jardiniers et fait l'énumération des connaissances qui leur sont nécessaires, l'auteur donne des notions de géologie, de géognosie, de minéralogie, de chimie; il s'occupe ensuite des diverses sortes de terres cultivables, de leur analyse, des amendements et des engrais, des composts. Il fait connaître la composition de l'eau, son importance et son rôle, celui si important aussi du calorique et de la lumière, l'influence de l'ombre et de l'obscurité; les éléments constitu-

tifs de l'air, les phénomènes qui se passent dans ce fluide, la météorologie et les instruments imaginés pour apprécier ses effets et en tirer quelques pronostics. Il aborde l'astronomie et la géographie physique; il dit les hypothèses imaginées pour expliquer l'origine de la terre, les systèmes admis sur ses mouvements de rotation qui amènent les saisons, les jours et les nuits; il indique l'opinion probable de la naissance des plantes par une végétation spontanée; il considère si les espèces dégénèrent, et pense que les variétés finiront avant elles, qui finiront à leur tour par cette loi inflexible au-dessus de laquelle il n'est que Dieu, que tout ce qui commence a une fin; il explique ce que c'est que la naturalisation et l'acclimatation qu'il croit impossible dans le sens absolu; il donne enfin une idée de la végétation antédiluvienne qu'il suppose avoir été beaucoup plus vigoureuse que de nos jours.

Arrivé à ce point, et après avoir dit ce qu'il faut entendre par les mots théorie et pratique, il aborde la botanique élémentaire, l'anatomie et l'organisme des végétaux, et termine ce volume par des notions de physiologie végétale. Ces dernières leçons sont remplies de figures dessinées avec la précision désirable par l'auteur, qui manie le crayon et le pinceau avec une habileté connue.

On peut, par ce faible aperçu, se faire une idée de l'immensité des matières que contient ce volume. M. Poiteau a adopté les opinions les plus accréditées sur chaque chose, selon l'état des connaissances à notre époque. Trop resserré pour développer sa propre opinion lorsqu'il donne à penser qu'elle n'admet pas complétement, il a eu soin, partout où sa pensée

a découvert le doute, de l'indiquer par quelques mots qui appellent l'attention du lecteur, et sont comme le *garde-à-vous* des sentinelles veillant à la sûreté de remparts assiégés.

C'est une bien douce satisfaction de pouvoir, dans un compte rendu, obéir à ses affections sans mentir à sa conscience. Ce bonheur m'était réservé en parlant de l'ouvrage de M. Poiteau ; car, dans ma conviction, il ne mérite que des éloges, et je suis heureux de les offrir, sans arrière-pensée, à l'homme auquel j'ai voué l'amitié et le respect que son caractère et son grand âge inspirent et l'admiration que son talent et sa science commandent.

Dans un autre article, je me propose de faire connaître, par une citation, la manière de l'auteur, mais ce sera sans doute la précaution inutile, car chacun s'empressera de se procurer son œuvre.

ROUSSELON.

MÉLANGES ET FAITS DIVERS.

AUX HORTICULTEURS MARCHANDS. Dans une note imprimée, et que M. Vibert, d'Angers, a fait circuler sous le titre d'*avis au commerce*, cet horticulteur signale l'indigne conduite de MM. W. *Prince et compagnie*, horticulteurs à Flushing, près New-York, qui abusant de la confiance des horticulteurs français, leur demandent des marchandises qu'ils ne payent pas. Grâce à la singulière jurisprudence des États-Unis, qui exige, à peine de nullité, que pour poursuivre un débiteur qui se dit associé, on poursuive en même temps tous ses cosociétaires, M. W. Prince est inattaquable, parce qu'il refuse de faire connaître ses associés, et que se jeter ainsi dans un

procès, c'est vouloir ajouter de nouvelles pertes à celle qu'on a déjà faite. Il engage donc le commerce à ne pas ouvrir de relations aux Etats-Unis avec les maisons dont l'association n'est pas une chose notoirement connue. L'expérience qu'en a faite M. Vibert lui coûte 2,000 fr. Je crois bien faire de donner de la publicité à cet avis, avec d'autant plus de raisons qu'il est à ma connaissance que la maison Jacquin aîné et compagnie a perdu, de la même manière et avec le même individu, une somme de 7,500 fr.

Toutefois, M. Vibert termine ainsi, et je m'associe entièrement à sa pensée :

« Il existe, sur divers points des Etats-Unis, des maisons respectables dont j'ai souvent été à même d'apprécier la probité et la délicatesse, pour lesquelles je professe la plus profonde estime, qui sont dignes à tous égards de la confiance du commerce et sur lesquelles il serait bien injuste de faire peser la responsabilité de la conduite de W. Prince envers nous. »

— Exposition. Le Château des Fleurs a provoqué une nouvelle exposition des produits (fleurs et fruits) de l'horticulture. Elle a eu lieu vers la fin de septembre.

Décidément, l'emplacement qu'occupe l'exposition n'est pas favorable à la beauté des fleurs, et la tente qui le recouvre produit un demi-jour qui en ternit l'éclat.

Les dahlia y étaient nombreux. Une grande médaille d'or a été donnée à ceux de M. Soutif, à Passy; des médailles d'argent à MM. Chauvière, de Paris; John Salter, de Versailles; Robert, de Choisy-

le-Roi ; des médailles de bronze à MM. Pampin, Fabry d'Auteuil, et Alexis Lepère fils, de Montreuil.

Pour les dahlia de semis, MM. Laloy, de Rueil; John Salter, déjà nommé, ont eu des médailles d'argent; Roblin, de Paris, Bourgault, de Saint-Germain, et M. Dufoy, de Paris, ont reçu une médaille de bronze.

Des médailles d'argent ont été données à MM. Lévêque dit René et Marest, de Paris; Berger, de Vitry; et Fontaine, de Châtillon, pour leurs roses fleurs coupées. Les rosiers en pots de M. Dupuy-Jamain ont reçu une médaille d'argent.

MM. Dupuy-Jamain, Barbot, de Paris, et Bacot, de la Villette, ont reçu chacun une médaille d'argent pour leurs collections de fruits.

Enfin, des médailles de bronze ont été données aux jolis bouquets montés de MM. Debrie fils aîné et cadet, et de M. Billard.

— Poignée-écaloire. Sous ce nom, M. *Bardot*, place Dauphine, 18, vient d'inventer un instrument pour écaler les noix. Il se compose de deux cupules de grandeur différente, en fonte de fer que prolongent trois espèces de dents aiguisées en lame tranchante. Ces cupules ont chacune un manche en bois. On place dans la plus grande que l'on tient de la main gauche, la noix munie de son brou, on applique dessus l'autre cupule que tient la main droite, et on appuie en opérant des deux mains un mouvement de torsion. Les lames dépouillent promptement le brou, sans salir les mains comme quand on emploie un couteau.

Catalogues nouveaux.

— MM. *Jacquin aîné et compagnie*, marchands grainiers, quai de la Mégisserie, 14, viennent de publier leur catalogue des plantes cultivées dans leurs jardins, au Grand-Charonne, route de Bagnolet, 20. Il renferme un très-bon choix de plantes de toutes les températures, et ne peut qu'intéresser les amateurs.

— M. *Chapsal*, devenu seul propriétaire de l'établissement horticole sis à Versailles, rue de Montreuil, 37 (ancienne pépinière Gouillet), vient de publier un extrait de son catalogue qui comprend les dahlia seulement, pour lesquels il vient d'obtenir une médaille d'argent à l'exposition du cercle pratique d'horticulture de Rouen. Les amateurs trouveront un choix très-distingué dans les nouveautés de 1847.

— M. *Margottin*, rue du Marché-aux-Chevaux, 15, qui cultive spécialement les rosiers, les camellia et les azalea indica, m'adresse son catalogue pour 1847-1848, où sont inscrites toutes les richesses de ces trois genres intéressants.

— M. *Uthérart*, horticulteur, m'a également adressé l'extrait de son catalogue, qui comprend les rosiers, les camellia, les azalées, fuchsia, dahlia, etc. Il annonce le prochain transférement de ses cultures de Farcy-les-Lys, près Melun, où elles sont maintenant, à Paris, place du Trône, 1.

— MM. *Bossin-Louesse et compagnie*, marchands grainiers, quai de la Mégisserie, 38, m'ont aussi adressé leur catalogue de plantes bulbeuses et oignons à fleurs qu'ils ont publié en octobre. Il offre un beau choix dans tous les genres.

ROUSSELON.

AVIS.

Les souscripteurs aux deux premières séries des *Annales de Flore* auxquels il manquerait quelques compléments sont priés d'en faire la demande avant le 1er décembre prochain, car une fois cette époque passée, le peu d'exemplaires qui restent seront formés en collection, et rien ne pourra plus se vendre séparément.

TABLE DES MATIÈRES. — *Novembre* 1847.

ROUSSELON. Travaux de novembre 321
H. TOLLARD. Des prairies naturelles. (Suite.). 326
ROUSSELON. Prune impératrice (fig.). 333
—— Dahlia baron Rothschild (fig.). 334
DAUBIGNARD. Note sur un semis d'Alstroémères. 336
JACQUIN aîné. Puya d'Altenstein. *Puya Altenstenii* (fig.). 338
ROUSSELON. Sur la barbe de capucin. 338
—— Exposition florale de la Société d'horticulture de Meaux. . 341
ROUSSELON. Sur le Cours d'horticulture par M. Poiteau. 344
—— Mélanges et faits divers. — Aux horticulteurs marchands. — Exposition au Château des Fleurs.—Poignée écaloire.—Catalogues nouveaux.—Avis 348

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

TRAVAUX DE DÉCEMBRE.

Cultures potagères. *Pleine terre.* — Les travaux sont plus ou moins suspendus selon l'état de la température. On profite de tous les moments favorables pour faire les défoncements. — On porte les fumiers partout où il en est besoin. — On continue la démolition des anciennes couches dont on extrait le fumier non consommé que l'on emploie à faire des paillis. — On met en tas le terreau qui en résulte. — Lorsque le temps ne permet pas de travailler dehors, on fait des paillassons, on raccommode les outils, les coffres. — On nettoie les graines, on s'approvisionne de celles qui manquent. — Enfin on fait tout ce qu'il est possible, en profitant de toutes les alternatives de beau temps pour s'occuper des choses les plus pressées et les plus utiles. — On continue, si la gelée est forte, à couvrir tout ce qui a besoin de l'être, comme poirée, carde poirée, oseille, persil, mâche, et on les découvre chaque fois qu'il dégèle.

Couches, châssis, cloches, primeurs. — On continue à faire des couches successives, les unes pour

de nouveaux semis, les autres pour recevoir les repiquages. — On a déjà à repiquer les concombres semés sur couche en godets pendant le mois de novembre, et sous cloches, les laitues, romaines, choux-fleurs, etc.; on sème une seconde saison de concombres, et les premiers melons qui seront en état d'être repiqués sur couche neuve dans les premiers jours du mois prochain. — On continue à forcer les asperges en pleine terre; on en plante également sur couche tous les quinze jours afin d'en récolter successivement. — On veille à garantir du froid, par des paillassons, de la litière et même des réchauds, toutes les cultures forcées ou de primeurs dont la végétation ne doit pas être interrompue, et en répandant du fumier court entre les cloches. — On prépare des meules à champignons.

Jardin fruitier, pépinières. — Les travaux du jardin fruitier restent suspendus pendant les gelées. — Si le temps s'adoucit par moments, on en profite pour tailler quelques poiriers et pommiers. — On peut aussi faire quelques labours au pied des arbres, et mettre du fumier où il en est besoin. — Quant aux travaux de la pépinière, on continue à lever les arbres toutes les fois que la gelée ne s'y oppose pas. — On laboure toutes les parties destinées à de nouvelles plantations, et on fume selon le besoin.

Jardin d'agrément, *pleine terre.* — Les travaux, dans cette partie, consistent à faire des élagages et des abattis, soit pour supprimer le bois mort, soit pour changer les dispositions par des percées qui forment de nouveaux points de vue. — On fait dans le

même but les plantations nécessaires tant que la terre n'est pas fermée. — On peut aussi profiter de tous les instants favorables pour faire des défoncements, retourner les gazons qu'on se propose de resemer, et s'occuper enfin de tous les mouvements de terrains, transports de terres, chargements d'allées, etc., etc.

Baches, orangerie, serres tempérée et chaude. —La surveillance qu'exigent ces conservatoires est incessante. — Il ne suffit pas d'entretenir les poêles ou thermosiphons, il faut avoir le plus grand soin d'être pourvu de paillassons pour les dérouler sur les serres; quelquefois même il faut encore ajouter par dessus de la grande litière. Ces couvertures extérieures entretiennent la température beaucoup plus égale, surtout pendant la nuit, qu'on n'y parviendrait en excitant la chaleur artificielle à un plus grand degré, parce qu'alors elle est excessive autour des tuyaux, tandis qu'elle est encore trop faible près des vitraux par lesquels il se fait une grande déperdition lorsqu'ils restent nus.

Il faut toujours profiter de toutes les alternatives de beau temps pour donner de la lumière et de l'air, sans lesquels l'étiolement et la pourriture se font bientôt une large part parmi les végétaux.

La température des serres chaudes ne doit pas s'abaisser au-dessous de 12 degrés centigrades, ni atteindre au delà d'un maximum de 25. On arrose avec raisonnement les plantes qui en annoncent le besoin, et on veille à ce que toutes soient maintenues dans le plus parfait état de propteté qui est aussi un moyen d'éviter la moisissure. Cette dernière

précaution est surtout importante pour les serres marchandes où les plantes sont toujours plus serrées. Par un beau soleil et pendant qu'il donne en plein sur les vitraux de la serre chaude, un léger seringage répandu sur les feuilles en forme de pluie produit un bon effet sur les végétaux, pourvu toutefois qu'on ait le soin d'en proportionner l'importance au temps qui peut être accordé à l'évaporation.

La serre où l'on cultive les ananas doit être soignée de même, et on garnit toutes les tablettes et places pouvant recevoir des pots, avec les fraisiers *keen Sedling*, *comte de Paris*, *duchesse d'Orléans*, *princesse royale*.

Il suffit que la température des serre tempérée et orangerie ne descende pas plus bas que zéro. On donne plus souvent de l'air en ouvrant plus ou moins en présence du soleil, et refermant exactement avant qu'il ait disparu, et on arrose beaucoup moins.

Productions. *Plantes potagères.* — On a encore en pleine terre des choux de Bruxelles, de Milan et à grosses côtes; des salsifis, scorsonères, mâches, raiponses, épinards, cerfeuil et persil; on trouve dans la serre à légumes des carottes, navets, panais, betteraves, des choux-fleurs, des chicorées, scaroles, barbe de capucin, cardons, etc. — Les couches donnent déjà des radis, de la laitue à couper, du persil, de l'estragon et toutes sortes de fournitures fraîches; et enfin des asperges, dont on récolte également sur les carrés chauffés en pleine terre.

Fruits. Le fraisier des quatre saisons continue de

donner des fruits, si on a pris la simple précaution de couvrir quelques carrés de châssis, de les entourer de réchauds, et d'y dérouler par-dessus des paillassons pendant la nuit.

C'est ordinairement un mois à ressources pour le chasselas, les poires et les pommes. Cette année la conservation de ces fruits se montre fort difficile, et le chasselas surtout passe promptement.

Fleurs. On a des violettes odorantes à bonne exposition abritée et sous châssis, ainsi que de la violette de Parme; on trouve quelques roses de Noël; les jacinthes, la tulipe duc de Thol, fleurissent sous châssis. Les serres donnent aussi quelques fleurs dont on augmente le nombre par plusieurs liliacées, comme narcisses, jacinthes, etc., si on a pensé à en mettre en octobre en pots pour les tenir dans ces conservatoires.

ROUSSELON.

Culture forcée du melon (1re saison).

Dans sa marche progressive l'horticulture impose à ses adeptes des obligations plus étroites. Il est aujourd'hui peu de maisons bourgeoises dont les maîtres ne soient pas persuadés que tout est possible, et qu'il n'est pas une production en première primeur que leurs jardiniers ne doivent leur fournir. Cette exigence n'en est rigoureusement pas une; avec des aides, du fumier et des châssis, il n'est point de jardinier qui ne puisse y satisfaire. Toutefois parmi les primeurs celle qui est le plus demandée, consiste généralement en melons.

Le mois de décembre étant celui où commence la culture forcée des melons dits de première saison, c'est-à-dire qu'on peut récolter à la fin d'avril, je crois bien faire de décrire ici cette culture, afin de mettre les jardiniers en mesure d'avoir, des premiers, de ces fruits à offrir sur la table de leurs maîtres.

Vers le 20 décembre on établit une couche mère pour un panneau seulement. On la couvre de 10 centimètres de terreau, et on la garnit de son châssis. Lorsque la température est tombée entre 25 et 30° centigrades, ce qui exige environ huit jours, on sème la graine. Les uns après avoir nivelé et ratelé la surface de la terre y tracent plusieurs sillons dans lesquels ils déposent la graine, d'autres sèment simplent à la volée. Dans l'un ou l'autre cas on couvre la semence d'environ 15 millim. du pareil terreau. Aussitôt le semis fait, on replace le châssis sur lequel on pose un paillasson que l'on n'enlève qu'après la levée du plant, ce qui a lieu en quatre ou cinq jours. Pour empêcher le refroidissement trop prompt de la couche, on l'entoure de grande litière pendant les premiers huit jours, ou mieux d'un accot, ou réchaud fait avec du fumier qui a déjà servi. En semant de cette manière tout l'espace que couvre un châssis, on aurait une trop grande quantité de plants, d'autant que les fruits qu'ils produisent arrivent presque ensemble à maturité. Il vaut donc mieux ne semer que la moitié du châssis en melons, et consacrer la seconde portion à une autre primeur. Aussitôt après la levée on ôte pendant le jour le paillasson qui couvre le châssis pour que le jeune plant jouisse du plus de lumière possible; mais on le replace de bonne heure à la fin de la journée. On veille soigneusement, si le

temps est froid, à ce que la gelée ne puisse pénétrer jusqu'à lui.

Dès que les cotylédons paraissent, on prépare une seconde couche semblable à la couche mère, mais dont on proportionne la longueur à la quantité de melons que l'on veut avoir. Cette couche, à laquelle les maraîchers donnent le nom de couche *pépinière*, est destinée au repiquage du plant, et comme elle réclame aussi huit jours pour jeter son feu et acquérir la température convenable, elle se trouve prête lorsque le moment de repiquer est venu.

Quand le plant montre deux feuilles en sus des cotylédons que la plupart des jardiniers nomment *oreilles*, il est bon à repiquer. Les uns repiquent à nu dans la terre même qui couvre la seconde couche, les autres repiquent en pots enfoncés dans le terreau. L'une et l'autre méthode sont bonnes; seulement le repiquage en pots exige une plus grande exactitude pour la plantation à demeure du plant, parce que si elle est retardée, les racines se contournent dans les pots, au lieu que trouvant à s'étendre dans la terre de la couche elles n'éprouvent aucun malaise, quand même il n'est pas fait à jour fixe.

Voici comme on agit pour repiquer en pots : aussitôt que la couche pépinière est construite, et avant que sa température se soit abaissée, on la couvre de pots vides placés debout, en quinconce, près les uns des autres. Il en entre de 75 à 80 par panneau. On les remplit, ainsi que leurs intervalles, d'une bonne terre douce mélangée par moitié avec du terreau. On tasse cette terre avec la main, et cela fait on ferme le châssis que l'on couvre d'un paillasson. Lorsque la chaleur est arrivée au degré voulu, on sou-

lève avec soin, soit à la main, soit avec une petite houlette, le plant un à un. On évite, autant qu'on le peu, de rompre le chevelu, et sans secouer la terre, on repique chaque pied dans un pot en le couchant depuis le collet jusqu'aux cotylédons, de façon que les feuilles soient sur le bord et que la tige soit couverte de 20 à 25 millimètres de terre. Cette position facilite l'émission d'un plus grand nombre de racines sur la partie de la tige qu'on enterre ainsi. Aussitôt l'opération faite on referme le châssis et on couvre d'un paillasson qu'on maintient jusqu'après la reprise.

Pour *repiquer à nu*, lorsque la couche chargée de terre mélangée par moitié de terreau est au point voulu de chaleur, on soulève le plant comme je l'ai dit, et on le repique à la main, ce qui vaut mieux qu'au plantoir, en enfoncant la tige jusqu'auprès des cotylédons et espaçant les plants de 12 à 15 centim. Le reste de l'opération est comme je viens de le dire.

Le plant ainsi repiqué n'est découvert que lorsqu'il est repris. A compter de ce moment on découvre tous les jours et on recouvre tous les soirs; si cependant le temps était clair, il serait bon pendant les premiers jours d'intercepter un peu les rayons solaires par quelques brins de paille jetés sur le châssis. Ensuite le point essentiel est de garantir les melons de l'humidité, et le seul moyen efficace est de donner de l'air. Mais il faut pour cela profiter du moment de la journée qui paraît le plus favorable, et ne feraiton que soulever et refermer les châssis, ce serait encore une chose utile.

Les plants repiqués peuvent rester ainsi pendant trois semaines ou un mois au plus.

On construit les couches destinées à recevoir les melons de la même manière que la couche pépinière, à la différence qu'il faut les faire plus grandes, attendu qu'il y a nécessité de donner à chaque pied la place dont il a besoin. On les fait une huitaine de jours avant la plantation pour que leur température descende au degré convenable lequel n'est plus que de 20 à 25 degrés centigrades.

On plante au milieu de la couche deux pieds de melon par panneau. Si le repiquage a été fait en pots, on en prend un de la main droite, on le renverse dans la main gauche qui soutient la terre en laissant passer la tige entre les doigts; on frappe légèrement le pot sur le bord du panneau, la motte s'en détache; on enlève le pot de la main droite, on la réunit immédiatement à la gauche pour qu'elles placent conjointement le plant et la terre qui l'entoure dans le trou préparé, où l'on enfonce la plante jusqu'auprès des cotylédons, on ramène la terre autour de la motte, on la raffermit et on nivelle à la main en prenant garde de flétrir les cotylédons ou les feuilles. La couche plantée conserve la forme d'un dos d'âne; il ne faut point d'auget autour des pieds. A mesure qu'un panneau est planté on le couvre de son châssis, mais avant on a soin de répandre sur chaque pied la valeur d'un demi-litre d'eau pour aider à la reprise.

Si le repiquage a été fait à nu en plein terreau, on commence par faire sur la nouvelle couche les trous destinés à la plantation, et toujours deux par panneau. Pour prendre le plant on enfonce les deux mains

dans le terreau de la pépinière, l'une de chaque côté d'un pied, on le soulève avec une forte motte de terreau, et on vient le placer tel quel dans un trou préparé. On l'y enterre de même, et on achève la plantation comme la première. On peut juger par ce qui précède que le repiquage en pots rend la plantation plus commode et d'une exécution plus prompte.

Huit jours après la plantation, on entoure les couches de fumier sec dont on remplit les sentiers et que l'on tasse jusqu'à la hauteur des coffres; et si le froid devenait intense, il faudrait remplacer cet accot par un réchaud de fumier neuf, qui donne beaucoup plus de chaleur.

Il est ordinaire qu'on pratique l'étêtage des melons avant la transplantation. Il n'y a toutefois aucun inconvénient à le faire après pourvu qu'on attende que le plant soit bien repris, afin de ne pas lui faire éprouver deux secousses en même temps. C'est pour la même raison que si l'on étête avant la mise en place, il faut laisser s'écouler trois ou quatre jours avant de planter, pour que la plaie que fait cette opération ait le temps de se cicatriser.

L'effet que produit l'étêtage est d'arrêter le développement de la plante par une suspension dans la marche de la séve qui, ne trouvant plus ouverte l'issue qu'on lui a retranchée, fait effort pour s'en ouvrir de nouvelles, et produit ainsi les bras sur lesquels doit naître la fructification. Je ferai remarquer que l'étêtage n'a une véritable utilité que pour les melons cultivés sous châssis, parce qu'il les empêche de prendre un développement qui devient embarrassant. Quelques jardiniers étêtent dès que leur plant a deux feuilles; cette opération est prématurée et

nuisible au jeune végétal. Il faut qu'il ait quatre feuilles outre les cotylédons. — L'opération se fait en coupant avec un greffoir la tête de la plante à 1 centimètre au-dessus de la seconde feuille. S'il est nécessaire on aide à la cicatrisation en répandant une pincée de cendres sur la plaie.

Quant à la suppression des deux cotylédons que beaucoup de jardiniers ont l'habitude de faire en même temps que l'étêtage, je crois être fondé à la déconseiller parce que ces organes sont destinés à tomber d'eux-mêmes quand ils ont accompli les fonctions que la nature leur a assignées. Cependant d'excellents jardiniers suppriment les cotylédons et même les boutons qui se forment dans leur aisselle, et ils prétendent obtenir ainsi des fruits plus précoces. Cela peut être vrai dans des circonstances données, mais on peut dire qu'en général il vaut mieux s'abstenir de cette mutilation.

Quant à la taille dont on fait une grande difficulté, elle n'a pas l'importance qu'on voudrait lui faire prendre. Sans doute il est impossible de cultiver les melons sous châssis sans leur faire subir des suppressions qui restreignent leur développement dans les limites qu'on a besoin qu'il ne dépasse pas, et ces altérations accélèrent la fructification, mais il n'est pas certain que les melons trop amputés donnent des fruits aussi savoureux et parfumés que ceux qui croissent en liberté.

Cependant puisque c'est la culture de première saison qui est l'objet de cette note, et qu'on est obligé, pour conserver ces plantes, de les tenir dans un espace rétréci, il faut bien les tailler.

J'ai dit que lorsque le plant avait poussé quatre

feuilles, outre les cotylédons, il fallait l'étêter au-dessus de la deuxième feuille. Cette opération est comptée pour la première taille.

L'étêtage accélère le développement des bourgeons qui se forment dans l'aisselle des deux feuilles conservées, et dans celles des cotylédons, et bientôt quatre bras se prolongent. Dans cet état, il faut préalablement *tapisser* la couche d'un bon paillis, sur lequel les branches seront plus proprement et moins exposées à l'humidité. Lorsque ce soin est pris, on pince ou coupe l'extrémité supérieure de tous ces bras au-dessus de la deuxième ou troisième feuille pour leur faire produire des branches secondaires. Ces dernières poussent vigoureusement, et bientôt paraissent des fleurs mâles, ensuite viennent des fleurs femelles ou des mailles. Aussitôt que celles-ci sont nouées, on pince les branches ou on les coupe à un nœud ou deux feuilles au-dessus du dernier fruit conservé, ce que l'on appelle *arrêter*. Le plus ordinairement on laisse deux ou trois fruits sur chaque pied de melon cultivé sous châssis. Pour cela il faut choisir ceux qui ont la plus belle apparence. Ce choix exige une certaine habitude. On préfère ordinairement les mailles qui se développent rapidement, dont le vert est frais et dont la forme est un tant soit peu renflée vers le pédoncule. Aussitôt qu'on a fait son choix, on supprime les mailles excédantes, opération qu'on appelle *émailler*. Mais, bien qu'on ne laisse que trois fruits, on conserve deux ou trois mailles de plus pour parer aux accidents, sauf à les supprimer successivement.

Une fois les fruits arrêtés, il ne s'agit plus que de diriger convenablement les branches de façon à ce

qu'elles ne se gênent pas et ne fassent pas confusion; on supprime toutes celles qui, stériles, prennent des dimensions embarrassantes. Cependant il y a intérêt à laisser le plus de ramifications et de feuilles possibles pour entretenir la vigueur de la plante, mais pourvu qu'il n'en résulte pas une humidité nuisible. Par exemple il faut avoir soin d'enlever toutes les feuilles jaunes ou pourries.

Pendant la durée de cette culture, il faut visiter la couche chaque jour pour s'assurer de sa température et de l'état de sa végétation. On soutient la première par le remaniement ou le renouvellement des réchauds; on entretient la seconde par le soin que l'on prend d'interdire l'accès au froid et l'envahissement de l'humidité. Les paillassons pendant la nuit et quelquefois le jour, l'attention de renouveler l'air souvent et d'en faire jouir les plantes d'autant plus longtemps que la température extérieure devient plus douce, sont les moyens à employer sans cesse.

Quant aux arrosements, on n'en doit donner qu'avec la plus grande nécessité, à moins de sécheresse. L'humidité que produit la couche est le plus souvent suffisante. Ce sont des bassinages que l'on donne, et il faut en tous cas s'en abstenir pendant la floraison.

Lorsque les fruits ont atteint la moitié de leur grosseur il n'est pas mal de les poser sur une tuile ou une ardoise que l'on garnit d'une couronne de paille qui empêche le melon de tourner et de toucher à la tuile, ce qui lui donnerait une forme plate en dessous.

La maturité s'annonce par un changement de couleur, ordinairement à une place d'abord, ce qui

fait dire aux jardiniers que le melon est *frappé*, et par l'odeur qu'il commence à répandre à partir de ce moment, et qui va toujours croissant; enfin le déchirement de l'épiderme autour du pédoncule est encore un indice assuré.

Les variétés de melons à préférer pour la culture de première saison sont les petits prescott fond blanc, fond noir et fond gris, qui tous trois sont très-hâtifs et conviennent par cette raison à ce genre de culture.

ROUSSELON.

Lycaste calcarata, HORT. Gynandrie monogynie, LIN. Orchidées, JUSS. § Vandées.

J'ai donné en juillet dernier la figure de cette belle orchidée dont j'ai dû alors ajourner la notice faute de renseignements suffisants.

Cette espèce, trouvée au Brésil dans la province de Rio-Janeiro, en 1845, a été adressée de cette contrée à M. C. Morel, qui cultive avec un grand succès toutes les belles espèces de cette intéressante famille dont il possède une des plus riches collections. C'est dans ses serres que je l'ai vue en fleurs et que le dessin en a été fait.

Cette plante diffère peu du *Lycaste Harrissonii alba*, dont elle a le port et le parfum suave. Toutefois son périanthe se prolonge davantage et a une forme calcéolée qui lui a mérité son nom, et ses divisions internes sont d'une couleur plus foncée.

Fausses bulbes allongées d'un vert brun surmontées d'une feuille ensiforme grande et large, marquée

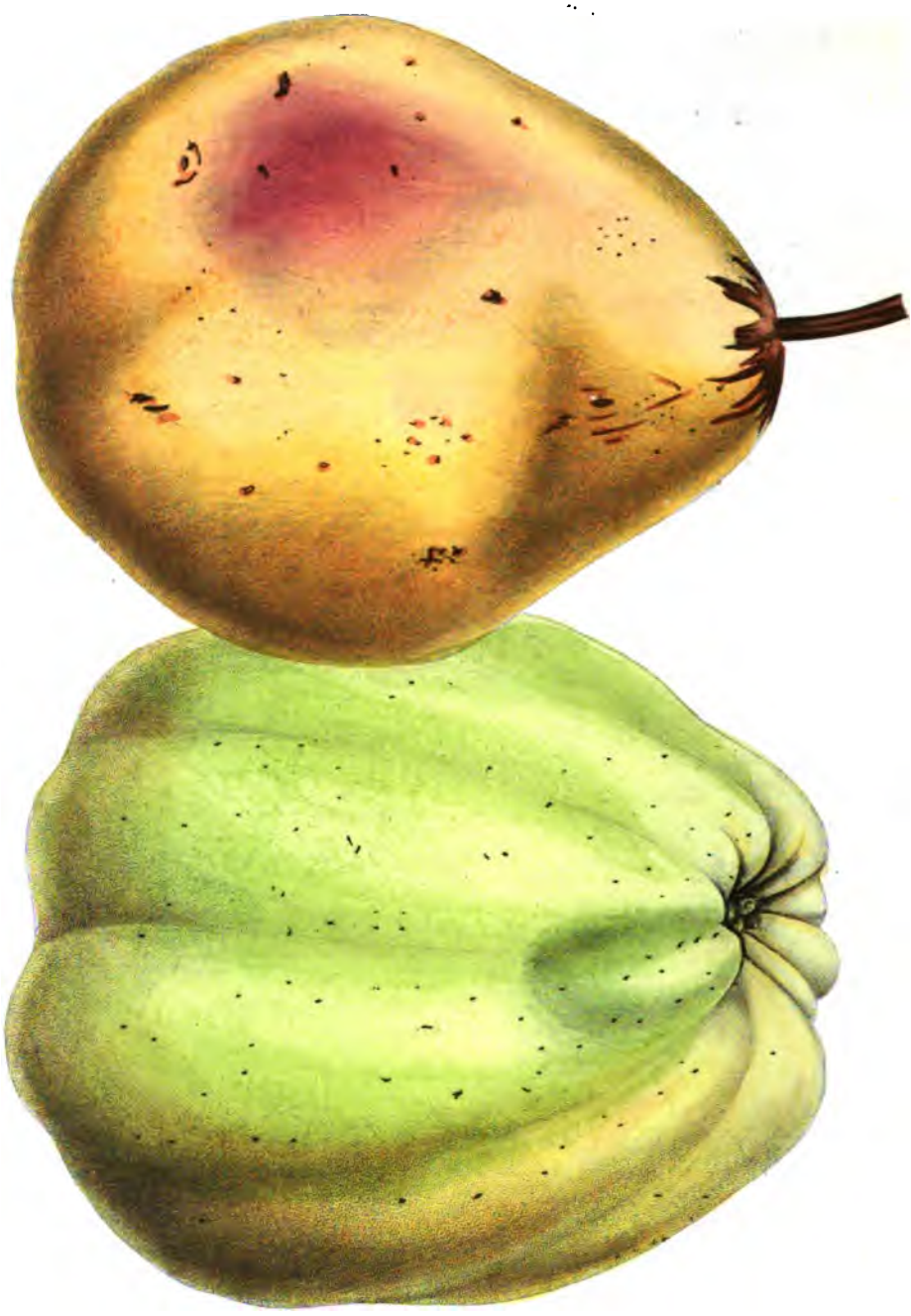

POIRE BEURRÉ *Auguste Benoit.*

POMME *de Saint Sauveur.*

de trois nervures saillantes en dessous, et comme rubannée en dessus, dont le vert est foncé et brillant. De la base de la tige sort une tige florale, courte, d'où s'élève un pédoncule cylindrique vert, enveloppé d'une bractée spathiforme. Le périanthe est comme éperonné, à six divisions, dont les trois extérieures plus grandes, ovales, arrondies au sommet, d'un joli jaune; les latérales intérieures d'un jaune plus foncé safrané, la labelle est arrondie, marquée au centre d'une belle macule orange; colonne assez forte d'un blanc carné.

Le genre *Lycaste* est un démembrement fait par Lindley, du genre *Maxillaria*, et auquel ce botaniste a rapporté toutes les espèces les plus remarquables par la fleur.

On cultive le *Lycaste calcarata* en serre chaude humide et en pots remplis de terre de bruyère tourbeuse.

ROUSSELON.

POIRE BEURRÉ AUGUSTE BENOÎT. (Voy. la planche.)

Ce fruit est nouveau; il a été trouvé dans une haie à Brissac (Maine-et-Loire), et porte le nom du pépiniériste qui l'a greffé pour la première fois.

C'est un arbre moyen, dont le bois est fort, rougeâtre, et les yeux rapprochés saillants; les feuilles sont petites, d'un vert foncé lisse, à denture très-fine. Les boutons à fruits sont nombreux, longs et roux au sommet.

Le fruit est gros (souvent 12 centim. de hauteur), pyriforme obtus, à queue courte enfoncée; l'ombilic est petit, dans un enfoncement régulier; ses divisions calicinales sont caduques. La peau est jau-

nâtre, mince, lisse, marquée de quelques points et taches fauves, surtout à l'insertion du pédoncule, et parfois lavée de rose du côté frappé par le soleil. La chair est blanche très-fine, fondante, parfumée, de toute première qualité.

C'est un arbre très-précieux par sa fertilité, qui est considérable. Il est remarquable par le fort bourrelet qu'il forme à sa greffe.

La maturité de son fruit ne dépasse guère la fin d'octobre, et souvent il est mûr dans le courant de ce mois. En 1846 il ne renfermait aucun pepin, et il n'y avait même aucune apparence de loges; mais cette année il contient un ou deux pepins, et parfois des pepins avortés.

Pomme de Saint-Sauveur. (Voy. la planche.)

Cette pomme est aussi toute nouvelle. Elle a été trouvée sur la propriété de M. Despréaux de Saint-Sauveur, à Saint-Sauveur (Somme). L'arbre est vigoureux ; le bois est gros et ponctué; les feuilles grandes, dentées, tomenteuses. Il est très-productif.

Le fruit est très-gros; son pédoncule est attaché dans un enfoncement profond. L'ombilic est aussi très-enfoncé. Sa forme est belle et accuse quelques côtes très-marquées autour de l'œil, mais peu sensibles sur le reste du fruit. La peau est fine, lisse, d'un jaune pâle, et marquée de nombreux petits points bruns. La chair est blanche, cassante, juteuse, se rapprochant de la calville pour le goût, mais cependant moins fine.

Ces deux fruits me paraissent destinés à jouir d'une grande faveur auprès des amateurs, dont ils sont

BENTHAMIE *porte fraises.*

Benthamia *fragifera.*

dignes de fixer l'attention. Ils peuvent se les procurer chez MM. Jamin et Durand, pépiniéristes, rue de Buffon.

POITEAU.

BENTHAMIE PORTE-FRAISES, *Benthamia fragifera*. (Voy. la planche.) De la tétrandrie monogynie, LIN., et de la famille des Caprifoliacées, JUSS.

Notre collègue M. Jacques a décrit cet arbuste et l'a fait figurer en fleurs, page 273 de ces Annales, numéro de septembre 1847. Ayant fructifié pour la première fois au Muséum d'histoire naturelle, j'ai cru devoir le faire dessiner avec ses fruits, afin de faire connaître ceux-ci, qui sont jolis et d'un facies particulier.

L'involucre pétaloïde est caduc. Le drupe prend un développement plus ou moins grand, de forme presque hémisphérique, d'un diamètre de 4 à 5 centimètres. Il est formé de la réunion des drupes particuliers qui sont nés de la fécondation des fleurs réunies en tête. Sa peau est d'un joli rouge pourpré sur lequel apparaît le sommet à peine saillant de chaque loge que couronnent les débris plus ou moins restreints du limbe du calice, entourés d'une auréole jaunâtre d'un ton presque orangé lorsque la maturité est complète. La pulpe est jaune, renfermant les loges dans chacune desquelles est un petit noyau osseux de forme trigone.

Ces fruits sont, dit-on, comestibles au Népaul, dont le *Benthamia* est originaire; on les sert sur table en Angleterre, mais on ne les mange pas. Leur saveur ne nous a pas paru agréable.

NEUMANN.

Trémandre verticillée, *Tremandra verticillata*, Hort. *Tetratheca verticillata*, Dec. (Voy. la planche.)

Petit arbuste de la Nouvelle-Hollande, s'élevant de 50 à 60 centim. Tige droite, grêle, à écorce brun fauve, se ramifiant; feuilles linéaires étroites d'un vert foncé, légèrement velues, réunies en verticilles assez rapprochées autour de la tige. De ces verticilles s'élève une fleur solitaire qui s'incline, penchée à l'extrémité d'un assez long pédoncule filiforme. Calice à cinq divisions aiguës, fauve et vert; corolle à cinq pétales obtus d'un joli bleu de violette.

Nous cultivons aussi le *Tremandra Hugeli* originaire du même pays, et qui s'élève de 80 centimètres à 1 mètre. Sa tige est rameuse brunâtre, ciliée au sommet; ses feuilles sont linéaires obtuses, plus larges et plus grandes que dans le précédent, ciliées, et d'un vert par fois lavé de rougeâtre. Les fleurs sont axillaires, solitaires. Le calice a cinq divisions aiguës; la corolle est d'un joli rose lilacé avec une macule pourpre noir sur l'onglet des pétales.

Ces deux arbustes, qui sont fort intéressants, appartiennent l'un et l'autre à la serre tempérée; nous les cultivons en pots et en terre de bruyère pure. La multiplication a lieu par boutures faites sous verre sur couche tiède.

Jacquin aîné.

OUVERTURE DU JARDIN D'HIVER AUX CHAMPS-ÉLYSÉES.

Les efforts des Sociétés d'horticulture produisent enfin d'heureux fruits; le goût des fleurs, aussi ancien

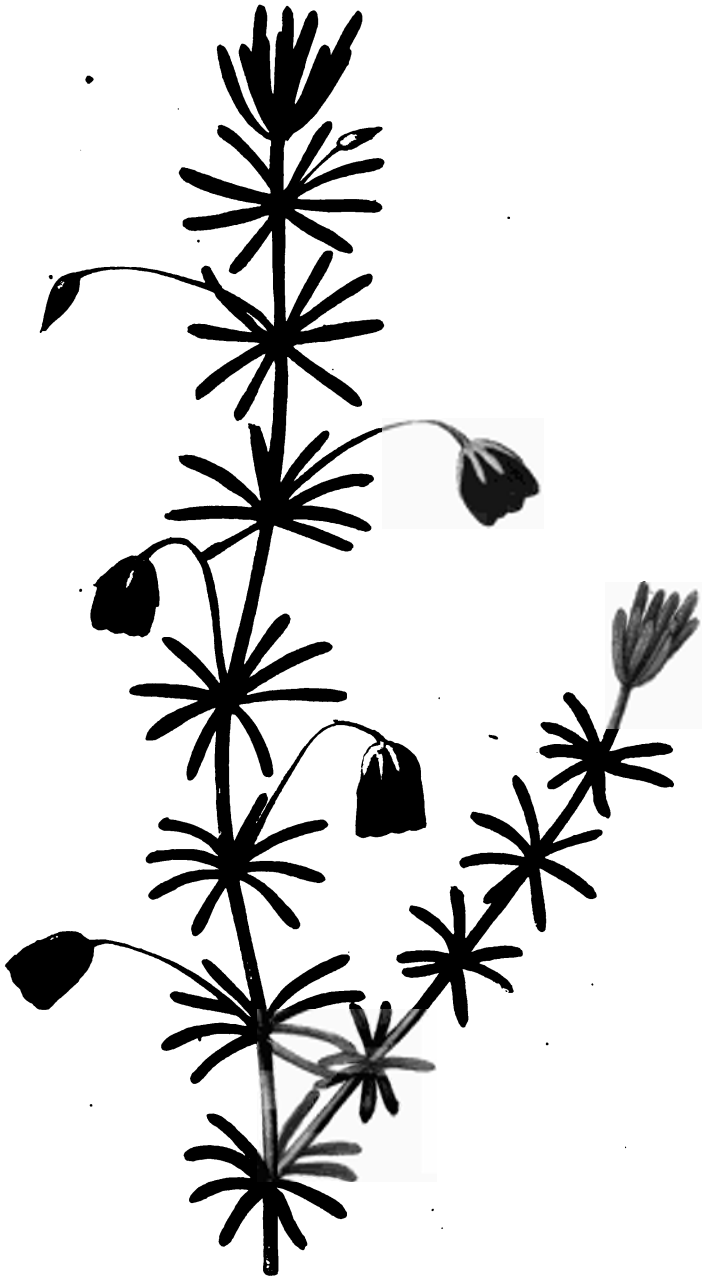

TREMANDRE *verticillée.*

Tremandra *verticillata*

qu'elles, mais mal dirigé, s'épure chaque jour, et gagne tous les cœurs sur lesquels les doux sentiments, les affections pures et honnêtes exercent une louable influence. Il n'est plus permis aujourd'hui de négliger les dons gracieux de Flore; partout on leur fait place, partout on les recherche avec empressement.

Grâce aux talents de nos jardiniers, des fleurs, on en a en toutes saisons, mais à la condition d'offrir à leur frileuse reine et à son frais cortége pendant le temps des frimas, un asile hospitalier où, bravant l'haleine glacée de Borée, elle puisse faire éclore les délicates corolles des plantes, et nous rendre le printemps au milieu de l'hiver.

Nos horticulteurs, si habiles dans l'art de la conservation des végétaux, ne peuvent avec leurs ressources particulières les abriter sous des constructions somptueuses, quoique plusieurs d'entre eux aient atteint la limite du possible en ce genre. Il fallait, pour nous montrer la magie des fleurs sous la neige, qu'une société puissante par ses capitaux et les ingénieuses inspirations de son gérant, entreprît de satisfaire ce besoin de notre époque, avec le grandiose et le bon goût que notre industrie merveilleuse et nos arts si perfectionnés savent apporter dans toutes leurs œuvres.

Sous le nom de Jardin d'hiver, MM. Cousin et Ce vont ouvrir ces jours-ci, aux Champs-Élysées, un véritable temple à l'horticulture. C'est en effet un palais de cristal soutenu par d'élégants arceaux de fer, élevant sa voûte diaphane à près de 20 mètres de hauteur; il couvre un terrain de 100 mètres de longueur sur plus de 60 de large. Là est tracé un délicieux jardin anglais, paré des plus brillants et des plus

rares végétaux ; une eau murmurante, que la puissance du jour, la vapeur, apporte dans cette enceinte, descend de roche en roche jusqu'à un bassin orné ; des glaces de dimensions colossales, couvrant les parois de la clôture de chaque côté de la source, reflètent de mille manières les accidents intérieurs et font errer la vue sur un espace qu'on dirait sans limites, et où se déroule un panorama fleuri dont l'aspect varie sans cesse.

Rien ne paraît devoir être épargné pour mériter les suffrages et l'empressement du public. Sous le rapport horticole, aucune recherche, aucun sacrifice n'ont coûté pour rassembler les végétaux les plus curieux. Déjà le superbe *Araucaria imbricata*, que le Muséum avait acheté de M. Boursault, et qui est probablement le plus bel individu de l'espèce en France, a fait, sous mes yeux, son entrée dans le jardin d'hiver. Notre collègue, M. Neumann, a vu arriver un *Latania Borbonia* de 6 mètres de hauteur sur 5 de diamètre ; un *Corypha umbraculifera*, un *Cycas*, deux dattiers, etc., de dimensions analogues.

Une longue galerie de fer, qui embrasse tout le pourtour de l'édifice, est destinée à recevoir des fleurs toujours fraîches, toujours renouvelées. Elles formeront, au-dessus de ce riant paysage, comme une couronne aux couleurs les plus vives, aux ondulations les plus pittoresques et les plus variées, et aux effets fantastiques les plus imprévus, lorsque, par une belle journée d'hiver, les rayons du soleil viendront glisser au travers des vitraux, et animer des jeux de la lumière cet arc-en-ciel d'un nouveau genre. Ici les orchidées aux formes bizarres, au parfum dé-

licieux, vivront suspendues dans l'air; là des cactées de choix étaleront leurs fleurs au riche coloris; et les camellia, dont l'admirable phalange compte, dit-on, 900 espèces ou variétés, parmi lesquelles se retrouve la magnifique collection de M. l'abbé Berlèze, quel rôle brillant leur est réservé!

S'il m'était permis d'aborder d'autres sujets que l'horticulture, je répéterais les mille on dit qui ont frappé mon oreille; je dirais les projets sans nombre pour l'amusement du public, les attentions délicates et prévoyantes de l'administration, les fêtes futures, la Folie en habits de carnaval promenant sa marotte sous ces voûtes de glaces, retentissant des sons d'une musique harmonieuse, les Beaux-Arts exposant leurs productions les plus parfaites et les plus délicates; enfin la Raison et la Mode s'unissant pour la première fois, afin d'inventer des journées délicieuses, où le comfortable le dispute à l'élégance. Je m'arrête; ami sincère de l'horticulture je ne désire que sa glorification, et je fais des vœux pour une entreprise qui a eu foi en elle. L'accueil d'un public connaisseur lui offrira bientôt, je l'espère, une juste indemnité des soins qu'elle aura pris pour lui procurer des plaisirs nouveaux.

ROUSSELON.

SERRE-JARDIN D'HIVER DE CHARONNE.

J'avais raison de dire plus haut que beaucoup d'horticulteurs, avec leurs seules ressources, faisaient des efforts inouïs pour faire jouir le public, pendant la mauvaise saison, du spectacle ravissant de plantes

conservant une végétation vigoureuse, et se parant, malgré les intempéries, des fleurs auxquelles cette circonstance prête un charme de plus. J'ai déjà, dans ces Annales, parlé du brillant jardin d'hiver de MM. Lemichez frères, qu'ils embellissent sans cesse, et qui est encore sans rival pour les belles plantes qu'il abrite. Je dois citer à son tour une serre magnifique que MM. Jacquin aîné et Cᵉ viennent de faire construire dans leur établissement horticole de Charonne.

Ce conservatoire, qui tient de la serre tempérée et du jardin d'hiver, est construit sur de vastes dimensions en superficie et en hauteur. Il est rempli de végétaux de serre tempérée, diversement et élégamment groupés, au milieu desquels on circule librement par de larges sentiers qui figurent un jardin anglais.

La disposition de cette serre ornée est du meilleur goût et du plus charmant effet; elle forme un élégant bosquet d'arbrisseaux choisis, artistement rangés en massifs et en gradins, et qui varient d'aspect à chaque pas. Elle a aussi son bassin en rocailles, et fait le plus grand honneur au bon goût de M. Kürssner chef des cultures de Charonne, qui a pris la plus grande part à la construction et à l'aménagement de cette belle serre.

C'est encore un conservatoire que les amateurs visiteront avec plaisir.

Rousselon.

Flore élémentaire de la France, rédigée d'après le système de Linnée, modifié par le Dr Cl. Richard, par M. l'abbé P. H. Gonnet, du diocèse de Nîmes (1).

Sous le titre modeste de *Flore élémentaire*, M. l'abbé Gonnet vient de publier deux volumes in-8° de 890 pages. L'auteur a eu pour but principal de mettre la botanique à la portée du plus grand nombre, et d'en faire un livre classique pour les maisons d'éducation des deux sexes.

Il fait connaître dans son avertissement les motifs qui l'ont porté à se livrer à cette œuvre, pour laquelle il a adopté le système de Linnée, comme celui qui est le plus facile à saisir par les élèves, et qui leur donne le moyen d'arriver plus vite à la connaissance d'une plante.

Il débute par exposer les principes élémentaires de la botanique.

Il passe ensuite à la classification des plantes, qui est la véritable botanique. Quatre cents ans avant Jésus-Christ, Théophraste a décrit 350 espèces; Linnée, en 1759, en a décrit 9,000; en 1800, on en connaissait 25,000, et 80,000 en 1840. Dieu sait où nous irons. Toujours est-il qu'un guide au milieu d'un pareil labyrinthe est plus nécessaire que jamais; et l'on me permettra à cette occasion de me plaindre de ce que les savants semblent se plaire à embrouiller

(1) 2 vol. in-8° avec figures. Prix : broché, 12 fr. Paris, Ledoyen et Paul Giret, libraires, quai des Grands-Augustins, 7.

ce chaos, à force de démembrer les genres, de débaptiser les espèces, et d'admettre des caractères qu'on ne peut reconnaître qu'à l'aide des instruments les plus perfectionnés. Aussi, sur ce point, je serai volontiers de l'avis de M. l'abbé Gonnet, de ne recourir qu'à deux systèmes, celui de Linnée pour apprendre à connaître les plantes, et lorsqu'on se sent pour la botanique une vocation déterminée, la méthode naturelle de De Jussieu, qui indique, en me servant des expressions de l'auteur, « la filiation des plantes, le degré de parenté qui les rapproche et les met à la place que la nature leur a assignée dans la chaîne que forme leur ensemble. »

Après nous avoir dit ce que sont les espèces, il nous montre les genres réunissant toutes celles qui ont un certain nombre de caractères semblables, puis ceux-ci groupés en ordres ou familles, et enfin ces derniers en classes, toujours par les mêmes raisons.

Il nous donne ensuite le tableau synoptique des quinze classes de Jussieu, réduites à douze dans la classification de Decandolle, et portées à vingt-quatre dans le système de Linnée.

Il dit alors quelques mots des herborisations, de la manière de dessécher les plantes, et de former et conserver un herbier.

Ces préliminaires sont suivis d'un dictionnaire des termes de botanique.

Arrivé à ce point, l'auteur aborde la flore de la France, dont toutes les plantes sont rangées dans l'ordre des classes de Linnée. Seulement, et ce qui aide beau—

coup l'intelligence de cette classification et facilite les recherches, ce sont les tableaux des genres que l'auteur a inscrits en tête de chaque classe. Chacun d'eux est d'abord divisé par les ordres en autant de tableaux qu'il y a d'ordres dans la classe. Ces derniers sont partagés en autant de groupes qu'il existe de caractères différents; chaque groupe réunit toutes les plantes qui portent les mêmes caractères, et cette subdivision continue jusqu'à ce que chacun des genres que renferme la classe ait pu être appelé sous le caractère qui lui est propre.

La même méthode analytique s'applique aux espèces dans chaque genre, et supplée ainsi à ce que le système de Linnée peut avoir d'irrégulier. Les caractères qui servent à distinguer chaque espèce sont successivement exposés et conduisent au nom de la plante qui termine la description, à laquelle l'habitat est toujours joint.

On comprend de suite que si la marche suivie par l'auteur est claire et facile pour les élèves, elle donne, par l'emploi répété de ces tableaux, lieu à des longueurs qui rendent si volumineuse cette flore élémentaire.

En somme, c'est un travail consciencieux et bien fait, et qui deviendra très-utile comme base d'un enseignement botanique dans les institutions des deux sexes; il est accompagné de planches qui contiennent 112 figures représentant les formes élémentaires, avec une explication détaillée, et de 33 plantes offrant la réunion des caractères des vingt-quatre classes du système.

Il y aurait bien quelques observations à faire, et

notamment sur l'absence de toute synonymie que je n'approuve pas, mais elles ne porteraient que sur des détails qui n'affaibliraient pas le mérite de l'ensemble, et je crois ne pouvoir mieux terminer cette notice qu'en transcrivant ici le dernier paragraphe de l'avertissement de l'auteur, qui donne une fidèle idée de son livre.

« J'ai déjà dit que je n'écris pas pour les savants, puisque j'écris un livre élémentaire. Je n'ai donc pas eu la pensée, en le publiant, de leur révéler quelque chose qui eût échappé à leurs infatigables recherches. Au contraire, si j'ai lu dans le livre de la nature, ç'a été avec le secours de leurs admirables ouvrages : ils ont été mes guides, et tout ce qu'il y a de bon chez moi leur appartient. La seule chose qui soit ma propriété, qui soit mienne, c'est le travail de digestion auquel j'ai soumis les chefs-d'œuvre de ces hommes éminents qui ont tressé une si belle couronne à la botanique ; c'est la transformation que j'ai fait subir à leurs sublimes conceptions qui, des hautes régions où leur génie a porté la science, sont venues, dépouillées de leur brillante auréole, se mettre à la portée des intelligences les plus communes. Heureux si j'ai contribué en quelque chose à ce que cette étude séduisante prenne une place plus large dans les occupations de la jeunesse, qu'elle entre dans ces respectables maisons où les jeunes personnes font leur éducation, et qu'elle se popularise parmi ces hommes estimables qui aiment le séjour de la campagne, et veulent donner un but d'agrément et d'utilité à leurs moments de loisir. »

ROUSSELON.

Charrue labourant à la vapeur.

J'ai vu fonctionner, dans le parc de Bercy, appartenant à M. de Nicolaï, une machine destinée à labourer, et dont la vapeur est le moteur. Cette machine, qui est le résultat des premières idées de M. le docteur Barrat, mérite d'être mentionnée fort honorablement, malgré les imperfections qu'elle présente, et que la sagacité de l'inventeur ne manquera pas sans doute de faire disparaître à mesure que l'expérience lui en offrira les moyens.

C'est une petite locomotive de la force de 3 chevaux environ, montée sur quatre roues en fer à jantes larges, et que des engrenages font tourner à droite ou à gauche, avancer ou reculer. A cette machine est attaché un châssis portant un arbre à cames garni de 12 à 16 houes bidentées, et dont les manches en bois, longs d'un mètre, sont solidement fixés sur cet arbre. Ces houes sont d'abord soulevées toutes à la fois, puis retombent ensemble sur le terrain qu'elles entament à une certaine profondeur; ensuite, par un mouvement de retraite que leur fait faire le mécanisme, elles tirent à elles la bande de terre entamée qu'elles renversent sur la jauge précédente; la machine avance alors, en relevant les houes, et la même manœuvre recommence et se continue successivement.

Ce simple exposé suffit pour donner une idée de la composition de cette mécanique, où plusieurs mouvements opposés doivent se succéder. L'exécution de tous est satisfaisante, et dénote de la part de son auteur une grande connaissance des lois de la méca-

nique. Il y a donc un espoir fondé qu'il parviendra à la perfectionner, et surtout à résoudre le problème difficile de l'économie, sans laquelle les cultivateurs, pleins de méfiance à l'égard des nouvelles inventions, feront la sourde oreille.

Telle qu'elle est, toutefois, cette machine mérite d'être signalée, ne fût-ce que pour faire ressortir le génie inventif de M. le docteur Barrat, qui, pour arriver à son but, nous paraît avoir vaincu plus de difficultés qu'il ne lui en reste à surmonter; et, pour lui rendre justice, il est bon de remarquer que le travail qu'elle opère remplace celui de la charrue, du rouleau et de la herse. Pour notre compte, nous lui souhaitons un succès complet, que peut faire pressentir le résultat fort intéressant qu'il a obtenu.

ROUSSELON.

MÉLANGES.

— MM. Bossin-Louesse et Ce, quai de la Mégisserie, 28, avaient exposé, à l'exhibition florale de la Société royale d'horticulture, en octobre dernier, de fort jolis échantillons de balsamines, dont le volume et le coloris varié avaient trouvé de nombreux amateurs. J'ai même, à cet égard, à me reprocher d'en avoir omis la mention dans le compte rendu que j'ai publié à ce sujet. Quoi qu'il en soit, les personnes qui ont pu remarquer cette collection sont prévenues qu'elles en trouveront des graines bien variées à la maison de commerce de ces messieurs.

— *Maladie des tomates.* M. Payen vient de si-

gnaler à l'Académie une maladie qui a attaqué les tomates cette année, et qui paraît avoir la plus grande analogie avec celle qui a sévi sur les pommes de terre. Il a pu en inoculer le germe de l'une à l'autre de ces solanées, et il a réciproquement agi de la même manière.

—M. *Parmentier*, inventeur des châssis-persiennes mécaniques à lames mobiles en verre, rue d'Anjou-Dauphine, n° 8, continue à apporter à son invention de nouveaux perfectionnements. Il est arrivé à pouvoir fournir à 16 fr. un châssis d'un mètre carré. Il a fait aussi un modèle de serre portative fort commode, qui se monte et se démonte à volonté. La Société d'horticulture de Seine-et-Oise lui avait déjà accordé une mention honorable, et la Société royale d'horticulture de Paris lui a décerné une médaille d'argent.

— Le Jardin d'hiver, avenue des Champs-Élysées, 39, vient de publier un extrait de son catalogue général. Il comprend un choix des plus beaux camellia, et mérite de fixer l'attention des amateurs les plus sévères de ce beau genre. La collection formée avec tant de goût et de soins par M. l'abbé Berlèze, fait partie de celle du Jardin d'hiver.

— MM. Bravy et C°, horticulteurs à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), m'ont adressé le catalogue général de leur établissement d'horticulture et d'arboriculture expérimentales. Ce catalogue, qui contient 104 pages in-8°, est un des plus complets que j'aie encore vus. Il est rempli d'annotations précieuses et d'une grande utilité pour déterminer son choix.

On y trouve une collection très-complète d'arbres fruitiers, et tous les genres d'arbres, arbustes et plantes vivaces, bulbeuses, etc., tant de serre chaude et tempérée que de pleine terre. Il est une preuve évidente des progrès remarquables que l'horticulture fait en Auvergne, et auxquels M. Bravy prend une très-grande part.

ROUSSELON.

TABLE DES MATIÈRES. — *Décembre* 1847.

ROUSSELON. Travaux de décembre. 353
—— Culture forcée du melon (1re saison). 357
—— *Lycaste calcarata*. 366
POITEAU. Poire beurré Auguste Benoît (fig.). 367
—— Pomme de Saint-Sauveur (fig.). 368
NEUMANN. Benthamie porte-fraise. *Benthamia fragifera* (fig.). . . 369
JACQUIN aîné. Trémandre verticillée. *Tremandra verticillata* (fig.). 370
—— Tremandra Hugeli. 370
ROUSSELON. Ouverture du Jardin d'hiver aux Champs-Élysées. . . . 370
—— Serre-Jardin d'hiver de Charonne. 373
—— Flore élémentaire de la France, par l'abbé Gonnet. . 375
—— Charrue labourant à la vapeur. 379
—— Mélanges. Balsamines de MM. Bossin, Louesse et comp. — Maladie des tomates. — Châssis-persiennes mécaniques à lames en verre mobiles. — Catalogue du Jardin d'hiver des Champs-Élysées. — Catalogue de MM. Bravy et et comp., à Clermont-Ferrand. 380
Table latine et française des planches gravées. 383
Table alphabétique des matières contenues dans les Annales de Flore et de Pomone. 1847. 385
Titres de l'année 1847.

TABLE

FRANÇAISE ET LATINE

DES PLANTES GRAVÉES

DANS LES ANNALES DE FLORE ET DE POMONE.

ANNÉE 1847.

1.	Pêche gain de Montreuil	. . . . .	15
2.	Dahlia reine Isabelle.	. . . . .	17
3.	Iochrome à fleurs tubulées.	*Iochroma tubulosum.*	20
4.	Rose princesse royale.	. . . . .	42
5.	Camellia oléifère.	*Camellia oleifera.*	52
6.	Malpighie de Neumann.	*Malpighia Neumanni.*	54
7.	Poire belle de Chaource.	Pomme reinette de Cantorbéry.	71
8.	Calystégie pubescente.	*Calystegia pubescens.*	88
9.	Caroline du Maroni.	*Carolinea princeps.*	90
10.	Azalée à feuilles barbues.	*Azalea barbata.*	114
11.	Pitcairnie violette.	*Pitcairnia violacea.*	116
12.	Lœlie de Perrini.	*Lœlia Perrinii.*	117
13.	Caraguate lingulé.	*Caraguata lingulata.*	152
14.	Torénie de l'Asie.	*Torenia Asiatica.*	153
15.	Porphyrocome lancéolé.	*Porphyrocoma lanceolata.*	155
16.	Limettier des orfèvres.	*Citrus histrix.*	164
17.	Azalée de Redding.	*Azalea Reddingii.*	176
18.	Calcéolaires.	. . . . .	178
19.	Rose duchesse de Montpensier.	. . . . .	203
20.	Spirée à feuilles de prunier.	*Spiræa prunifolia fl. pleno.*	211
21.	Lycaste éperonnée.	*Lycaste calcarata.*	222
22.	Rose comtesse de Rambuteau.	. . . . .	220
23.	Bibacier.	*Eriobothrya Japonica.*	229
24.	Épidendre à feuilles épaisses.	*Epidendrum crassifolium.*	231
25.	Brachycome à feuilles d'iberis.	*Brachycome iberidifolia.*	269

26.	Benthamie porte-fraises (fleurs).	*Benthamia fragifera.*	273
27.	Stachytarpheta à feuilles d'ortie.	*Stachytarpheta urticæfolia.*	275
28.	Rose reine des fleurs.	. . . . .	310
29.	Rose comte de Montalivet.	. . . . .	Ibid.
30.	Cyclobothra blanche.	*Cyclobothra alba.*	311
31.	Prune impératrice.	. . . . .	333
32.	Dahlia baron de Rothschild.	. . . . .	334
33.	Puya d'Altenstein.	*Puya Altensteinii.*	338
34.	Poire beurré Auguste Benoît et pomme de Saint-Sauveur.		367
35.	Benthamie porte-fraises (fruits).	*Benthamia fragifera.*	369
36.	Trémandre verticillée.	*Tremandra verticillata.*	370

NOTA. En faisant relier ce Journal, on réunira toutes les planches à la fin du volume et dans l'ordre ci-dessus, où l'on placera chacune d'elles en regard de la page indiquée.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES ANNALES DE FLORE ET DE POMONE

ANNÉE 1847.

Alstrœmère du Chili (Note sur un semis de). 335.
Amaryllis fulgida. 156.
Anemone Japonica. 223.
Antirrhinum majus (Nouvelles variétés de). 276.
Arbres fruitiers (De la formation des) à haute tige. 139.
Artichauts (Conservation des). 312.
Asperge (Méthode nouvelle de culture). 234. — Culture naturelle et forcée de l'. 63. — Instruction pratique sur la plantation de l'. 62.
Aster reine marguerite pyramidale. 313.
Astilbe rivularis. 264.
Atragene Japonica. 223.
Avis. Sur les deux premières séries des *Annales*. 352.—De Vasseur et Chapsal. 62.
Aux horticulteurs marchands. 348.
Aylanthe glanduleux (Note sur l'). 50.
Azalea barbata. 114. — *Reddingii*. 176.
Azalées de l'Inde (Choix d'). 177.
Barbe du capucin. 338.
Benthamia fragifera. 273, 369.
Betterave (Notice sur la). 197. (Feuilles de) employées comme épinards. 261.
Bibacier. 229.
Brachycome beridifolia. 269.
Brugmansia candida. 213.
Buddleia Lindleyana. 123.
Calcéolaires, semis Bondoux, 178-320.
Calystegia pubescens. 88.
Camellia oleifera. 52. — Tricolore. 61.
Cardon (Instruction sur la culture du). 75.
Caraguata lingulata. 152.
Carotte (Sur la). 168.
Carolinea princeps. 90.
Catalogues de Baltet frères, à Troyes. 32. — de Bossin Louesse et C°, à Paris. 352. — de Bravy et C°, à Clermont-Ferrand. 32, 64, 128. — de Buisson, à Bergerac. 64. — de Chapsal, à Versailles. 351. — de Croux, à la ferme de la Sausaye. 268. — de Jacquemet-Bonnefond d'Annonay. 32. — de Jacquin aîné et C°, à Paris. 351. — de H. Jamain, à Paris. 64. — de V° Leroy et fils, à Angers. 32. — de Margottin, à Paris. 351. — de Rantonnet, à Hyères. 32. — de L. Vanhoutte, à Gand. 32. — de Vilvorde, près Bruxelles. 29. — d'Uthérart, à Paris. 351.
Chamædorea aurantiaca. 125.
Champignon (Instruction pratique sur la culture du). 63.
Château des fleurs. 312, 339.
Chicorée mousse. 15.
Chirita zeylanica. 95.
Chou marin (Instruction sur la culture du). 63.
Cineraria gloria Humanni. 48.
Citrus histrix. 164.
Clematis tubulosa. 123.
Clerodendrum sinuatum. 23.

Cornus capitata. 273.
Courge de l'Ohio. 156.
Cours d'horticulture par M. Poiteau. 320-344.
Cours de taille par Alexis Lepère. 61.
Crusea violacea. 124.
Cucumis Figarei. 57. — *Metulliferus*. 56.
Cuphea platycentra. 95.
Cyclobothra alba. 311.
Dahlia. Baron de Rothschild. 334. — Bleu. 255. — (Choix de). 335. — Nouveaux. 31. — Reine Isabelle. 17.
Datura cornigera. 24.
Diastema ochroleuca. 23.
Dichorisandra ovata. 24.
Engrais nouveau. 30.
Elichrysum variegatum. 185.
Epidendrum crassifolium. 231.
Erica (Du bouturage des). 133.
Eriobothrya Japonica. 229.
Établissement horticultural de M. Pelé. 28.
Exposition de la Société royale d'horticulture. 287-294. — De Meaux. 341. — D'Orléans. 60. — Du cercle général d'horticulture. 60, 102.
Fraise Twasminston Seedling. 14.
Fuchsia cordifolia. 224.
Galphimia hirsuta. 277.
Gaulteria antipoda. 126.
Globba sessiliflora. 185.
Guide-bourgeon. 181.
Horticulture amiénoise. 181. — Enseignée aux enfants trouvés. 30.
Hydrolea spinosa. 96.
Introduction à la troisième série. 1.
Iochroma tubulosum. 20.
Jacinthes (Observations sur la plantation des).
Jardin d'hiver des Champs-Élysées. 370.
Jardin d'hiver Lemichez. 158.
Justice. 255.
Laitue d'Amérique. 113.
Lechenaultia splendens. 22
Limettier des orfévres. 164.
Lippia Montevidensis. 126.
Lœlia Perrinii. 117.
Lycaste calcarata. 222, 366.
Malpighia Neumanni. 54.
Melon (Culture du) en pleine terre. 12. — Conservation du. 232. — Culture forcée du. 357.
Mespilus Japonica. 229.
Morus canti grandifolius. 127.
Navet (Monographie du). 237.
Nouveau procédé de culture des pommes de terre par Savoureux. 254, 281, 315.
Observations météorologiques en 1846. 33.
Œillets perpétuels de M. E. Armand. 18. — (Visite aux) de M. Dubos aîné. 243.
Oignons à fleurs. 320.
Ornithopus sativus. 85.
Orthographe. 286.
Patates (Conservation des). 268. — (Feuilles des) employées comme épinards. 261.
Pêche gain de Montreuil. 15, 267.
Pêcher d'Ispahan à fleurs doubles. 212.
Pêchers. Nécessité de les garantir par des auvents. 217.
Pépinières de Croux. 127.
Piége à taupes. 94.
Pincement des plantes herbacées. 262.
Pinus Laricio. 82.
Pitcairnia violacea. 116.
Pivoine à feuilles menues, var. à fleurs roses. 202. — Comtesse de Chambord. 265.
Plantes bulbeuses. 287.
Poignée écaloire. 350.
Poire belle de Chaource. 59, 70. — Beurré Auguste Benoît. 367. — Duc de Nemours. 279.
Poirier. Sa greffe sur épine blanche. 120.
Pomme de Saint-Sauveur. 368. — Reinette de Cantorbéry. 71.
Pomme de terre (Sur le semis de la). 92, 127.
Porphyrocoma lanceolata. 155.
Prairies naturelles. 316, 326.
Pratique raisonnée de la taille du pêcher. 63.
Primula fimbriata. 186.

Prune diadème. 333. — Impératrice. *Ibid.*
Puya Altensteinii. 338.
Raisin (Conservation du). 283.
Reboisement (Sur le). 188.
Rectifications. 192.
Reines marguerites Malingre. 31.
Rixea cœrulea. 187.
Rose Alphonse Karr. 205. — Comte d'Egmont. *Ibid.* — Comte de Montalivet. 310. — Comtesse de Rambuteau. 206-229. — Coquette de Neuilly. 19. — Duchesse de Galliera. 204. — Duchesse de Montpensier. 203. — Duchesse de Rohan. 19. — La renoncule. 43. — Princesse royale. 42. — Reine des fleurs. 204, 310.
Roses (Visite à quelques établissements de). 207.
Rosiers (Lettre sur la greffe forcée des). 80. — Sur la multiplication par la greffe. 171. — Sur la conservation des. 44. — Sur le meilleur emploi des. 45.
Salmea salicifolia. 125.
Scutellaria Japonica. 223.
Senecio crassicaulis. 126.
Serre jardin d'hiver de Charonne. 373.
Spiræa barbata. 264. — *Prunifolia fl. pleno.* 95-211.
Stachytarpheta urticæfolia. 275.
Stifftia insignis. 126.
Taille des arbres fruitiers (Lettre sur l'époque de la). 72. — Observations. 73.
Timbre. 284.
Tomate (Culture de la). 63.
Toque du Japon. 223.
Torenia Asiatica. 153.
Travaux de janvier. 4. — De février. 35. — De mars. 65. — D'avril. 97. — De mai. 129. — De juin. 161. — De juillet. 193. — D'août. 225. — De septembre. 288. — D'octobre. 289. — De novembre. 321. — De décembre. 343.
Tremandra Hugeli. 370. — *verticillata.* Ibid.
Tropæolum azureum. 187. — *Brachyseras.* 157.
Tulipa Gesneriana. Caractères distinctifs. 250. — *Tulipa oculus solis.* Ibid. — *Sylvestris.* Ibid. — Ses qualités élémentaires. 215.
Végétaux (Influence sur quelques) de l'hiver 1846, 1847. 271.
Veronica speciosa. Var. *rubra.* 122.
Vers blancs (Destruction des). 31.
Victoria regia. 186.
Vigne. Sa culture à la Thomery dans les environs de Paris. 119.

FIN.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN ET THUNOT,
Rue Racine, 28, près de l'Odéon.

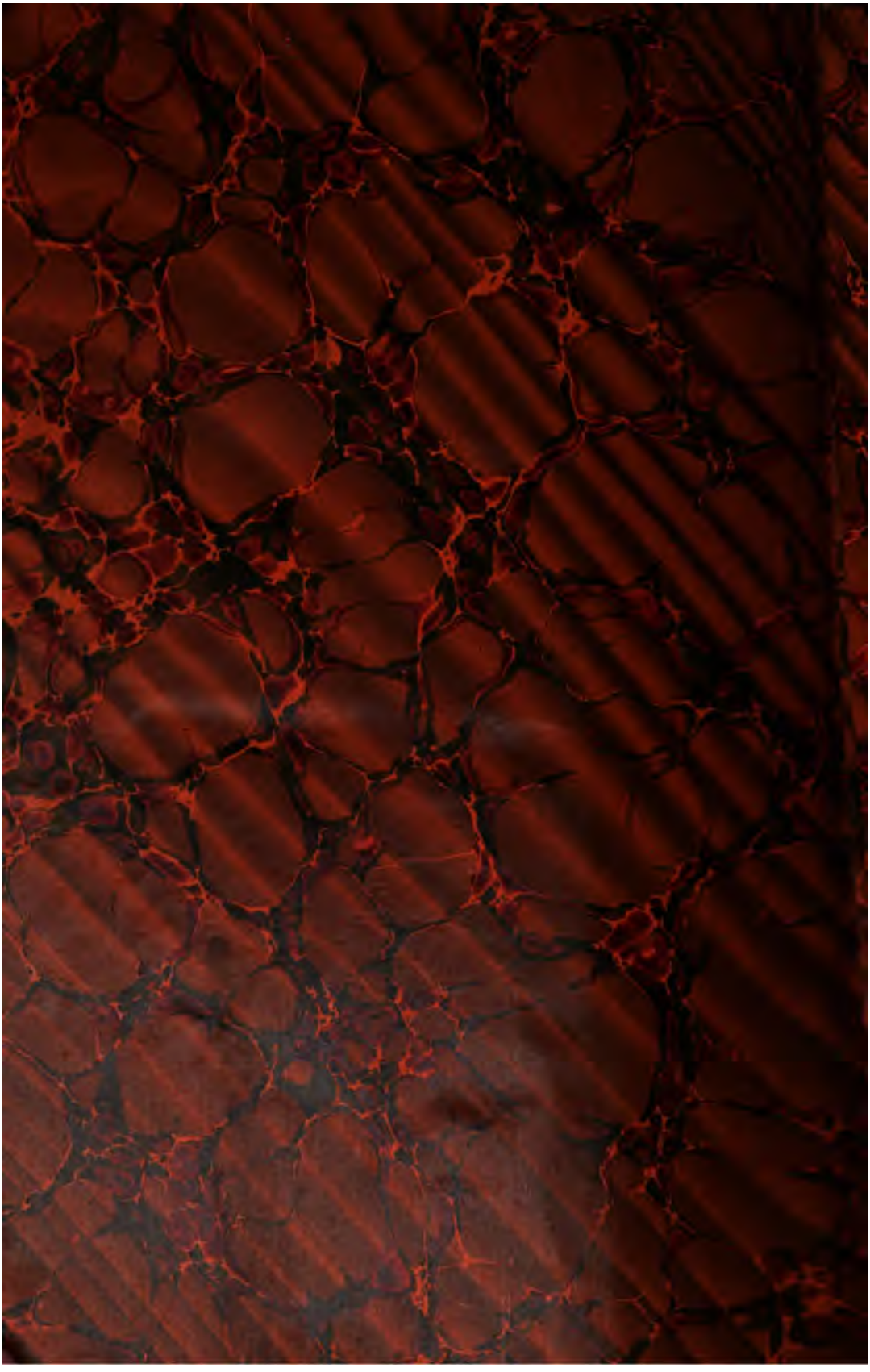

3 2044 103 106 6